



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

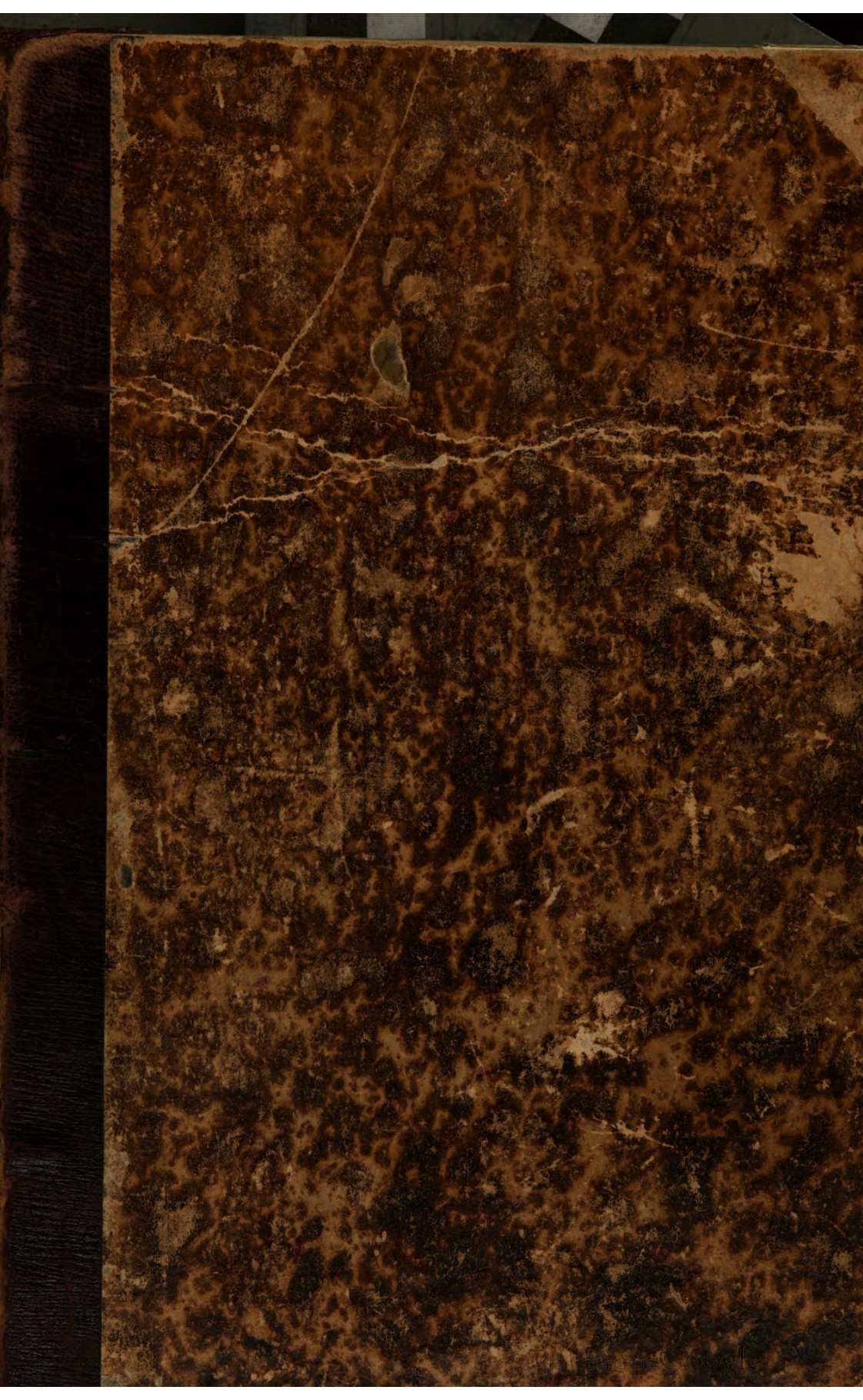
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



7



BCU - Lausanne



1094099715

LE LIVRE
DES ESPRITS.

NOTA. — Les personnes qui auraient des communications à faire à l'auteur du *Livre des Esprits*, sont priées de vouloir bien les lui adresser (par lettres affranchies) sous le couvert de M. DENTU, libraire.

Imprimerie de BEAU, à Saint-Germain-en-Laye.

LE LIVRE DES ESPRITS

CONTENANT

LES PRINCIPES DE LA DOCTRINE SPIRITE

SUR LA NATURE DES ESPRITS, LEUR MANIFESTATION ET LEURS RAPPORTS AVEC
LES HOMMES; LES LOIS MORALES, LA VIE PRÉSENTE, LA VIE
FUTURE, ET L'AVENIR DE L'HUMANITÉ;

ÉCRIT SOUS LA DICTÉE ET PUBLIÉ PAR L'ORDRE D'ESPRITS SUPÉRIEURS

PAR ALLAN KARDEC.

[*Trad. de Hippolyte-Léon Denizard
Rivail*]



PARIS,
E. DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13,
1857



B.N.P.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE

DE LA DOCTRINE SPIRITE.

RÉPONSE A PLUSIEURS OBJECTIONS.

Pour les choses nouvelles il faut des mots nouveaux, ainsi le veut la clarté du langage, pour éviter la confusion inséparable du sens multiple des mêmes termes. Les mots *spirituel*, *spiritualiste*, *spiritualisme*, ont déjà une acception bien définie ; leur en donner une nouvelle pour les appliquer à la doctrine des esprits, serait multiplier les causes déjà si nombreuses d'amphibologie. En effet, le spiritualisme est l'opposé du matérialisme ; quiconque croit avoir en soi autre chose que la matière est spiritualiste ; mais il ne s'ensuit pas qu'il croie à l'existence des esprits ou à leurs communications avec le monde visible. Au lieu des mots SPIRITUEL, SPIRITUALISME, nous employons, pour désigner cette dernière croyance, ceux de *spirite* et de *spiritisme* dont la forme rappelle l'origine et le sens radical, et qui par cela même ont l'avantage d'être parfaitement intelligibles. Nous dirons donc que la doctrine *spirite* ou le *spiritisme* consiste dans la croyance aux relations du monde matériel avec les esprits ou êtres du monde invisible. Les adeptes du spiritisme seront *les spirites*, ou si l'on veut *les spiritains*.

Il est un autre mot sur lequel il importe également de s'entendre, parce que c'est une des clefs de voûte de toute doctrine morale, et qu'il est le sujet de nombreuses controverses, faute d'une acception bien déterminée, c'est le mot *âme*. La divergence d'opinions sur la nature de l'âme vient de l'application particulière que chacun fait de ce mot. Une langue parfaite, où chaque idée aurait sa représentation par un terme propre, éviterait bien des discussions ; avec un mot pour chaque chose, tout le monde s'entendrait.

Selon les uns, l'âme est le principe de la vie matérielle organique ; elle n'a point d'existence propre et cesse avec la vie ; c'est le matérialisme pur. Dans ce sens, et par comparaison, ils disent d'un instrument fêlé qui ne

rend plus de son qu'il n'a plus d'âme. D'après cette opinion, tout ce qui vit aurait une âme, les plantes aussi bien que les animaux et l'homme.

D'autres pensent que l'âme est le principe de l'intelligence ; agent universel dont chaque être absorbe une portion. Selon eux, il n'y aurait pour tout l'univers qu'une seule âme qui distribue des étincelles entre les divers êtres intelligents pendant leur vie ; après la mort chaque étincelle retourne à la source commune où elle se confond dans le tout, comme les ruisseaux et les fleuves retournent à la mer d'où ils sont sortis. Cette opinion diffère de la précédente en ce que, dans cette hypothèse, il y a en nous plus que la matière, et qu'il reste quelque chose après la mort ; mais c'est à peu près comme s'il ne restait rien, puisque n'ayant plus d'individualité nous n'aurions plus conscience de nous-mêmes. Dans cette opinion l'âme universelle serait Dieu, et chaque être une portion de la divinité ; c'est la doctrine du *panthéisme*.

Selon d'autres enfin, l'âme est un être moral, distinct, indépendant de la matière et qui conserve son individualité après la mort. Cette acception est sans contredit la plus générale, parce que, sous un nom ou sous un autre, l'idée de cet être qui survit au corps, se trouve à l'état de croyance instinctive et indépendante de tout enseignement chez tous les peuples, quel que soit le degré de leur civilisation. Cette doctrine est celle des spiritualistes.

Sans discuter ici le mérite de ces opinions, et nous plaçant pour un moment sur un terrain neutre, nous dirons que ces trois applications du mot *âme* constituent trois idées distinctes qui demanderaient chacune un terme différent. Ce mot a donc une triple acception, et chacun a raison à son point de vue dans la définition qu'il en donne ; le tort est à la langue de n'avoir qu'un mot pour trois idées. Pour éviter toute équivoque, il faudrait restreindre l'acception du mot *âme* à l'une des trois choses que nous avons définies ; le choix est indifférent, le tout est de s'entendre, c'est une affaire de convention. Nous croyons plus logique de le prendre dans son acception la plus vulgaire ; c'est pourquoi nous appelons *ÂME*, *l'être immatériel et individuel qui réside en nous et qui survit au corps*.

A défaut d'un mot spécial pour chacun des deux autres points, nous appelons :

Principe vital le principe de la vie matérielle et organique, quelle qu'en soit la source, et qui est commun à tous les êtres vivants, depuis les plantes jusqu'à l'homme. La vie pouvant exister abstraction faite de la faculté de penser, le principe vital est une chose distincte et indépendante. Le mot *vitalité* ne rendrait pas la même idée. Pour les uns le principe vital est une propriété de la matière, un effet qui se produit lorsque la matière se trouve dans

certaines circonstances données ; selon d'autres, et c'est l'idée la plus commune, il réside dans un fluide spécial, universellement répandu et dont chaque être absorbe et s'assimile une partie pendant la vie, comme nous voyons les corps inertes absorber la lumière ; ce serait alors le *fluide vital* qui, selon certaines opinions, ne serait autre que le fluide électrique animalisé, désigné aussi sous les noms de *fluide magnétique*, *fluide nerveux*, etc.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que l'on ne saurait contester, car c'est un résultat d'observation, c'est que les êtres organiques ont en eux une force intime qui produit le phénomène de la vie, tant que cette force existe ; que la vie matérielle est commune à tous les êtres organiques, et qu'elle est indépendante de l'intelligence et de la pensée ; que l'intelligence et la pensée sont des facultés propres à certaines espèces organiques ; enfin que parmi les espèces organiques douées de l'intelligence et de la pensée, il en est une douée d'un sens moral spécial qui lui donne une incontestable supériorité sur les autres, c'est l'espèce humaine.

Nous appelons enfin *intelligence animale* le principe intellectuel commun à divers degrés aux hommes et aux animaux, indépendant du principe vital et dont la source nous est inconnue.

L'*âme*, dans l'acception exclusive que nous adoptons, est l'attribut spécial de l'homme.

On conçoit qu'avec une acception multiple, l'âme n'exclut ni le matérialisme, ni le panthéisme. Le spiritualiste lui-même peut très bien entendre l'âme selon l'une ou l'autre des deux premières définitions, sans préjudice de l'être immatériel distinct auquel il donnera alors un nom quelconque. Ainsi ce mot n'est point le représentant d'une opinion : c'est un protée que chacun accommode à sa guise ; de là la source de tant d'interminables disputes.

On éviterait également la confusion, tout en se servant du mot *âme* dans les trois cas, en y ajoutant un qualificatif qui spécifierait le point de vue sous lequel on l'envisage, ou l'application qu'on en fait. Ce serait alors un mot générique comme *gaz*, par exemple, que l'on distingue en y ajoutant les mots *hydrogène*, *oxygène*, *azote*, etc. On pourrait donc dire, et ce serait peut-être le mieux, l'*âme vitale* pour le principe de la vie matérielle, l'*âme intellectuelle* pour le principe de l'intelligence, et l'*âme spirite* pour le principe de notre individualité après la mort ; comme on le voit, tout cela est une question de mots, mais une question très importante pour s'entendre. D'après cela l'*âme vitale* serait commune à tous les êtres organiques : plantes, animaux et hommes ; l'*âme intellectuelle* serait le propre

des animaux et des hommes, et l'*âme spirite* appartiendrait à l'homme seul.

Nous avons cru devoir insister d'autant plus sur ces explications que la doctrine spirite repose naturellement sur l'existence en nous d'un être indépendant de la matière et survivant au corps. Le mot *âme* devant se reproduire fréquemment dans le cours de cet ouvrage, il importait d'être fixé sur le sens que nous y attachons afin d'éviter toute méprise.

Venons maintenant à l'objet principal de cette instruction préliminaire.

La doctrine spirite, comme toute chose nouvelle, a ses adeptes et ses contradicteurs. Nous allons essayer de répondre à quelques-unes des objections de ces derniers, en examinant la valeur des motifs sur lesquels ils s'appuient, sans avoir toutefois la prétention de convaincre tout le monde, car il est des gens qui croient que la lumière a été faite pour eux seuls. Nous nous adressons aux personnes de bonne foi, sans idées préconçues ou arrêtées quand même, mais sincèrement désireuses de s'instruire, et nous leur démontrerons que la plupart des objections que l'on oppose à la doctrine, proviennent d'une observation incomplète des faits et d'un jugement porté avec trop de légèreté et de précipitation.

Rappelons d'abord en peu de mots la série progressive des phénomènes qui ont donné naissance à cette doctrine.

Le premier fait observé a été celui d'objets divers mis en mouvement ; on l'a désigné en dernier lieu sous le nom de *tables tournantes* ou *danse des tables*. Ce phénomène, qui paraît avoir été observé d'abord en Amérique, ou plutôt qui s'est renouvelé dans cette contrée, car l'histoire prouve qu'il remonte à la plus haute antiquité, s'est produit accompagné de circonstances étranges, tels que bruits insolites, coups frappés sans cause ostensible connue. De là, il s'est rapidement propagé en Europe et dans les autres parties du monde ; il a d'abord soulevé beaucoup d'incrédulité, mais la multiplicité des expériences n'a bientôt plus permis de douter de la réalité.

Si ce phénomène eût été borné au mouvement des objets matériels, il pourrait s'expliquer par une cause purement physique. Nous sommes loin de connaître tous les agents occultes de la nature, ni toutes les propriétés de ceux que nous connaissons ; l'électricité, d'ailleurs, multiplie chaque jour à l'infini les ressources qu'elle procure à l'homme, et semble devoir éclairer la science d'une lumière nouvelle. Il n'y avait donc rien d'impossible à ce que l'électricité, modifiée par certaines circonstances, ou tout autre agent inconnu, fût la cause de ce mouvement. La réunion de plusieurs personnes augmentant la puissance d'action, semblait appuyer cette théo-

rie, car on pouvait considérer cet ensemble comme une pile dont la puissance est en raison du nombre des éléments.

Le mouvement circulaire n'avait rien d'extraordinaire : il est dans la nature ; tous les astres se meuvent circulairement ; nous pourrions donc avoir en petit un reflet du mouvement général de l'univers, ou, pour mieux dire, une cause jusqu'alors inconnue pouvait produire accidentellement pour les petits objets, et dans des circonstances données, un courant analogue à celui qui entraîne les mondes.

Mais le mouvement n'était pas toujours circulaire ; il était souvent saccadé, désordonné, l'objet violemment secoué, renversé, emporté dans une direction quelconque, et, contrairement à toutes les lois de la statique, soulevé de terre et maintenu dans l'espace. Rien encore dans ces faits qui ne puisse s'expliquer par la puissance d'un agent physique invisible. Ne voyons-nous pas l'électricité renverser les édifices, déraciner les arbres, lancer au loin les corps les plus lourds, les attirer ou les repousser ?

Les bruits insolites, les coups frappés, en supposant qu'ils ne fussent pas un des effets ordinaires de la dilatation du bois, ou de toute autre cause accidentelle, pouvaient encore très bien être produits par l'accumulation du fluide occulte : l'électricité ne produit-elle pas les bruits les plus violents ?

Jusque là, comme on le voit, tout peut rentrer dans le domaine des faits purement physiques et physiologiques. Sans sortir de ce cercle d'idées, il y avait là la matière d'études sérieuses et dignes de fixer l'attention des savants. Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi ? Il est pénible de le dire, mais cela tient à des causes qui prouvent entre mille faits semblables la légèreté de l'esprit humain. D'abord la vulgarité de l'objet principal qui a servi de base aux premières expérimentations n'y est peut-être pas étrangère. Quelle influence un mot n'a-t-il pas souvent eue sur les choses les plus graves ! Sans considérer que le mouvement pouvait être imprimé à un objet quelconque, l'idée des tables a prévalu, sans doute parce que c'était l'objet le plus commode, et qu'on s'assied plus naturellement autour d'une table qu'autour de tout autre meuble. Or, les hommes supérieurs sont quelquefois si puérils qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que certains esprits d'élite aient cru au-dessous d'eux de s'occuper de ce que l'on était convenu d'appeler *la danse des tables*. Il est même probable que si le phénomène observé par Galvani l'eût été par des hommes vulgaires et fût resté caractérisé par un nom burlesque, il serait encore relégué à côté de la baguette divinatoire. Quel est en effet le savant qui n'aurait pas cru déroger en s'occupant de la *danse des grenouilles* ?

Quelques-uns cependant, assez modestes pour convenir que la nature pourrait bien n'avoir pas dit son dernier mot pour eux, ont voulu voir, pour l'acquit de leur conscience ; mais il est arrivé que le phénomène n'a pas toujours répondu à leur attente, et de ce qu'il ne s'était pas constamment produit à leur volonté, et selon leur mode d'expérimentation, ils ont conclu à la négative ; malgré leur arrêt, les tables, puisque tables il y a, continuent à tourner, et nous pouvons dire avec Galilée : *et pourtant elles se meuvent !* Nous dirons plus, c'est que les faits se sont tellement multipliés qu'ils ont aujourd'hui droit de cité, et qu'il ne s'agit plus que d'en trouver une explication rationnelle. Peut-on induire quelque chose contre la réalité du phénomène de ce qu'il ne se produit pas d'une manière toujours identique selon la volonté et les exigences de l'observateur ? Est-ce que les phénomènes d'électricité et de chimie ne sont pas subordonnés à certaines conditions, et doit-on les nier parce qu'ils ne se produisent pas en dehors de ces conditions ? Y a-t-il donc rien d'étonnant que le phénomène du mouvement des objets par le fluide humain ait aussi ses conditions d'être, et cesse de se produire lorsque l'observateur, se plaçant à son propre point de vue, prétend le faire marcher au gré de son caprice, ou l'assujettir aux lois des phénomènes connus, sans considérer que pour des faits nouveaux il peut et doit y avoir des lois nouvelles ? Or, pour connaître ces lois, il faut étudier les circonstances dans lesquelles les faits se produisent, et cette étude ne peut être que le fruit d'une observation soutenue, attentive et souvent fort longue.

Mais, objectent certaines personnes, il y a souvent supercherie évidente. Nous leur demanderons d'abord si elles sont bien certaines qu'il y ait supercherie, et si elles n'ont pas pris pour telle des effets dont elles ne pouvaient se rendre compte, à peu près comme ce paysan qui prenait un savant professeur de physique, faisant des expériences, pour un adroit escamoteur ? En supposant même que cela ait pu avoir lieu quelquefois, serait-ce une raison pour nier le fait ? Faut-il nier la physique, parce qu'il y a des prestidigitateurs qui se décorent du titre de physiciens ? Il faut d'ailleurs tenir compte du caractère des personnes et de l'intérêt qu'elles pourraient avoir à tromper. Ce serait donc une plaisanterie ? On peut bien s'amuser un instant ; mais une plaisanterie indéfiniment prolongée serait aussi fastidieuse pour le mystificateur que pour le mystifié. Il y aurait d'ailleurs dans une mystification qui se propage d'un bout du monde à l'autre, et parmi les personnes les plus graves, les plus honorables et les plus éclairées, quelque chose d'au moins aussi extraordinaire que le phénomène lui-même.

Si les phénomènes qui nous occupent se fussent bornés au mouvement des objets, ils seraient restés, comme nous l'avons dit, dans le domaine des sciences physiques ; mais il n'en est point ainsi ; il leur était donné de nous mettre sur la voie de faits d'un ordre étrange. On crut découvrir, nous ne savons par quelle initiative, que l'impulsion donnée aux objets n'était pas seulement le produit d'une force mécanique aveugle, mais qu'il y avait dans ce mouvement l'intervention d'une cause intelligente. Cette voie une fois ouverte, c'était un champ tout nouveau d'observations ; c'était le voile levé sur bien des mystères. Y a-t-il en effet une puissance intelligente ? Telle est la question. Si cette puissance existe, quelle est-elle, quelle est sa nature, son origine ? Est-elle au-dessus de l'humanité ? Telles sont les autres questions qui découlent de la première.

Les premières manifestations intelligentes eurent lieu au moyen de tables se levant et frappant avec un pied un nombre déterminé de coups, et répondant ainsi par *oui* ou par *non*, suivant la convention, à une question posée. Jusque là rien de convaincant assurément pour les sceptiques, car on pouvait croire à un effet du hasard. On obtint ensuite des réponses plus développées par les lettres de l'alphabet : l'objet mobile frappant un nombre de coups correspondant au numéro d'ordre de chaque lettre, on arrivait ainsi à formuler des mots et des phrases, répondant à des questions posées. La justesse des réponses, leur corrélation avec la question excitèrent l'étonnement. L'être mystérieux qui répondait ainsi, interrogé sur sa nature, déclara qu'il était *esprit* ou *génie*, se donna un nom, et fournit divers renseignements sur son compte.

Ce moyen de correspondance était long et incommode. L'esprit, et ceci est une circonstance digne de remarque, en indiqua un autre. C'est l'un de ces êtres invisibles qui donna le conseil d'adapter un crayon à une corbeille ou à un autre objet. Cette corbeille, posée sur une feuille de papier, est mise en mouvement par la même puissance occulte qui fait mouvoir les tables ; mais, au lieu d'un simple mouvement régulier, le crayon trace de lui-même des caractères formant des mots, des phrases, et des discours entiers de plusieurs pages, traitant les plus hautes questions de philosophie, de morale, de métaphysique, de psychologie, etc., et cela avec autant de rapidité que si l'on écrivait avec la main.

Ce conseil fut donné simultanément en Amérique, en France et dans diverses contrées. Voici les termes dans lesquels il fut donné à Paris, le 10 juin 1853, à l'un des plus fervents adeptes de la doctrine, qui déjà depuis plusieurs années, et dès 1849, s'occupait de l'évocation des esprits : « Va prendre, dans la chambre à côté, la petite corbeille ; attaches-y un crayon ;

» place-le sur le papier ; mets les doigts sur le bord. » Puis, quelques instants après, la corbeille s'est mise en mouvement et le crayon a écrit très lisiblement cette phrase : « Ce que je vous dis là, je vous défends » expressément de le dire à personne ; la première fois que j'écrirai, j'écrirai mieux. »

L'objet auquel on adapte le crayon n'étant qu'un instrument, sa nature et sa forme sont complètement indifférentes ; on a cherché la disposition la plus commode ; c'est ainsi que beaucoup de personnes font usage d'une petite planchette.

La corbeille ou la planchette ne peut être mise en mouvement que sous l'influence de certaines personnes douées à cet égard d'une puissance spéciale et que l'on désigne sous le nom de *médiums*, c'est-à-dire milieu, ou intermédiaires entre les esprits et les hommes. Les conditions qui donnent cette puissance tiennent à des causes tout à la fois physiques et morales encore imparfaitement connues, car on trouve des médiums de tout âge, de tout sexe et dans tous les degrés de développement intellectuel. Cette faculté, du reste, se développe par l'exercice.

Le fait obtenu, un point essentiel restait à constater, c'est le rôle du médium dans les réponses, et la part qu'il peut y prendre mécaniquement et moralement. Deux circonstances capitales qui ne sauraient échapper à un observateur attentif, peuvent résoudre la question. La première est la manière dont la corbeille se meut sous son influence, par la seule imposition des doigts sur le bord ; l'examen démontre l'impossibilité d'une direction quelconque. Cette impossibilité devient surtout patente lorsque deux ou trois personnes se placent en même temps à la même corbeille ; il faudrait entre elles une concordance de mouvement vraiment phénoménale ; il faudrait de plus concordance de pensées pour qu'elles pussent s'entendre sur la réponse à faire à la question posée. Un autre fait, non moins singulier, vient encore ajouter à la difficulté, c'est le changement radical de l'écriture selon l'esprit qui se manifeste, et chaque fois que le même esprit revient, son écriture se reproduit. Il faudrait donc que le médium se fût appliqué à changer sa propre écriture de vingt manières différentes, et surtout qu'il pût se souvenir de celle qui appartient à tel ou tel esprit.

La seconde circonstance résulte de la nature même des réponses qui sont, la plupart du temps, surtout lorsqu'il s'agit de questions abstraites ou scientifiques, notoirement en dehors des connaissances et quelquefois de la portée intellectuelle du médium, qui, du reste, le plus ordinairement, n'a point conscience de ce qui s'écrit sous son influence, qui très souvent même n'entend pas ou ne comprend pas la question posée, puisqu'elle peut l'être

dans une langue qui lui est étrangère, et que la réponse peut être faite dans cette langue. Il arrive souvent enfin que la corbeille écrit spontanément, sans question préalable, sur un sujet quelconque et tout à fait inattendu.

Ces réponses, dans certains cas, ont un tel cachet de sagesse, de profondeur et d'à-propos ; elles révèlent des pensées si élevées, si sublimes, qu'elles ne peuvent émaner que d'une intelligence supérieure, empreinte de la moralité la plus pure ; d'autres fois elles sont si légères, si frivoles, si triviales même, que la raison se refuse à croire qu'elles puissent procéder de la même source. Cette diversité de langage ne peut s'expliquer que par la diversité des intelligences qui se manifestent. Ces intelligences sont-elles dans l'humanité ou hors de l'humanité ? Tel est le point à éclaircir, et dont on trouvera l'explication complète dans cet ouvrage telle qu'elle est donnée par les esprits eux-mêmes.

Voilà donc des effets patents qui se produisent en dehors du cercle habituel de nos observations, qui ne se passent point avec mystère, mais au grand jour, que tout le monde peut voir et constater, qui ne sont pas le privilège d'un seul individu, mais que des milliers de personnes répètent tous les jours à volonté. Ces effets ont nécessairement une cause, et du moment qu'ils révèlent l'action d'une intelligence et d'une volonté, ils sortent du domaine purement physique.

Plusieurs théories ont été émises à ce sujet ; nous les examinerons tout à l'heure, et nous verrons si elles peuvent rendre raison de tous les faits qui se produisent. Admettons, en attendant, l'existence d'êtres distincts de l'humanité, puisque telle est l'explication fournie par les intelligences qui se révèlent, et voyons ce qu'ils nous disent.

Les êtres qui se communiquent ainsi se désignent eux-mêmes, comme nous l'avons dit, sous le nom d'esprits ou de génies, et comme ayant appartenu, pour quelques-uns du moins, aux hommes qui ont vécu sur la terre. Ils constituent le monde spirituel, comme nous constituons pendant notre vie le monde corporel.

Nous résumons ici en peu de mots les points les plus saillants de la doctrine qu'ils nous ont transmise afin de répondre plus facilement à certaines objections.

« Dieu est éternel, immuable, immatériel, unique, tout-puissant, souverainement juste et bon.

» Il a créé l'univers qui comprend tous les êtres animés et inanimés, » matériels et immatériels.

» Les êtres matériels constituent le monde visible ou corporel, et les » êtres immatériels le monde invisible ou spirite, c'est-à-dire des esprits.

» Le monde spirite est le monde normal, primitif, éternel, préexistant
» et survivant à tout.

» Le monde corporel n'est que secondaire; il pourrait cesser d'exister,
» ou n'avoir jamais existé, sans altérer l'essence du monde spirite.

» Les êtres corporels habitent les différents globes de l'univers.

» Les êtres immatériels ou esprits sont partout : l'espace est leur do-
» maine.

→ » Les esprits revêtent temporairement une enveloppe matérielle péris-
» sable dont la destruction, par la mort, les rend à la liberté.

→ » Parmi les différentes espèces d'êtres corporels, Dieu a choisi l'espèce
» humaine pour l'incarnation des esprits, c'est ce qui lui donne la supé-
» riorité morale et intellectuelle sur toutes les autres.

» L'âme est un esprit incarné dont le corps n'est que l'enveloppe.

» Il y a dans l'homme trois choses : 1° le corps ou être matériel analo-
» gue aux animaux, et animé par le même principe vital ; 2° l'âme ou être
» immatériel, esprit incarné dans le corps ; 3° le lien qui unit l'âme et
» le corps, principe intermédiaire entre la matière et l'esprit.

» L'homme a ainsi deux natures : par son corps il participe de la na-
» ture des animaux dont il a les instincts ; par son âme il participe de la
» nature des esprits.

→ » Les esprits appartiennent à différentes classes et ne sont égaux ni en
» puissance, ni en intelligence, ni en savoir, ni en moralité. Ceux du
» premier ordre sont les esprits supérieurs qui se distinguent des autres par
» leur perfection, leurs connaissances, leur rapprochement de Dieu, la pu-
» reté de leurs sentiments et leur amour du bien : ce sont les anges ou
» purs esprits. Les autres classes s'éloignent de plus en plus de cette per-
» fection ; ceux des rangs inférieurs sont enclins à la plupart de nos pas-
» sions : la haine, l'envie, la jalousie, l'orgueil, etc. ; ils se plaisent au mal.
» Dans le nombre il en est qui ne sont ni très bons, ni très mauvais ; plus
» brouillons et tracassiers que méchants, la malice et les inconséquences
» semblent être leur partage : ce sont les esprits follets.

» Les esprits n'appartiennent pas perpétuellement au même ordre. Tous
» s'améliorent en passant par les différents degrés de la hiérarchie spirite.
» Cette amélioration a lieu par l'incarnation qui est imposée aux uns
» comme expiation, et aux autres comme mission. La vie matérielle est
» une épreuve qu'ils doivent subir à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'ils
» aient atteint la perfection absolue ; c'est une sorte d'étamine ou d'épura-
» toire d'où ils sortent plus ou moins purifiés.

→ » En quittant le corps l'âme rentre dans le monde des esprits d'où elle

V. de la Roche

» était sortie, pour reprendre une nouvelle existence matérielle après un
» laps de temps plus ou moins long pendant lequel elle est à l'état d'esprit
» errant (1).

» L'esprit devant passer par plusieurs incarnations, il en résulte que
» nous tous avons eu plusieurs existences, et que nous en aurons encore
» d'autres plus ou moins perfectionnées, soit sur cette terre, soit dans d'au-
» tres mondes.

» L'incarnation des esprits a toujours lieu dans l'espèce humaine; ce
» serait une erreur de croire que l'âme ou esprit peut s'incarner dans le
» corps d'un animal.

» Les différentes existences corporelles de l'esprit sont toujours progres-
» sives et jamais rétrogrades; mais la rapidité du progrès dépend des
» efforts que nous faisons pour arriver à la perfection.

» Les qualités de l'âme sont celles de l'esprit qui est incarné en nous;
» ainsi l'homme de bien est l'incarnation d'un bon esprit, et l'homme per-
» vers celle d'un esprit impur.

» L'âme avait son individualité avant son incarnation; elle la conserve
» après sa séparation du corps.

➔ » A sa rentrée dans le monde des esprits, l'âme y retrouve tous ceux
» qu'elle a connus sur terre, et toutes ses existences antérieures se retracent
» à sa mémoire avec le souvenir de tout le bien et de tout le mal qu'elle a
» fait.

» L'esprit incarné est sous l'influence de la matière; l'homme qui sur-
» monte cette influence par l'élévation et l'épuration de son âme se rap-
» proche des bons esprits avec lesquels il sera un jour. Celui qui se laisse
» dominer par les mauvaises passions, et place toutes ses joies dans la satis-
» faction des appétits grossiers, se rapproche des esprits impurs en donnant
» la prépondérance à la nature animale.

» Les relations des esprits avec les hommes sont constantes. Les bons
» esprits nous sollicitent au bien, nous soutiennent dans les épreuves de la
» vie, et nous aident à les supporter avec courage et résignation; les mauvais
» nous sollicitent au mal : c'est pour eux une jouissance de nous voir suc-
» comber et de nous assimiler à eux.

» Les communications des esprits avec les hommes sont occultes ou os-
» tensibles. Les communications occultes ont lieu par l'influence bonne
» ou mauvaise qu'ils exercent sur nous à notre insu; c'est à notre jugement

(1) Il y a entre cette doctrine de la réincarnation et celle de la métempsycose, telle que l'admettent certaines sectes, une différence caractéristique qui est expliquée dans la suite de l'ouvrage.

» de discerner les bonnes et les mauvaises inspirations. Les communications
» ostensibles ont lieu au moyen de l'écriture, de la parole ou autres mani-
» festations matérielles, le plus souvent par l'intermédiaire des médiums
» qui leur servent d'instruments.

» Les esprits se manifestent spontanément ou sur évocation. On peut
» évoquer tous les esprits ; ceux qui ont animé des hommes obscurs, comme
» ceux des personnages les plus illustres, quelle que soit l'époque à laquelle
» ils ont vécu : ceux de nos parents, de nos amis ou de nos ennemis, et en
» obtenir, par des communications écrites ou verbales, des conseils, des ren-
» seignements sur leur situation d'outre-tombe, sur leurs pensées à notre
» égard, ainsi que les révélations qu'il leur est permis de nous faire.

» Les esprits sont attirés en raison de leur sympathie pour la nature
» morale du milieu qui les évoque. Les esprits supérieurs se plaisent dans
» les réunions sérieuses où dominant l'amour du bien et le désir sincère de
» s'instruire et de s'améliorer. Leur présence en écarte les esprits inférieurs
» qui trouvent au contraire un libre accès, et peuvent agir en toute liberté,
» parmi les personnes frivoles ou guidées par la seule curiosité, et partout
» où se rencontrent de mauvais instincts. Loin d'en obtenir ni bons avis,
» ni renseignements utiles, on ne doit en attendre que des futilités, des
» mensonges, de mauvaises plaisanteries ou des mystifications, car ils em-
» pruntent souvent des noms vénérés pour mieux induire en erreur.

» La distinction des bons et des mauvais esprits est extrêmement facile ;
» le langage des esprits supérieurs est constamment digne, noble, em-
» preint de la plus haute moralité, dégagé de toute basse passion ; leurs
» conseils respirent la sagesse la plus pure, et ont toujours pour but notre
» amélioration et le bien de l'humanité. Celui des esprits inférieurs, au
» contraire, est inconséquent, souvent trivial et même grossier ; s'ils disent
» parfois des choses bonnes et vraies, ils en disent plus souvent de fausses
» et d'absurdes par malice ou par ignorance ; ils se jouent de la crédu-
» lité, et s'amuse aux dépens de ceux qui les interrogent en flattant leur
» vanité, en berçant leurs désirs de fausses espérances. En résumé, les
» communications sérieuses, dans toute l'acception du mot, n'ont lieu que
» dans les centres sérieux, dans ceux dont les membres sont unis par une
» communion intime de pensées en vue du bien.

» La morale des esprits supérieurs se résume comme celle du Christ en
» cette maxime évangélique : Agir envers les autres comme nous voudrions
» que les autres agissent envers nous-mêmes ; c'est-à-dire faire le bien et ne
» point faire le mal. L'homme trouve dans ce principe la règle universelle
» de conduite pour ses moindres actions.

» Ils nous enseignent que l'égoïsme, l'orgueil, la sensualité sont des passions qui nous rapprochent de la nature animale en nous attachant à la matière ; que l'homme qui, dès ici-bas, se détache de la matière par le mépris des futilités mondaines et l'amour du prochain, se rapproche de la nature spirituelle ; que chacun de nous doit se rendre utile selon les facultés et les moyens que Dieu a mis entre ses mains pour l'éprouver ; que le Fort et le Puissant doivent appui et protection au Faible, car celui qui abuse de sa force et de sa puissance pour opprimer son semblable viole la loi de Dieu. Ils enseignent enfin que dans le monde des esprits rien ne pouvant être caché, l'hypocrite sera démasqué et toutes les turpitudes dévoilées ; que la présence inévitable et de tous les instants de ceux envers lesquels nous aurons mal agi est un des châtimens qui nous sont réservés ; qu'à l'état d'infériorité et de supériorité des esprits, sont attachées des peines et des jouissances qui nous sont inconnues sur la terre.

» Mais ils nous enseignent aussi qu'il n'est pas de fautes irrémissibles et qui ne puissent être effacées par un repentir sincère et une meilleure conduite. L'homme en trouve le moyen dans les différentes existences qui lui permettent d'avancer selon son désir et ses efforts dans la voie du progrès et vers la perfection qui est son but final. »

Tel est le résumé de la doctrine spirite, ainsi qu'elle résulte de l'enseignement donné par les esprits supérieurs. Voyons maintenant les objections qu'on y oppose.

Parmi les antagonistes, il faut distinguer ceux chez lesquels l'incrédulité est un parti pris, et parmi ceux-ci il faut encore remarquer ceux qui repoussent les choses nouvelles par des motifs d'intérêt personnel ; nous n'avons nécessairement point à nous en occuper. Chez d'autres l'amour-propre est un mobile non moins puissant ; ils croient que la nature leur a dit son dernier mot, qu'elle n'a plus de mystères en réserve pour eux, et que tout ce qui dépasse la haute idée qu'ils se font de leur intelligence n'est qu'absurdité. Ce serait également perdre son temps que de discuter avec eux ; nous leur dirons seulement de vouloir bien se transporter à quelques années en arrière, et de voir ce que pensaient alors des nouvelles conquêtes de l'homme ceux qui, comme eux, prétendaient poser des bornes à la nature, et semblaient lui dire : Tu n'iras pas au delà. Les sarcasmes et les persécutions n'ont pas empêché le progrès, et nous demandons ce que leur réputation a gagné à s'inscrire en faux contre des faits qui sont venus plus tard donner un si éclatant démenti à leur perspicacité. L'homme qui croit sa raison infaillible est bien près de l'erreur ; ceux-mêmes qui ont les idées les plus fausses s'appuient sur leur raison, et c'est

en vertu de cela qu'ils rejettent tout ce qui leur semble impossible. Ceux qui ont jadis repoussé les admirables découvertes dont l'humanité s'honore faisaient tous appel à ce juge pour les rejeter ; ce que l'on appelle raison n'est souvent que de l'orgueil déguisé, et quiconque se croit infaillible se pose comme l'égal de Dieu, et doute de la puissance infinie du créateur.

Nous nous adressons donc aux antagonistes de bonne foi, assez sages pour douter de ce qu'ils n'ont pas vu, et qui, jugeant l'avenir par le passé, ne croient pas que l'homme soit arrivé à son apogée, ni que la nature ait tourné pour lui la dernière page de son livre.

Pour beaucoup de gens, l'opposition des corps savants est, sinon une preuve, du moins une forte présomption contraire. Nous ne sommes pas de ceux qui crient haro ! sur les savants, car nous ne voulons pas faire dire de nous que nous donnons le coup de pied de l'âne ; nous les tenons au contraire en grande estime et nous serions fort honoré de compter parmi eux ; mais leur opinion ne saurait être en toutes circonstances un jugement irrévocable.

Dès que la science sort de l'observation matérielle des faits, qu'il s'agit d'apprécier et d'expliquer ces faits, le champ est ouvert aux conjectures ; chacun apporte son petit système qu'il veut faire prévaloir et soutient avec acharnement. Ne voyons-nous pas tous les jours les opinions les plus divergentes tour à tour préconisées et rejetées ? tantôt repoussées comme erreurs absurdes, puis proclamées comme vérités incontestables ? Les faits, voilà le véritable critérium de nos jugements, l'argument sans réplique ; en l'absence de faits, le doute est l'opinion du sage.

Pour les choses de notoriété, l'opinion des savants fait foi à juste titre, parce qu'il savent plus et mieux que le vulgaire ; mais en fait de principes nouveaux, de choses inconnues, leur manière de voir n'est toujours qu'hypothétique, parce qu'ils ne sont pas plus que d'autres exempts de préjugés ; je dirai même que le savant a peut-être plus de préjugés qu'un autre, parce qu'une propension naturelle le porte à tout subordonner au point de vue qu'il a approfondi : le mathématicien ne voit de preuve que dans une démonstration algébrique, le chimiste rapporte tout à l'action des éléments, etc. Tout homme qui s'est fait une spécialité y cramponne toutes ses idées ; sortez-le de là, souvent il déraisonne, parce qu'il veut tout soumettre au même creuset : c'est une conséquence de la faiblesse humaine. Je consulterai donc volontiers et en toute confiance un chimiste sur une question d'analyse, un physicien sur la puissance électrique, un mécanicien sur une force motrice ; mais ils me permettront, et sans que cela

porte atteinte à l'estime que commande leur savoir spécial, de ne pas tenir le même compte de leur opinion négative en fait de spiritisme, pas plus que du jugement d'un architecte sur une question de musique.

Est-il d'ailleurs besoin d'un diplôme officiel pour avoir du bon sens, et ne compte-t-on en dehors des fauteuils académiques que des sots et des imbéciles? Qu'on veuille bien jeter les yeux sur les adeptes de la doctrine spirite, et l'on verra si l'on n'y rencontre que des ignorants, et si le nombre immense d'hommes de mérite qui l'ont embrassée permet de la reléguer au rang des croyances de bonnes femmes. Leur caractère et leur savoir vaut bien la peine qu'on dise : Puisque de tels hommes affirment, il faut au moins qu'il y ait quelque chose.

Nous répétons encore que si les faits qui nous occupent se fussent renfermés dans le mouvement mécanique des corps, la recherche de la cause physique de ce phénomène rentrerait dans le domaine de la science ; mais dès qu'il s'agit d'une manifestation en dehors des lois de l'humanité, elle sort de la compétence de la science matérielle, car elle ne peut s'expliquer ni par les chiffres, ni par la puissance mécanique. Malheureusement le tort de beaucoup de personnes est de vouloir soumettre ces faits aux mêmes épreuves que les faits ordinaires, sans songer qu'un phénomène qui sort du cercle des connaissances usuelles doit avoir sa raison d'être en dehors de ces mêmes connaissances et ne peut se prouver par les mêmes expériences. Lorsque surgit un fait nouveau qui ne ressort d'aucune science connue, le savant, pour l'étudier, doit faire abstraction de sa science et se dire que c'est pour lui une étude nouvelle qui ne peut se faire avec des idées préconçues.

Ajoutons que l'étude d'une doctrine, telle que la doctrine spirite, qui nous lance tout à coup dans un ordre de choses si nouveau et si grand, ne peut être faite avec fruit que par des hommes sérieux, persévérants, exempts de préventions, et animés d'une ferme et sincère volonté d'arriver à un résultat. Nous ne saurions donner cette qualification à ceux qui jugent *a priori*, légèrement et sans avoir tout vu ; qui n'apportent à leurs études ni la suite, ni la régularité, ni le recueillement nécessaires ; nous saurions encore moins la donner à certaines personnes qui, pour ne pas faillir à leur réputation de gens d'esprit, s'évertuent à trouver un côté burlesque aux choses les plus vraies, ou jugées telles par des personnes dont le savoir, le caractère et les convictions ont droit aux égards de quiconque se pique de savoir vivre. Que ceux donc qui ne jugent pas les faits dignes d'eux et de leur attention s'abstiennent ; personne ne songe à violenter leur croyance, mais qu'ils veuillent bien respecter celle des autres.

Ce qui caractérise une étude sérieuse, c'est la suite que l'on y apporte. Doit-on s'étonner de n'obtenir souvent aucune réponse sensée à des questions, graves par elles-mêmes, alors qu'elles sont faites au hasard et jetées à brûle-pourpoint au milieu d'une foule de questions saugrenues ? Une question d'ailleurs est souvent complexe et demande, pour être éclaircie, des questions préliminaires ou complémentaires. Quiconque veut acquérir une science doit en faire une étude méthodique, commencer par le commencement, et suivre l'enchaînement et le développement des idées. Celui qui adresse par hasard à un savant une question sur une science dont il ne sait pas le premier mot, sera-t-il plus avancé ? Le savant lui-même pourra-t-il, avec la meilleure volonté, lui donner une réponse satisfaisante ? Cette réponse isolée sera forcément incomplète, et souvent par cela même intelligible, ou pourra paraître absurde et contradictoire. Il en est exactement de même dans les rapports que nous établissons avec les esprits. Si l'on veut s'instruire à leur école, c'est un cours qu'il faut faire avec eux ; mais, comme parmi nous, il faut choisir ses professeurs et travailler avec assiduité.

Nous avons dit que les esprits supérieurs ne viennent que dans les réunions sérieuses, et dans celles surtout où règne une parfaite communion de pensées et de sentiments pour le bien. La légèreté et les questions oiseuses les éloignent, comme, chez les hommes, - elles éloignent les gens raisonnables ; le champ reste alors libre à la tourbe des esprits menteurs et frivoles, toujours à l'affût des occasions de se railler et de s'amuser à nos dépens. Que devient dans une telle réunion une question sérieuse ? Il y sera répondu ; mais par qui ? C'est comme si au milieu d'une troupe de joyeux vivants vous alliez jeter ces questions : Qu'est-ce que l'âme ? Qu'est-ce que la mort ? et autres choses d'aussi récréatif. Si vous voulez des réponses sérieuses, soyez sérieux vous-mêmes dans toute l'acception du mot, et placez-vous dans toutes les conditions voulues : alors seulement vous obtiendrez de grandes choses ; soyez de plus laborieux et persévérants dans vos études, sans cela les esprits supérieurs vous délaissent, comme le fait un professeur pour ses écoliers négligents.

Revenons à notre sujet.

Le mouvement des objets est un fait acquis ; la question est de savoir si, dans ce mouvement, il y a ou non une manifestation intelligente, et en cas d'affirmative, quelle est la source de cette manifestation.

Nous ne parlons pas du mouvement intelligent de certains objets, ni des communications verbales, ni même de celles qui sont écrites directement par le médium ; ce genre de manifestations, évident pour ceux qui ont

vu et approfondi la chose, n'est point, au premier aspect, assez indépendant de la volonté pour asseoir la conviction d'un observateur novice. Nous ne parlerons donc que de l'écriture obtenue à l'aide d'un objet quelconque muni d'un crayon, tel que corbeille, planchette, etc.; la manière dont les doigts du médium sont posés sur l'objet défie, comme nous l'avons dit, l'adresse la plus consommée de pouvoir participer en quoi que ce soit au tracé des caractères. Mais admettons encore que, par une adresse merveilleuse, il puisse tromper l'œil le plus scrutateur, comment expliquer la nature des réponses, alors qu'elles sont en dehors de toutes les idées et de toutes les connaissances du médium? et qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agit pas de réponses monosyllabiques, mais souvent de plusieurs pages écrites avec la plus étonnante rapidité, soit spontanément, soit sur un sujet déterminé; sous la main du médium le plus étranger à la littérature, naissent quelquefois des poésies d'une sublimité et d'une pureté irréprochables, et que ne désavoueraient pas les meilleurs poètes humains; ce qui ajoute encore à l'étrangeté de ces faits, c'est qu'ils se produisent partout, et que les médiums se multiplient à l'infini. Ces faits sont-ils réels ou non? A cela nous n'avons qu'une chose à répondre : Voyez et observez; les occasions ne vous manqueront pas; mais surtout observez souvent, longtemps et selon les conditions voulues.

A l'évidence que répondent les antagonistes? Vous êtes, disent-ils, dupe du charlatanisme ou le jouet d'une illusion. Nous dirons d'abord qu'il faut écarter le mot *charlatanisme* là où il n'y a pas de profit; les charlatans ne font pas leur métier gratis. Ce serait donc tout au plus une mystification. Mais par quelle étrange coïncidence ces mystificateurs se seraient-ils entendus d'un bout du monde à l'autre pour agir de même, produire les mêmes effets, et donner sur les mêmes sujets et dans des langues diverses, des réponses identiques, sinon quant aux mots, du moins quant au sens? Comment des personnes graves, sérieuses, honorables, instruites se prêteraient-elles à de pareilles manœuvres, et dans quel but? Comment trouverait-on chez des enfants, la patience et l'habileté nécessaires? car si les médiums ne sont pas des instruments passifs, il leur faut une habileté et des connaissances incompatibles avec un certain âge et certaines positions sociales.

Alors on ajoute que s'il n'y a pas supercherie, des deux côtés on peut être dupe d'une illusion. En bonne logique la qualité des témoins est d'un certain poids; or c'est ici le cas de demander si la doctrine spirite, qui compte aujourd'hui ses adhérents par millions, ne les recrute que parmi les ignorants? Les phénomènes sur lesquels elle s'appuie sont si extraor-

dinaires que nous concevons le doute ; mais ce que l'on ne saurait admettre, c'est la prétention de certains incrédules au monopole du bon sens, et qui, sans respect pour les convenances ou la valeur morale de leurs adversaires, taxent sans façon d'ineptie tous ceux qui ne sont pas de leur avis. Aux yeux de toute personne judicieuse, l'opinion de gens éclairés qui ont longtemps vu, étudié et médité une chose, sera toujours, sinon une preuve, du moins une présomption en sa faveur, puisqu'elle a pu fixer l'attention d'hommes érieux, n'ayant ni un intérêt à propager une erreur, ni du temps à perdre à des futilités.

Parmi les objections il en est de plus spécieuses, du moins en apparence, parce qu'elles sont tirées de l'observation, et qu'elles sont faites par des personnes graves.

Une de ces objections est tirée du langage de certains esprits qui ne paraît pas digne de l'élévation qu'on suppose à des êtres surnaturels. Si l'on veut bien se reporter au résumé de la doctrine que nous avons présenté ci-dessus, on y verra que les esprits eux-mêmes nous apprennent qu'ils ne sont égaux ni en connaissances, ni en qualités morales, et que l'on ne doit point prendre au pied de la lettre tout ce qu'ils disent. C'est aux gens sensés à faire la part du bon et du mauvais. Assurément ceux qui tirent de ce fait la conséquence que nous n'avons affaire qu'à des êtres malfaisants, dont l'unique occupation est de nous mystifier, n'ont pas connaissance des communications qui ont lieu dans les réunions où ne se manifestent que des esprits supérieurs, autrement ils ne penseraient pas ainsi. Il est fâcheux que le hasard les ait assez mal servis pour ne leur montrer que le mauvais côté du monde spirite, car nous voulons bien ne pas supposer qu'une tendance sympathique attire vers eux les mauvais esprits plutôt que les bons, les esprits menteurs, ou ceux dont le langage est révoltant de grossièreté. On pourrait tout au plus en conclure que la solidité de leurs principes n'est pas assez puissante pour écarter le mal, et que, trouvant un certain plaisir à satisfaire leur curiosité à cet égard, les mauvais esprits en profitent pour se glisser parmi eux, tandis que les bons s'éloignent. En méditant les principes contenus dans ce livre, ils y trouveront les conditions nécessaires pour n'avoir que des communications d'un ordre élevé, et pour s'affranchir de l'obsession des esprits inférieurs.

Juger la question des esprits sur ces faits, serait aussi peu logique que de juger le caractère d'un peuple par ce qui se dit et se fait dans l'assemblée de quelques étourdis ou de gens mal famés que ne fréquentent ni les sages, ni les gens sensés. Ces personnes se trouvent dans la situation d'un étranger qui, arrivant dans une grande capitale par le plus vilain faubourg,

jugerait tous les habitants par les mœurs et le langage de ce quartier infime. Dans le monde des esprits, il y a aussi une bonne et une mauvaise société; que ces personnes veuillent bien étudier ce qui se passe parmi les esprits d'élite, et elles seront convaincues que la cité céleste renferme autre chose que la lie du peuple. Mais, disent-elles, les esprits d'élite viennent-ils parmi nous ? A cela nous leur répondrons : Ne restez pas dans le faubourg ; voyez, observez et vous jugerez ; les faits sont là pour tout le monde ; à moins que ce ne soit à elles que s'appliquent ces paroles de Jésus : *Ils ont des yeux et ils ne voient point ; des oreilles et ils n'entendent point.*

Une variante de cette opinion consiste à ne voir dans les communications spirites, et dans tous les faits matériels auxquels elles donnent lieu, que l'intervention d'une puissance diabolique, nouveau Protée qui revêtirait toutes les formes pour mieux nous abuser. Nous ne la croyons pas susceptible d'un examen sérieux, c'est pourquoi nous ne nous y arrêterons pas ; elle se trouve réfutée par ce que nous venons de dire ; nous ajouterons seulement que, s'il en était ainsi, il faudrait convenir que le diable est quelquefois bien sage, bien raisonnable et surtout bien moral, ou bien qu'il y a aussi de bons diables.

Une chose bizarre, ajoute-t-on, c'est qu'on ne parle que des esprits de personnages connus, et l'on se demande pourquoi ils sont seuls à se manifester. C'est là une erreur provenant, comme beaucoup d'autres, d'une observation superficielle. Parmi les esprits qui viennent spontanément, il en est plus encore d'inconnus pour nous que d'illustres, qui se désignent par un nom quelconque et souvent par un nom allégorique et caractéristique. Quant à ceux que l'on évoque, à moins que ce ne soit un parent ou un ami, il est assez naturel de s'adresser à ceux que l'on connaît plutôt qu'à ceux que l'on ne connaît pas ; le nom des personnages illustres frappe davantage, c'est pour cela qu'ils sont plus remarquables.

On trouve encore singulier que les esprits d'hommes éminents viennent familièrement à notre appel et s'occupent quelquefois d'intérêts futiles en comparaison des grandes choses qu'ils ont accomplies pendant leur vie. A cela il n'est rien d'étonnant pour ceux qui savent que la puissance ou la considération dont ces hommes ont joui ici-bas ne leur donne aucune suprématie dans le monde spirite ; les esprits confirment en ceci ces paroles de l'Evangile : Les grands seront abaissés et les petits élevés ; ce qui doit s'entendre du rang que chacun de nous occupera parmi eux ; c'est ainsi que celui qui a été le premier sur la terre peut s'y trouver l'un des derniers ; celui devant lequel nous courbions la tête pendant sa vie, peut donc venir parmi nous comme le plus humble artisan, car en quittant la vie il a laissé

toute sa grandeur, et le plus puissant monarque y est peut-être au-dessous du dernier de ses soldats.

Un fait démontré par l'observation, et confirmé par les esprits eux-mêmes, c'est que les esprits inférieurs empruntent souvent des noms connus et révéérés. Qui donc peut nous assurer que ceux qui disent avoir été, par exemple, Socrate, Jules César, Charlemagne, Fénelon, Napoléon, Washington, etc., aient réellement animé ces personnages? Ce doute existe parmi certains adeptes très fervents de la doctrine spirite; ils admettent l'intervention et la manifestation des esprits, mais ils se demandent quel contrôle on peut avoir de leur identité. Ce contrôle est en effet assez difficile à établir; s'il ne peut l'être d'une manière aussi authentique que par un acte d'état civil, on le peut au moins par présomption, d'après certains indices.

Lorsque l'esprit de quelqu'un qui nous est personnellement connu se manifeste, d'un parent ou d'un ami, par exemple, surtout s'il est mort depuis peu de temps, il arrive en général que son langage est en rapport parfait avec le caractère que nous lui connaissions; c'est déjà un indice d'identité; mais le doute n'est presque plus permis quand cet esprit parle de choses privées, rappelle des circonstances de famille qui ne sont connues que de l'interlocuteur. Un fils ne se méprendra pas assurément au langage de son père et de sa mère, ni des parents sur celui de leur enfant. Il se passe quelquefois dans ces sortes d'évocations intimes des choses saisissantes de nature à convaincre le plus incrédule. Le sceptique le plus endurci est souvent terrifié des révélations inattendues qui lui sont faites.

Une autre circonstance très caractéristique vient à l'appui de l'identité. Nous avons dit que l'écriture du médium change généralement avec l'esprit évoqué, et que cette écriture se reproduit exactement la même chaque fois que le même esprit se présente; on a constaté maintes fois que, pour les personnes mortes depuis peu surtout, cette écriture a une ressemblance frappante avec celle de la personne en son vivant; on a vu des signatures d'une exactitude parfaite. Nous sommes, du reste, loin de donner ce fait comme une règle et surtout comme constant; nous le mentionnons comme une chose digne de remarque.

Les esprits arrivés à un certain degré d'épuration sont seuls dégagés de toute influence corporelle; mais lorsqu'ils ne sont pas complètement dématérialisés (c'est l'expression dont ils se servent), ils conservent la plupart des idées, des penchants et même des *manies* qu'ils avaient sur la terre, et c'est encore là un moyen de reconnaissance; mais on en trouve

surtout dans une foule de faits de détail que peut seule révéler une observation attentive et soutenue. On voit des écrivains discuter leurs propres ouvrages ou leurs doctrines, en approuver ou condamner certaines parties; d'autres esprits rappeler des circonstances ignorées ou peu connues de leur vie ou de leur mort, toutes choses enfin qui sont tout au moins une des preuves morales d'identité, les seules que l'on puisse invoquer en fait de choses abstraites.

Si donc l'identité de l'esprit évoqué peut être jusqu'à un certain point établie dans quelques cas, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne le soit pas dans d'autres, et si l'on n'a pas, pour les personnes dont la mort est plus ancienne, les mêmes moyens de contrôle, on a toujours celui du langage et du caractère; car assurément l'esprit d'un homme de bien ne parlera pas comme celui d'un homme pervers ou d'un débauché. Quant aux esprits qui se parent de noms respectables, ils se trahissent bientôt par leur langage et leurs maximes; celui qui se dirait Fénelon, par exemple, et qui blesserait, ne fût-ce qu'accidentellement, le bon sens et la morale, montrerait par cela même la supercherie. Si, au contraire, les pensées qu'il exprime sont toujours pures, sans contradictions et constamment à la hauteur du caractère de Fénelon, il n'y a pas de motifs pour douter de son identité; autrement il faudrait supposer qu'un esprit qui ne prêche que le bien peut sciemment employer le mensonge, et cela sans utilité. D'ailleurs qu'importe, en définitive, qu'un esprit soit réellement ou non celui de Fénelon; du moment qu'il ne dit que de bonnes choses, c'est un bon esprit; le nom sous lequel il se fait connaître est indifférent.

Les observations ci-dessus nous conduisent à dire quelques mots des contradictions que l'on peut rencontrer dans la solution donnée par les esprits à certaines questions, et dont les adversaires essaient de tirer un argument contre la doctrine.

Les esprits étant très différents les uns des autres au point de vue des connaissances et de la moralité, il est évident que la même question peut être résolue dans un sens opposé, selon le rang qu'ils occupent, absolument comme si elle était posée parmi les hommes alternativement à un savant, à un ignorant ou à un mauvais plaisant. Le point essentiel, nous l'avons dit, est de savoir à qui l'on s'adresse.

Mais, ajoute-t-on, comment se fait-il que des esprits reconnus pour être supérieurs ne soient pas toujours d'accord? Nous dirons d'abord qu'indépendamment de la cause que nous venons de signaler, il en est d'autres qui peuvent exercer une certaine influence sur la nature des réponses, abstraction faite de la qualité des esprits; ceci est un point capital dont on trou-

vera l'explication dans le cours de cet ouvrage, et que nous nous abstenons de reproduire ici. C'est en cela surtout que consiste la difficulté des études spirites ; aussi disons-nous que ces études requièrent une attention soutenue , une observation profonde, et surtout, comme du reste toutes les sciences humaines, de la suite et de la persévérance. Il faut des années pour faire un médiocre médecin, et les trois quarts de la vie pour faire un savant, et l'on voudrait en quelques heures acquérir la science de l'infini ! Qu'en ne s'y trompe donc pas ; l'étude du spiritisme est immense ; elle touche à toutes les questions de la métaphysique et de l'ordre social ; c'est tout un monde qui s'ouvre devant nous ; doit-on s'étonner qu'il faille du temps, et beaucoup de temps, pour l'acquérir ?

Il faut remarquer cependant que souvent aussi la contradiction est plus apparente que réelle, et tient plus à la forme du langage qu'au sens intime. Ne voyons-nous pas tous les jours des hommes professant la même science varier dans la définition qu'ils donnent d'une chose, soit qu'ils emploient des termes différents, soit qu'ils l'envisagent sous un autre point de vue, quoique l'idée fondamentale soit toujours la même ? Ajoutons encore que la forme de la réponse dépend souvent de la forme de la question. Il y aurait donc de la puérilité à trouver une contradiction là où il n'y a le plus souvent qu'une différence de mots. Les esprits supérieurs ne tiennent nullement à la forme ; pour eux le fond de la pensée est tout.

Prenons pour exemple la définition de l'âme. Ce mot n'ayant pas d'acception fixe, les esprits peuvent donc, ainsi que nous, différer dans la définition qu'ils en donnent : l'un pourra dire qu'elle est le principe de la vie, un autre l'appeler étincelle animique, un troisième dire qu'elle est interne, un quatrième qu'elle est externe, etc., et tous auront raison à leur point de vue. On pourrait même croire que certains d'entre eux professent des théories matérialistes, et pourtant il n'en est rien. Il en est de même de *Dieu* ; ce sera : le principe de toutes choses, le Créateur de l'univers, la souveraine intelligence, l'infini, le grand Esprit, etc., etc., et en définitive ce sera toujours Dieu. Citons enfin la classification des esprits. Ils forment une suite non interrompue depuis le degré inférieur jusqu'au degré supérieur ; la classification est donc arbitraire ; l'un pourra en faire trois classes, un autre cinq, dix ou vingt à volonté, sans être pour cela dans l'erreur ; toutes les sciences humaines nous en offrent l'exemple ; chaque savant a son système ; les systèmes changent ; mais la science ne change pas. Qu'on apprenne la botanique par le système de Linnée, de Jussieu, ou de Tournefort, on n'en saura pas moins la botanique. Cessons donc de donner aux choses de pure convention plus d'importance qu'elles n'en méritent, pour nous attacher à

ce qui seul est véritablement sérieux, et souvent la réflexion fera découvrir dans ce qui semble le plus disparate une similitude qui avait échappé à une première inspection.

Nous passerions légèrement sur l'objection de certains sceptiques au sujet des fautes d'orthographe commises par quelques esprits, si elle ne devait donner lieu à une remarque essentielle. Leur orthographe, il faut le dire, n'est pas toujours irréprochable ; mais il faut être bien à court de raisons pour en faire l'objet d'une critique sérieuse, en disant que puisque les esprits savent tout, ils doivent savoir l'orthographe. Nous pourrions leur opposer les nombreux péchés de ce genre commis par plus d'un savant de la terre, ce qui n'ôte rien à leur science ; mais il y a dans ce fait une question plus grave. Pour les esprits, et surtout pour les esprits supérieurs, l'idée est tout, la forme n'est rien. Dégagés de la matière, leur langage entre eux est rapide comme la pensée, puisque c'est la pensée même qui se communique sans intermédiaire ; ils doivent donc se trouver mal à l'aise quand ils sont obligés, pour se communiquer à nous, de se servir des formes longues et embarrassées du langage humain, et surtout de l'insuffisance et de l'imperfection de ce langage pour rendre toutes les idées ; c'est ce qu'ils disent eux-mêmes ; aussi est-il curieux de voir les moyens qu'ils emploient souvent pour atténuer cet inconvénient. Il en serait ainsi de nous si nous avions à nous exprimer dans une langue plus longue dans ses mots et dans ses tournures, et plus pauvre dans ses expressions, que celle dont nous faisons usage. C'est l'embarras qu'éprouve l'homme de génie s'impatiant de la lenteur de sa plume qui est toujours en arrière de sa pensée. On conçoit d'après cela que les esprits attachent peu d'importance à la puérilité de l'orthographe, lorsqu'il s'agit surtout d'un enseignement grave et sérieux ; n'est-il pas déjà merveilleux d'ailleurs qu'ils s'expriment indifféremment dans toutes les langues et qu'ils les comprennent toutes ? Il ne faut pas en conclure de là pourtant que la correction conventionnelle du langage leur soit inconnue ; ils l'observent quand cela est nécessaire : c'est ainsi, par exemple, que la poésie dictée par eux déferait souvent la critique du plus méticuleux puriste et cela *malgré l'ignorance du médium*.

Il y a ensuite des gens qui trouvent du danger partout, et à tout ce qu'ils ne connaissent pas ; aussi ne manquent-ils pas de tirer une conséquence défavorable de ce que certaines personnes, en s'adonnant à ces études, ont perdu la raison. Comment des hommes sensés peuvent-ils voir dans ce fait une objection sérieuse ? N'en n'est-il pas de même de toutes les préoccupations intellectuelles sur un cerveau faible ? Sait-on le nombre

des fous et des maniaques produit par les études mathématiques, médicales, musicales, philosophiques, et autres? Faut-il pour cela bannir ces études? Qu'est-ce que cela prouve? Par les travaux corporels on s'estropie les bras et les jambes, qui sont les instruments de l'action matérielle; par les travaux de l'intelligence on s'estropie le cerveau, qui est l'instrument de la pensée. Mais si l'instrument est brisé, l'esprit ne l'est pas pour cela: il est intact; et lorsqu'il est dégagé de la matière, il n'en jouit pas moins de la plénitude de ses facultés. C'est dans son genre, comme homme, un martyr du travail.

Il nous reste à examiner deux objections, les seules qui méritent véritablement ce nom, parce qu'elles sont basées sur des théories raisonnées. L'une et l'autre admettent la réalité de tous les phénomènes matériels et moraux, mais elles excluent l'intervention des esprits.

Selon la première de ces théories, toutes les manifestations attribuées aux esprits ne seraient autre chose que des effets magnétiques. Les médiums seraient dans un état qu'on pourrait appeler somnambulisme éveillé, phénomène dont toute personne qui a étudié le magnétisme a pu être témoin. Dans cet état les facultés intellectuelles acquièrent un développement anormal; le cercle des perceptions intuitives s'étend hors des limites de notre conception ordinaire. Dès lors le médium puiserait en lui-même et par le fait de sa lucidité, tout ce qu'il dit et toutes les notions qu'il transmet, même sur les choses qui lui sont le plus étrangères dans son état habituel.

Ce n'est pas nous qui contesterons la puissance du somnambulisme dont nous avons vu les prodiges et étudié toutes les phases; nous convenons qu'en effet beaucoup de manifestations spirites peuvent s'expliquer par ce moyen; mais une observation soutenue et attentive montre une foule de faits où l'intervention du médium, autrement que comme instrument passif, est matériellement impossible. A ceux qui partagent cette opinion, nous dirons comme aux autres: « Voyez et observez, car assurément vous n'avez pas tout vu. » Nous leur opposerons ensuite deux considérations tirées de leur propre doctrine. D'où est venue la théorie spirite? Est-ce un système imaginé par quelques hommes pour expliquer les faits? Nullement. Qui donc l'a révélée? Précisément ces mêmes médiums dont vous exaltez la lucidité. Si donc cette lucidité est telle que vous la supposez, pourquoi auraient-ils attribué à des esprits ce qu'ils auraient puisé en eux-mêmes? Comment auraient-ils donné ces renseignements si précis, si logiques, si sublimes sur la nature de ces intelligences extra-humaines? De deux choses l'une, ou ils sont lucides ou ils ne le sont pas: s'ils le sont et si l'on a con-

fiance en leur véracité, on ne saurait sans contradiction admettre qu'ils ne sont pas dans le vrai. En second lieu, si tous les phénomènes avaient leur source dans le médium, ils seraient identiques chez le même individu, et l'on ne verrait pas la même personne tenir un langage disparate, ni exprimer tour à tour les choses les plus contradictoires. Ce défaut d'unité dans les manifestations obtenues par le médium prouve la diversité des sources; si donc on ne peut les trouver toutes dans le médium, il faut bien les chercher hors de lui.

Selon une autre opinion, le médium est également la source des manifestations, mais au lieu de les puiser en lui-même, ainsi que le prétendent les partisans de la théorie somnambulique, il les puise dans le milieu ambiant. Le médium serait ainsi une sorte de miroir reflétant toutes les idées, toutes les pensées et toutes les connaissances des personnes qui l'entourent; il ne dirait rien qui ne soit connu au moins de quelques-unes. On ne saurait nier, et c'est même là un principe de la doctrine, l'influence exercée par les assistants sur la nature des manifestations; mais cette influence est tout autre que celle qu'on suppose exister, et de là à ce que le médium soit l'écho de leurs pensées, il y a fort loin, car des milliers de faits établissent péremptoirement le contraire. C'est donc là une erreur grave qui prouve une fois de plus le danger des conclusions prématurées. Ces personnes ne pouvant nier l'existence d'un phénomène dont la science vulgaire ne peut rendre compte, et ne voulant pas admettre la présence des esprits, l'expliquent à leur manière. Leur théorie serait spécieuse si elle pouvait embrasser tous les faits; mais il n'en est point ainsi. Lorsqu'on leur démontre jusqu'à l'évidence que certaines communications du médium sont complètement étrangères aux pensées, aux connaissances, aux opinions mêmes de tous les assistants, que ces communications sont souvent spontanées et contredisent toutes les idées préconçues, elles ne sont pas arrêtées pour si peu de chose. Le rayonnement, disent-elles, s'étend bien au delà du cercle immédiat qui nous entoure; le médium est le reflet de l'humanité tout entière, de telle sorte que s'il ne puise pas ses inspirations à côté de lui, il va les chercher au dehors, dans la ville, dans la contrée, dans tout le globe, et même dans les autres sphères.

Je ne pense pas que l'on trouve dans cette théorie une explication plus simple et plus probable que celle du spiritisme, car elle suppose une cause bien autrement merveilleuse. L'idée que des êtres peuplant les espaces, et qui, étant en contact permanent avec nous, nous communiquent leurs pensées, n'a rien qui choque plus la raison que la supposition de ce

rayonnement universel venant de tous les points de l'univers se concentrer dans le cerveau d'un individu.

Encore une fois, et c'est là un point capital sur lequel nous ne saurions trop insister, la théorie somnambulique, et celle qu'on pourrait appeler *réflective*, ont été imaginées par quelques hommes; ce sont des opinions individuelles créées pour expliquer un fait, tandis que la doctrine des esprits n'est point de conception humaine; elle a été dictée par les intelligences mêmes qui se manifestent alors que nul n'y songeait, que l'opinion générale même la repoussait; nous demandons alors où les médium ont été puiser une doctrine qui n'existait dans la pensée de personne sur la terre; nous demandons en outre par quelle étrange coïncidence des milliers de médiums disséminés sur tous les points du globe, qui ne se sont jamais vus, s'accordent pour dire la même chose? Si le premier médium qui parut en France a subi l'influence d'opinions déjà accréditées en Amérique, par quelle bizarrerie a-t-il été puiser ses idées à 2,000 lieues au delà des mers, chez un peuple étranger de mœurs et de langage, au lieu de les prendre autour de lui?

Mais il est une autre circonstance à laquelle on n'a point assez songé. Les premières manifestations, en France comme en Amérique, n'ont eu lieu ni par l'écriture, ni par la parole, mais par des coups frappés concordant avec les lettres de l'alphabet et formant des mots et des phrases. C'est par ce moyen que les intelligences qui se sont révélées ont déclaré être des esprits. Or, si l'on pouvait supposer l'intervention de la pensée des médiums dans les communications verbales ou écrites, il ne saurait en être ainsi des coups frappés dont la signification ne pouvait être connue d'avance.

Nous pourrions citer nombre de faits qui démontrent, dans l'intelligence qui se manifeste, une individualité évidente et une indépendance absolue de volonté. Nous renvoyons donc les dissidents à une observation plus attentive, et s'ils veulent bien étudier sans préventions et ne pas conclure avant d'avoir tout vu, ils reconnaîtront l'impuissance de leur théorie pour rendre raison de tout. Nous nous bornerons à poser les deux questions suivantes : Pourquoi l'intelligence qui se manifeste, quelle qu'elle soit, refuse-t-elle de répondre à certaines questions sur des sujets parfaitement connus, comme par exemple sur le nom ou l'âge de l'interrogateur, sur ce qu'il a dans la main, ce qu'il a fait la veille, son projet du lendemain, etc. Si le médium est le miroir de la pensée des assistants, rien ne lui serait plus aisé que de répondre.

Les adversaires rétorquent l'argument en demandant à leur tour pour-

quoi des esprits qui doivent tout savoir ne peuvent dire des choses aussi simples, selon l'axiome : *Qui peut le plus peut le moins* ; d'où ils concluent que ce ne sont pas des esprits. Si un ignorant ou un mauvais plaisant, se présentant devant une docte assemblée, demandait, par exemple, pourquoi il fait jour en plein midi, croit-on qu'elle se donnât la peine de répondre sérieusement, et serait-il logique de conclure de son silence, ou des railleries dont elle gratifierait le questionneur, que ses membres ne sont que des ânes ? Or, c'est précisément parce que les esprits sont supérieurs qu'ils ne répondent pas à des questions oiseuses et ridicules, et ne veulent pas être mis à l'épreuve ; c'est pourquoi ils se taisent ou disent de s'occuper de choses plus sérieuses.

Nous demanderons enfin pourquoi les esprits viennent et s'en vont souvent à un moment donné, et pourquoi, ce moment passé, il n'y a ni prières, ni supplications qui puissent les ramener ? Si le médium n'agissait que par l'impulsion mentale des assistants, il est évident que dans cette circonstance le concours de toutes les volontés réunies devrait stimuler sa clairvoyance. Si donc, il ne cède pas au désir de l'assemblée, corroborée par sa propre volonté, c'est qu'il obéit à une influence étrangère à lui-même et à ceux qui l'entourent, et que cette influence accuse par là son indépendance et son individualité.

Les phénomènes étranges dont nous sommes témoins ne sont point le résultat d'une découverte due au hasard. Les esprits nous disent qu'il y a dans ce fait, qui a pris en peu de temps des proportions si considérables, quelque chose de providentiel. Ils déclarent que ce sont eux qui sont chargés désormais d'instruire les hommes et de renverser les erreurs et les préjugés, non plus par des allégories et des figures symboliques, mais dans un langage clair et intelligible pour tous ; non plus sur un point isolé du globe ; mais sur sa surface tout entière. Selon eux, ces manifestations sont le prélude de la transformation de l'humanité.

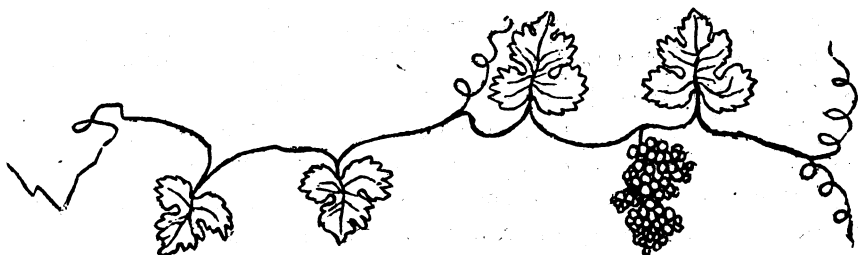
Quoi qu'il en soit, il est incontestable que nous trouvons dans l'enseignement des esprits supérieurs les préceptes d'une morale sublime qui n'est autre que le développement et l'explication de celle du Christ, et dont l'effet doit être de rendre les hommes meilleurs. Il est des personnes qui trouvent cette morale insuffisante ; il n'y a là, disent-elles, rien de nouveau ; c'est la morale vulgaire ; on devait s'attendre de la part des esprits à quelque chose de plus grand, de plus extraordinaire ; à quelque chose, en un mot, qui sortit du sentier battu.

Nous aurons peu de choses à leur répondre. Nous leur dirons d'abord que nous ne présentons ici qu'un résumé, et que si elles veulent connaître

la doctrine complète, il faut qu'elles se donnent la peine de l'étudier, et surtout d'en méditer les applications. La base sur laquelle repose cette morale est simple, il est vrai; mais c'est par sa simplicité même qu'elle est sublime : Dieu a fait son code en quelques mots. Elle est connue, c'est encore vrai : c'est la morale que l'on enseigne partout; pourquoi donc la pratique-t-on si peu? Plus d'un parmi ceux qui la trouvent mesquine seraient peut-être quelque peu désappointés s'ils étaient contraints de pratiquer, dans la rigueur du mot, ce simple précepte, si puéril à leurs yeux : *Ne fais à personne ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit*, et surtout de réparer tout ce qu'ils ont pu faire en violation de ce précepte.

De deux choses l'une : ou ils trouvent ce précepte trop rigoureux, ou ils le trouvent trop doux. Dans le premier cas, on pourrait croire qu'ils seraient enchantés de le voir remplacé par quelque chose qui les affranchît d'une obligation très gênante, nous en convenons, pour beaucoup de gens; dans le second, c'est qu'apparemment ils le pratiquent déjà scrupuleusement, et qu'ils sont plus sévères pour eux que Dieu lui-même. Eh bien ! quelque douce que soit cette obligation, Dieu s'en contente, et quand l'homme le voudra, avec ces quelques mots, il fera de son globe une terre promise. Nous trouvons, quant à nous, que les esprits prouvent leur supériorité, précisément en confirmant les paroles du Christ, et en annonçant qu'ils sont chargés de hâter la fin du règne de l'égoïsme pour le remplacer par celui de la justice. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'être sincèrement convaincu de l'existence et de la manifestation des esprits, sans faire un retour sérieux sur soi-même, et sans voir l'avenir avec confiance. Cette croyance ne peut donc que conduire l'homme dans la voie du bien, car elle nous montre le néant des choses terrestres auprès de l'infini qui nous attend; elle place au premier rang des conditions de notre bonheur futur l'amour et la charité envers nos semblables, en flétrissant les passions qui nous assimilent à la brute.

LES LIVRES DES ESPRITS.



PROLÉGOMÈNES.

Des phénomènes qui sortent des lois de la science vulgaire se manifestent de toutes parts, et révèlent dans leur cause l'action d'une volonté libre et intelligente.

La raison dit qu'un effet intelligent doit avoir pour cause une puissance intelligente, et les faits ont prouvé que cette puissance peut entrer en communication avec les hommes par des signes matériels.

Cette puissance, interrogée sur sa nature, a déclaré appartenir au monde des êtres spirituels qui ont dépouillé l'enveloppe corporelle de l'homme. C'est ainsi que fut révélée la doctrine des esprits.

Les communications entre le monde spirite et le monde corporel sont dans la nature des choses, et ne constituent aucun fait surnaturel ; c'est pourquoi on en trouve la trace chez tous les peuples et à toutes les époques ; aujourd'hui elles sont générales et patentes pour tout le monde.

Les esprits annoncent que les temps marqués par la Providence pour une manifestation universelle sont arrivés, et qu'étant les ministres de Dieu et les agents de sa volonté, leur mission est d'instruire et d'éclairer les hommes en ouvrant une nouvelle ère pour la régénération de l'humanité.

Ce livre est le recueil de leurs enseignements ; il a été écrit par l'ordre et

sous la dictée d'esprits supérieurs pour établir les fondements de la véritable doctrine spirite, dégagée des erreurs et des préjugés; il ne renferme rien qui ne soit l'expression de leur pensée et qui n'ait subi leur contrôle. L'ordre et la distribution méthodique des matières, ainsi que la forme matérielle de quelques parties de la rédaction, sont seuls l'œuvre de celui qui a reçu mission de le publier.

Parmi les esprits qui ont bien voulu se manifester à lui pour l'accomplissement de cette œuvre, plusieurs ont vécu à diverses époques sur la terre où ils ont prêché et pratiqué la vertu et la sagesse; d'autres n'appartiennent par leur nom à aucun personnage dont l'histoire ait gardé le souvenir, mais leur élévation est attestée par la pureté de leur doctrine, et leur union avec ceux qui portent des noms vénérés.

Voici les termes dans lesquels ils ont donné par écrit, et par l'intermédiaire de plusieurs médiums, la mission d'écrire ce livre :

« Occupe-toi avec zèle et persévérance du travail que tu as entrepris » avec notre concours; ce travail est aussi le nôtre. Nous le reverrons » ensemble afin qu'il ne renferme rien qui ne soit l'expression de notre pensée et de la vérité; mais, surtout quand l'œuvre sera terminée, rappelle-toi » que nous t'ordonnons de l'imprimer et de la propager; c'est une chose » d'utilité universelle.

» Tu as bien compris ta mission; nous sommes contents de toi. Continue et nous ne te quitterons jamais. Crois en Dieu et marche avec confiance !

» Nous serons avec toi toutes les fois que tu le demanderas, et tu seras à nos ordres chaque fois que nous t'appellerons; car ce n'est là qu'une partie » de la mission qui t'est confiée et qui t'a déjà été révélée par l'un de nous.

» Dans le nombre des enseignements qui te sont donnés, il en est que tu » dois garder pour toi seul jusqu'à nouvel ordre; nous t'indiquerons quand » le moment de les publier sera venu; en attendant, médite-les afin d'être » prêt quand nous te le dirons.

» Tu mettras en tête du livre le cep de vigne que nous t'avons dessiné (1), » parce qu'il est l'emblème du travail du Créateur; tous les principes matériels qui peuvent le mieux représenter le corps et l'esprit s'y trouvent » réunis : le corps c'est le cep; l'âme c'est le grain; l'esprit c'est la liqueur; » c'est l'homme qui quintessencie l'esprit par le travail, et tu sais que ce » n'est que par le travail du corps que l'esprit acquiert des connaissances.

» Ne te laisse pas décourager par la critique. Tu trouveras des contradic-

(1) Le cep ci-dessus est le fac-simile de celui qui a été dessiné par les esprits.

» teurs acharnés, surtout parmi les gens intéressés aux abus. Tu en trouve-
» ras même parmi les esprits, car ceux qui ne sont pas complètement déma-
» térialisés cherchent souvent à semer le doute par malice ou par igno-
» rance ; mais va toujours ; nous serons là pour te soutenir, et le temps
» est proche où la vérité éclatera de toutes parts.

» La vanité de certains hommes qui croient tout savoir et veulent tout
» expliquer à leur manière, fera naître des opinions dissidentes ; mais tous
» ceux qui auront en vue le grand principe de Jésus se confondront dans
» le même sentiment de l'amour du bien , et s'uniront par un lien frater-
» nel qui embrassera le monde entier ; ils laisseront de côté les miséra-
» bles disputes de mots pour ne s'occuper que des choses essentielles, et la
» doctrine sera toujours la même quant au fond pour tous ceux qui re-
» cevront les communications des esprits supérieurs. »

Nota. — Les principes contenus dans ce livre résultent, soit des réponses faites par les esprits aux questions directes qui leur ont été proposées, soit des instructions données par eux spontanément sur les matières qu'il renferme. Le tout a été coordonné de manière à présenter un ensemble régulier et méthodique, et n'a été livré à la publicité qu'après avoir été soigneusement revu à plusieurs reprises et corrigé par les esprits eux-mêmes.

La première colonne contient les questions proposées suivies des réponses textuelles. La seconde renferme l'énoncé de la doctrine sous une forme courante. Ce sont à proprement parler deux rédactions sur un même sujet sous deux formes différentes : l'une a l'avantage de présenter en quelque sorte la physionomie des entretiens spirites, l'autre de permettre une lecture suivie.

Bien que le sujet traité dans chaque colonne soit le même, elles renferment souvent l'une et l'autre des pensées spéciales qui, lorsqu'elles ne sont pas le résultat de questions directes, n'en sont pas moins le produit des instructions données par les esprits, car il n'en est aucune qui ne soit l'expression de leur pensée.

LIVRE PREMIER.

DOCTRINE SPIRITE.

CHAPITRE PREMIER.

DIEU.

Preuves de l'existence de Dieu. — Dieu est un être individuel. — Attributs de la divinité.

1 — Qu'est-ce que Dieu ?
(Définition ci-à-côté.)

2 — Où peut-on trouver la preuve de l'existence de Dieu ?

« Dans un axiome que vous appliquez à vos sciences : Il n'y a pas d'effet sans cause. Cherchez la cause de tout ce qui n'est pas l'œuvre de l'homme, et votre raison vous répondra. »

3 — Quelle conséquence peut-on tirer du sentiment intuitif que tous les hommes portent en eux-mêmes de l'existence de Dieu ?

« Que Dieu existe. »

— Le sentiment intime que nous avons en nous-mêmes de l'existence de Dieu ne serait-il pas le fait de l'éducation et le produit d'idées acquises ?

« Si cela était, pourquoi vos sauvages auraient-ils ce sentiment ? »

4 — Pourrait-on trouver la cause première de la formation des choses dans les propriétés intimes de la matière ?

« Mais alors quelle serait la cause de ces propriétés ? Il faut toujours une cause première. »

5 — Que penser de l'opinion qui at-

1 — Dieu est l'intelligence suprême, cause première de toutes choses.

2 — Pour croire en Dieu il suffit de jeter les yeux sur les œuvres de la création.

L'univers existe, il a donc une cause. Douter de l'existence de Dieu, serait nier que tout effet a une cause, et avancer que rien peut faire quelque chose.

3 — Dieu a mis en nous-mêmes la preuve de son existence par le sentiment instinctif qui se trouve chez tous les peuples, dans tous les siècles et à tous les degrés de l'échelle sociale.

Si le sentiment de l'existence d'un être suprême n'était que le produit d'un enseignement, il ne serait pas universel, et n'existerait, comme les notions des sciences, que chez ceux qui auraient pu recevoir cet enseignement.

4 — Attribuer la formation première des choses aux propriétés intimes de la matière, serait prendre l'effet pour la cause, car ces propriétés sont elles-mêmes un effet qui doit avoir une cause.

5 — L'harmonie qui règle les ressorts

tribue la formation première à une combinaison fortuite de la matière, autrement dit au hasard ?

« Autre absurdité ! quel homme de bon sens peut regarder le hasard comme un être intelligent ? Et puis, qu'est-ce que le hasard ? Rien ! »

6 — Où voit-on dans la cause première une intelligence suprême et supérieure à toutes les intelligences ?

« Vous avez un proverbe qui dit ceci : A l'œuvre on reconnaît l'ouvrier. Eh bien ! regardez l'œuvre et cherchez l'ouvrier. »

« C'est l'orgueil qui engendre l'incrédulité. L'homme orgueilleux ne veut rien au-dessus de lui, c'est pourquoi il s'appelle esprit fort. Pauvre être qu'un souffle de Dieu peut abattre ! »

7 — Des philosophes ont dit que Dieu c'est l'infini ; des esprits même l'ont ainsi désigné. Que doit-on penser de cette explication ?

« Définition incomplète. Pauvreté de la langue des hommes qui est insuffisante pour définir les choses qui sont au-dessus de leur intelligence. »

— Que doit-on entendre par l'infini ?

« Ce qui n'a ni commencement ni fin. »

⑧ — Dieu est-il un être distinct, ou bien serait-il, selon l'opinion de quelques-uns, la résultante de toutes les forces et de toutes les intelligences de l'univers réunies, ce qui ferait de chaque être une portion de la divinité ?

« Orgueil de la créature qui veut se croire Dieu. Fils ingrat qui renie son père. »

9 — L'homme peut-il comprendre la nature intime de Dieu ?

« Non. »

— Pourquoi n'est il pas donné à l'homme de comprendre l'essence de la divinité ?

de l'univers décèle des combinaisons et des vues déterminées, et par cela même révèle une puissance intelligente. Attribuer la formation première au hasard serait un non-sens, car le hasard est aveugle et ne peut produire les effets de l'intelligence.

6 — On juge la puissance d'une intelligence par ses œuvres ; nul être humain ne pouvant créer ce que produit la nature, la cause première est donc une intelligence supérieure à l'humanité.

Quels que soient les prodiges accomplis par l'intelligence humaine, cette intelligence a elle-même une cause, et plus ce qu'elle accomplit est grand, plus la cause première doit être grande. C'est cette intelligence qui est la cause première de toutes choses, quel que soit le nom sous lequel l'homme l'a désignée.

7 — Dieu est infini dans ses perfection ; mais l'infini est une abstraction ; dire que Dieu c'est l'*infini*, c'est prendre l'attribut pour la chose même, et définir une chose qui n'est pas connue, par une chose qui ne l'est pas davantage. C'est ainsi qu'en voulant pénétrer ce qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître, on s'engage dans une voie sans issue, et l'on ouvre la porte aux discussions.

8 — Dieu est un être distinct de tous les autres êtres. Voir Dieu dans le produit de toutes les forces réunies de l'univers serait nier son existence, car il serait ainsi l'effet et non la cause.

L'intelligence de Dieu se révèle dans ses œuvres comme celle d'un peintre dans son tableau ; mais les œuvres de Dieu ne sont pas plus Dieu lui-même que le tableau n'est le peintre qui l'a conçu et exécuté. Ce serait encore là prendre l'effet pour la cause.

9 — L'infériorité des facultés de l'homme ne lui permet pas de comprendre la nature intime de Dieu. Dans l'enfance de l'humanité, l'homme le confond souvent avec la créature dont il lui attribue les imperfections ;

« C'est un sens qui lui manque. »

— Sera-t-il un jour donné à l'homme de comprendre le mystère de la divinité ?

« Quand son esprit ne sera plus obscurci par la matière et que, par sa perfection, il se sera rapproché de lui, alors il le verra et il le comprendra. »

10 — Si nous ne pouvons comprendre la nature intime de Dieu, pouvons-nous avoir une idée de quelques-unes de ses perfections ?

« Oui, de quelques-unes. L'homme les comprend mieux à mesure qu'il s'élève au-dessus de la matière ; il les entrevoit par la pensée. »

— Lorsque nous disons que Dieu est éternel, infini, immuable, immatériel, unique, tout-puissant, souverainement juste et bon, n'avons-nous pas une idée complète de ses attributs ?

« A votre point de vue, oui, parce que vous croyez tout embrasser ; mais sachez bien qu'il est des choses au-dessus de l'intelligence de l'homme le plus intelligent, et pour lesquelles votre langage, borné à vos idées et à vos sensations, n'a point d'expressions. »

« La raison vous dit en effet que Dieu doit avoir ces perfections au suprême degré, car s'il en avait une seule de moins, ou bien qui ne fût pas à un degré infini, il ne serait pas supérieur à tout, et par conséquent ne serait pas Dieu. Pour être au-dessus de toutes choses Dieu ne doit subir aucune vicissitude, et n'avoir aucune des imperfections que l'imagination peut concevoir » (note 1).

mais à mesure que le sens moral se développe en lui, sa pensée pénètre mieux le fond des choses, et il s'en fait une idée plus juste et plus conforme à la saine raison, quoique toujours incomplète.

10 — La raison nous dit que Dieu est éternel, immuable, immatériel, unique, tout-puissant, souverainement juste et bon, et *infini* dans toutes ses perfections.

Dieu est *éternel* ; s'il avait eu un commencement il serait sorti du néant, ou bien il aurait été créé lui-même par un être antérieur. C'est ainsi que de proche en proche nous remontons à l'infini et à l'éternité.

Il est *immuable* ; s'il était sujet à des changements, les lois qui régissent l'univers n'auraient aucune stabilité.

Il est *immatériel* ; c'est-à-dire que sa nature diffère de tout ce que nous appelons matière, autrement il ne serait pas immuable, car il serait sujet aux transformations de la matière.

Il est *unique* ; s'il y avait plusieurs Dieux il n'y aurait ni unité de vues, ni unité de puissance dans l'ordonnance de l'univers.

Il est *tout-puissant*, parce qu'il est unique. S'il n'avait pas la souveraine puissance, il y aurait quelque chose de plus puissant ou d'aussi puissant que lui ; il n'eût pas fait toutes choses, et celles qu'il n'aurait pas faites seraient l'œuvre d'un autre Dieu.

Il est *souverainement juste et bon*. La sagesse providentielle des lois divines se révèle dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, et cette sagesse ne permet de douter ni de sa justice, ni de sa bonté.

CHAPITRE II.

CRÉATION.

Principe des choses. — Investigations de la science sur le principe des choses. — Infini de l'espace. — Tous les mondes de l'univers sont peuplés d'êtres vivants. — Formation des êtres vivants sur la terre. — Adam. — Diversité des races sur la terre.

11 — L'univers a-t-il été créé, ou bien est-il de toute éternité comme Dieu ?

« Sans doute il n'a pu se faire tout seul, et s'il était de toute éternité comme Dieu, il ne pourrait pas être l'œuvre de Dieu. »

— Comment Dieu a-t-il créé l'univers ?

« Pour me servir d'une expression : Volonté. »

12 — Est-il donné à l'homme de connaître le principe des choses ?

« Non, Dieu le défend. »

— Pouvons-nous connaître la durée de la formation des mondes : de la terre, par exemple ?

« Je ne peux pas te le dire, car le créateur seul le sait ; et bien fou qui prétendrait le savoir, ou connaître le nombre des siècles de cette formation. »

13 — L'homme pénétrera-t-il un jour le mystère des choses qui lui sont cachées ici-bas ?

« Oui ; alors le voile sera levé. »

-- Les esprits connaissent-ils le principe des choses ?

« Plus ou moins, selon leur élévation et leur pureté ; mais les esprits inférieurs n'en savent pas plus que les hommes. »

14 — L'homme ne peut-il pas, par les investigations de la science, pénétrer quelques-uns des secrets de la nature ?

« Oui ; mais il ne peut dépasser les limites fixées par Dieu. »

11 — L'univers comprend l'infinité des mondes que nous voyons et ceux que nous ne voyons pas, tous les êtres animés et inanimés, tous les astres qui se meuvent dans l'espace ainsi que les fluides qui le remplissent.

La raison nous dit que l'univers n'a pu se faire lui-même, et que, ne pouvant être l'œuvre du hasard, il doit être l'œuvre de Dieu.

12 — Le principe des choses est un mystère qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer en cette vie et qu'il cherche inutilement à connaître. C'est ainsi que l'origine des mondes, l'époque, le mode et la durée de leur formation restent dans le secret de Dieu.

13 — Le voile qui cache à l'homme le principe des choses ici-bas, sera levé pour lui dans une existence plus épurée ; alors il comprendra tout : le passé et l'avenir se dérouleront à ses yeux à mesure qu'il s'élèvera dans la perfection spirituelle, et la nature n'aura plus de secrets pour lui.

14 — L'homme, par son intelligence, peut pénétrer quelques-uns des mystères de la nature jusqu'aux limites qu'il a plu à Dieu d'assigner aux investigations de la science. Plus il lui est donné

— Pourquoi les hommes qui approfondissent les sciences de la nature sont-ils si souvent portés au scepticisme ?

« Orgueil ! toujours orgueil ! l'enfant qui croit savoir plus que son père le méprise et le renie ; mais l'orgueil sera confondu. »

— L'orgueil sera-t-il confondu en ce monde ou dans l'autre ?

« Dans ce monde et dans l'autre. »

15 — En dehors des investigations de la science, est-il donné à l'homme de recevoir des communications d'un ordre plus élevé sur ce qui échappe au témoignage de ses sens ?

« Oui, si Dieu le juge utile, il peut révéler ce que la science ne peut apprendre. »

16 — L'espace universel est-il infini ou limité ?

« Infini. Suppose-lui des bornes, qu'y aurait-il au-delà ? Cela confond ta raison, je le sais bien, et pourtant ta raison te dit qu'il n'en peut être autrement. Il en est de même de l'infini en toutes choses ; ce n'est pas dans votre petite sphère que vous pouvez le comprendre. »

17 — Tous les globes qui circulent dans l'espace sont-ils habités ?

« Oui. »

— Les autres mondes sont-ils habités par des êtres intelligents comme l'homme ?

« Oui, et l'homme de la terre est loin d'être, comme il le croit, le premier en intelligence, en bonté et en perfection. »

« Il y a pourtant des hommes qui se croient bien forts, qui s'imaginent que ce petit globe a seul le privilège d'avoir des êtres raisonnables. Orgueil et vanité ! Ils croient que Dieu a créé l'univers pour eux seuls. »

18 — La constitution physique des différents globes est-elle la même ?

« Non ; ils ne se ressemblent nullement. »

— De ce que la constitution physique des mondes n'est pas la même, s'ensuit-il pour les êtres qui les habitent une organisation différente ?

de pénétrer avant dans ces mystères, plus son admiration doit être grande pour la puissance et la sagesse du créateur ; mais, soit par orgueil, soit par faiblesse, son intelligence même le rend souvent le jouet de l'illusion, et chaque jour lui montre combien d'erreurs il a prises pour des vérités, et combien de vérités il a repoussées comme des erreurs.

15 — La science vulgaire de l'homme s'arrête au témoignage des sens ; mais il lui est donné de recevoir en quelques circonstances des communications d'un ordre plus élevé. C'est par ces communications qu'il puise, dans certaines limites, la connaissance de son passé et de sa destinée future.

16 — L'espace universel est infini, c'est-à-dire sans bornes. Si l'on suppose une limite à l'espace, quelque éloignée que la pensée puisse la concevoir, la raison dit qu'au-delà de cette limite il y a quelque chose, et ainsi de proche en proche jusqu'à l'infini ; car ce quelque chose, fût-il le vide absolu, serait encore de l'espace.

17 — Dieu a peuplé les mondes d'êtres vivants, qui tous concourent au but final de la Providence.

Croire les êtres vivants limités au seul point que nous habitons dans l'univers, serait mettre en doute la sagesse de Dieu qui n'a rien fait d'inutile ; il a dû assigner à ces mondes un but plus sérieux que celui de récréer notre vue. Rien d'ailleurs, ni dans la position, ni dans le volume, ni dans la constitution physique de la terre, ne peut raisonnablement faire supposer qu'elle a seule le privilège d'être habitée à l'exclusion de tant de milliers de mondes semblables.

18 — La constitution physique des différents globes n'est point identique ; les conditions d'existence des êtres qui les habitent doivent être appropriées au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. De même, ici-bas, nous voyons les êtres destinés à vivre dans l'eau, dans l'air et sur la terre, différer dans

« Sans doute, comme chez vous les poissons sont faits pour vivre dans l'eau et les oiseaux dans l'air. »

— Pouvons-nous avoir des données sur l'état des différents mondes ?

« Oui, mais vous ne pouvez le constater ; à quoi cela vous servirait-il d'ailleurs ? Occupez-vous de votre monde ; il y a assez à faire. »

19 — L'homme a-t-il toujours existé sur la terre ?

« Non, mais dans d'autres planètes. »

— Pouvons-nous connaître l'époque de l'apparition de l'homme et des autres êtres vivants sur la terre ?

« Non, tous vos calculs sont des chimères. »

20 — A-t-il été un temps où la terre était inhabitable ?

« Oui, lorsqu'elle était en fusion. »

— D'où sont venus les êtres vivants sur la terre ?

« La terre en renfermait les germes qui attendaient le moment favorable pour se développer. »

— Y a-t-il encore des êtres qui naissent spontanément ?

« Oui, mais le germe primitif existait déjà à l'état latent. Vous êtes tous les jours témoins de ce phénomène. »

« Les tissus de l'homme et des animaux ne renferment-ils pas les germes d'une multitude de vers qui attendent pour éclore la fermentation putride nécessaire à leur existence. C'est un petit monde qui sommeille et qui se crée. »

21 — L'espèce humaine se trouvait-elle parmi les éléments organiques contenus dans le globe terrestre ?

« Oui. »

— L'espèce humaine a-t-elle commencé par un seul homme ?

« Non. »

— Adam est-il un être imaginaire ?

« Non ; mais il ne fut ni le premier ni le seul qui peupla la terre. »

— A-t-il paru plusieurs hommes à la fois sur la terre ?

« On te l'a déjà dit, oui ; et longtemps

leur structure et leur organisation, car la puissance de Dieu est infinie, et sa providence pourvoit à tous les besoins. »

Si nous n'avions jamais vu de poissons, nous ne comprendrions pas que des êtres puissent vivre dans l'eau. Il en est ainsi des autres mondes qui renferment sans doute des éléments qui nous sont inconnus.

19 — L'homme et les divers animaux n'ont point toujours existé sur la terre ; c'est un fait démontré par la science et confirmé par la révélation. L'époque de l'apparition des êtres vivants sur la terre se perd dans la nuit des temps et nous est inconnue.

20 — Au commencement, tout était chaos. La terre était inhabitable, les éléments étaient confondus ; et rien de ce qui vit ne pouvait exister ; mais elle renfermait dans son sein le principe organique de tous les êtres.

Peu à peu chaque chose prit la place assignée par la nature, les principes organiques se rassemblèrent dès que cessa la force qui les tenait écartés, et ils formèrent les germes de tous les êtres vivants. Les germes restèrent à l'état latent et inerte, comme la chrysalide et les graines de nos plantes, jusqu'au moment propice pour l'éclosion de chaque espèce : alors les êtres de chaque espèce se rassemblèrent et se multiplièrent (note 2).

21 — L'espèce humaine se trouvait parmi les éléments organiques contenus dans le globe terrestre ; elle est venue en son temps, et c'est ce qui a fait dire que l'homme avait été formé du limon de la terre.

Elle n'a point commencé par un seul homme ; celui dont la tradition s'est conservée sous le nom d'Adam, fut un de ceux qui survécurent dans une contrée après quelques-uns des grands cataclysmes qui ont à diverses époques bouleversé la surface du globe ; mais il ne fut

avant Adam, qui était le moins mauvais. »

— Pouvons-nous savoir à quelle époque vivait Adam ?

« A peu près celle que vous lui assignez ; environ 4.000 ans avant le Christ. »

22 — D'où viennent les différences physiques et morales qui distinguent les différentes races d'hommes sur la terre ?

« Le climat, la vie et les habitudes. Et puis de même que deux enfants de la même mère, élevés loin l'un de l'autre et différemment ne se ressembleront en rien au moral. »

— Ces différences constituent-elles des espèces distinctes ?

« Certainement non, tous sont de la même famille : les différentes variétés du même fruit l'empêchent-elles d'appartenir à la même espèce ? »

— Si l'espèce humaine ne procède pas d'un seul, les hommes doivent-ils cesser pour cela de se regarder comme frères ?

« Tous les hommes sont frères en Dieu, parce qu'ils sont animés par l'esprit et qu'ils tendent au même but. Vous voulez toujours prendre les mots à la lettre. »

ni le premier ni le seul qui peupla la terre.

Les lois de la nature s'opposent à ce que les progrès de l'humanité, constatés longtemps avant le Christ, aient pu s'accomplir en quelques siècles, si l'homme n'était sur la terre que depuis l'époque assignée à l'existence d'Adam.

22 — La variété des climats sous lesquels les hommes se sont formés, la diversité des habitudes et des besoins, ont produit chez eux des différences physiques et morales plus ou moins prononcées. Ces différences n'altèrent point le caractère distinctif de l'espèce humaine, et n'empêchent pas les hommes d'appartenir à la même famille, et d'être tous frères comme tendant au même but qui leur est assigné par la Providence.

Les peuples se sont fait des idées très divergentes sur la création, selon le degré de leurs lumières. La raison appuyée sur la science a reconnu l'in vraisemblance de certaines théories. Celle qui est donnée par les esprits confirme l'opinion depuis longtemps admise par les hommes les plus éclairés. Loin d'amoindrir l'œuvre divine, elle nous la montre sous un aspect plus grandiose et plus conforme aux notions que nous avons de la puissance et de la majesté de Dieu.

CHAPITRE III.

MONDE CORPOREL.

Êtres organiques. — Principe vital. — Instinct et intelligence. — Différence entre les plantes, les animaux et l'homme.

23 — Le monde corporel est-il limité à la terre que nous habitons ?

« Non, puisque tous les mondes de l'univers sont peuplés d'êtres vivants. »

23 — Le monde corporel se compose de tous les êtres organiques considérés comme formés de matière, qui existent sur la terre et dans les autres globes de l'univers.

24 — Est-ce la même loi qui unit les éléments de la matière dans les êtres organiques et dans les êtres inorganiques ?

« Oui. »

— La matière inerte ne subit-elle aucune modification dans les êtres organiques ?

« C'est toujours la même matière, mais animalisée. »

— Quelle est la cause de l'animalisation de la matière ?

« Son union avec le principe vital. »

25 — Le principe vital est-il le même pour tous les êtres organiques ?

« Oui, modifié selon les espèces. C'est ce qui leur donne le mouvement et l'activité, et les distingue de la matière inerte; car le mouvement de la matière n'est pas la vie; elle reçoit ce mouvement; elle ne le donne pas. »

26 — La vitalité est-elle un attribut permanent du principe vital, ou bien cette vitalité ne se développe-t-elle que par le jeu des organes ?

« Elle ne se développe qu'avec le corps. »

— Peut-on dire que la vitalité est à l'état latent, lorsque le principe vital n'est pas uni au corps ?

« Oui, c'est bien cela. »

27 — Quelle est la cause de la mort chez les êtres organiques ?

« Epuisement des organes. »

— Pourrait-on comparer la mort à la cessation du mouvement dans une machine désorganisée ?

« Oui; si la machine est mal montée, le ressort casse; si le corps est malade, la vie s'en va. »

28 — Que devient la matière des êtres organiques à leur mort ?

« Elle se décompose et en forme de nouveaux. »

— Que devient le principe vital de chaque être vivant après sa mort ?

« Il retourne à la masse. »

— Le principe vital serait-il ce que

24 — Les êtres organiques sont formés, comme tous les autres corps, par l'aggrégation de la matière; mais il y a de plus en eux une cause spéciale d'activité intime due au principe vital. Ils naissent, croissent, vivent, se reproduisent par eux-mêmes et meurent; ils accomplissent des actes qui varient selon la nature des organes dont ils sont pourvus et qui sont appropriés à leurs besoins (*note 3*).

25 — Le principe vital est le même pour tous les êtres organiques; il subit, selon la nature des êtres, certaines modifications, mais qui n'en altèrent pas l'essence intime. Il donne à tous l'activité qui leur fait accomplir les actes nécessaires à leur conservation.

26 — En même temps que le principe vital donne l'impulsion aux organes, le jeu des organes entretient et développe l'activité du principe vital, à peu près comme le frottement développe la chaleur. On peut dire que la vitalité est à l'état latent, lorsqu'elle n'est pas unie au corps et développée.

27 — La mort est produite par l'épuisement ou la désaggrégation des organes qui ne peuvent plus entretenir l'activité du principe vital.

Le jeu des organes venant à cesser par une cause quelconque, ce principe perd ses propriétés actives et la vie cesse.

La vie organique est ainsi l'état d'activité du principe vital, et la mort la cessation de cette activité, ou l'état latent du principe vital (*note 4*).

28 — L'être organique étant mort, la matière dont il est formé se décompose; les éléments, par de nouvelles combinaisons, se transforment et constituent de nouveaux êtres qui puisent à la source universelle le principe de la vie et de l'activité, l'absorbent et se l'assimilent, pour le rendre à cette

certains philosophes appellent l'âme universelle ?

« C'est un système. »

29 — L'intelligence est-elle un attribut du principe vital ?

« Non, puisque les plantes vivent et ne pensent pas : elles n'ont que la vie organique. L'intelligence et la matière sont indépendantes, puisque un corps peut vivre sans l'intelligence ; mais l'intelligence ne peut se manifester que par le moyen des organes matériels ; il faut l'union de l'esprit pour intelligenter la matière animalisée. »

30 — L'instinct est-il indépendant de l'intelligence ?

« Non, pas précisément, car c'est une espèce d'intelligence. »

— Quels sont les caractères distinctifs de l'instinct et de l'intelligence ?

« L'instinct est une intelligence non raisonnée, indépendante de la volonté. »

31 — L'instinct est-il commun à tous les êtres vivants ?

« Oui, tout ce qui vit a de l'instinct ; c'est par là que tous les êtres pourvoient à leurs besoins. »

— Peut-on assigner une limite entre l'instinct et l'intelligence, c'est-à-dire préciser où finit l'un et où commence l'autre ?

« Non, car ils se confondent souvent ; mais on peut très-bien distinguer les actes qui appartiennent à l'instinct et ceux qui appartiennent à l'intelligence. »

32 — Peut-on dire que les animaux n'agissent que par l'instinct ?

« C'est encore là un système de vos prétendus philosophes. Il est bien vrai que l'instinct domine chez la plupart des animaux ; mais n'en vois-tu pas aussi qui agissent avec une volonté déterminée ? c'est de l'intelligence ; mais elle est bornée. »

33 — Les animaux ont-ils un langage ?

« Si vous entendez un langage formé de mots et de syllabes, non ; mais un

source lorsqu'ils cesseront d'exister.

Le principe vital est ce que quelques-uns appellent l'âme universelle.

29 — La vitalité est indépendante du principe intellectuel.

L'intelligence est une faculté spéciale propre à certaines classes d'êtres organiques et qui leur donne, avec la pensée, la volonté d'agir, la conscience de leur existence et de leur individualité, ainsi que les moyens d'établir des rapports avec le monde extérieur, et de pourvoir à leurs besoins.

30 — L'instinct est une intelligence rudimentaire qui diffère de l'intelligence proprement dite, en ce que ses manifestations sont presque toujours spontanées et indépendantes de la volonté, tandis que celles de l'intelligence sont le résultat d'une combinaison et d'un acte délibéré.

31 — L'instinct est commun à tous les êtres organiques ; mais il varie dans ses manifestations selon les espèces et leurs besoins.

Il est aveugle et purement mécanique chez les êtres inférieurs privés de la vie de relation, comme dans les plantes.

Chez les êtres qui ont la conscience et la perception des choses extérieures, il s'allie à l'intelligence, c'est-à-dire à la volonté et à la liberté.

32 — Outre l'instinct on ne saurait dénier à certains animaux des actes combinés qui dénotent une volonté d'agir dans un sens déterminé et selon les circonstances. Il y a donc en eux une sorte d'intelligence, mais dont l'exercice est plus exclusivement concentré sur les moyens de satisfaire leurs besoins physiques et de pourvoir à leur conservation.

33 — Les animaux étant doués de la vie de relation ont un langage par lequel ils se communiquent entre eux, s'avertissent, et expriment les sensa-

moyen de communiquer entre eux, oui; et ils se disent beaucoup plus de choses que vous ne croyez; mais leur langage est borné, comme leurs idées, à leurs besoins. »

— Il y a des animaux qui n'ont point de voix; ceux-là ne paraissent pas avoir de langage?

« Ils se comprennent par d'autres moyens. Vous autres hommes, n'avez-vous que la parole pour communiquer? Et les muets, qu'en dis-tu? »

34 — Au physique l'homme est-il supérieur aux animaux?

« Au physique il est comme les animaux, et moins bien pourvu que beaucoup d'entre eux; la nature leur a donné tout ce que l'homme est obligé d'inventer avec son intelligence pour ses besoins et sa conservation. »

35 — La différence entre l'homme et les animaux est-elle plus sensible au moral qu'au physique?

« Oui; il a des facultés qui lui sont propres. Sur ce point vos philosophes ne sont guère d'accord: les uns veulent que l'homme soit un animal, et d'autres que l'animal soit un homme; ils ont tous tort; l'homme est un être à part qui s'abaisse quelquefois bien bas, ou qui peut s'élever bien haut. »

36 — Est-il exact de dire que les facultés instinctives diminuent à mesure que croissent les facultés intellectuelles?

« Non, l'instinct existe toujours, mais l'homme le néglige. »

« L'instinct peut aussi mener au bien; il nous guide presque toujours, et quelquefois plus sûrement que la raison. »

— Pourquoi la raison n'est-elle pas toujours un guide infallible?

« Elle serait infallible si elle n'était faussée par la mauvaise éducation, l'orgueil et l'égoïsme. »

37 — La différence entre l'homme et les animaux ne consiste-t-elle que dans le développement des facultés?

« Non, nous l'avons dit, l'homme est

tions qu'ils éprouvent. Ceux mêmes qui ne produisent pas de sons articulés ne sont pas pour cela dépourvus de moyens de communication.

L'homme n'a donc point le privilège exclusif de la parole, mais le langage des animaux est approprié à leurs besoins et limité par le cercle de leurs idées, tandis que celui de l'homme se prête à toutes les perceptions de son intelligence.

34 — Au physique l'homme est un être organique analogue aux animaux, assujéti aux mêmes besoins, et doué des mêmes instincts pour y pourvoir. Son corps est soumis aux mêmes lois de décomposition, et sa constitution même le rendrait inférieur à beaucoup d'entre eux, s'il n'y était suppléé par la supériorité de son intelligence.

35 — L'homme est doué de facultés spéciales qui le placent incontestablement, au point de vue moral, au-dessus de tous les êtres de la création qu'il sait soumettre et assujettir à ses besoins. Seul il s'améliore par lui-même et reçoit les leçons de l'expérience et de la tradition; seul il sonde les mystères de la nature, et y puise de nouvelles ressources, de nouvelles jouissances, et l'espérance de l'avenir.

36 — Les facultés instinctives ne sont point neutralisées chez l'homme par le développement de l'intelligence; seulement il les néglige pour écouter ce qu'il appelle sa raison. L'instinct est un guide intérieur qui pousse au bien comme au mal; la raison laisse le choix, et donne à l'homme le libre arbitre.

L'instinct n'est jamais égaré; la raison l'est souvent par l'orgueil, l'égoïsme et la fausse route imprimée par l'éducation.

37 — Les facultés que l'homme possède en propre, à l'exclusion de tous les autres êtres vivants, attestent en lui l'existence d'un principe supérieur à la

un être à part; son corps se pourrit comme celui des animaux, c'est vrai, mais son esprit a une autre; destinée que lui seul peut comprendre. »

vitalité, à l'instinct et à l'intelligence animale. C'est ce principe qui lui donne l'intelligence morale et le sentiment de sa destinée future.

CHAPITRE IV.

MONDE SPIRITE OU DES ESPRITS.

Création des esprits. — Nature et immatérialité des esprits. — Forme des esprits. — Périsprit. — Le monde spirite est le monde normal, primitif. — Les esprits habitent l'espace universel. — Don d'ubiquité attribué aux esprits. — Faculté de voir chez les esprits. — Communications mutuelles des esprits. — Etat primitif des esprits; leur perfectionnement progressif. — Différents ordres d'esprits. — Tous les esprits tendent à la perfection. — Chute des anges. — Démons. — Fonctions et attributions des esprits. — Facultés intellectuelles des esprits; leurs connaissances sur le passé et l'avenir. — Peines et jouissances des esprits. — Familles d'esprits.

38 — Les esprits ont-ils eu un commencement, ou bien sont-ils, comme Dieu, de toute éternité?

« Si les esprits n'avaient point eu de commencement, ils seraient égaux à Dieu, tandis qu'ils sont sa création et soumis à sa volonté. Dieu est de toute éternité, cela est incontestable; mais savoir quand et comment il nous a créés, nous n'en savons rien. Tu peux dire que nous sommes sans commencement, si tu entends par là que Dieu étant éternel, il a dû créer sans relâche; mais quand et comment chacun de nous a été fait, je te dis encore, nul ne le sait : c'est là qu'est le mystère. »

39 — Les esprits sont-ils immatériels ou formés d'une substance quelconque? Pouvons-nous connaître leur nature intime?

« Comment peut-on définir une chose

38 — Dieu a créé des êtres intelligents qui peuplent l'univers en dehors du monde matériel, et que l'on désigne sous le nom d'*esprits*.

L'origine des esprits, comme la cause première de toutes choses, est un des secrets de Dieu.

Les esprits eux-mêmes ignorent de quelle manière ils ont été formés. Ils savent qu'ils sont une création de Dieu, parce qu'ils sont soumis à sa volonté; mais il est pour eux des mystères comme pour toutes les créatures.

39 — La nature intime des esprits, comme leur origine, est un mystère qu'il ne nous est pas donné de connaître ici-bas.

Nous disons que les esprits sont im-

quand on manque de termes de comparaison et avec un langage insuffisant? Un aveugle-né peut-il définir la lumière? Immatériel n'est pas le mot; incorporel serait plus exact, car tu dois bien comprendre que l'esprit étant une création doit être quelque chose; c'est une matière quintessenciée, mais sans analogue pour vous, et si éthérée qu'elle ne peut tomber sous vos sens grossiers. »

40 — Les esprits sont-ils des êtres distincts de la divinité, ou bien ne seraient-ils que des émanations ou portions de la divinité et appelés, pour cette raison, fils ou enfants de Dieu?

« Mon Dieu, c'est son œuvre, absolument comme un homme qui fait une machine; cette machine est l'œuvre de l'homme et non pas lui. Tu sais que que quand l'homme fait une chose belle, utile, il l'appelle son enfant, sa création. Eh bien! il en est de même de Dieu; nous sommes ses enfants, puisque nous sommes son œuvre. »

41 — Les esprits ont-ils une forme déterminée, limitée et constante?

« A vos yeux, non; aux nôtres, oui; c'est, si vous voulez, une flamme, une lueur ou une étincelle.

— Quelle est la couleur de cette flamme?

« Cela dépend du degré de perfection. Quand l'esprit est pur, elle peut se comparer au rubis. »

42 — L'esprit proprement dit est-il à découvert, ou, comme quelques-uns l'ont dit, environné d'une substance quelconque?

« L'esprit est enveloppé d'une substance vaporeuse pour toi, mais encore bien grossière pour nous; assez vaporeuse cependant pour pouvoir s'élever dans ton atmosphère et se transporter où il veut. »

— Où l'esprit puise-t-il cette enveloppe?

« Dans le fluide universel de chaque globe. »

— Cette enveloppe est-elle perceptible,

matériels, parce que leur essence diffère de tout ce que nous connaissons sous le nom de matière.

Un peuple d'aveugles de naissance n'aurait point de termes pour exprimer la lumière et ses effets; de même pour l'essence des êtres surhumains, nous sommes de véritables aveugles. Nous ne pouvons les définir que par des comparaisons toujours imparfaites.

40 — Les esprits font partie de la création, et, comme tels, sont regardés comme enfants de Dieu; mais ce sont des êtres distincts de Dieu même, comme l'ouvrage est distinct de l'ouvrier. S'ils n'étaient que les émanations ou le rayonnement de la divinité, ils participeraient de toutes ses perfections infinies.

41 — Les esprits n'ont par eux-mêmes aucune forme ni aucune étendue déterminée et constante dans le sens que nous attachons à ces mots. Une flamme, lueur ou étincelle éthérée, d'une nuance variant du sombre à l'éclat du rubis selon la pureté de l'esprit, pourrait seule nous en donner une idée faible et incomplète.

42 — Comme le germe d'un fruit est entouré du péricarpe, de même l'esprit proprement dit est environné d'une enveloppe que, par comparaison, on peut appeler *périsprit*.

Le périsprit est d'une nature semi-matérielle, c'est-à-dire intermédiaire entre l'esprit et la matière. Il prend des formes déterminées à la volonté de l'esprit et peut, dans certains cas, affecter nos sens.

La substance du périsprit est puisée dans le fluide universel. Elle est plus ou moins éthérée selon l'état constitutif de chaque globe.

et affecte-t-elle des formes déterminées ?
 « Oui, une forme au gré de l'esprit, et c'est ainsi qu'il vous apparaît quelquefois. »

43 — Les esprits ont-ils chacun leur individualité ?

« Oui, ils ne se confondent jamais. »

44 — Les esprits constituent-ils un monde à part, en dehors de celui que nous voyons ?

« Oui, le monde des esprits ou des intelligences incorporelles. »

45 — Quel est celui des deux, le monde spirite ou le monde corporel, qui est le principal dans l'ordre des choses ?

« Le monde spirite. »

— Le monde spirite est-il préexistant à tout ?

« Préexistant et survivant à tout. »

— Le monde corporel pourrait-il cesser d'exister, ou n'avoir jamais existé, sans altérer l'essence du monde spirite ?

« Oui, car ils sont indépendants. »

46 — Les esprits occupent-ils une région déterminée et circonscrite dans l'espace universel ?

« Non, ils sont partout. »

— Y en a-t-il autour de nous ; à nos côtés ?

« Oui, et qui vous observent. »

47. — Les esprits se transportent-ils instantanément d'un lieu à un autre ?

« Oui. »

— Les esprits mettent-ils un temps quelconque à franchir l'espace ?

« Oui, mais rapide comme la pensée. »

— La matière fait-elle obstacle aux esprits ?

« Non, ils pénètrent tout. »

48 — Le même esprit peut-il se diviser, ou exister sur plusieurs points à la fois ?

« Non, il ne peut y avoir division du même esprit ; chacun est un centre qui rayonne de différents côtés, et c'est pour cela qu'il paraît être en plusieurs en-

L'esprit en passant d'un monde à l'autre change d'enveloppe ou de périsprit, comme nous changeons de vêtements.

43 — Les esprits ont chacun leur individualité et leur existence propre ; ils se distinguent les uns des autres sans jamais se confondre.

44 — Les esprits constituent tout un monde incorporel, invisible pour nous dans notre état normal, tandis que les êtres corporels constituent le monde matériel et visible.

45 — Le monde spirite ou des esprits est le monde normal, primitif, préexistant et survivant à tout. Le monde corporel est secondaire, transitoire, passager et subordonné ; il est périssable, parce que la matière, en se transformant, produit incessamment de nouveaux êtres animés ou inanimés ; il pourrait cesser d'exister, ou n'avoir jamais existé sans altérer l'essence du monde spirite.

46 — Les esprits n'habitent point un lieu déterminé ; ils sont partout, l'univers est leur domaine ; les espaces infinis en sont peuplés à l'infini. Ils sont autour de nous, à nos côtés, aussi bien que dans les régions les plus éloignées, et jusque dans les entrailles de la terre.

47. — L'essence éthérée des esprits leur permet de franchir les espaces, et de se transporter instantanément d'un lieu à un autre et d'un monde à l'autre.

La matière ne leur fait point obstacle ; ils pénètrent tout, s'introduisent partout : l'air, la terre, les eaux, le feu même leur sont également accessibles.

48 — Chaque esprit est une unité indivisible qui ne peut, par conséquent, exister à la fois sur plusieurs points différents ; mais chacun d'eux est un centre ou foyer intellectuel qui rayonne de divers côtés comme le cerveau

droits à la fois. Tu vois le soleil, il n'est qu'un, et pourtant il rayonne tout à l'entour, et porte ses rayons fort loin ; mais malgré cela il ne se divise pas. »

49 — La vue, chez les esprits, est-elle circonscrite comme dans les êtres corporels ?

« Non. »

— Où réside-t-elle ?

« Dans tout leur être. »

— Les esprits peuvent-ils voir simultanément sur deux hémisphères différents ?

« Oui, ils voient partout, pour eux point de ténèbres. »

50 — Les esprits peuvent-ils se cacher les uns des autres ?

« Non, ils peuvent s'éloigner un peu ; mais ils se voient toujours. »

51 — Les esprits peuvent-ils se dissimuler leurs pensées réciproquement ?

« Non, pour eux tout est à découvert, surtout lorsqu'ils sont parfaits. »

52 — Comment les esprits communiquent-ils entre eux ?

« Ils se voient et se comprennent entre eux ; la parole est matérielle : c'est le reflet de l'esprit. »

53 — Les esprits ont-ils été créés bons ou mauvais, ou bien y en a-t-il de bons et de mauvais ?

(Réponse ci-à côté.)

— D'après cela les esprits sembleraient être, à leur origine, comme sont les enfants, ignorants et sans expérience, mais acquérant peu à peu les connaissances qui leur manquent en parcourant les différentes phases de la vie ?

« Oui, la comparaison est juste ; l'enfant rebelle reste ignorant et imparfait ; il profite plus ou moins selon sa docilité ; mais la vie de l'homme a un terme, et celle des esprits s'étend dans l'infini. »

rayonne la pensée, sans pour cela se diviser. C'est en ce sens seulement qu'on doit entendre le don d'ubiquité attribué aux esprits.

49 — La faculté de voir, chez les esprits, n'est point circonscrite comme dans les êtres corporels ; c'est une propriété inhérente à leur nature, et qui réside dans tout leur être comme la lumière réside dans un corps lumineux ; une sorte de lucidité universelle qui s'étend à tout, embrasse à la fois l'espace, les temps et les choses, et pour laquelle il n'y a ni ténèbres, ni obstacles matériels.

50 — La faculté de voir, pour les esprits, étant sans limite, il en résulte qu'ils ne peuvent se soustraire les uns aux autres. Ils peuvent s'éloigner, mais ils se voient toujours, et nulle retraite ne peut les dérober à la vue.

51 — De la vue et de la pénétration indéfinies des esprits découle la connaissance de leurs pensées réciproques. Rien ne saurait leur être dissimulé, surtout lorsqu'ils sont parfaits.

52 — De l'intuition de leurs pensées réciproques découle, pour les esprits, le mode de leurs communications ; ils se voient et se comprennent sans avoir besoin de la parole.

53 — Dieu a créé tous les esprits simples et ignorants, c'est-à-dire sans science. Il leur a donné à chacun une mission dans le but de les éclairer et de les faire arriver progressivement à la perfection par la connaissance de la vérité et pour les rapprocher de lui. Le bonheur éternel et sans mélange est pour eux dans cette perfection.

Les esprits acquièrent ces connaissances en passant par les épreuves que Dieu leur impose. Les uns acceptent ces épreuves avec soumission et arrivent plus promptement au but de leur destinée ; d'autres ne les subissent qu'avec murmure et restent ainsi, par leur faute, éloignés de la perfection et de la félicité promise.

54 — Les esprits sont-ils tous égaux entre eux ?

« Non, ils sont de différents ordres. »

— Sur quoi est fondée la différence qui existe entre les esprits ?

« Sur le degré de perfection auquel ils sont parvenus. »

— Combien y a-t-il d'ordres ou de degrés de perfection dans les esprits ?

« Le nombre est illimité, mais on peut le réduire à trois principaux. »

55 — Quels sont les esprits du premier ordre ?

« Les purs esprits, ceux qui sont arrivés à la perfection. »

— Qu'est-ce que les anges, archanges ou séraphins ?

« Les purs esprits. »

— Les anges sont-ils des êtres d'une nature différente des autres esprits ?

« Non, tous ont parcouru les différents degrés de l'échelle ; mais comme nous te l'avons dit, les uns ont accompli leur mission sans murmurer et sont arrivés plus vite. »

56 — Quels sont les esprits du second ordre ?

« Ceux qui sont arrivés au milieu de l'échelle. »

— Qu'est-ce qui caractérise les esprits du second ordre ?

« Le désir du bien qui est leur préoccupation. »

— N'ont-ils que le désir du bien ; ont-ils aussi le pouvoir de le faire ?

« Ils ont ce pouvoir suivant le degré de leur perfection ; mais tous ont encore des épreuves à subir. »

57 — Quels sont les esprits du troisième ordre ?

« Ceux qui sont encore au bas de l'échelle : les esprits imparfaits. »

— Qu'est-ce qui caractérise les esprits du troisième ordre ?

« L'ignorance et toutes les mauvaises passions qui retardent leur perfectionnement. »

— Tous les esprits du troisième ordre sont-ils essentiellement mauvais ?

« Non ; les uns ne font ni bien ni mal ; d'autres, au contraire, se plaisent

ainsi d'esprits plus ou moins parfaits. Cette différence constitue entre eux une hiérarchie fondée sur le degré de purification auquel ils sont parvenus.

On peut les diviser en trois ordres principaux ; mais ce nombre n'a rien d'absolu, attendu que chaque ordre présente une infinité de degrés.

55 — Au premier rang de la hiérarchie spirite sont les esprits arrivés à la perfection. Ce sont les purs esprits qui n'ayant plus d'épreuves à subir sont pour l'éternité dans la gloire de Dieu.

On les désigne quelquefois sous les noms d'anges, archanges ou séraphins.

Les anges ne constituent point des êtres d'une nature spéciale ; ils ont, comme tous les esprits, parcouru les différents ordres. L'homme qui a acquis le plus de sagesse et d'expérience n'est point pour cela d'une autre nature que dans son enfance.

56 — Les esprits du second ordre sont ceux qui ont encore des épreuves à subir. Ils sont intermédiaires entre les purs esprits et les esprits inférieurs, et se rapprochent plus ou moins des uns ou des autres selon leur degré de perfection.

Ils sont assez épurés pour n'avoir *que le désir du bien*, mais pas assez élevés pour avoir la souveraine science ; car la perfection n'est acquise qu'à ceux qui ont parcouru tous les degrés de la vie spirituelle.

57 — Les esprits du troisième ordre sont les esprits imparfaits, c'est-à-dire ceux qui ont encore presque tous les échelons à parcourir. Ils sont caractérisés par l'ignorance, l'orgueil, l'égoïsme et toutes les mauvaises passions qui en sont la suite.

On peut les diviser en trois classes principales :

1° *Les esprits neutres* : ceux qui ne sont ni assez bons pour faire le bien, ni assez mauvais pour faire le mal.

2° *Les esprits impurs* : ceux qui sont

au mal et sont satisfaits quand ils trouvent l'occasion de le faire. »

— Que doit-on entendre par esprits follets ?

« Follets, farfadets, lutins c'est la même chose ; ce sont des esprits légers, plus brouillons que méchants, qui se plaisent plutôt à la malice qu'à la méchanceté, et qui trouvent leur plaisir à mystifier et à causer de petites contrariétés. »

58 — Les esprits sont-ils bons ou mauvais par leur nature, ou bien sont-ce les mêmes esprits qui s'améliorent ?

« Les mêmes esprits qui s'améliorent. »

— Les esprits appartiennent-ils perpétuellement au même ordre ?

« En s'améliorant ils passent d'un ordre inférieur dans un ordre supérieur. »

59 — Y a-t-il des esprits qui resteront à perpétuité dans les rangs inférieurs ?

« Non, tous deviendront parfaits ; ils changent, mais c'est long ; car, comme nous l'avons dit une autre fois, un père juste et miséricordieux ne peut bannir éternellement ses enfants. Tu voudrais donc que Dieu si grand, si bon, si juste, soit pire que vous ne l'êtes vous-mêmes ! »

— Dépend-il des esprits d'abrégier le temps de leurs épreuves ?

« Certainement ; ils arrivent plus ou moins vite selon leurs désirs et leur soumission à la volonté de Dieu. Un enfant docile ne s'instruit-il pas plus vite qu'un enfant rétif ? »

60 Les esprits peuvent-ils dégénérer ?

« Non ; à mesure qu'ils avancent ils comprennent ce qui les éloignait de la perfection. Quand l'esprit à fini une épreuve, il a la science et il ne l'oublie pas. »

61 — Que penser de la croyance aux esprits déchus ?

« Nous avons déjà dit que les esprits ont tous été créés ignorants et sans expérience ; ils apprennent la vérité par les épreuves auxquelles ils sont soumis et

enclins au mal et en font l'objet de leurs préoccupations.

3° *Les esprits follets* : ils sont légers, malins, inconséquents, plus brouillons que méchants ; se mêlant à tout, se plaignant à faire de petites peines et de petites joies, à induire malicieusement en erreur par des mystifications. On les désigne aussi sous les noms de *lutins* ou *farfadets*.

58 — Les esprits ne sont pas bons ou mauvais par l'essence même de leur nature, et n'appartiennent pas perpétuellement au même ordre. Ce sont tous les mêmes esprits qui s'améliorent, et qui, en se purifiant, passent d'un ordre inférieur dans un ordre supérieur.

59 — Il n'est pas d'esprits condamnés à rester perpétuellement dans les rangs inférieurs. Tous s'améliorent en passant par les épreuves auxquelles ils sont soumis, et atteindront le degré supérieur dans vie éternelle.

L'amélioration successive des esprits est dans les vues de la Providence. Tous progressent par le fait d'une puissance qui les domine, comme l'homme passe de l'enfance à l'âge mûr ; tous changent et se transforment dans un temps plus ou moins long suivant leur désir, car il dépend de leur volonté d'arriver plus ou moins vite.

60 — Les esprits arrivés à un degré supérieur ne peuvent dégénérer ni faillir de nouveau. Ils ont la connaissance du bien et du mal ; l'expérience qu'ils ont acquise les empêche de rétrograder.

61 — L'idée de la chute des esprits suppose une dégradation ; or les esprits ayant tous le même point de départ qui est celui de l'ignorance et de l'inexpérience, ils ne peuvent que s'élever ou rester stationnaires ; il ne peut donc y

dans les missions qui leur sont données. Ceux qui accomplissent leur mission sans murmure avancent, les autres restent en arrière. Ils ne sont donc pas déçus; ils sont, si tu veux, rebelles; c'est comme un enfant indocile envers son père. Mais Dieu n'est pas impitoyable; il leur fournit sans cesse les moyens de s'améliorer; c'est à eux d'en profiter plus ou moins promptement, *selon leur désir*, et c'est là qu'est le libé arbitre. »

62— Y a-t-il des démons dans le sens attaché à ce mot ?

« S'il y avait des démons ils seraient l'œuvre de Dieu, et Dieu serait-il juste et bon d'avoir fait des êtres éternellement voués au mal et malheureux ? S'il y a des démons, c'est dans ton monde grossier et autres semblables qu'ils résident; ce sont ces hommes hypocrites qui font d'un Dieu juste un Dieu méchant et vindicatif, et qui croient lui être agréables par les abominations qu'ils commettent en son nom. »

63 — Les esprits ont-ils autre chose à faire qu'à s'améliorer personnellement ?

« Ils concourent à l'harmonie de l'univers en exécutant les volontés de Dieu dont ils sont les ministres. »

— Les esprits inférieurs et imparfaits remplissent-ils aussi un rôle utile dans l'univers ?

« Tous ont leur mission utile. Est-ce que le dernier maçon ne concourt pas à bâtir l'édifice aussi bien que l'architecte ? »

64 — Les esprits ont-ils chacun des attributs spéciaux ?

« C'est-à-dire que tous nous devons habiter partout, et acquérir la connaissance de toutes choses en présidant successivement à toutes les parties de l'univers. Mais, comme il est dit dans l'Ecclésiaste, il y a un temps pour tout; ainsi tel accomplit aujourd'hui sa destinée en ce monde, tel l'accomplira ou l'a accomplie dans un autre temps, dans

avoir chute dans le sens vulgaire attaché à ce mot. Comme leur élévation dépend de leur désir, et de leur soumission à la volonté de Dieu, et que quelques-uns n'ont point accepté leur mission sans murmure, il y a plutôt rébellion de leur part, et ils en sont punis par eux-mêmes en restant plus longtemps soumis aux peines inhérentes à leur infériorité, mais non éternellement, car tôt ou tard ils comprennent leur faute et avancent peu à peu. Ce ne sont point des anges rebelles, puisque les anges sont des esprits arrivés à la perfection et qui ne peuvent dégénérer.

62 — Les démons, selon l'acception vulgaire du mot, supposent des êtres essentiellement et perpétuellement mauvais et malfaisants; ils seraient, comme toutes choses, la création de Dieu; or Dieu qui est souverainement juste et bon ne peut avoir créé des êtres préposés au mal par leur nature et condamnés pour l'éternité. S'ils n'étaient pas l'œuvre de Dieu, ils seraient donc comme lui de toute éternité, ou bien il y aurait plusieurs puissances souveraines.

63 — Les esprits sont les ministres de Dieu et les agents de sa volonté; c'est par eux qu'il gouverne le monde: tous, depuis le premier jusqu'au dernier, concourent à l'harmonie de l'univers; chacun a son rôle dans l'ordre général selon son rang; c'est en cela que consiste leur mission, et c'est en l'accomplissant qu'ils s'améliorent et acquièrent les connaissances qui doivent un jour les rendre parfaits.

64 — Pour s'instruire de toutes choses, les esprits doivent successivement parcourir les différentes phases de l'ordre physique et de l'ordre moral de l'univers. Ainsi tandis que les uns président dans la terre aux phénomènes géologiques, d'autres président aux phénomènes de l'air, des eaux, de la végétation, de la naissance et de la mort des êtres vivants, de la production et de la destruction de toutes choses. C'est par

la terre, dans l'eau, dans l'air, etc. »

65 — Les fonctions que remplissent les esprits dans l'ordre des choses sont-elles permanentes pour chacun, et sont-elles dans les attributions exclusives de certaines classes ?

« Tous doivent parcourir les différents degrés de l'échelle pour se perfectionner. Dieu qui est juste n'a pu vouloir donner aux uns la science sans travail, tandis que d'autres ne l'acquièrent qu'avec peine. »

66 — L'idée des gnomes, des sylphes et autres génies créés par l'imagination semblerait avoir sa source dans la connaissance acquise ou dans l'intuition des diverses fonctions des esprits ?

« Sans doute ; dans ce que vous appelez des fables il y a souvent de grandes vérités. La plupart ont leur source dans la révélation des choses d'en haut, mais on les a prises à la lettre ; c'est là le tort. »

67 — Les esprits ont-ils des perceptions qui nous sont inconnues ?

« Cela est certain, puisque vos facultés sont bornées par vos organes. L'intelligence est un attribut de l'esprit, mais qui se manifeste plus librement quand il n'a pas d'entraves. »

68 — Les perceptions et les connaissances des esprits sont-elles indéfinies ; en un mot, savent-ils toutes choses ?

« Non ; plus ils approchent de la perfection, plus ils savent. »

69 — Les esprits comprennent-ils la durée comme nous ?

« Non, et c'est ce qui fait que vous ne nous comprenez pas toujours quand il s'agit de fixer des dates ou des époques. »

70 — Les esprits ont-ils du présent une idée plus précise et plus juste que nous ?

« A peu près comme celui qui voit clair a une idée plus juste des choses que l'aveugle. Les esprits voient ce que

leur intermédiaire que s'accomplissent les révolutions qui changent la face des mondes.

65 — Les fonctions accomplies par les esprits ne sont ni permanentes pour chacun, ni dans les attributions exclusives de certaines classes, car il faut que tous accomplissent leur destinée pour atteindre à la perfection. De même, parmi les hommes, nul n'arrive au suprême degré d'habileté dans un art quelconque, sans avoir puisé les connaissances nécessaires dans la pratique des parties les plus infimes de cet art.

66 — L'idée des fonctions que remplissent les esprits, comme la doctrine spirite elle-même, se retrouve, sous des formes diverses, dans la croyance de tous les peuples et à tous les âges, avec cette différence qu'on a fait des êtres distincts de ce qui n'est qu'un attribut temporaire. C'est ainsi que l'imagination a créé les gnomes, les sylphes, les nymphes et toute la phalange des génies.

67 — L'intelligence est un attribut essentiel de la nature spirite et ne fait qu'un avec l'esprit. La faculté de connaître est la conséquence de l'intelligence. Cette faculté n'étant point circonscrite par des organes matériels, s'exerce librement et sans entraves ; c'est pourquoi les esprits ont des perceptions qui nous sont inconnues.

68 — Les perceptions et les connaissances ne sont point illimitées pour tous les esprits ; leur étendue est en raison du degré de pureté et de perfection auquel ils sont parvenus.

69 — L'intelligence des esprits embrasse l'éternité ; la durée, pour eux, s'efface pour ainsi dire, et les siècles, si longs pour nous, ne sont à leurs yeux que de courts instants.

70 — La faculté de tout voir, jointe à l'étendue des perceptions intellectuelles et à la pénétration de la pensée, donne aux esprits une connaissance absolue du présent, leur permet d'embrasser d'un coup d'œil tous les événements

vous ne voyez pas ; ils jugent donc autrement que vous : mais encore une fois cela dépend de leur élévation. »

71 — Comment les esprits ont-ils la connaissance du passé ?

« Le passé, quand nous nous en occupons, est un présent, absolument comme toi tu te rappelles une chose qui t'a frappé dans le cours de ton exil. Seulement, comme nous n'avons plus le voile matériel qui obscurcit ton intelligence, nous nous rappelons des choses qui sont effacées pour toi. »

— La connaissance du passé est-elle sans limite pour les esprits ?

« Non, tout ne leur est pas connu : leur création d'abord. »

72 — Les esprits connaissent-ils l'avenir ?

« Cela dépend encore de leur perfection ; souvent ils ne font que l'entrevoir, *mais il ne leur est pas toujours permis de le révéler* ; quand ils le voient il leur semble présent. »

— Les esprits arrivés à la perfection absolue ont-ils une connaissance complète de l'avenir ?

« Complète n'est pas le mot, car Dieu seul est le souverain maître, et nul ne peut l'égaliser. »

73 — Les esprits éprouvent-ils nos besoins et nos souffrances physiques, la fatigue et le besoin du repos ?

« Non ; ils sont esprits ; c'est-à-dire qu'ils les connaissent, parce qu'ils les ont subis, mais ils ne les éprouvent pas comme vous matériellement. »

74 — Les esprits sont-ils heureux ou malheureux ?

« Heureux ou malheureux selon leur perfection. »

— Y en a-t-il qui jouissent d'un bonheur inaltérable ?

« Oui, les purs esprits ; tous y arrivent ; *cela dépend d'eux*. »

75 — Pouvons-nous comprendre la nature des peines et des jouissances des esprits en les comparant à celles que nous éprouvons sur la terre ?

contemporains, et par là de juger les choses plus sainement que nous ne pouvons le faire nous-mêmes, resserrés que nous sommes par notre enveloppe terrestre.

71 — La durée en s'effaçant retrace le *passé* à la mémoire des esprits, et leur montre comme présents les événements les plus éloignés de nous. Ils connaissent donc le passé, sauf l'origine et le principe des choses qui, pour eux comme pour nous, sont enveloppés d'un voile mystérieux, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la perfection suprême.

L'étendue des perceptions des esprits étant subordonnée à leur élévation, la connaissance qu'ils ont du passé, même pour les choses vulgaires, est en raison de cette élévation.

72 — La connaissance de l'*avenir* a, pour les esprits, des limites qu'il ne leur est pas donné de franchir ; ils ne le connaissent que suivant le degré de leur perfection. Selon ce degré ils le préjugent, avec plus ou moins d'exactitude, comme conséquence du présent ; ils l'entrevoient, et peuvent, si c'est dans les vues de la Providence, en avoir la révélation partielle. L'avenir alors se déroule devant eux : ils le voient comme ils voient le passé et le présent.

73 — En raison de leur essence spirituelle, les esprits ne peuvent être sujets aux influences qui affectent la matière. Ils n'éprouvent ni nos besoins, ni nos souffrances physiques, ni la fatigue, ni la nécessité du repos, mais ils les comprennent.

74 — Les peines et les jouissances des esprits sont inhérentes à leur nature et au degré de leur perfection.

Le bonheur suprême et sans mélange n'est le partage que des purs esprits ; jusque-là ils ne jouissent que d'un bonheur incomplet.

75 — Les peines et les jouissances des esprits n'ont rien des affections corporelles, et pourtant sont mille fois plus vives que celles que nous éprouvons

« Non, leurs peines et leurs jouissances n'ont rien de charnel. »

76 — Les esprits des différents ordres sont-ils confondus ?

« Oui et non ; ils se voient, mais ils se distinguent les uns des autres. »

— Y a-t-il des esprits qui se recherchent et d'autres qui se fuient ?

« Sans doute, selon l'analogie ou l'antipathie de leurs sentiments, comme cela a lieu parmi vous. »

« Les esprits dégagés de la matière se fuient ou se rapprochent comme ceux qui sont incarnés. *C'est tout un monde dont le vôtre est le reflet obscurci.* »

77 — Qu'est-ce qui rapproche les bons esprits ?

« Le désir de faire le bien ; sympathie. Qui se ressemble s'assemble. »

— Quelles sont les occupations des bons esprits ?

« Veiller à l'accomplissement du bien ; s'entretenir sur l'humanité et sur les améliorations à y apporter. »

— Quelle est la nature des relations entre les bons et les mauvais esprits ?

« Les bons tâchent de combattre les mauvais penchants des autres *afin de les aider à monter* ; c'est une mission. »

78 — Qu'est-ce qui rapproche les mauvais esprits ?

« Le désir de faire le mal ; honte de leurs fautes et besoin de se trouver parmi des êtres semblables à eux. »

— Pourquoi les esprits inférieurs se plaisent-ils au mal ?

« Par jalousie de n'avoir pas mérité d'être parmi les bons. »

— Les esprits ont-ils des passions spéciales qui n'appartiennent pas à l'humanité ?

« Non, autrement ils vous les auraient communiquées. »

— Les esprits exercent-ils une influence les uns sur les autres ?

« Oui, les supérieurs sur les inférieurs. »

79 — Les esprits ont-ils entre eux des affections particulières ?

« Oui, comme les hommes. »

ici-bas dans le bien comme dans le mal.

76 — Bien que les esprits soient partout, les différents ordres ne sont pas confondus ; ils se voient à distance. Ceux du même rang se réunissent par une sorte d'affinité, et forment des groupes ou familles d'esprits unis par la sympathie.

Telle une grande cité où les hommes de tous rangs et de toutes conditions se voient et se rencontrent sans se confondre ; où les sociétés se forment par l'analogie des goûts ; où le vice et la vertu se coudoient sans se rien dire.

77 — Les bons esprits se rapprochent par la similitude des jouissances, la communauté de sentiments et de pensées, et le désir de faire le bien.

Les sentiments d'amour et de bienveillance sont le partage exclusif des bons esprits. Leur occupation est de veiller à l'accomplissement de tout de ce qui est bon, et de combattre les penchants des esprits inférieurs *afin de les aider à monter*.

C'est ainsi que les bons esprits se font entendre à nous par la voix de la conscience, à laquelle, trop souvent, nous fermons l'oreille.

78 — Les esprits inférieurs se rapprochent par la similitude des mauvais penchants et le désir de faire le mal.

L'envie, la jalousie, l'orgueil, l'égoïsme et toutes les mauvaises passions sont le partage des esprits imparfaits, qui se trouvent, par leur infériorité morale et leur ignorance, sous l'influence des esprits supérieurs. Ils se plaisent au mal par la jalousie qu'ils ressentent du bonheur des bons ; leur désir est d'empêcher autant qu'il est en eux les esprits encore imparfaits d'arriver au bien suprême ; ils veulent faire éprouver aux autres ce qu'ils éprouvent eux-mêmes.

79 — Outre la similitude de pensées qui unit les esprits du même ordre, il existe entre eux des affections indivi-

— Ont-ils entre eux des haines ?
 « Oui, les esprits impurs. »
 — Les affections des esprits sont-elles plus épurées que celles des hommes ?
 « Plus l'esprit est parfait, plus l'affection est pure. »
 — Les affections réciproques des esprits sont-elles susceptibles d'altérations ?
 « Non, car tous les sentiments sont à découvert; *ils ne peuvent se tromper.* »

duelles fondées sur des sympathies spéciales. Plus les esprits sont parfaits, plus ces affections sont pures; l'amour qui les unit est pour eux la source d'une suprême félicité. Il n'y a de haine que parmi les esprits impurs.

Les esprits ne pouvant se dissimuler réciproquement leurs pensées, *l'hypocrisie est impossible entre eux*; c'est pourquoi leurs affections sont inaltérables.

CHAPITRE V.

INCARNATION DES ESPRITS.

But de l'incarnation. — De l'âme. — Trois choses en l'homme : le corps, l'âme et le périsprit.
 — Double nature de l'homme. — Source des passions. — Union de l'intelligence et de la perversité. — Instant de l'union de l'âme et du corps. — Rapports congéniaux entre l'enfant et les parents. — Similitudes physiques et morales. — Indivisibilité de l'âme. — Siège de l'âme. — L'âme interne ou externe. — Influence de la matière et des organes sur les manifestations de l'âme. Folie. Idiotisme. — Idées intuitives apportées à l'homme par l'esprit qui est incarné en lui.

80 — Les esprits peuvent-ils s'améliorer pendant leur existence spirituelle ?
 « Ils ont la volonté et le désir de s'améliorer; mais pour l'accomplissement de ce désir, *ils doivent subir toutes les tribulations de l'existence corporelle.* »

— Quel est le but de l'incarnation des esprits ?

« Dieu la leur impose dans le but de les faire arriver à la perfection; pour les uns c'est une expiation, pour d'autres c'est une mission. »

81 — Qu'est-ce que l'âme ?

« Un esprit incarné. »

— Les âmes et les esprits sont-ils identiquement la même chose ?

« Oui, les âmes ne sont que les esprits. »

— Que penser de l'opinion de ceux

80 — Le passage par la vie matérielle est nécessaire à la purification des esprits. Pour s'améliorer et s'instruire, *ils doivent subir toutes les tribulations de l'existence corporelle.* L'incarnation leur est imposée, soit comme expiation pour les uns, soit comme mission pour les autres.

Tout s'enchaîne dans la nature; en même temps que l'esprit s'épure par l'incarnation, il concourt, sous cette forme, à l'accomplissement des vues de la Providence.

81 — L'âme est un esprit incarné. Avant de s'unir au corps, l'âme est un esprit errant qui n'est pas pur; c'est un des êtres qui peuplent le monde spirite, et qui revêtent temporairement une enveloppe charnelle pour se purifier et s'éclairer.

qui regardent l'âme comme le principe de la vie matérielle ?

« C'est une question de mots, nous n'y tenons pas ; commencez par vous entendre vous-mêmes. »

82 — Combien y a-t-il de parties essentielles dans l'homme ?

« Trois : l'âme qui est la première de toutes ; le corps, puis le lien qui unit l'âme et le corps. »

— Le lien qui unit l'âme et le corps est-il d'une nature matérielle ou spirituelle ?

« L'une et l'autre. »

« Et il le faut bien pour qu'ils puissent communiquer l'un avec l'autre. C'est par ce lien que l'esprit agit sur la matière, et réciproquement. »

83 — D'où viennent à l'homme ses qualités morales bonnes ou mauvaises ?

« Ce sont celles de l'esprit qui est incarné en lui ; plus cet esprit est pur, plus l'homme est porté au bien. »

— Il semble résulter de là que l'homme de bien est l'incarnation d'un bon esprit, et l'homme vicieux celle d'un mauvais esprit ?

« Oui ; mais ne dis pas mauvais esprits ; dis plutôt que c'est un esprit imparfait, autrement on pourrait croire à des esprits toujours mauvais : à ce que vous appelez démons. »

84 — Puisqu'il y a en l'homme un corps et une âme, et que par le corps il est semblable aux animaux, y a-t-il en lui une double nature ?

« Oui, la nature animale et la nature spirituelle. »

— Les passions de l'homme lui viennent-elles des esprits, ou tiennent-elles à son organisation ?

« De l'un et de l'autre ; nous avons dit qu'une partie est l'influence des esprits. »

85 — Est-ce le même esprit qui donne à l'homme les qualités morales et celles de l'intelligence ?

« Oui ! »

— Pourquoi des hommes très intel-

L'esprit en s'incarnant dans le corps de l'homme lui apporte le principe intellectuel et moral qui le rend supérieur aux animaux. (Voir dans l'introduction l'explication du mot *âme*.)

82 — Il y a dans l'homme trois choses :

1° Le corps, ou être matériel analogue aux animaux et animé par le même principe vital ;

2° L'âme, esprit incarné dont le corps est l'habitation ;

3° Le principe intermédiaire ou périsprit, substance semi-matérielle qui sert de première enveloppe à l'esprit et unit l'âme et le corps. Tels sont dans un fruit, le germe, le périsperme et la coquille.

83 — Les esprits étant de différents ordres, les uns déjà épurés et possédés de l'amour du bien, les autres encore impurs, dominés par les mauvaises passions, il en résulte qu'ils apportent à l'homme, en s'incarnant, les qualités bonnes ou mauvaises inhérentes au rang auquel ils appartiennent, et qu'ainsi l'homme de bien est l'incarnation d'un esprit déjà purifié, et l'homme pervers celle d'un esprit encore imparfait.

L'homme vicieux qui se repent et s'améliore est l'incarnation d'un esprit qui comprend ses erreurs et tend à une meilleure destinée.

84 — Il y a en l'homme deux natures : par son corps il participe de la nature des animaux et de leurs instincts ; par son âme il participe de la nature des esprits.

Les deux natures qui sont en l'homme donnent à ses passions deux sources différentes : les unes provenant des instincts de la nature animale, les autres des impuretés de l'esprit dont il est l'incarnation, et qui sympathise avec la grossièreté des appétits animaux.

85 — Le même esprit donne à l'homme les qualités morales et celles de l'intelligence ; mais si cet esprit n'est point assez purifié, il s'abandonne aux passions animales, ou cède à l'influence

ligents, ce qui annonce en eux un esprit supérieur, sont-ils quelquefois, en même temps, profondément vicieux ?

« C'est que l'esprit n'est pas assez pur, et que l'homme est dominé par un autre esprit plus mauvais. »

86 — A quelle époque l'âme s'unit-elle au corps ?

« A la naissance. »

— Avant sa naissance l'enfant a-t-il une âme ?

« Non. »

— Comment vit-il ?

« Comme les plantes. »

87 — Les parents transmettent-ils à leurs enfants une portion de leur âme, ou bien ne font-ils que leur donner la vie animale à laquelle une âme nouvelle vient plus tard ajouter la vie morale ?

« La vie animale seule, car l'âme est indivisible. Un père stupide peut avoir des enfants d'esprit, et *vice versa*. »

88 — Les parents transmettent souvent à leurs enfants une ressemblance physique. Leur transmettent-ils aussi une ressemblance morale ?

« Non, puisqu'ils ont des âmes ou des esprits différents. »

— D'où viennent les ressemblances morales qui existent quelquefois entre les parents et leurs enfants ?

« Ce sont des esprits sympathiques attirés par la similitude de leurs penchants. »

89 — L'esprit des parents est-il sans influence sur celui de l'enfant après sa naissance ?

« Il en a une très grande ; comme nous l'avons dit, les esprits doivent concourir au progrès les uns des autres. Eh bien ! l'esprit des parents a pour mission de développer celui de leurs enfants par l'éducation ; c'est pour lui une épreuve ; *s'il y faillit il est coupable*. »

90 — L'esprit peut-il s'incarner dans deux corps différents à la fois ?

« Non, il est indivisible. »

— D'où vient la similitude de caractère qui existe souvent entre deux frères, surtout chez les jumeaux ?

d'un autre esprit également imparfait qui profite de sa faiblesse pour le dominer. De là, dans le même individu, l'union fréquente de la perversité et de l'intelligence.

86 — L'âme, ou l'esprit, s'unit au corps au moment où l'enfant voit le jour et respire.

Avant sa naissance l'enfant n'a que la vie organique sans âme. Il vit comme les plantes, n'ayant que l'instinct aveugle de conservation commun à tous les êtres vivants.

87 — La génération s'opère chez l'homme comme chez les animaux. Les parents ne transmettent à leurs enfants que la vie organique, à laquelle plus tard une âme nouvelle, étrangère à celle du père et de la mère, vient ajouter la vie morale et intellectuelle.

88 — Les parents peuvent transmettre à leurs enfants une ressemblance physique, parce que le corps procède du corps ; ils ne peuvent transmettre de ressemblance morale puisque l'âme de l'enfant leur est étrangère ; mais leur âme peut attirer dans l'enfant un esprit du même ordre, et ayant avec elle une similitude de goûts et de penchants.

89 — Les esprits exercent une influence les uns sur les autres ; les bons en vue de faire avancer ceux qui sont encore inférieurs ; les impurs en vue de retarder leur progrès. C'est ainsi que l'esprit incarné dans les parents transmet à celui des enfants, *par l'éducation*, les bons ou les mauvais principes dont il est lui-même animé selon le rang qu'il occupe, et cherche à se l'assimiler.

90 — L'esprit étant indivisible ne peut s'incarner dans deux corps différents à la fois. L'analogie de caractère qui existe souvent entre plusieurs personnes, et surtout entre frères, provient de la similitude des esprits qui

« Esprits sympathiques qui se rapprochent par la similitude de leurs sentiments et qui sont heureux d'être ensemble. »

91 — D'où vient le caractère distinctif que l'on remarque dans chaque peuple ?

« Les esprits ont aussi des familles formées par la similitude de leurs penchants plus ou moins épurés selon leur élévation. Eh bien ! un peuple est une grande famille où se rassemblent les esprits sympathiques. »

92 — Que penser de la théorie de l'âme subdivisée en autant de parties qu'il y a de muscles, et présidant ainsi à chacune des fonctions du corps ?

« Cela dépend du sens que l'on attache au mot âme ; si l'on entend le fluide vital, on a raison ; si l'on entend l'esprit incarné, on a tort. »

« Nous l'avons dit, l'esprit est indivisible ; il transmet le mouvement aux organes par le fluide intermédiaire sans pour cela se diviser. »

93 — Quel est le siège de l'âme dans le corps ? la tête ou le cœur ?

« Cela varie selon les personnes. »

— Quelles sont celles qui l'ont dans le cœur ?

« Celles dont toutes les actions se rapportent à l'humanité. »

— Et celles qui l'ont dans la tête ?

« Les grands génies, littérateurs, politiques, etc. »

— Que penser de l'opinion de ceux qui placent l'âme dans un point déterminé, et circonscrit : dans un centre vital ?

« C'est-à-dire que l'esprit habite plutôt cette partie de votre organisation, puisque c'est là où aboutissent toutes les sensations : la vue, le goût, l'odorat, l'ouïe et même le toucher ; mais ce n'est pas à dire que l'esprit y soit confiné ; ce n'est que l'organisation qui concentre tous ces sens dans un seul endroit, pour te prouver que ce n'est que par l'union et l'harmonie de la matière que l'esprit peut agir librement afin d'acquérir les connaissances dont il a besoin. »

se rapprochent par sympathie et sont heureux d'être réunis.

91 — Les esprits forment entre eux des groupes ou familles fondés sur la similitude de leurs inclinations, de leurs goûts et de leurs désirs. La tendance qu'ont les membres de ces familles à s'unir est la source de la ressemblance qui existe dans le caractère distinctif de chaque peuple.

92 — L'âme, comme l'esprit, est indivisible ; elle agit par l'intermédiaire des organes, et les organes sont animés par le fluide vital qui se répartit entre eux, et plus abondamment dans ceux qui sont les centres ou foyers du mouvement.

Ceux qui appellent *âme* le fluide vital, ont raison de la diviser en autant de parties qu'il y a de fonctions dans le corps ; mais cette explication ne peut convenir à l'âme considérée comme étant l'esprit qui habite le corps pendant la vie et le quitte à la mort.

93 — L'âme n'a point à proprement parler de siège absolu dans le corps ; car l'esprit incarné n'est point confiné dans un organe quelconque. Ceux qui la placent dans ce qu'ils considèrent comme le centre de la vitalité, la confondent avec le fluide ou principe vital. Toutefois on peut dire que le siège de l'âme est plus particulièrement dans les organes qui servent aux manifestations intellectuelles et morales, c'est-à-dire dans le cœur et dans la tête.

Elle est plus spécialement dans l'un ou dans l'autre selon les personnes, et peut aussi être à la fois dans l'un et dans l'autre.

Elle est dans le cœur chez ceux dont toutes les actions se rapportent à l'humanité, et dans la tête chez les grands génies et les hommes d'intelligence.

On peut être homme de bien sans avoir une intelligence supérieure, et homme d'intelligence sans être homme de cœur.

94 — Y a-t-il quelque chose de vrai dans l'opinion de ceux qui pensent que l'âme est extérieure et environne le corps ?

« L'âme n'est point renfermée dans le corps comme l'oiseau dans une cage ; elle rayonne et se manifeste au dehors comme la lumière à travers un globe de verre ; c'est ainsi qu'on peut dire qu'elle est extérieure. L'âme a deux enveloppes, l'une subtile et légère, c'est la première, celle que tu appelles le *perispirt* ; l'autre, grossière, matérielle et lourde : c'est le corps. L'âme est le centre de toutes ces enveloppes, comme le germe dans un noyau ; nous l'avons déjà dit. »

95 — L'esprit en s'unissant au corps s'identifie-t-il avec la matière ?

« Non, la matière n'est que l'enveloppe de l'esprit, comme l'habit est l'enveloppe du corps. »

96 — L'esprit en s'unissant au corps conserve-t-il les attributs de la nature spirituelle ?

« Oui. »

— Les facultés de l'esprit s'exercent-elles en toute liberté après son union avec le corps ?

« Non, elles dépendent des organes qui leur servent d'instrument, et sont affaiblies par la grossièreté de la matière. »

— D'après cela l'enveloppe matérielle serait un obstacle à la libre manifestation des facultés de l'esprit, comme un verre opaque s'oppose à la libre émission de la lumière ?

« Oui, et très opaque. »

97 — L'esprit qui anime le corps d'un enfant est-il aussi développé que celui d'un adulte ?

« Oui, ce ne sont que les organes imparfaits qui l'empêchent de se manifester. »

98 — Quelle est la cause de la nullité morale et intellectuelle de certains êtres, tels que ceux que l'on désigne sous les noms d'idiots ou de crétins ?

94 — L'âme, ou l'esprit, habite le corps, mais elle n'y est point emprisonnée ; elle rayonne tout à l'entour par ses manifestations, comme le son autour d'un centre sonore, ou la lumière autour d'un foyer lumineux. A ce point de vue elle est à la fois interne et externe, mais n'est point pour cela l'enveloppe du corps.

Pour ceux qui appellent *âme* l'enveloppe semi-matérielle de l'esprit, ou le *perispirt*, elle serait extérieure par rapport à l'esprit. Pour nous, l'âme étant l'esprit lui-même, c'est-à-dire le centre ou foyer intellectuel et moral, ne peut être une enveloppe quelconque.

95 — L'esprit, dans son incarnation, ne s'identifie point avec la matière. La matière n'est que l'enveloppe, et en reste toujours distincte, comme le corps lui-même est distinct de l'habit qui le recouvre.

96 — L'esprit, en s'unissant au corps, conserve les attributs de sa nature spirituelle ; mais ses facultés sont circonscrites par les organes qui servent à leur manifestation.

Les organes étant les instruments de la manifestation des facultés de l'âme, cette manifestation se trouve subordonnée au développement et au degré de perfection de ces mêmes organes.

La grossièreté de la matière qui enveloppe l'esprit lui ôte également une partie de ses facultés, à peu près comme une eau bourbeuse ôte la liberté des mouvements au corps qui s'y trouve plongé, ou comme un globe de verre opaque ternit l'éclat de la lumière.

97 — Les manifestations des facultés de l'esprit étant subordonnées au développement des organes, il en résulte que l'esprit qui anime un enfant est aussi mûr que celui d'un adulte ; mais il agit en raison de l'instrument à l'aide duquel il peut se produire.

98 — La nullité morale et intellectuelle de certains êtres, est due à l'imperfection des organes qui ne permet pas à l'âme de se manifester ; c'est sou-

« Imperfection des organes. »

— Si la nullité morale et intellectuelle n'est due qu'à l'imperfection des organes, s'ensuit-il que l'âme du crétin et de l'idiot soit aussi développée que celle d'un homme qui jouit de toutes ses facultés ?

« Oui, et souvent plus. »

— Quel est le but de la Providence en créant des êtres ainsi disgraciés ?

« Ce sont des esprits *en punition* qui habitent des corps d'idiot. Il en est de même dans la folie. Ces esprits souffrent de la contrainte qu'ils éprouvent, et de l'impuissance où ils sont de se manifester par des organes non développés ou détraqués ; c'est pourquoi ils cherchent souvent dans la mort un moyen de briser leurs liens. »

99 — Pourquoi l'esprit incarné perd-il le souvenir de son passé et la connaissance de l'avenir ?

« L'homme ne peut ni ne doit tout savoir ; Dieu le veut ainsi. »

— Le passé et l'avenir sont-ils cachés à l'homme d'une manière absolue ?

« Oui, pour certaines choses, non pour toutes ; cela dépend de la volonté de Dieu. »

100 — L'esprit incarné ne conserve-t-il aucune trace des perceptions qu'il avait avant de s'unir au corps ?

« Si ; il lui en reste un vague souvenir qui lui donne ce qu'on appelle des idées innées. »

— Est-ce à ce vague souvenir que l'homme doit, même à l'état sauvage, le sentiment instinctif de l'existence de Dieu, et le pressentiment de la vie future ?

« Oui, mais l'orgueil étouffe souvent ce sentiment. »

— Est-ce à ce même souvenir que sont dues certaines croyances relatives à la doctrine spirite, et que l'on retrouve chez tous les peuples ?

« Oui, cette doctrine est aussi ancienne que le monde. »

vent une expiation pour l'esprit qui habite de tels corps. Or, comme la supériorité morale n'est point toujours en raison de la supériorité intellectuelle, les plus grands génies peuvent avoir beaucoup à expier ; de là souvent pour eux une existence inférieure à celle qu'ils ont déjà accomplie, et une cause de souffrances.

Tels sont les idiots, les crétins et les fous, quoique la cause physiologique de leur infirmité soit différente. Leur esprit est tout aussi développé que celui de l'homme de génie ; les entraves qu'il éprouve dans ses manifestations sont pour lui comme les chaînes qui compriment les mouvements d'un homme vigoureux. C'est pourquoi il cherche souvent à briser ses liens par le suicide.

99 — L'enveloppe corporelle ôte à l'esprit la mémoire du passé antérieur à son existence présente ; elle lui dérobe également l'avenir et les mystères qu'il a plu à la Providence de cacher à l'homme. Sans le voile qui couvre pour lui certaines choses, il serait ébloui comme celui qui passe sans transition de l'obscurité à la lumière.

100 — Quoique l'esprit perde sous son enveloppe corporelle la perception du monde spirite, il n'en apporte pas moins à l'homme l'intuition de ce qu'il connaissait avant son incarnation, et qui est resté dans le for intérieur de sa pensée comme un vague souvenir.

Telle est la source du sentiment inné qui porte l'homme à reconnaître l'existence d'un être suprême, qui lui donne la conscience du bien et du mal, et lui fait pressentir la vie future.

Telle est encore la source d'une foule de croyances se rattachant à la doctrine spirite, que l'on retrouve plus ou moins développée chez tous les peuples de tous les âges, mais traduites sous des formes plus ou moins grossières par l'ignorance, le fanatisme et l'ambition.

CHAPITRE VI.

RETOUR DE LA VIE CORPORELLE A LA VIE SPIRITUELLE.

Ame après la mort. — Individualité de l'âme avant et après la mort. — Le tout universel. — Indépendance de l'âme et du principe vital. — Le corps peut vivre sans âme. — Séparation de l'âme et du corps. — Sensation de l'âme en rentrant dans le monde des esprits. — Souvenir de l'existence corporelle. — Rapport des âmes de ceux qui se sont connus sur terre. — Manière dont les âmes considèrent les choses de ce monde. — Abaissement des grands et élévation des petits.

101 — Que devient l'âme à l'instant de la mort ?

« Elle redevient esprit. »

102. — L'âme, après la mort, conserve-t-elle son individualité ?

« Oui, elle ne la perd jamais. »

103 — Que penser de cette opinion qu'après la mort l'âme rentre dans le tout universel ?

« Est-ce que l'ensemble des esprits ne forme pas un tout ? N'est-ce pas tout un monde ? Quand tu es dans une assemblée, tu es partie intégrante de cette assemblée, et pourtant tu as toujours ton individualité. »

104 — L'âme est-elle indépendante du principe vital ?

« Oui, le corps n'est que l'enveloppe ; nous le répétons sans cesse. »

— Le corps peut-il exister sans l'âme ?

« Oui ; et pourtant dès que le corps cesse de vivre, l'âme le quitte. Avant la naissance, l'âme n'y est pas encore ; il n'y a pas union entre l'âme et le corps ; tandis qu'après que cette union a été établie, la mort du corps rompt les liens

101 — L'âme qui avait quitté le monde des esprits pour revêtir l'enveloppe corporelle, quitte cette enveloppe au moment de la mort et redevient à l'instant esprit.

102 — L'âme ne perd jamais son individualité ; elle l'avait avant son incarnation, elle la conserve pendant et après son union avec le corps.

103 — Ceux qui pensent qu'à la mort l'âme rentre dans le tout universel, sont dans l'erreur s'ils entendent par là que, semblable à une goutte d'eau qui tombe dans l'Océan, elle y perd son individualité ; ils sont dans le vrai s'ils entendent par le *tout universel* l'ensemble des êtres incorporels dont chaque âme ou esprit est un élément. Tel un soldat qui fait partie d'une armée où il est soumis à la loi commune, sans cesser d'être lui-même.

104 — L'âme est indépendante du principe vital.

Avant la naissance, le corps peut vivre sans âme, parce qu'il n'y a point encore eu d'union entre l'âme et le corps ; mais après que cette union s'est établie, l'âme quitte le corps dès que celui-ci cesse de vivre, parce qu'alors les liens qui existaient entre l'âme et le corps sont rompus. La vie organique peut animer un corps sans âme, mais

qui l'unissent à l'âme, et l'âme le quitte. »

105 — La séparation de l'âme et du corps est-elle douloureuse ?

« Non, le corps souffre souvent plus pendant la vie qu'au moment de la mort; l'âme n'y est pour rien. »

» Les souffrances que l'on éprouve quelquefois au moment de la mort sont *une jouissance pour l'esprit*, qui voit arriver le terme de son exil. »

106 — La séparation de l'âme et du corps s'opère-t-elle instantanément ?

« Oui, elle fuit comme une faible colombe poursuivie par un vautour. »

107 — La séparation de l'âme et du corps s'opère-t-elle quelquefois avant la cessation complète de la vie organique ?

« Oui, comme dans l'agonie, l'âme a déjà quitté le corps. Il n'y a plus que la vie organique. »

« Le corps est une machine que le cœur fait mouvoir; il existe tant que le cœur fait circuler le sang dans les veines, et n'a pas besoin de l'âme pour cela. »

108 — L'âme, en quittant le corps, a-t-elle immédiatement la conscience d'elle-même ?

« Conscience immédiate. »

— L'exemple d'une personne qui passe de l'obscurité à la clarté peut-il nous en donner une idée ?

« Pas précisément, car il faut à l'âme quelque temps pour se reconnaître; tout est d'abord confus; c'est plutôt comme un homme qui sort d'un profond sommeil; jusqu'à ce qu'il soit complètement éveillé, ses idées ne lui reviennent que peu à peu. »

109 — Quelle sensation éprouve l'âme au moment où, sortie de son enveloppe corporelle, elle rentre dans le monde des esprits ?

« Cela dépend; c'est-à-dire que si tu as fait le mal avec désir de le faire, tu te trouves au premier moment tout honteux de l'avoir fait. »

l'âme ne peut habiter un corps privé de la vie organique.

105 — Les souffrances que l'on éprouve quelquefois au moment de la mort tiennent à des causes corporelles et accidentelles: l'âme n'y est pour rien; ces souffrances même sont une *jouissance pour l'esprit* dont elles annoncent la délivrance prochaine.

Dans la mort naturelle, celle qui arrive par l'épuisement des organes à la suite de l'âge, l'homme quitte la vie sans s'en apercevoir: c'est une lampe qui s'éteint faute d'aliment.

106 — La séparation de l'âme et du corps s'opère instantanément; les liens qui la retenaient étant rompus, elle fuit comme un prisonnier qui s'évade.

107 — La séparation de l'âme et du corps est presque toujours opérée avant la cessation complète de la vie organique. Tel est, dans l'agonie, l'homme qui n'a plus la conscience de lui-même, et chez lequel il reste encore un souffle de vie.

Dans la mort violente et accidentelle, alors que les organes n'ont point encore été affaiblis par l'âge ou les maladies, la séparation de l'âme et la cessation de la vie ont lieu simultanément.

108 — L'âme, en quittant son enveloppe, a immédiatement la conscience d'elle-même et de son individualité; mais il lui faut quelque temps pour se reconnaître; au premier moment elle est comme étourdie, et comme un étranger subitement transporté dans une ville inconnue, ou comme un homme sortant d'un profond sommeil et qui n'est pas encore complètement éveillé. La lucidité des idées et la mémoire du passé lui reviennent à mesure que s'efface l'influence de la matière dont elle vient de se dégager.

109 — Le premier sentiment que l'âme éprouve à sa rentrée dans le monde spirite dépend de l'usage qu'elle a fait de la vie qui lui a été donnée comme épreuve. Si son temps a été mal employé, si elle a fait le mal en connaissance de cause, toutes ses actions étant alors à découvert, le sentiment

— En est-il de même de l'âme du juste ?

« Oh ! celle-là c'est bien différent ; elle est comme soulagée d'un grand poids. »

110 — Au moment de la mort, l'âme a-t-elle quelquefois une aspiration ou extase qui lui fait entrevoir le monde où elle va rentrer ?

« Oui. »

— Qu'éprouve-t-elle à ce moment ?

« Elle sent se briser les liens qui l'attachent au corps ; *elle fait tous ses efforts pour les rompre entièrement.* »

111 — L'exemple de la chenille peut-il nous donner une idée de la vie terrestre, puis du tombeau, et enfin de notre nouvelle existence ?

« Oui, une idée en petit. »

« La figure est bonne ; il ne faudrait cependant pas la prendre à la lettre comme cela vous arrive souvent. »

112 — L'esprit dégagé de la matière conserve-t-il le souvenir de son existence corporelle ?

« Oui, et de tous les actes de sa vie. »

— Comment considère-t-il son corps ?

« Comme un mauvais habit dont il est débarrassé. »

113 — L'âme, rentrant dans la vie spirituelle, est-elle sensible aux honneurs rendus à sa dépouille mortelle ?

« Non, elle n'a plus de vanité terrestre, et comprend la futilité de ce monde, surtout quand l'esprit est arrivé déjà à un certain degré de perfection. Mais sache bien que souvent tu as des esprits qui, au premier moment de leur mort matérielle, goûtent un plaisir bien grand des honneurs qu'on leur rend, ou un ennui du délaissement de leur enveloppe ; car ils conservent quelques-unes des idées et certains préjugés d'ici-bas. »

114 — Les esprits reviennent-ils de préférence vers les tombes où reposent leurs corps ?

qui la domine est celui de la honte et de la confusion. Tel serait ici - bas l'homme pris en flagrant délit d'un acte qu'il croyait profondément caché.

L'âme du juste, au contraire, est comme soulagée d'un grand poids ; elle entre radieuse et heureuse de sa délivrance dans le monde des esprits, *parce qu'elle n'y craint aucun regard scrutateur.*

110 — Au moment de la mort, l'âme a quelquefois une aspiration ou extase qui lui fait entrevoir le monde où elle va rentrer. Déjà en partie dégagée de la matière, elle sent se briser les liens qui l'attachent à la terre *et qu'elle s'efforce de rompre elle-même* ; elle voit l'avenir se dérouler devant elle.

111 — L'exemple de la chenille qui d'abord rampe sur la terre, puis s'enferme dans sa chrysalide sous une mort apparente pour renaître d'une existence brillante, est une image, quoique bien incomplète et bien petite, de notre existence terrestre, puis du tombeau, et enfin de notre existence nouvelle.

112 — L'esprit dégagé de la matière conserve le souvenir de son existence corporelle dont tous les actes et les moindres détails se retracent à sa mémoire. Il voit son enveloppe se détruire, comme nous verrions pourrir un vieil habit que l'on aurait jeté.

113 — L'âme rendue à la vie spirituelle, et arrivée à un certain degré de perfection, comprend la futilité des choses humaines et voit sans plaisir et sans orgueil les honneurs rendus à sa dépouille mortelle. Le souvenir des personnes qui lui sont chères est la seule chose à laquelle elle attache du prix.

Les esprits inférieurs qui sont encore sous l'influence de la matière, éprouvent seuls, au moment de leur mort matérielle, un certain plaisir des honneurs qu'on leur rend et regrettent le délaissement de leur enveloppe.

114 — C'est une erreur et une idée superstitieuse de penser que les esprits reviennent de préférence vers les tombes

« Non, le corps n'était qu'un vêtement; ils n'y tiennent pas. »

115 — Le respect instinctif que l'homme, dans tous les temps et chez tous les peuples, témoigne pour les morts, est-il un effet de l'intuition qu'il a de l'existence future?

« Oui, c'est la conséquence naturelle.

116 — Les esprits se reconnaissent-ils pour avoir co-habité la terre? Le fils reconnaît-il son père, l'ami son ami?

« Oui, et ainsi de génération en génération. »

117 — Comment les hommes qui se sont connus sur terre se reconnaissent-ils dans le monde des esprits?

« Nous voyons notre vie passée et nous y lisons comme dans un livre; en voyant le passé de nos amis et de nos ennemis nous voyons leur passage de la vie à la mort. »

118 — Deux êtres qui auront été ennemis sur terre, conserveront-ils du ressentiment l'un contre l'autre dans le monde des esprits?

« Non, ils comprendront que leur haine était stupide et le sujet puéril. Les esprits imparfaits conservent seuls une sorte d'animosité jusqu'à ce qu'ils se soient épurés. »

— Le souvenir des mauvaises actions qu'ils ont pu commettre à l'égard l'un de l'autre est-il un obstacle à leur sympathie?

« Oui, il les porte à s'éloigner. »

119 — Pouvons-nous dissimuler quelques-uns de nos actes aux esprits?

« Non, ni actes ni pensées. »

— D'après cela il semblerait plus facile de cacher une chose à une personne vivante, que nous ne pouvons le faire à cette même personne après sa mort?

« Certainement, et quand vous vous croyez bien cachés, vous avez souvent une foule d'esprits à côté de vous qui vous voient.

120 — Les esprits conservent-ils quelques-unes des passions humaines?

« Les esprits purs, en perdant leur enveloppe, laissent les mauvaises pas-

où reposent leurs corps. Il ne tiennent pas à l'enveloppe *qui les a fait souffrir.* »

115 — L'homme, dans tous les temps et chez tous les peuples, a témoigné d'un respect instinctif pour les morts. Ce sentiment prouve en lui l'intuition de l'existence future, car sans cela ce respect serait sans objet.

116 — L'âme, en rentrant dans la vie spirituelle, y retrouve avec le souvenir de son existence corporelle, ceux qu'elle a connus sur la terre : l'ami y reconnaît son ami, le fils y reconnaît son père, *et ainsi de génération en génération.*

117 — Les hommes qui se sont connus sur terre ne se reconnaissent point dans le monde des esprits par une forme quelconque. La vie terrestre se présente à eux; ils y lisent comme dans un livre ouvert, et en voyant le passé de ceux qu'ils ont connus, ils voient leur passage d'une vie dans l'autre.

118 — Deux êtres qui auront été ennemis sur la terre ne conservent aucun ressentiment l'un contre l'autre une fois dans le monde des esprits, parce qu'ils comprennent combien leur haine était stupide et le sujet puéril; mais le souvenir des mauvaises actions qu'ils ont commises à l'égard l'un de l'autre les porte à s'éloigner.

Tels deux écoliers parvenus à l'âge de raison reconnaissent la puérilité des querelles qu'ils ont eues dans leur enfance et cessent de s'en vouloir.

119 — La vue indéfinie et la pénétration de la pensée étant un des attributs des esprits, il en résulte que nous ne pouvons rien leur dissimuler. Si nous avons pu cacher quelque chose à une personne pendant sa vie, nous ne le pouvons plus après sa mort, car elle connaît tous nos actes et les plus secrets mouvements de notre âme.

120 — Les esprits supérieurs, en quittant leur enveloppe matérielle, ne conservent des passions humaines que celles du bien. Les esprits inférieurs, au con-

sions et ne gardent que celles du bien ; mais les esprits inférieurs les conservent ; autrement ils seraient du premier ordre. »

121 — Comment l'âme du juste est-elle accueillie à son retour dans le monde des esprits ?

« Comme un frère bien-aimé attendu depuis longtemps, et ceux qui l'aiment viennent le recevoir. »

— Comment l'est celle du méchant ?

« Comme un être que l'on méprise. »

— Quel sentiment éprouvent les esprits impurs à la vue d'un autre mauvais esprit qui leur arrive ?

« Les méchants sont satisfaits de voir des êtres à leur image et privés comme eux du bonheur infini, comme l'est, sur la terre, un fripon parmi ses pareils. »

122 — L'homme qui a été heureux ici-bas regrette-t-il ses jouissances quand il a quitté la terre ?

« Non, car le bonheur éternel est mille fois préférable. Les esprits inférieurs seuls peuvent regretter des joies qui sympathisent avec l'impureté de leur nature et qu'ils expient par leurs souffrances. »

123 — Celui qui a commencé de grands travaux dans un but utile, et qu'il voit interrompus par la mort, regrette-t-il, dans l'autre monde, de les avoir laissés inachevés ?

« Non, parce qu'il voit que d'autres sont destinés à les terminer. Au contraire, il tâche d'influencer d'autres esprits humains à les continuer. Son but, sur la terre, était le bien de l'humanité ; ce but est le même dans le monde des esprits. »

124 — La puissance et la considération dont un homme a joui sur la terre lui donnent-elles une suprématie dans le monde des esprits ?

« Non ; car là les petits seront élevés et les grands abaissés. Lis les psaumes. »

— Comment devons-nous entendre cette élévation et cet abaissement ?

« Ne sais-tu pas que les esprits sont de différents ordres selon leur mérite ? Eh bien ! le plus grand de la terre peut

traire, conservent les mauvaises, et c'est ce qui les maintient dans les rangs inférieurs jusqu'à ce qu'ils se soient épurés. »

121 — A son retour dans le monde spirituel l'âme du juste est accueillie par les bons esprits comme l'est un voyageur par ses amis au retour d'une excursion périlleuse, ou comme un frère bien-aimé attendu depuis longtemps. »

Si elle a échappé aux dangers du voyage, c'est-à-dire si elle est sortie victorieuse des tentations et des épreuves, elle s'élève dans la hiérarchie des esprits ; si, au contraire, elle a succombé, elle rentre dans les rangs des esprits inférieurs, satisfaits de voir un être à leur image et privé comme eux du bonheur infini. »

122 — Les jouissances terrestres sont périssables avec le corps. L'esprit ne faisant aucun cas du corps, ne regrette aucun des plaisirs grossiers dont il a joui ici-bas ; car il comprend la futilité de ces jouissances auprès du bonheur éternel. »

Tel l'homme adulte qui méprise ce qui faisait les délices de son enfance. »

123 — L'homme qui a commencé sur la terre de grands travaux dans un but utile, et qu'il voit interrompus par la mort, une fois dans le monde des esprits n'éprouve plus aucun regret de les avoir laissés inachevés, parce que, dégagé de tout sentiment de vanité, il voit que d'autres hommes sont destinés à les continuer. Loin de là, il tâche d'influencer d'autres esprits humains à les poursuivre. »

124 — Les grandeurs d'ici-bas finissent avec la vie du corps. L'homme n'emporte avec lui que le mérite du bien qu'il a fait. La puissance et la considération dont il a joui sur la terre ne lui donnent aucune supériorité dans le monde des esprits ; car là, les petits seront élevés et les grands abaissés. »

Cette élévation et cet abaissement doivent s'entendre des différents ordres d'esprits ; c'est ainsi qu'un puissant de

être au dernier rang parmi les esprits, tandis que son serviteur sera au premier. Comprends-tu cela ? »

— Celui qui a été grand sur la terre et qui se trouve inférieur parmi les esprits, en éprouve-t-il de l'humiliation ?

« Souvent une bien grande, surtout s'il était orgueilleux et jaloux. »

la terre peut être relégué parmi les esprits inférieurs, tandis que l'homme de la plus humble condition peut être au premier rang. De là, dans le monde des esprits, l'inégalité qui est la gloire pour les uns et l'humiliation pour les autres.

C'est là ce qu'entendait Jésus quand il a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde.

CHAPITRE VII.

DIFFÉRENTES INCARNATIONS.

De la réincarnation des esprits. — Métempsycose. — But de la réincarnation. — La vie temporelle est une épreuve ou épuratoire pour l'esprit. — De la réincarnation dans les différents mondes. — Etat progressif physique et moral des êtres qui habitent les différents mondes. — Vie éternelle. — Esprits errants. — Intervalles des existences corporelles. — Épreuves de la vie corporelle. Choix des épreuves. — Souvenir des existences antérieures. — Marche progressive des esprits. — Similitudes physiques et morales de l'homme à ses différentes existences.

125 — L'âme a-t-elle plusieurs incarnations, autrement dit plusieurs existences corporelles ?

« Oui, tous nous avons plusieurs existences. Ceux qui disent le contraire veulent vous maintenir dans l'ignorance où ils sont eux-mêmes ; c'est leur désir. »

— Quel est le but des différentes incarnations ?

« Expiation ; amélioration progressive de l'humanité : sans cela où serait la justice ? »

126 — Sur quoi est fondé le dogme de la réincarnation ?

« Sur la justice de Dieu et la révélation, car nous vous le répétons sans cesse : Un bon père laisse toujours à ses enfants une porte ouverte au repentir. La raison ne te dit-elle pas qu'il serait injuste de priver sans retour du bonheur éternel tous ceux de qui il n'a pas dépendu de s'améliorer ? Est-ce que tous les hommes ne sont pas les

125 — Tous les esprits tendent à la perfection, et Dieu leur en fournit les moyens par les épreuves de la vie corporelle ; mais dans sa justice il leur réserve d'accomplir, dans de nouvelles existences, ce qu'ils n'ont pu faire ou achever dans une première épreuve.

Il ne serait ni selon l'équité, ni selon la bonté de Dieu, de frapper sans rémission ceux qui ont pu rencontrer des obstacles à leur amélioration en dehors de leur volonté et dans le milieu même où ils se trouvent placés.

126 — Le dogme de la réincarnation, c'est-à-dire celui qui consiste à admettre pour l'homme plusieurs existences successives, est le seul qui réponde à l'idée que nous nous faisons de la justice de Dieu à l'égard des hommes placés dans une condition morale inférieure, le seul qui puisse nous expliquer l'avenir et asseoir nos espérances, puisqu'il nous offre le moyen de racheter nos erreurs par de nouvelles épreuves.

enfants de Dieu? Ce n'est que parmi les hommes égoïstes qu'on trouve l'iniquité, la haine implacable et les châtiments sans rémission. »

127 — L'âme de l'homme n'aurait-elle point été d'abord le principe de vie des derniers êtres vivants de la création pour arriver, par une loi progressive, jusqu'à l'homme en parcourant les divers degrés de l'échelle organique?

« Non! non! hommes nous sommes nés. »

« Chaque chose progresse dans son espèce et dans son essence; l'homme n'a jamais été autre chose qu'un homme. »

128 — La doctrine de la métempsychose a-t-elle quelque vérité?

« Non, puisque l'homme a toujours été lui-même. »

— Tout erronée que soit la doctrine de la métempsychose, ne serait-elle pas le résultat du sentiment intuitif des différentes existences de l'homme?

« Oui; mais, comme la plupart de ses idées intuitives, il l'a dénaturé. Toujours son même orgueil; son ambition! »

129 — Les esprits ne pouvant s'améliorer qu'en subissant les tribulations de l'existence corporelle, il s'ensuivrait que la vie matérielle serait une sorte d'étamine par où doivent passer les êtres du monde immatériel pour arriver à la perfection?

« Oui, c'est bien cela. »

— Est-ce le corps qui influe sur l'esprit pour l'améliorer, ou l'esprit qui influe sur le corps?

« Ton esprit est tout; ton corps est un vêtement qui se pourrit; voilà tout. »

130 — Nos différentes incarnations s'accomplissent-elles toutes sur la terre?

« Non, pas toutes. »

— Où s'accomplissent-elles?

« Dans les différents mondes. »

— Pouvons-nous reparaître plusieurs fois sur la terre?

La raison nous l'indique et les esprits nous l'enseignent. C'est ce que Jésus entendait par ces paroles qui n'ont point été comprises : *J'ai été, je suis, je serai!*

127 — Quelle que soit la diversité des existences par lesquelles passe notre esprit ou notre âme, elles appartiennent toutes à l'humanité; ce serait une erreur de croire que, par une loi progressive, l'homme a passé par les différents degrés de l'échelle organique pour arriver à son état actuel. Ainsi son âme n'a point été d'abord le principe de vie des derniers êtres animés de la création pour arriver successivement au degré supérieur : à l'homme.

128 — La doctrine de la métempsychose est doublement erronée, puisqu'au lieu d'être fondée sur la marche ascendante de la nature, elle a pour principe la dégradation des êtres qu'elle fait passer de l'humanité à l'état de brute.

Cependant tout erronée que soit cette doctrine, elle n'en est pas moins le résultat du sentiment intuitif de l'homme sur les différentes existences corporelles qu'il a parcourues, ou qu'il doit parcourir.

129 — Les vicissitudes de l'existence sont les épreuves que les esprits doivent subir pour arriver à la perfection. Ils s'améliorent dans ces épreuves en évitant le mal et en pratiquant le bien.

La vie corporelle est donc une sorte d'étamine ou d'épuratoire par où doivent passer les êtres du monde incorporel. Mais ce n'est qu'après plusieurs incarnations ou épurations successives qu'ils atteignent, dans un temps plus ou moins long, *selon leurs efforts*, le but auquel ils tendent.

130 — Les différentes incarnations ne s'accomplissent pas nécessairement toutes sur la terre : elles peuvent avoir lieu dans les différents mondes qui composent l'univers. Celle que nous accomplissons ici-bas n'est ni la première ni la dernière, mais c'est une des

« Certainement. »

— Pouvons-nous y revenir après avoir vécu dans d'autres mondes ?

« Oui. »

— Les esprits, après avoir été incarnés dans d'autres mondes, peuvent-ils l'être dans celui-ci sans y avoir jamais paru ?

« Oui, comme vous dans d'autres. »

— Pouvons-nous savoir quand un esprit en est à sa première incarnation ?

« Non. »

131 — Les esprits sont-ils de différents sexes ?

« Non ; le même esprit peut animer successivement des sexes différents. »

132 — Les êtres qui habitent les différents mondes ont-ils des corps semblables aux nôtres ?

« Sans doute ils ont des corps, parce qu'il faut bien que l'esprit soit revêtu de matière ; mais cette enveloppe est plus ou moins matérielle selon le degré de pureté où sont arrivés les esprits, et c'est ce qui fait la différence des mondes que nous devons parcourir ; car :

« Il y a plusieurs demeures chez notre Père et pour lors plusieurs degrés. Les uns le savent et en ont conscience sur cette terre, et d'autres ne sont nullement de même. »

— Pouvons-nous connaître exactement l'état physique et moral des différents mondes ?

« Nous, esprits, nous ne pouvons répondre que suivant le degré dans lequel vous êtes ; c'est-à-dire que nous ne devons pas révéler ces choses à tous, parce que tous ne sont pas en état de les comprendre, *et cela les troublerait.* »

133 — Les esprits peuvent-ils s'incarner dans un monde moins parfait que celui auquel ils appartiennent ?

« Oui. »

— Mais alors puisqu'ils sont déjà épurés, pourquoi subissent-ils les tribulations d'une existence inférieure ?

« C'est une mission pour aider au progrès. »

plus matérielles et des plus éloignées de la perfection.

Il est possible que chacun de nous ait déjà paru sur la terre, comme il est possible que nous y reparaissons un jour ; c'est ce que nous saurons quand nous aurons dépouillé l'épais vêtement qui nous comprime, car alors le souvenir du passé nous sera rendu.

La première incarnation des esprits est un mystère qu'il ne nous est pas donné de connaître.

131 — Les esprits n'ont pas de sexe, et dans leurs diverses incarnations ils peuvent animer successivement des hommes ou des femmes.

132 — Les conditions de l'incarnation, dans les différents mondes, varient selon la perfection de l'esprit ; à mesure qu'il approche de cette perfection, le corps qu'il revêt se rapproche également de la nature spirite. La matière est moins dense, il ne rampe plus péniblement à la surface du sol, les besoins physiques sont moins grossiers, les êtres vivants n'ont plus besoin de s'entre-détruire pour se nourrir. L'esprit est plus libre et a pour les choses éloignées des perceptions qui nous sont inconnues ; il voit par les yeux du corps ce que nous ne voyons que par la pensée.

L'épuration progressive des esprits amène chez les êtres dans lesquels ils sont incarnés le perfectionnement moral. Les passions animales s'affaiblissent, et l'égoïsme fait place au sentiment fraternel. C'est ainsi que dans les mondes supérieurs à la terre les guerres sont inconnues ; les haines et les discordes y sont sans objet, parce que nul ne songe à faire du tort à son semblable.

133 — Les esprits habitant un monde supérieur peuvent s'incarner dans un monde moins parfait ; mais alors ce n'est point une expiation, c'est une mission qu'ils accomplissent en aidant les hommes dans la voie du progrès, et qu'ils sont heureux de remplir, parce que c'est pour le bien.

134 — Les êtres qui habitent chaque monde sont-ils tous arrivés au même degré de perfection ?

« Non ; c'est comme sur la terre ; il y en a de plus ou de moins avancés. »

135 — L'état physique et moral des êtres vivants est-il perpétuellement le même dans chaque *Globe* ?

« Non. »

— Tous les globes ont-ils commencé par être, comme le nôtre, dans un état inférieur ?

« Oui. »

— La terre subira-t-elle la transformation qui s'est opérée dans les autres mondes ?

« Certainement. Elle deviendra un paradis terrestre lorsque vous serez devenus bons. »

136 — Y a-t-il des mondes où l'esprit cessant d'habiter un corps matériel, n'ait pour enveloppe que le périsprit ?

« Oui, et cette enveloppe même devient tellement éthérée, que pour vous c'est comme si elle n'existait pas ; c'est alors l'état des purs esprits. »

137 — Que devient l'esprit après sa dernière incarnation ?

« Esprit bienheureux ; c'est la vie éternelle. »

— Ainsi la vie éternelle serait l'état de l'âme qui a parcouru toutes les existences corporelles ?

« Oui ; elle jouit d'un bonheur parfait ; mais ce bonheur n'est pas celui de l'égoïste : elle est toujours heureuse du bien qu'elle peut faire. »

138 — Le périsprit est-il partie intégrante et inséparable de l'esprit ?

« Non ; l'esprit peut s'en dépouiller. »

— Où l'esprit puise-t-il le périsprit ?

« Dans le fluide de chaque globe. »

— La substance qui compose le périsprit est-elle la même dans tous les globes ?

134 — Les êtres qui habitent chaque monde ne sont pas tous arrivés au même degré de perfection. De même que nous voyons sur la terre des races plus ou moins avancées, chaque monde renferme aussi des êtres plus ou moins perfectionnés, quoique en somme supérieurs ou inférieurs à nous (*note 3*).

135 — L'état physique et moral des êtres vivants n'est pas perpétuellement le même dans chaque globe. Tous les mondes ont commencé à être peuplés de races inférieures qui se sont améliorées. C'est ainsi que les races qui peuplent aujourd'hui la terre disparaîtront un jour et seront remplacées par des êtres de plus en plus parfaits ; ces races transformées succéderont à la race actuelle, comme celle-ci a succédé à d'autres plus grossières encore.

136 — A mesure que les esprits s'épurent, ils dépouillent dans leurs incarnations successives, suivant le monde qu'ils habitent, l'enveloppe grossière des mondes inférieurs.

Arrivés à un certain degré de supériorité, leur enveloppe ne consiste que dans le périsprit (43). Au dernier degré d'épuration l'esprit est, pour nous, comme dégagé de toute enveloppe.

137 — Les esprits arrivés à la perfection absolue n'ont plus besoin d'incarnation ; ils sont purs esprits ; c'est pour eux la vie éternelle.

La vie éternelle est l'état des esprits arrivés au suprême degré de pureté, et qui, n'ayant plus à subir les épreuves d'une vie matérielle, jouissent d'une félicité inaltérable. C'est ce dont parlait Jésus quand il disait : Mon royaume n'est pas de ce monde.

138 — La substance semi-matérielle dont le périsprit est formé est inhérente à chaque globe, et sa nature est plus ou moins éthérée selon le monde auquel elle appartient.

Les esprits, dans leurs transmigrations d'un monde à l'autre, se dépouillent du périsprit du monde qu'ils quit-

« Non ; elle est plus ou moins éthérée. »

— En passant d'un monde à l'autre l'esprit quitte-t-il un pèrisprit pour en prendre un autre ?

« Oui, c'est d'aussi peu de durée que l'éclair. »

139 — L'âme se réincarne-t-elle immédiatement après sa séparation du corps ?

« Quelquefois immédiatement ; le plus souvent après des intervalles plus ou moins longs. »

— Quelle peut être la durée de ces intervalles ?

« De quelques minutes à quelques siècles. Cela dépend du degré de pureté des esprits, mais généralement le juste est réincarné immédiatement dans une condition meilleure ; c'est-à-dire qu'il possède une faculté de perception plus grande sur le passé, l'avenir et le présent. »

« Quelquefois on est réincarné de suite dans une condition plus pénible que celle que l'on avait. Un malfaiteur, un assassin peut être réincarné de suite dans des conditions qui lui permettent de se repentir. Ainsi dans l'existence matérielle où il a commis son crime, il avait peut-être une position à pouvoir satisfaire tous ses besoins ; eh bien ! dans cette nouvelle incarnation il en sera privé ; il perdra tous ceux qu'il affectionne, etc. »

140 — Que devient l'âme dans l'intervalle des diverses incarnations ?

« Esprit errant qui aspire après sa nouvelle destinée. »

— Parmi les esprits errants n'y a-t-il que les esprits inférieurs ?

« Il y en a de tous les degrés. »

— Les esprits errants sont-ils heureux ou malheureux ?

« Cela dépend de leur perfection. »

141 — L'enfant qui meurt en bas âge n'ayant pu faire de mal, son esprit appartient-il aux degrés supérieurs ?

« Non ; s'il n'a point fait de mal, il n'a pas fait de bien, et Dieu ne l'affran-

tent pour revêtir instantanément celui du monde où ils entrent. C'est sous cette enveloppe qu'ils nous apparaissent quelquefois avec une forme humaine ou toute autre, soit dans les rêves, soit même à l'état de veille, mais toujours insaisissable au toucher.

139 — La réincarnation de l'âme peut avoir lieu immédiatement après la séparation du corps ; mais le plus souvent elle ne s'accomplit qu'à des intervalles plus ou moins longs. Le nombre des incarnations et la durée des intervalles ne peuvent nous être révélés ; cela dépend du degré de pureté auquel sont arrivés les esprits.

L'homme qui a la conscience de son infériorité puise dans la doctrine de la réincarnation une espérance consolante. S'il croit à la justice de Dieu il ne peut espérer être pour l'éternité l'égal de ceux qui ont mieux fait que lui. La pensée que cette infériorité ne le déshérite pas à tout jamais du bien suprême, et qu'il pourra le conquérir par de nouveaux efforts, le soutient et ranime son courage. Quel est celui qui, au terme de sa carrière, ne regrette pas d'avoir acquis trop tard une expérience dont il ne peut plus profiter ? Cette expérience tardive n'est point perdue ; il la mettra à profit dans une nouvelle vie (*note 4*).

140 — Dans les intervalles qui séparent chaque incarnation, l'âme est un esprit errant qui aspire après la nouvelle existence qu'il doit accomplir.

Les esprits errants ne sont pas forcément dans un état d'infériorité absolue ; ils sont plus ou moins élevés, et par conséquent plus ou moins heureux selon le bien ou le mal qu'ils ont fait.

141 — L'esprit de l'enfant n'arrive, comme tous les autres, au degré de pureté absolue qu'après l'avoir mérité par ses actes, et Dieu ne l'affranchit pas des épreuves qu'il doit subir.

L'âme de l'enfant qui meurt en nais-

chit pas des épreuves qu'il doit subir. »

— Que devient l'esprit d'un enfant qui meurt en bas âge ?

« Il entre dans un autre corps et recommence une nouvelle existence. »

— Pourquoi la vie est-elle souvent interrompue dès l'enfance ?

« Ce peut être pour l'esprit un complément d'existence, et souvent une expiation pour les parents. »

142 — Le repentir a-t-il lieu à l'état corporel ou à l'état spirituel ?

« A l'état spirituel ; mais il peut aussi avoir lieu à l'état corporel quand vous comprenez bien la différence du bien et du mal. »

— Quelle est la conséquence du repentir à l'état spirituel ?

« Le désir d'une nouvelle incarnation pour se purifier. »

— Le repentir a-t-il toujours lieu à l'état corporel ?

« Plus souvent qu'on ne croit, mais aussi souvent il est trop tard. »

— Quelle est la conséquence du repentir à l'état corporel ?

« D'avancer *dès la vie présente* si l'on a le temps de réparer ses fautes. »

143 — L'homme pervers qui n'a point reconnu ses fautes pendant sa vie les reconnaît-il toujours après sa mort ?

« Oui, il les reconnaît toujours, et alors il souffre davantage, car *il ressent tout le mal qu'il a fait* et il le voit. »

144 — L'expiation s'accomplit-elle à l'état corporel ou à l'état d'esprit ?

« J'ai déjà dit que le corps n'est rien, c'est l'esprit qui est tout. L'esprit la subit ; le corps est l'instrument. »

145 — L'esprit a-t-il le choix du corps dans lequel il doit entrer ?

« Non ; il a le choix du genre d'épreuves qu'il veut subir, et c'est en cela que consiste son libre arbitre. »

— Ainsi toutes les tribulations que nous éprouvons dans la vie auraient été

sant, ou avant d'avoir la conscience et la liberté de ses actes, n'a mérité ni peines ni récompenses ; il accomplit sa mission dans une autre existence.

La durée de la vie de l'enfant est souvent pour l'esprit qui est incarné en lui le complément d'une existence interrompue avant le terme voulu, et sa mort *une épreuve ou une expiation pour les parents*.

142 — Pour l'homme qui comprend la différence qu'il y a entre le bien et le mal, le repentir commence à l'état corporel, car sa conscience lui reproche ses fautes et il peut s'améliorer. Le repentir a toujours lieu à l'état spirituel, mais alors il n'est plus temps, tout regret est superflu, car il ne peut adoucir son sort qu'en se purifiant par une nouvelle incarnation. Après sa mort il comprend les fautes qui le privent du bonheur dont jouissent les esprits supérieurs ; c'est pourquoi il aspire à une nouvelle existence où il pourra les expier ; mais elle ne lui est pas accordée au gré de ses désirs ; il doit attendre que le temps soit accompli.

143 — L'homme pervers qui n'a point reconnu ses fautes pendant sa vie, les reconnaît toujours lorsqu'il est devenu esprit ; alors il souffre davantage, car il comprend combien il a été coupable, et il souffre de tous les maux qu'il a fait endurer, ou dont il a été la cause *volontaire*.

144 — L'expiation s'accomplit pendant l'existence corporelle par les épreuves auxquelles l'esprit est soumis. L'esprit la subit, le corps est l'instrument. Le châtement est dans les souffrances morales attachées à l'état d'infériorité dans la vie spirituelle.

145 — L'esprit n'a pas le choix du corps dans lequel il doit entrer, mais il a celui du genre d'épreuve qu'il veut subir, et c'est en cela que consiste son libre arbitre. Les uns peuvent donc s'imposer une vie de misère et de privations pour essayer de la supporter

prévues par nous, et c'est nous qui les aurions choisies ?

« Oui. »

— Qu'est-ce qui dirige l'esprit dans le choix des épreuves qu'il veut subir ?

« Il choisit celles qui peuvent être pour lui une expiation, par la nature de ses fautes, et le faire avancer plus vite. »

— Pourrait-il faire son choix pendant l'état corporel ?

« Son désir peut avoir de l'influence ; cela dépend de l'intention ; mais quand il est esprit il voit souvent les choses bien différemment que sous l'enveloppe corporelle. Ce n'est que l'esprit qui fait ce choix ; mais encore une fois il peut le faire dans cette vie matérielle, car l'esprit a toujours de ces moments où il est indépendant de la matière qu'il habite. »

146 — Dans l'intervalle des existences corporelles, l'esprit a-t-il connaissance de toutes ses existences antérieures ?

« Oui, on se souvient de toutes ses existences, mais on ne se souvient pas d'une manière absolue de tous les actes. Tu fais souvent l'évocation d'un esprit errant qui vient de quitter la terre et qui ne se rappelle pas les noms des personnes qu'il aimait, ni bien des détails qui, pour toi, paraissent importants ; il s'en soucie peu et cela tombe dans l'oubli. Ce dont il se rappelle très bien, ce sont les faits principaux qui l'aident à s'améliorer. »

147 — Comment pouvons-nous nous améliorer si nous ne connaissons pas les fautes que nous avons commises dans nos existences antérieures ?

« A chaque existence nouvelle tu as plus d'intelligence et tu peux mieux distinguer le bien et le mal. Où serait le mérite, si tu te rappelais tout le passé ? »

148 — Pouvons-nous avoir quelques révélations sur nos existences antérieures ?

« Pas toujours. Plusieurs savent cependant ce qu'ils ont été et ce qu'ils faisaient ; s'il leur était permis de le dire hautement, ils feraient de singulières révélations sur le passé. »

avec courage ; d'autres vouloir s'éprouver par les tentations de la fortune et de la puissance, bien plus dangereuses par l'abus et le mauvais usage que l'on peut en faire, et par les mauvaises passions qu'elles développent.

L'homme, sur la terre, et placé sous l'influence des idées charnelles, ne voit dans ces épreuves que le côté pénible ; c'est pourquoi il lui semble naturel de choisir celles qui, à son point de vue, peuvent s'allier aux jouissances matérielles ; mais dans la vie spirituelle il pense autrement ; il compare ces jouissances fugitives et grossières avec la félicité inaltérable qu'il entrevoit, et dès lors que lui font quelques souffrances passagères (*note 5*) !

146 — La Providence, dans sa sagesse, a cru devoir cacher à l'homme le mystère de ses existences antérieures. L'esprit en s'incarnant en perd le souvenir ; mais en rentrant dans la vie spirituelle, ses différentes existences se retracent à sa mémoire, ainsi que tous les actes qu'il a accomplis. Toutefois il est des détails peu importants dont il se soucie peu et qui tombent dans l'oubli. Il se rappelle surtout les fautes et tous les faits qui peuvent influer sur son amélioration.

147 — La perte du souvenir de nos existences antérieures, pendant l'incarnation, et des fautes que nous avons pu commettre n'est point un obstacle à notre amélioration, car à chaque existence nouvelle l'intelligence de l'homme est plus développée et il comprend mieux le bien et le mal.

148 — Le mystère de nos existences antérieures n'est pas toujours absolument impénétrable, et il peut être donné à certaines personnes de connaître ce qu'elles ont été et ce qu'elles ont fait, mais il ne leur est pas toujours permis de le révéler. Il en est qui ont de leur passé comme un vague souvenir, à peu

— Certaines personnes croient avoir un vague souvenir d'un passé inconnu ; cette idée n'est-elle qu'une illusion ?

« C'est quelquefois réel ; mais souvent aussi c'est une illusion contre laquelle il faut se mettre en garde. »

— Dans les existences corporelles d'une nature plus élevée que la nôtre, le souvenir des existences antérieures est-il plus précis ?

« Oui ; à mesure que le corps est moins matériel on se souvient mieux. »

149 — Un homme, dans ses nouvelles existences, peut-il descendre plus bas qu'il n'était ?

« Comme *position sociale*, oui ; comme esprit, non. »

• L'homme peut-il reculer dans la voie du progrès ?

« Non ; mais seulement ne pas avancer. »

— Nous voyons cependant des peuples retomber dans la barbarie.

« C'est un temps d'arrêt ; un pas en arrière pour avancer plus tard. Il faut voir l'humanité dans son ensemble et non dans quelques faits de détail. »

150 — L'âme d'un homme de bien peut-elle, dans une nouvelle incarnation, animer le corps d'un scélérat ?

« Non , puisqu'elle ne peut dégénérer. »

— L'âme d'un homme pervers peut-elle devenir celle d'un homme de bien ?

« Oui, s'il s'est repenti, et alors c'est une récompense. »

151 — L'homme conserve-t-il, dans ses nouvelles existences, des traces du caractère moral de ses existences antérieures ?

« Oui, cela peut arriver ; mais en s'améliorant il change. Sa position sociale peut aussi n'être plus la même ; si de souverain il devient chiffonnier, ses goûts seront tout différents et vous auriez de la peine à le reconnaître. »

152 — L'homme, dans ses différentes incarnations, conserve-t-il des traces

près comme l'image fugitive d'un songe que l'on cherche en vain à saisir. Ce souvenir devient de plus en plus clair à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres qui habitent les mondes d'un ordre supérieur.

A moins d'une révélation directe, le souvenir que nous croyons avoir de notre passé ne doit être accepté qu'avec une grande réserve, car ce peut être le fait d'une illusion ou d'une imagination surexcitée.

149 — La marche des esprits est progressive et jamais retrograde ; ils s'élèvent graduellement dans la hiérarchie, et ne descendent point du rang auquel ils sont parvenus.

Dans leurs différentes existences corporelles ils peuvent déchoir *comme position sociale*, mais non comme esprits.

Ainsi l'âme d'un puissant de la terre peut plus tard animer le plus humble artisan et *vice versa* ; car les rangs parmi les hommes sont souvent en raison inverse de l'élévation des sentiments moraux.

Hérode était roi et Jésus charpentier.

150 — L'esprit ne pouvant déchoir de son rang, mais progressant toujours, il en résulte que l'âme d'un homme de bien ne peut, dans une existence nouvelle, animer le corps d'un scélérat ; mais l'âme du pervers peut devenir celle d'un homme de bien, s'il a compris ses fautes, et alors c'est une récompense.

151 — L'esprit étant le même dans les diverses incarnations, ses manifestations peuvent avoir de l'une à l'autre certaines analogies. L'homme peut donc conserver des traces du caractère moral de ses existences antérieures ; mais les goûts, les habitudes et les tendances changent, soit par la position sociale qui peut être toute différente, soit par l'amélioration de l'esprit qui, d'orgueilleux et méchant, peut devenir humble et humain, s'il s'est repenti.

152 — Les caractères physiques de l'homme sont les attributs du corps, et

du caractère physique des existences antérieures ?

« Non, le corps est détruit et le nouveau n'a aucun rapport avec l'ancien. Cependant l'esprit se reflète sur le corps ; certes que le corps n'est que matière ; mais malgré cela il est modelé sur les capacités de l'esprit qui lui imprime un certain caractère, principalement sur la figure ; c'est-à-dire que la figure, plus particulièrement, reflète l'âme ; car telle personne excessivement laide a pourtant quelque chose qui plaît quand elle est l'enveloppe d'un esprit bon, sage, humain, tandis que tu as des figures très belles qui ne te font rien éprouver, pour lesquelles même tu as de la répulsion. Tu pourrais croire qu'il n'y a que les corps bien faits qui soient l'enveloppe des esprits les plus parfaits, tandis que tu rencontres tous les jours des hommes de bien sous des dehors difformes. »

le corps étant détruit par la décomposition, celui que revêt l'âme dans une nouvelle incarnation n'a aucun rapport *nécessaire* avec celui qu'elle a quitté. Il serait donc absurde de conclure une succession d'existences d'une ressemblance qui n'est que fortuite.

Toutefois, bien que le corps et l'esprit soient de nature différente, et ne tiennent entre eux que par des liens indirects et fragiles, le corps est en quelque sorte modelé sur l'esprit. La figure, principalement, en est le reflet, et c'est avec vérité qu'on a désigné les yeux comme le miroir de l'âme. C'est ainsi que, sans avoir une ressemblance prononcée, la physionomie, en reflétant le caractère de l'esprit, peut donner ce qu'on appelle un air de famille, et que sous l'enveloppe la plus humble on peut trouver l'expression de la grandeur et de la dignité, tandis que, sous l'habit du monarque, on voit quelquefois celle de la bassesse et de l'ignominie.

CHAPITRE VIII.

ÉMANCIPATION DE L'ÂME PENDANT LA VIE CORPORELLE.

Rêves. — Somnambulisme naturel. — Seconde vue. — Hallucinations ; visions. — Crisiques. — Extase. — Somnambulisme magnétique.

153 — L'esprit incarné demeure-t-il volontiers sous son enveloppe corporelle ?

« Il aspire sans cesse à sa délivrance, et plus l'enveloppe est grossière, plus il désire en être débarrassé. »

154 — Pendant le sommeil l'âme se repose-t-elle comme le corps ?

« Non, l'esprit n'est jamais inactif. »

153. — L'âme ne revêt l'enveloppe corporelle que parce qu'elle y est contrainte par la nécessité ; c'est pourquoi elle aspire sans cesse à se débarrasser de ses langes jusqu'au moment où les liens qui la retiennent à la terre seront brisés sans retour.

154. — Pendant l'état de veille, c'est-à-dire dans l'état d'activité des forces vitales du corps, l'âme étant subordonnée à l'influence de la matière à

— Que fait l'esprit pendant le sommeil du corps ?

« Les liens qui l'unissent au corps sont relâchés, et le corps n'ayant pas besoin de lui, il parcourt l'espace *et entre en relation plus directe avec les autres esprits.* »

155 — Comment pouvons-nous juger de la liberté de l'esprit pendant le sommeil ?

« Par les rêves. »

— Les rêves ont donc quelque chose de vrai ?

« Les rêves sont toujours vrais, mais non pas comme l'entendent les diseurs de bonne aventure. Crois bien que l'esprit ne repose jamais, et que quand le corps repose l'esprit a plus de facultés que dans la veille ; il a le souvenir du passé et quelquefois prévision de l'avenir ; il acquiert plus de puissance et peut entrer en communication avec les autres esprits, *soit dans ce monde, soit dans un autre.* Souvent tu dis : J'ai fait un rêve bizarre, un rêve affreux, mais qui n'a aucune vraisemblance ; tu te trompes ; c'est souvent un souvenir des lieux et des choses que tu as vues ou que tu verras dans une autre existence ou à un autre moment. Le corps étant engourdi, l'esprit tâche de briser sa chaîne en cherchant dans le passé ou dans l'avenir. »

156 — Le somnambulisme naturel a-t-il du rapport avec les rêves ? Comment peut-on l'expliquer ?

« C'est une indépendance de l'âme plus complète que dans le rêve, et alors ses facultés sont plus développées ; elle a des perceptions qu'elle n'a pas dans le rêve. »

157 — Le phénomène désigné sous le nom de seconde vue, a-t-il du rapport avec le rêve et le somnambulisme ?

« Tout cela n'est qu'une même chose ; ce que tu appelles seconde vue, c'est encore l'esprit qui est plus libre, quoique le corps ne soit pas endormi. »

— Celui qui est doué de la seconde vue voit-il par ses yeux ?

laquelle elle est liée, perd une partie de ses facultés, ou, pour mieux dire, ces facultés n'ayant plus la plénitude de leur liberté, deviennent en quelque sorte latentes.

Pendant le sommeil les liens corporels se relâchent, et l'âme recouvre une partie de sa liberté.

155 — La liberté de l'âme, pendant le sommeil, se manifeste par le phénomène des rêves. Les rêves sont ainsi le produit de l'émancipation de l'âme rendue plus indépendante par la suspension de la vie active et de relation. De là une sorte de clairvoyance indéfinie qui s'étend aux lieux les plus éloignés ou que l'on n'a jamais vus, et quelquefois même à d'autres mondes. De là encore le souvenir qui retrace à la mémoire les événements accomplis dans l'existence présente ou dans les existences antérieures ; de là, enfin, dans quelques cas, le pressentiment des choses futures.

Le souvenir incomplet qui nous reste au réveil de ce qui nous est apparu en songe, l'étrangeté des images de ce qui se passe ou s'est passé dans des mondes inconnus, entremêlées des choses du monde actuel, forment ces ensembles bizarres et confus qui semblent n'avoir ni sens ni liaisons.

156 — Lorsque l'indépendance de l'âme est plus complète et que ses facultés se déploient avec une plus grande énergie que dans le rêve, elle produit le phénomène désigné sous le nom de *somnambulisme naturel*, dont le rêve n'est qu'un diminutif ou une variété (note 6).

157 — L'émancipation de l'âme se manifeste quelquefois à l'état de veille, et produit le phénomène désigné sous le nom de *seconde vue*, qui donne à ceux qui en sont doués la faculté de voir, d'entendre et de sentir *au delà des limites de nos sens*. Ils perçoivent les choses absentes partout où l'âme étend son action ; ils les voient pour ainsi

« Non, c'est comme le somnambule, il voit par l'âme. »

158 — La seconde vue est-elle permanente ?

« La faculté, oui ; l'exercice, non. »

— La seconde vue se développe-t-elle spontanément ou à la volonté de celui qui en est doué ?

« Le plus souvent elle est spontanée, mais souvent aussi la volonté y joue un grand rôle. Ainsi, prenez pour exemple certaines gens que l'on appelle diseurs de bonne aventure et dont quelques-uns ont cette puissance, et tu verras que c'est la volonté qui les aide à entrer dans cette seconde vue, et dans ce que tu appelles vision. »

159 — Les personnes douées de la seconde vue, en ont-elles toujours conscience ?

« Non, c'est pour elles une chose toute naturelle ; et beaucoup croient que si tout le monde s'observait, chacun devrait posséder cette faculté. »

160 — Y a-t-il plusieurs degrés dans la faculté de la seconde vue ?

« Oui, et le même sujet peut avoir tous les degrés. »

— Pourrait-on attribuer à une sorte de seconde vue la perspicacité de certaines personnes, qui, sans rien avoir d'extraordinaire, jugent les choses avec plus de précision que d'autres ?

« Oui, c'est toujours l'âme qui rayonne plus librement. »

— Cette faculté peut-elle, dans certains cas, donner la prescience des choses ?

« Oui ; elle donne les pressentiments. »

161 — Est-il vrai que certaines circonstances développent la seconde vue ?

« Oui. »

— Quelles sont ces circonstances ?

« La maladie, l'approche d'un danger, une grande émotion. »

— D'après cela les visions ne seraient point des choses purement fantastiques ?

dire à travers la vue ordinaire et comme par une sorte de mirage.

158 — La seconde vue n'est jamais permanente ; elle se produit instantanément à des moments donnés, souvent sans être surexcitée ; d'autres fois elle est provoquée par la volonté. Dans ce moment l'état physique est sensiblement modifié ; l'œil a quelque chose de vague ; il regarde sans voir ; toute la physionomie reflète une sorte d'exaltation. Parmi les gens qui s'attribuent le don de prescience, quelques-uns doivent à cette faculté la connaissance accidentelle qu'ils ont de certaines choses.

159 — La plupart des personnes douées de la seconde vue ne s'en doutent pas ; cette faculté leur paraît naturelle comme celle de voir ; c'est pour elles un attribut de leur être qui ne leur semble pas faire exception.

L'oubli suit le plus souvent cette lucidité passagère dont le souvenir, de plus en plus vague, finit par disparaître comme celui d'un songe.

160 — Il y a des degrés infinis dans la puissance de la seconde vue, depuis la sensation confuse, jusqu'à la perception claire et nette des choses présentes ou absentes. Ces différents degrés peuvent se trouver réunis dans le même individu.

A l'état rudimentaire, elle donne à certaines gens le tact, la perspicacité, une sorte de sûreté dans leurs actes qu'on peut appeler *la justesse du coup d'œil moral*. Plus développée, elle éveille les pressentiments ; plus développée encore, elle montre les événements accomplis ou sur le point de s'accomplir.

161 — Le phénomène de la seconde vue semble se produire plus fréquemment sous l'empire de certaines circonstances. Les temps de crise, de calamités, de grandes émotions, toutes les causes enfin qui surexcitent le moral, en provoquent le développement. Il semble que la Providence, en présence du dan-

« Non, le corps est quelquefois dans un état particulier qui permet à l'esprit de voir ce que vous ne pouvez voir avec les yeux du corps. »

162 — Le sommeil complet est-il nécessaire pour l'émancipation de l'esprit ?

« Non, l'esprit recouvre sa liberté dès que les sens s'engourdissent. »

— Il nous semble quelquefois entendre en nous-mêmes des mots prononcés distinctement et qui n'ont aucun rapport avec ce qui nous préoccupe ; d'où cela vient-il ?

« Oui, et même des phrases tout entières, surtout quand les sens commencent à s'engourdir. Je te le répète sans cesse, c'est quelquefois un faible écho d'un esprit qui veut communiquer avec toi. »

— Que faut-il faire alors ?

« Ecouter. »

163 — D'où vient que la même idée, celle d'une découverte, par exemple, se produit sur plusieurs points à la fois ?

« Nous avons déjà dit que pendant le sommeil les esprits se communiquent entre eux ; eh bien ! quand le corps se réveille, l'esprit se rappelle ce qu'il a appris, et l'homme croit l'avoir inventé. Ainsi plusieurs peuvent trouver la même chose à la fois. Quand vous dites qu'une idée est dans l'air, c'est une figure plus juste que vous ne croyez ; chacun contribue à la propager sans s'en douter. »

164 — Les esprits peuvent-ils se communiquer si le corps est complètement éveillé ?

« Oui, car nous l'avons dit, il n'est pas renfermé dans le corps comme dans une boîte ; il rayonne tout à l'entour. »

— D'où vient que deux personnes, parfaitement éveillées, ont souvent instantanément la même pensée ?

« Ce sont deux esprits sympathiques qui se communiquent et voient réciproquement leur pensée, même quand le corps ne dort pas. »

— Est-ce la cause de nos sympathies et de nos antipathies pour les personnes

ger, nous donne le moyen de le conjurer. Toutes les sectes et tous les partis persécutés en offrent de nombreux exemples.

162 — L'esprit profite, pour s'émanciper, de tous les instants de répit que lui laisse le corps ; mais il n'est pas nécessaire pour cela que le repos soit absolu. Dès qu'il y a prostration des forces vitales, l'esprit se dégage, et plus le corps est faible, plus l'esprit est libre. C'est ainsi que le demi-sommeil, ou un simple engourdissement des sens, nous présente les mêmes images que le rêve. Nous entendons souvent en nous-mêmes des mots ou des phrases entières prononcées distinctement. Ce sont des esprits qui veulent se communiquer à nous. Ces paroles n'ont souvent aucun sens apparent ; mais quelquefois aussi, elles sont des avertissements.

163 — Pendant le sommeil notre esprit communique avec d'autres esprits, soit errants, soit incarnés dans d'autres mondes ; mais il communique également avec d'autres esprits incarnés sur la terre, et qui, comme lui, sont en liberté. Ces esprits, au réveil du corps, apportent les connaissances qu'ils ont acquises. Telle est la cause des idées qui paraissent naître sur plusieurs points à la fois. Notre esprit révèle souvent lui-même à d'autres esprits, et à notre insu, ce qui faisait l'objet de nos préoccupations.

164 — L'esprit incarné n'étant point enfermé dans le corps, mais rayonnant tout autour, il en résulte, entre deux esprits qui se rencontrent, une communication de pensées qui fait que deux personnes se voient et se comprennent sans avoir besoin des signes extérieurs du langage.

Deux esprits peuvent ainsi se communiquer, même quand le corps est à l'état de veille, surtout s'ils sont sympathiques ; de là, quelquefois, la similitude de la même pensée chez deux personnes différentes. De là, également, l'attraction ou la répulsion instinctive

que nous voyons pour la première fois?

« Oui. »

165 — Quelle différence y a-t-il entre l'extatique et le somnambule?

« C'est un somnambulisme plus épuré; l'âme est plus indépendante. »

— L'esprit de l'extatique pénètre-t-il réellement dans les mondes supérieurs?

« Oui, il les voit et comprend le bonheur de ceux qui y sont; c'est pourquoi il voudrait y rester. »

— Peut-il pénétrer dans tous les mondes sans exception?

« Non, car il en est qui sont inaccessibles pour les esprits qui ne sont pas assez épurés. »

— Il est pourtant des choses que l'extatique prétend voir, et qui sont évidemment le produit d'une imagination frappée par les croyances et les préjugés terrestres. Tout ce qu'il voit n'est donc pas réel?

« Tout ce qu'il voit est vrai; mais comme son esprit est toujours sous l'influence des idées terrestres, il peut le voir à sa manière, ou, pour mieux dire, l'exprimer dans un langage approprié à ses préjugés et aux idées dont il a été bercé; ou aux vôtres, afin de mieux se faire comprendre. »

— Lorsque l'extatique exprime le désir de quitter la terre, ce désir est-il sincère, et n'est-il pas retenu par l'instinct de conservation?

« Cela dépend du degré d'épuration de l'esprit; s'il voit sa position future meilleure que la vie présente, il fait des efforts pour rompre les liens qui l'attachent à la terre. »

— Si l'on abandonnait l'extatique à lui-même, son âme pourrait-elle définitivement quitter son corps?

« Oui, il peut mourir; c'est pourquoi il faut le rappeler par tout ce qui peut le rattacher ici-bas, et surtout en lui faisant entrevoir que s'il brisait la chaîne qui le retient ici, ce serait le vrai moyen de ne pas rester là où il voit qu'il serait heureux. »

166 — Le somnambulisme appelé ma-

que l'on éprouve pour certaines personnes à la première vue.

165 — L'extase est l'état dans lequel l'indépendance de l'âme et du corps se manifeste de la manière la plus sensible et devient en quelque sorte palpable.

Dans le rêve et le somnambulisme l'âme erre dans les mondes terrestres; dans l'extase, elle pénètre dans un monde inconnu, dans celui des esprits éthérés avec lesquels elle entre en communication, sans toutefois pouvoir dépasser certaines limites qu'elle ne saurait franchir sans briser totalement les liens qui l'attachent au corps. Un éclat resplendissant tout nouveau l'environne, des harmonies inconnues sur la terre la ravissent, un bien-être indéfinissable la pénètre: elle jouit par anticipation de la béatitude céleste, et l'on peut dire qu'elle pose un pied sur le seuil de l'Eternité.

Dans l'état d'extase l'anéantissement du corps est presque complet; il n'a plus pour ainsi dire que la vie organique, et l'on sent que l'âme n'y tient plus que par un fil qu'un effort de plus ferait rompre sans retour.

Dans cet état, toutes les pensées terrestres disparaissent pour faire place au sentiment épuré qui est l'essence même de notre être immatériel. Tout entier à cette contemplation sublime, l'extatique n'envisage la vie que comme une halte momentanée; pour lui les biens et les maux, les joies grossières et les misères d'ici-bas ne sont que les incidents futiles d'un voyage dont il est heureux de voir le terme.

L'extase n'est point toujours sans danger pour la vie; dans son aspiration vers un monde meilleur, l'âme pourrait rompre les liens qui l'unissent au corps, si elle n'était retenue par la pensée qu'en les brisant elle-même, elle s'éloigne de ce monde qu'elle entrevoit. »

166 — Les phénomènes de l'extase et

guétique a-t-il du rapport avec le somnambulisme naturel ?

« Ce n'est qu'une même chose. »

— Quelle est la nature de l'agent appelé fluide magnétique ?

« Fluide universel, fluide vital. »

— Le fluide magnétique a-t-il des rapports avec l'électricité ?

« Un peu ; on pourrait dire que c'est l'électricité animalisée. »

167 — Quelle est la cause de la clairvoyance somnambulique ?

« La même que dans la seconde vue ; c'est l'âme qui voit. »

— Comment le somnambule peut-il voir à travers les corps opaques ?

« Il n'y a de corps opaques que pour vos organes grossiers ; n'avons-nous pas dit que, pour l'esprit, la matière n'est point un obstacle, puisqu'il la traverse librement. Et souvent il vous dit qu'il voit par le front, par le genou, etc., parce que vous, entièrement dans la matière, vous ne comprenez pas qu'il peut voir sans le secours des organes ; lui-même, par le désir que vous avez, croit avoir besoin de ces organes ; mais si vous le laissez libre, il comprendrait qu'il voit par toutes les parties de son corps, ou, pour mieux dire, c'est en dehors de son corps qu'il voit. »

168 — Puisque la clairvoyance du somnambule est celle de son âme ou de son esprit, pourquoi ne voit-il pas tout, et pourquoi se trompe-t-il souvent ?

« D'abord il n'est pas donné aux esprits imparfaits de tout voir et de tout connaître ; tu sais bien qu'ils participent encore de vos erreurs et de vos préjugés ; et puis quand ils sont attachés à la matière, ils ne jouissent pas de toutes leurs facultés d'esprit. »

« Dieu a donné à l'homme cette faculté dans un but utile et sérieux, et non pour lui apprendre ce qu'il ne doit pas savoir ; voilà pourquoi les somnambules ne peuvent pas tout dire. »

169 — L'exaltation de la clairvoyance somnambulique tient-elle à l'organisa-

du somnambulisme naturels se produisent spontanément et sont indépendants de toute cause extérieure connue ; mais chez certaines personnes douées d'une organisation spéciale, ils peuvent être provoqués artificiellement par l'action de l'agent magnétique.

L'état désigné sous le nom de *somnambulisme magnétique* ne diffère du somnambulisme naturel que parce que l'un est provoqué, tandis que l'autre est spontané.

167 — La cause de la clairvoyance du somnambule magnétique et du somnambule naturel est identiquement la même : c'est un attribut de l'âme, une faculté inhérente à toutes les parties de l'être incorporel qui est en nous, et qui n'a de limites que celles qui sont assignées à l'âme elle-même. Il voit partout où son âme peut se transporter, quelle que soit la distance.

Dans la vue à distance, le somnambule ne voit pas les choses du point où est son corps, et comme par un effet téléscopique. Il les voit présentes, et comme s'il était sur le lieu où elles existent, parce que son âme y est en réalité ; c'est pourquoi son corps est comme anéanti et semble privé de sentiment, jusqu'au moment où l'âme vient en reprendre possession.

168 — La puissance de la lucidité somnambulique n'est point indéfinie. L'esprit, même complètement libre, est borné dans ses facultés et dans ses connaissances selon le degré de perfection auquel il est parvenu ; il l'est plus encore quand il est lié à la matière dont il subit l'influence. Telle est la cause pour laquelle la clairvoyance somnambulique n'est ni universelle, ni infaillible. On peut d'autant moins compter sur son infaillibilité qu'on la détourne du but que s'est proposé la nature en douant l'homme de cette faculté, et qu'on en fait un objet de curiosité et d'expérimentation.

169 — L'exaltation de la clairvoyance somnambulique dépend d'une disposi-

tion physique, ou à la nature de l'esprit incarné ?

« A l'un et à l'autre. »

— Quelle est la source des idées innées du somnambule, et comment peut-il parler avec exactitude de choses qu'il ignore à l'état de veille, et qui sont même au-dessus de sa capacité intellectuelle ?

« Il arrive que le somnambule possède plus de connaissances que tu ne lui en connais ; seulement elles sommeillent, parce que son enveloppe est trop imparfaite pour qu'il puisse s'en souvenir. Mais en définitive, qu'est-il ? Comme nous, esprit qui est incarné dans la matière pour accomplir sa mission, et l'état dans lequel il entre le réveille de cette léthargie. Nous l'avons dit bien souvent que nous revivons plusieurs fois ; c'est ce changement qui lui fait perdre matériellement ce qu'il a pu apprendre dans une existence précédente ; en entrant dans l'état que tu appelles *crise*, il se rappelle ; mais pas toujours d'une manière complète ; il sait ; mais ne pourrait pas dire d'où il sait, ni comment il possède ces connaissances. La crise passée tout souvenir s'efface, et il rentre dans l'obscurité. »

170 — Les sibylles et les oracles de l'antiquité étaient-ils doués de la seconde vue ?

« Quelquefois ; c'était ce que vous appelez des *crisiaques*, comme vos sorciers et vos devins exploités par la cupidité, ou des charlatans eux-mêmes. »

— Que doit-on penser des hallucinations ?

« C'est plus réel qu'on ne croit. Quand on ne sait que dire, on dit que c'est une hallucination. »

— Cependant l'hallucination nous fait voir des choses qui n'ont rien de réel. Par exemple, vous nous avez dit qu'il n'y a pas de démons ; eh bien ! quand en rêve ou autrement on voit ce qu'on appelle le diable, ce ne peut être qu'un effet de l'imagination ?

« Oui, quelquefois, quand on est frappé par certaines lectures ou par des histoires de diableries qui impression-

tion physique spéciale qui permet à l'esprit de se dégager plus ou moins facilement de la matière ; les facultés qu'il manifeste sont d'autant plus grandes qu'il appartient lui-même à un ordre plus élevé.

L'esprit acquiert un surcroît de connaissances et d'expérience à chacune de ses existences corporelles. Il les oublie en partie pendant son incarnation dans une matière trop grossière, *mais il s'en souvient comme esprit*. C'est ainsi que certains somnambules révèlent des connaissances supérieures au degré de leur instruction et même de leurs capacités intellectuelles. A l'état de veille ces connaissances laissent quelquefois un vague souvenir, et comme une intuition qui constitue ce qu'on appelle les idées innées.

L'infériorité intellectuelle et scientifique du somnambule à l'état de veille, ne préjuge donc rien sur les connaissances qu'il peut révéler à l'état lucide. Selon les circonstances et le but qu'on se propose, il peut les puiser dans sa propre expérience, ou dans la clairvoyance des choses présentes ; mais comme son esprit peut être plus ou moins avancé, il peut dire des choses plus ou moins justes.

170 — L'espèce de crise que provoque souvent le développement de la seconde vue, du somnambulisme et de l'extase, a fait donner, dans certains cas, le nom de *crisiaques* à ceux qui sont doués de cette faculté.

Il y a eu des *crisiaques* dans tous les temps et chez toutes les nations. Les *crisiaques* ont été diversement considérés selon les temps, les mœurs et le degré de civilisation. Aux yeux des sceptiques qui nient ce qu'ils ne comprennent pas, ils passent pour des cerveaux dérangés ; les sectes religieuses en ont fait des prophètes, des sibylles et des oracles ; dans les siècles de superstition, d'ignorance et de fanatisme, c'étaient des sorciers que l'on brûlait. Pour l'homme sensé qui croit à la puissance infinie, et à l'inépuisable bonté du créateur, c'est une faculté inhérente à l'espèce humaine, par laquelle Dieu

nent, on se souvient et l'on croit voir ce qui n'existe pas. Mais nous l'avons dit aussi que l'esprit, sous son enveloppe semi-matérielle, peut prendre toutes sortes de formes pour se manifester. Un esprit moqueur peut donc t'apparaître avec des cornes et des griffes si cela lui plaît, pour se jouer de ta crédulité, comme un bon esprit peut se montrer avec des ailes et une figure radieuse. Il faut bien qu'il se rende accessible à tes sens, et c'est pourquoi il prend ces formes ou toutes autres. »

171 — Quelles conséquences peut-on tirer des phénomènes du somnambulisme et de l'extase ? Ne seraient-ils pas une sorte d'initiation à la vie future ?

« Ou pour mieux dire, c'est la vie passée et la vie future que l'homme entrevoit. Qu'il étudie ces phénomènes, et il y trouvera la solution de plus d'un mystère que sa raison cherche inutilement à pénétrer. »

— Les phénomènes du somnambulisme et de l'extase pourraient-ils s'accorder avec le matérialisme ?

« Celui qui les étudie de bonne foi et sans prévention ne peut être ni matérialiste, ni athée. »

nous révèle l'existence de notre essence incorporelle.

La science humaine, dans l'impuissance d'expliquer ce phénomène par les lois physiques de la matière, et par cela seul qu'ils n'obéissent pas au caprice et à la volonté des expérimentateurs, trouve plus simple de les attribuer aux dérangements du cerveau, et les désigne sous le nom d'*hallucinations*.

171 — Par les phénomènes du somnambulisme et de l'extase, soit naturels, soit magnétiques, la Providence nous donne la preuve irrécusable de l'existence et de l'indépendance de l'âme, et nous fait assister au spectacle sublime de son émancipation ; par là elle nous ouvre le livre de notre destinée.

Tandis que l'homme s'égare dans les subtilités d'une métaphysique abstraite et inintelligible pour courir à la recherche des causes de notre existence morale, Dieu met journellement sous ses yeux et sous sa main les moyens les plus simples et les plus patents pour l'étude de la psychologie expérimentale (*note 7*).

CHAPITRE IX.

INTERVENTION DES ESPRITS DANS LE MONDE CORPOREL.

Pénétration de notre pensée par les esprits. — Influence des esprits sur nos pensées et nos actions. — Sujétion de l'homme aux esprits. — Des pactes. — Influence des esprits sur les biens et les maux de la vie corporelle. — Affection des esprits pour certaines personnes. — Croyance aux localités fatalement propices ou funestes par la fréquentation des esprits. — Génies familiers. — Personnes fatales ou propices à d'autres personnes. — Ma'édiction. — Possédés.

172 — Les esprits voient-ils tout ce que nous faisons ?

172 — Les esprits étant partout, nous en avons sans cesse autour de nous qui

« Oui, puisque vous en êtes sans cesse entourés ; mais chacun ne voit que les choses sur lesquelles il porte son attention ; car pour celles qui lui sont indifférentes, il ne s'en occupe pas. »

— Les esprits peuvent-ils connaître nos plus secrètes pensées ?

« Oui, même celles que tu voudrais te cacher à toi-même. »

— Que pensent de nous les esprits qui sont autour de nous et nous voient ?

« Cela dépend. Les esprits follets se rient des petites tracasseries qu'ils vous suscitent et se moquent de vos impatiences. Les esprits sérieux vous plaignent de vos travers et tâchent de vous aider. »

173 — Les esprits influent-ils sur nos pensées et sur nos actions ?

« Oui. »

— Comment les esprits influent-ils sur nos actions ?

« En dirigeant la pensée. »

— Exercent-ils une influence sur les événements de la vie ?

« Oui, puisqu'ils te conseillent. »

174 — Avons-nous des pensées qui nous sont propres et d'autres qui nous sont suggérées ?

« Oui, et c'est ce qui vous met dans l'incertitude, parce que vous avez en vous deux idées qui se combattent. »

175 — Comment distinguer les pensées qui nous sont propres de celles qui nous sont suggérées ?

« Lorsqu'une pensée est suggérée, elle vient à l'improviste ; c'est comme une voix qui te parle. Les pensées propres sont en général celles du premier mouvement. »

176 — Comment reconnaître si une pensée nous est suggérée par un bon ou un mauvais esprit ?

« Etudier la chose. Les bons esprits ne conseillent que le bien ; c'est à toi de distinguer. »

— D'après cela il ne serait pas exact de dire que le premier mouvement est toujours bon ?

voient et entendent tout ce que nous faisons et tout ce que nous disons.

La pénétration de pensée, qui est un des attributs de leur essence, leur permet de lire dans les plus profonds replis de nos cœurs ; rien ne peut leur être dissimulé ; ils connaissent tout ce que nous voudrions nous cacher à nous-mêmes.

Les esprits qui nous entourent et nous observent, jugent nos actes au point de vue de leur propre nature. Les esprits légers, comme des enfants espiègles, s'amuse à nos dépens ; les esprits sérieux prennent en pitié nos turpitudes et nos faiblesses.

173 — Les esprits influent sur nos pensées, et par suite sur nos actions qui sont la conséquence de nos pensées ; c'est ainsi qu'ils peuvent exercer une influence sur les événements de la vie matérielle.

L'influence des esprits est une mission qu'ils ont reçue pour l'accomplissement des vues de la Providence.

174 — Notre âme étant un esprit incarné, il en résulte que nous avons des pensées qui nous sont propres, et d'autres qui nous sont suggérées par des esprits étrangers ; de là souvent les pensées contraires qui nous arrivent à la fois sur le même sujet.

175 — Les pensées qui nous sont suggérées ne sont point en général le produit de la réflexion ; elles sont en quelque sorte spontanées, surgissent à l'improviste et font naître en nous des idées nouvelles ; il nous semble entendre une voix intérieure qui nous dit d'aller ou d'agir dans un sens ou dans un autre.

176 — Les pensées qui nous sont étrangères, comme celles qui nous sont propres, peuvent être bonnes ou mauvaises selon l'esprit qui nous les suggère. La pensée du bien nous vient toujours des bons esprits, et celle du mal des esprits imparfaits. Dieu nous a donné la raison et le discernement ; c'est à nous de choisir.

— Il peut être bon ou mauvais, selon la nature de l'esprit qui est incarné en toi.

177 — Dans quel but les esprits imparfaits nous poussent-ils au mal ?

« Pour vous faire souffrir comme eux. »

— Cela diminue-t-il leurs souffrances ?

« Non, mais par jalousie de voir des êtres plus heureux. »

— Quelle nature de souffrance veulent-ils faire éprouver ?

« D'être d'un ordre inférieur et éloigné de Dieu. »

— Pourquoi Dieu permet-il que des esprits nous excitent au mal ?

« Toi étant esprit, tu dois progresser dans la science de l'infini ; notre mission est plutôt pour te mettre dans le bon chemin ; et quand de mauvaises influences agissent sur toi, c'est que tu les appelles par le désir du mal. »

« Je te dis que les esprits inférieurs viennent à ton secours dans le mal quand tu as la volonté de le commettre. »

« Je réponds encore une fois à ta question : des esprits dits mauvais ne peuvent t'aider dans le mal que quand tu veux le mal. »

« Si tu as le goût du meurtre, eh bien ! tu auras une nuée d'esprits qui tâcheront de t'y maintenir ; mais aussi tu en as d'autres qui tâcheront de t'influencer en bien, ce qui fait que cela rétablit la balance et te laisse le maître. »

178 — Peut-on s'affranchir de l'influence des esprits qui sollicitent au mal ?

« Oui, car ils ne s'attachent qu'à ceux qui les sollicitent par leurs désirs. »

— Les esprits dont l'influence est repoussée par la volonté renoncent-ils à leurs tentatives ?

« Que veux-tu qu'ils fassent ? quand il n'y a rien à faire, ils cèdent la place ; cependant ils guettent le moment favorable, comme le chat guette la souris. »

177 — L'esprit doit progresser sans cesse dans la science de l'infini, et pour cela doit passer par les épreuves du mal pour arriver au bien. Il a le choix de ces épreuves, et c'est pendant son incarnation qu'il doit les subir. C'est alors que les autres esprits lui viennent en aide selon son désir pour le mal comme pour le bien.

Si la nature encore imparfaite de notre esprit fait prédominer en nous l'instinct du mal, une nuée d'esprits aussi imparfaits s'abattent sur nous comme sur une proie facile, et tâchent de l'aiguillonner par les mauvaises pensées qu'ils suscitent en nous. Leur but, en nous éloignant de Dieu, est de nous faire souffrir comme eux en nous laissant croupir dans les rangs inférieurs. Cela ne diminue point leurs souffrances, mais la jalousie qu'ils ressentent du bonheur des autres les excite à retarder notre amélioration autant qu'il est en eux.

Mais en même temps d'autres esprits tâchent de nous influencer dans un sens contraire et de nous remettre dans le bon chemin ; c'est ainsi que la balance est rétablie, et que Dieu laisse à notre conscience le choix de la route que nous devons suivre, et la liberté de céder à l'une ou à l'autre des influences contraires qui s'exercent sur nous.

178 — Les esprits impurs n'exercent ainsi leur domination sur l'homme qu'autant qu'ils sont sollicités par ses désirs, car ils s'attachent à ceux qui les écoutent, et fuient ceux qui les repoussent.

Quand ils ne voient aucune prise, ils laissent le champ libre aux bons esprits, mais ils épient sans cesse l'instant propice à leurs desseins.

En faisant le bien et en mettant toute notre confiance en Dieu, nous repoussons l'influence des esprits inférieurs, et nous détruisons l'empire qu'ils voulaient prendre sur nous.

179 — N'y a-t-il pas des hommes qui n'ont que l'instinct du mal ?

« Je t'ai dit que l'on doit progresser sans cesse. Celui qui dans cette vie n'a que l'instinct du mal, aura celui du bien dans une autre, *et c'est pour cela qu'il renaît plusieurs fois*; car il faut que tous avancent et atteignent le but, seulement les uns dans un temps plus court, les autres dans un temps plus long, selon leur désir. »

180 — Pour les faveurs que les esprits nous accordent, ne nous tiennent-ils pas sous leur dépendance, et n'aurons-nous pas plus tard un compte à régler avec eux ?

« Non, vous n'en devrez compte qu'à Dieu. »

— Y a-t-il quelque chose de vrai dans les pactes avec les mauvais esprits ?

« Non, il n'y a pas de pactes, mais une mauvaise nature sympathisant avec de mauvais esprits. Par exemple :

» Tu veux tourmenter ton voisin, et tu ne sais comment t'y prendre ; alors tu appelles à toi des esprits inférieurs qui, comme toi, ne veulent que le mal, et pour t'aider veulent que tu les serves dans leurs mauvais desseins : mais il ne s'ensuit pas que ton voisin ne puisse se débarrasser d'eux par une conjuration contraire et par sa volonté. Celui qui veut commettre une mauvaise action appelle par cela même de mauvais esprits à son aide ; il est alors obligé de les servir comme eux le font pour lui, car eux aussi ont besoin de lui pour le mal qu'ils veulent faire. C'est seulement en cela que consiste le pacte. »

181 — Les esprits s'intéressent-ils à nos malheurs et à notre prospérité ?

« Oui ; les bons esprits font autant de bien que possible, et sont heureux de toutes vos joies. »

— De quelle nature de mal les esprits s'affligent-ils le plus pour nous ; est-ce le mal physique ou le mal moral ?

« Votre égoïsme et votre dureté de cœur : de là dérive tout ; ils se rient de tous ces maux imaginaires qui naissent

179 — Chaque existence est une des phases de la vie spirituelle ; nous avons tous les mêmes degrés à parcourir, et ce qui ne s'accomplit pas un jour s'accomplira dans une autre vie. Si un homme paraît n'avoir que l'instinct du mal, c'est qu'il aura celui du bien dans une autre existence, et c'est pour cela qu'il renaît plusieurs fois. Celui qui n'a que l'instinct du bien est déjà épuré, car il a eu celui du mal dans une existence antérieure.

180 — La dépendance où l'homme se trouve quelquefois des esprits inférieurs provient de son abandon aux mauvaises pensées qu'ils lui suggèrent, et non de pactes ou stipulations quelconques entre eux et lui. Le pacte, dans le sens vulgaire attaché à ce mot, est une allégorie qui peint une mauvaise nature sympathisant avec des esprits mal-faisants.

L'homme qui veut faire le mal appelle à lui des esprits inférieurs qui, comme lui, ne veulent que le mal, et pour l'aider veulent aussi qu'il serve leurs mauvais desseins. Mais il ne s'ensuit pas que celui qui doit être victime d'une méchanceté ne puisse s'en préserver par une conjuration contraire et par sa volonté en appelant les bons esprits à son aide. C'est en cela seul que consiste le pacte, et c'est à Dieu seul que nous devons compte des faveurs que nous aurons obtenues, car les esprits ne sont que les ministres et les instruments de sa providence.

181 — Les esprits s'intéressent à nos malheurs et à notre prospérité ; mais sachant que la vie corporelle n'est que transitoire, et que les tribulations qui l'accompagnent sont des moyens d'arriver à un état meilleur, ils s'affligent plus pour nous des causes morales qui nous conduisent à notre perte, que des maux physiques qui ne sont que passagers.

Les esprits prennent peu de souci de ces malheurs qui n'affectent que notre

de l'orgueil et de l'ambition ; ils se réjouissent de ceux qui ont pour effet d'abréger votre temps d'épreuve , car c'est la crise salutaire du malade. »

182 — Les esprits ont-ils le pouvoir de détourner les maux de dessus certaines personnes et d'attirer sur elles la prospérité ?

« Pas entièrement, car il est des maux qui sont dans les décrets de la Providence ; mais ils amoindrissent vos douleurs. Ce qui vous paraît un mal n'est pas toujours un mal ; souvent un bien doit en sortir qui sera plus grand ; et c'est ce que vous ne comprenez pas, parce que vous ne pensez qu'au moment présent. »

183 — Lorsque des obstacles semblent venir fatalement s'opposer à nos projets, serait-ce par l'influence de quelque esprit ?

« Oui et non ; quelquefois les esprits, d'autres fois c'est que vous vous y prenez mal. La position et le caractère influent beaucoup. »

— Il y a des gens qu'une fatalité semble poursuivre indépendamment de leur manière d'agir ; le malheur n'est-il pas dans leur destinée ?

« Ce peut être des épreuves qu'ils doivent subir et qu'ils ont choisies ; mais encore une fois vous mettez sur le compte de la destinée ce qui n'est le plus souvent que la conséquence de votre propre faute. Dans les maux qui t'affligent tâche que ta conscience soit pure, et tu seras à moitié consolé. »

184 — Les esprits affectionnent-ils de préférence certaines personnes ?

« Oui. »

— Quels sont les motifs de cette préférence ?

« Tout et rien ; sympathie ; ressemblance de sensation. »

— Cette affection des esprits pour certaines personnes est-elle exclusive-morale ?

« Oui. »

185 — Nos parents et nos amis qui nous ont précédés dans l'autre vie ont-ils pour nous plus de sympathie que

ambition ou froissent nos idées mondaines. Ils se rient de ces perplexités futiles, comme nous faisons des chagrins puérils de l'enfance.

182 — Les maux qui nous affligent ici-bas étant dans les vues de la Providence, il n'est pas toujours au pouvoir des esprits de les détourner entièrement de nous ; mais ils peuvent amoindrir nos douleurs, en nous donnant la force de les supporter avec patience, et nous suggérer des pensées propices pour les détourner autant que possible par notre manière d'agir ; ils n'assistent que ceux qui savent s'assister eux-mêmes.

183 — Lorsque des obstacles semblent venir fatalement s'opposer à nos projets, nous ne devons le plus souvent nous en prendre qu'à nous, car c'est presque toujours nous qui nous y prenons mal. Les idées justes ou fausses que nous nous faisons des choses nous font réussir ou échouer selon notre caractère et notre position sociale. Nous trouvons plus simple et moins humiliant pour notre amour-propre d'attribuer nos échecs au sort ou à la destinée qu'à notre propre faute. Si l'influence des esprits y contribue quelquefois, nous pouvons toujours nous soustraire à cette influence en repoussant les idées qu'ils nous suggèrent, quand elles sont mauvaises.

184 — Les esprits affectionnent de préférence certaines personnes. Les motifs de cette préférence sont exclusivement moraux et sont fondés sur la similitude des sentiments. De là, la sympathie des bons esprits pour les hommes de bien ou susceptibles de s'améliorer, et celle des esprits impurs pour les hommes pervers ou susceptibles de se pervertir.

185 — Nos parents et nos amis qui nous ont précédés dans l'autre vie, s'attachent à nous en raison de l'affection

les esprits qui nous sont étrangers ?

« Oui ; souvent ils vous protègent comme esprits. »

— Sont-ils sensibles à l'affection que nous leur conservons ?

« Oui ; ils oublient ceux qui les oublient. »

— Puisque nous avons eu plusieurs existences, la parenté remonte-t-elle au delà de notre existence actuelle ?

« Cela ne peut être autrement. »

186 — Y a-t-il des lieux propices ou funestes par la nature des esprits qui les fréquentent ?

« Superstition ; c'est vous qui attirez les esprits : soyez toujours bons, et vous n'aurez que de bons esprits à vos côtés. »

187 — Y a-t-il des esprits qui s'attachent à un individu en particulier ?

« Oui, et c'est ce que vous appelez *le génie familial*. »

— Avons-nous chacun notre esprit familial ?

« Oui. »

— L'esprit familial est-il attaché à l'individu depuis sa naissance ?

« Oui, et jusqu'à sa mort. »

— Y a-t-il des esprits qui s'attachent à toute une famille ?

« Oui. »

188 — La mission de l'esprit familial est-elle volontaire ou obligatoire ?

« L'esprit est obligé de veiller sur vous, mais il a le choix des êtres qui lui sont sympathiques. »

— En s'attachant à une personne ou à une famille, l'esprit renonce-t-il à protéger d'autres individus ?

« Non ; mais il le fait moins exclusivement. »

189 — N'avons-nous qu'un esprit familial ?

« On peut en avoir deux, un bon et un mauvais. »

— Quel est celui des deux qui a le plus d'influence ?

« Celui auquel l'homme laisse prendre l'empire sur lui. »

que nous leur conservons, et souvent nous protègent comme esprits.

La parenté directe, provenant de notre existence actuelle, n'est pas la seule qui subsiste entre les hommes et les esprits. La succession des existences corporelles établit entre eux et nous des liens qui remontent à nos existences antérieures ; de là souvent des causes de sympathie entre nous et certains esprits qui nous paraissent étrangers.

186 — Les esprits s'attachent aux personnes plus qu'aux choses. C'est une erreur de croire que certaines localités sont fatalement propices ou funestes par la nature des esprits qui les fréquentent. Nous rendons nous-mêmes les lieux favorables ou défavorables par les esprits que nous y attirons.

187 — Outre l'influence générale des esprits, tout homme est plus ou moins sous la dépendance d'un esprit particulier qui s'attache à lui depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est ce qu'on appelle son esprit ou son *génie familial*.

Il en est qui s'attachent à une famille entière ; c'est-à-dire aux membres d'une même famille qui vivent ensemble, et sont unis par l'affection.

188 — La mission de l'esprit familial est de veiller sur la personne ou la famille dont la garde lui est confiée. Cette mission n'est point volontaire ; il est obligé de veiller sur nous, mais il a le choix des êtres qui lui sont sympathiques.

L'esprit qui s'attache à une personne ou à une famille ne renonce pas pour cela à s'occuper d'autres individus, mais il le fait moins exclusivement.

189 — L'esprit familial n'est pas toujours seul, souvent il y en a deux : l'un qui pousse l'homme à sa perte, l'autre qui le protège contre les tentations. L'homme est plus ou moins sous l'influence de l'un ou de l'autre, selon celui des deux auquel il laisse prendre l'empire.

— Qu'entend-on par Ange-Gardien ou bon génie ?

« L'esprit familier lorsqu'il est bon. »

190 — Le génie protecteur abandonne-t-il quelquefois son protégé, et pour quel motif ?

« Il s'éloigne quand il voit en lui une mauvaise nature et la volonté de se livrer à son mauvais génie ; mais il ne l'abandonne point complètement et se fait toujours entendre ; c'est alors l'homme qui ferme les oreilles. Il revient dès qu'on l'appelle. »

— Le mauvais esprit se retire-t-il aussi quelquefois ?

« Oui, lorsqu'il n'a rien à faire ; mais il épie toujours les occasions de t'induire au mal. »

191 — L'esprit familier est-il fatalement attaché à l'être confié à sa garde ?

« Non ; souvent il le quitte pour un autre, et alors l'échange se fait. »

192 — Tous les hommes ont-ils leur génie familier ?

« Oui. »

— L'homme dans l'état sauvage ou de dégradation a-t-il également son génie familier ?

« Oui, mais alors le mauvais a le dessus. »

— Après cette vie reconnaitrons-nous notre bon et notre mauvais génie ?

« Oui, vous les connaissiez avant d'être incarnés. »

193 — Recevons-nous des avertissements des esprits protecteurs ?

« Oui, de vos esprits familiers. »

— Par quels moyens nous donnent-ils ces avertissements ?

« Par les pressentiments et par les pensées qu'ils vous suggèrent. »

— Ces avertissements ont-ils pour objet unique la conduite morale, ou bien aussi la conduite à tenir dans les affaires de la vie privée ?

« Tout ; il essaie de te faire vivre le mieux possible. »

Ce qu'on appelle vulgairement Ange-Gardien ou bon génie, est l'esprit familier lorsqu'il est bon.

190 — Le bon esprit s'éloigne quelquefois de son protégé lorsqu'il voit en lui une irrésistible volonté de se livrer à son ennemi. Il ne l'abandonne point pour cela complètement et se fait toujours entendre : c'est la voix de la conscience qui parle en nous, mais à laquelle nous fermons trop souvent l'oreille.

Par la même raison le mauvais esprit renonce à ses tentatives lorsqu'il en reconnaît l'inutilité par l'ascendant que la volonté de l'homme donne à l'esprit bienfaisant ; mais il n'en épie pas moins les occasions de nous induire au mal. C'est ainsi que l'homme de bien est souvent assailli par de mauvaises pensées.

191 — L'esprit familier n'est pas invariablement et fatalement attaché à l'être qu'il a choisi ; souvent il le quitte pour un autre sans cause prépondérante ; mais alors un autre esprit le remplace.

192 — Tous les êtres humains ont leur génie familier, à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent ; mais chez les hommes encore arriérés dans leur développement moral et intellectuel, ce sont les esprits imparfaits qui dominent.

Tous en quittant la vie corporelle pour rentrer dans le monde des esprits reconnaitront leurs bons et mauvais génies.

193 — Les esprits protecteurs nous guident dans la bonne voie par les avertissements qu'ils nous donnent. Ils nous les transmettent par les pressentiments et par les pensées qu'ils nous suggèrent, soit qu'elles aient pour objet la conduite morale, soit qu'elles concernent la conduite à tenir dans les affaires de la vie privée, ou les moyens d'éviter les maux qui nous menacent.

D'un autre côté, notre mauvais génie nous suscite des entraves et provoque nos malheurs ici-bas en nous suggérant

— A quel signe pouvons-nous reconnaître que l'avertissement nous vient d'un bon ou d'un mauvais esprit ?

« J'ai dit pressentiment ; consultez votre conscience et la nature de vos pensées. »

194 — Que devons-nous penser du premier mouvement qui nous sollicite dans nos actions ?

« Le premier mouvement est toujours bon chez l'homme qui écoute l'inspiration de son bon génie. »

— Que devons-nous faire dans l'incertitude ?

« Quand tu es dans le vague invoque ton bon esprit. »

— Qui doit-on prier quand on ne connaît pas son esprit familier ?

« *Priez notre maître à tous, Dieu, qu'il vous envoie un de ses messagers, l'un de nous.* »

195 — Que doit-on penser de ces personnes qui semblent s'attacher à certains individus pour les pousser fatalement à leur perte, ou pour les guider dans la bonne voie ?

« Dieu les envoie pour les tenter. »

— Notre bon et notre mauvais génie ne pourraient-ils pas s'incarner pour nous accompagner dans la vie d'une manière plus directe ?

« Oui, cela a lieu quelquefois ; mais souvent aussi ils chargent de cette mission d'autres esprits incarnés qui leur sont sympathiques ? »

196 — La malveillance des êtres qui nous ont fait du mal sur terre s'éteint-elle avec leur vie corporelle ?

« Souvent ils reconnaissent leur injustice et le mal qu'ils ont fait ; mais souvent aussi ils vous poursuivent de leur animosité si Dieu le veut ainsi pour continuer de vous éprouver. »

— Quel sentiment éprouvent après la mort ceux à qui nous avons fait du mal ici-bas ?

« S'ils sont bons, ils pardonnent selon votre repentir. »

197 — La bénédiction et la malédiction peuvent-elles attirer le bien et le mal sur ceux qui en sont l'objet ?

des pensées pernicieuses. Dieu nous a donné la conscience et la raison pour guides ; c'est à nous de choisir. Quiconque étudie la nature de ses pensées peut aisément en connaître la source.

194 — Chez l'homme qui suit l'impulsion de son bon génie le premier mouvement est toujours bon ; en le suivant il sera toujours juste.

Dans l'incertitude, qu'il invoque avec sincérité son Ange-Gardien, et il en recevra toujours un avis salutaire, ou qu'il prie Dieu de lui envoyer un de ses messagers, c'est-à-dire un bon esprit, et sa prière sera toujours exaucée.

195 — Il y a des êtres fatals à certaines personnes, et qui semblent nés pour les pousser vers leur ruine ; d'autres au contraire semblent prédestinés à les guider dans la bonne voie. Ce sont des êtres animés par des esprits plus ou moins purs que Dieu place sur notre route pour nous tenter ou pour nous secourir. C'est à nous de choisir entre le bon et le mauvais chemin. C'est aussi quelquefois notre bon, ou notre mauvais génie, qui s'est incarné pour nous escorter dans la vie.

196 — L'action malveillante des êtres pervers qui nous ont fait du mal ici-bas ne s'éteint pas avec leur vie corporelle. Souvent à leur rentrée dans le monde des esprits ils reconnaissent leur injustice ; mais quelquefois aussi ils nous poursuivent de leur animosité, jusque dans une autre existence, si Dieu le veut ainsi pour achever de nous éprouver.

Ceux à qui nous avons fait du mal nous pardonnent après leur mort s'ils sont bons, et selon notre repentir.

197 — La bénédiction et la malédiction sont des invocations qui ont pour objet d'attirer le bien et le mal sur ceux qui

« Oui, parce que le plus souvent on maudit les méchants et l'on bénit les bons. »

« Dieu n'écoute point une malédiction injuste, et celui qui la prononce est coupable à ses yeux. Mais, comme nous disions très bien tout à l'heure, nous avons les deux génies opposés : le bien et le mal ; il peut donc y avoir une influence momentanée, surtout sur la matière. Mais cette influence n'a toujours lieu que par la volonté de Dieu, et comme surcroît d'épreuve pour celui qui en est l'objet. »

198 — Un esprit peut-il momentanément revêtir l'enveloppe d'une personne vivante, c'est-à-dire s'introduire dans un corps animé et agir au lieu et place de celui qui s'y trouve incarné ?

« Non, l'esprit n'entre pas dans un corps comme tu entres dans une maison ; il s'assimile avec un esprit incarné qui a les mêmes défauts et les mêmes qualités pour agir conjointement ; mais c'est toujours l'esprit incarné qui agit comme il veut sur la matière dont il est revêtu. »

199 — Y a-t-il des possédés dans le sens vulgaire attaché à ce mot ?

« Non, puisque deux esprits ne peuvent habiter ensemble le même corps. Ceux que l'on appelait ainsi étaient des épileptiques ou des fous, qui avaient plus besoin du médecin que d'exorcisme. »

en sont l'objet, mais elles ne peuvent jamais détourner la Providence de la voie de la justice. Elle ne frappe le maudit que s'il est méchant, et sa protection ne couvre que celui qui la mérite. Dieu n'écoute pas une malédiction injuste, et la fait retomber sur celui qui l'a prononcée.

Toutefois, comme nous avons deux génies opposés, le bien et le mal, la volonté de l'homme peut avoir une influence momentanée, surtout sur la matière ; mais cette influence, qu'elle soit bonne ou mauvaise, est toujours dans les vues de la Providence.

198 — L'action des esprits sur l'homme ne se borne pas à une influence morale sur la pensée. Cette action est quelquefois plus directe. Souvent ils s'unissent à l'esprit d'une personne vivante dont ils empruntent ainsi le concours afin d'agir conjointement avec lui pour le bien comme pour le mal, mais ils ne peuvent se substituer à lui dans le corps qu'il anime, car l'esprit et le corps doivent rester liés jusqu'au temps marqué pour le terme de l'existence matérielle.

199 — L'esprit ne pouvant se substituer à un autre esprit incarné, ni cohabiter le même corps, il n'y a pas de possédés dans le sens vulgaire attaché à ce mot. Ceux que l'on a pris pour tels dans des temps de superstition et d'ignorance étaient des épileptiques, des fous ou des extatiques.

CHAPITRE X.

MANIFESTATION DES ESPRITS.

Différentes natures de manifestations. — Médiums. — Diverses catégories de médiums. — Rôle et influence du médium et du milieu dans les manifestations. — Signes de supériorité ou d'infériorité des esprits. — Nature des communications spirites. — Les esprits peuvent-ils révéler l'avenir, les existences antérieures, les trésors cachés? — Le spiritisme n'est pas un moyen de divination. — But que l'on doit se proposer dans les manifestations spirites. — Évocations. — Conditions les plus favorables à l'évocation. — Manifestations spontanées. — Esprits que l'on peut évoquer. — Évocation de personnes vivantes. — Télégraphie humaine, ou communications spirites entre personnes vivantes.

200 — Les esprits peuvent-ils attester leur présence d'une manière quelconque?

« Oui, de bien des manières. »

201 — Est-il donné à tous les hommes de ressentir les effets de la présence des esprits?

« Oui, suivant les aptitudes de chacun ; mais il y en a pour qui elles sont plus apparentes. »

202 — Les esprits peuvent-ils se manifester d'une manière sensible?

« Oui ; par toutes sortes de moyens. »

— Peuvent-ils faire impression sur le toucher?

« Oui, et aussi sur l'ouïe, la vue et l'odorat. »

— Peuvent-ils apparaître sous une forme humaine non matérielle?

« Oui, dans ce que vous appelez visions. »

— Tous les esprits apparaissent-ils sous les mêmes formes?

« Non. »

— Peut-on provoquer l'apparition des esprits?

« Oui ; mais rarement ; le plus souvent elle est spontanée. »

200 — Les esprits peuvent attester leur présence de diverses manières. Leurs manifestations peuvent être occultes ou ostensibles, spontanées ou sur évocation.

201 — Tous les hommes étant sous l'influence des esprits, il est donné à chacun de ressentir les effets de leur présence soit moralement, soit matériellement, suivant les aptitudes particulières.

202 — Les manifestations matérielles des esprits ont lieu sous des formes très variées. Elles peuvent affecter nos sens de plusieurs manières : le toucher par l'impression d'un corps invisible, l'ouïe par des bruits, l'odorat par des odeurs sans causes connues, et la vue par des visions.

Ils attestent souvent leur présence par le mouvement et le déplacement des corps solides sans intermédiaires tangibles.

Ils se manifestent encore sous l'apparence de flammes ou lueurs, ou bien en revêtant des formes humaines ou autres sans avoir rien des propriétés connues de la matière. C'est à l'aide de leur enveloppe semi-matérielle, ou pé-

— Que penser de la flamme bleue qui parut, dit-on, sur la tête de Servius Tullius enfant ?

« C'était réel ; esprit familier. »

— Quel est le but des esprits dans leurs manifestations ostensibles ?

« Appeler l'attention sur quelque chose et attester leur présence. »

— Comment des esprits peuvent-ils agir sur la matière ?

« Ils agissent par l'intermédiaire du lien qui les unit à la matière. »

203 — Y a-t-il des choses que l'on puisse qualifier de surnaturelles ?

« Non, car du moment qu'une chose arrive, c'est qu'elle est possible. »

— Pourquoi donc les appelle-t-on surnaturelles ?

« Parce que vous ne les comprenez pas, et que par orgueil et amour-propre vous trouvez plus simple de les nier. »

— Parmi les phénomènes que l'on cite comme preuves de l'action d'une puissance occulte, il y en a qui sont évidemment contraires à toutes les lois connues de la nature ; le doute alors ne semble-t-il pas permis ?

« C'est que l'homme est loin de connaître toutes les lois de la nature ; s'il les connaissait toutes, il serait esprit supérieur. »

204 — Tout le monde peut-il éprouver des manifestations spirites ?

« Oui, vous en éprouvez souvent auxquelles vous ne faites pas attention, ou que vous attribuez à d'autres causes. »

— Y a-t-il des personnes plus accessibles que d'autres à ces manifestations ?

« Oui, ceux que vous appelez médiums. »

205 — La faculté dont jouissent les médiums tient-elle à des causes physiques ou morales ?

« L'un et l'autre. Leur esprit communique plus facilement avec les autres esprits. »

— Pourquoi leur esprit entre-t-il plus facilement en communication avec les autres esprits ?

« Parce que leur corps est plus im-

rispré, qu'ils agissent sur la matière et sur nos sens.

Ces manifestations sont souvent aussi de simples effets naturels provoqués par les esprits pour appeler notre attention sur un point ou un fait quelconque. D'autres fois ce sont des phénomènes dont la cause nous est inconnue, que nous expliquons selon nos idées ou nos préjugés, ou bien que nous qualifions de surnaturels quand la cause nous paraît sortir des lois ordinaires de la nature.

203 — Il n'y a rien de surnaturel en ce monde, car rien ne peut arriver qui ne soit dans la possibilité et dans les lois de la nature ; mais l'homme est bien loin de connaître encore tous les ressorts de l'univers, et dans son orgueil il trouve plus simple de nier ce qu'il ne comprend pas, parce que son amour-propre souffre d'avouer son ignorance.

Chaque jour pourtant donne un démenti à ceux qui, croyant tout savoir, prétendent imposer des bornes à la nature, et ils n'en restent pas moins orgueilleux. En dévoilant sans cesse de nouveaux mystères, Dieu avertit l'homme de se défier de ses propres lumières, car un jour viendra où la science du plus savant sera confondue.

204 — Quoique les manifestations ostensibles aient souvent lieu spontanément, et que chacun puisse en recevoir, il est des personnes douées d'une puissance fluidique et de dispositions spéciales par suite desquelles elles obtiennent plus aisément des manifestations d'un certain ordre. On les désigne sous le nom de médiums.

205 — La faculté dont jouissent les médiums tient à des causes à la fois physiques et morales. Elle dépend d'abord d'une certaine impressionnabilité, et en même temps de la nature de l'esprit incarné qui, se dégageant plus facilement de la matière, entre plus aisément en communication avec les autres esprits.

La cause de ces aptitudes spéciales

pressionnable, l'esprit se dégage plus facilement. »

206 — La faculté dont jouissent les médiums est-elle circonscrite par l'âge ou le sexe ?

« Non. »

— Dans quel but la Providence a-t-elle doué certains individus de cette faculté d'une manière plus spéciale ?

« C'est une mission dont ils sont chargés et dont ils sont heureux ; ils sont les interprètes entre les esprits et les hommes. »

— Cette faculté peut-elle leur être retirée ?

« Oui, s'ils en abusent. »

207 — Le médium, au moment où il exerce sa faculté, est-il dans un état parfaitement normal ?

« Jamais complètement, puisqu'il faut que son esprit recouvre une partie de son indépendance. Il est toujours plus ou moins dans un état de crise ; c'est ce qui le fatigue, et c'est pourquoi il a besoin de repos. »

208 — Quelles sont les personnes auxquelles on peut appliquer la qualification de médium ?

« Toutes celles qui ressentent d'une manière quelconque la présence des esprits. »

— Comme les médiums ne ressentent point et ne produisent pas tous les mêmes effets, il y en a de plusieurs sortes ; comment peut-on les classer ?

« Comme vous voudrez, car il y en a qui n'ont qu'une aptitude et d'autres qui les ont toutes. »

— Approuvez-vous la classification que nous donnons ici des médiums ?

« Une classification est utile ; celle-ci est bonne ; autant celle-là qu'une autre. »

« Nous vous le répétons sans cesse, ne faites pas le fond de ce qui n'est que la forme. »

209 — Quelle est la cause du mouvement des corps solides sous l'influence des médiums moteurs ?

est le plus souvent inappréciable à nos sens ; elle tient à la nature intime de ceux qui en sont doués.

206 — Il y a des médiums de tout sexe et de tout âge. La faculté qui leur est accordée est un don précieux de la Providence, puisqu'elle leur accorde ainsi le pouvoir d'être les interprètes directs des esprits et de l'enseignement qu'ils transmettent aux hommes. C'est une mission qui leur est confiée et dont ils ne doivent point tirer vanité, car Dieu peut la leur retirer s'ils abusent d'une faculté qui ne leur a été donnée que pour le bien.

207 — Les médiums en exercice sont en général dans un état de crise ou de surexcitation pendant lequel ils font une dépense anormale de fluide vital. Cette perte leur cause une fatigue que quelques-uns ne peuvent supporter longtemps sans avoir besoin de réparer leurs forces par le repos.

208 — On peut classer les médiums en plusieurs catégories principales selon le genre de manifestations qu'il leur est spécialement donné d'obtenir. Ce sont :

- Les médiums moteurs ;
- Les médiums écrivains ;
- Les médiums parlants ;
- Les médiums voyants ;
- Les médiums somnambules ;
- Les médiums extatiques ;
- Les médiums impressibles ;
- Les médiums inspirés.

Certains médiums réunissent toutes ou plusieurs de ces facultés. Cette classification n'a, du reste, rien d'absolu ; chacune de ces catégories présentant une infinité de nuances et de degrés, on peut en multiplier ou en restreindre le nombre à volonté.

209 — Les médiums moteurs sont ceux qui ont la puissance d'imprimer un mouvement à certains objets mobi-

« Action de l'esprit ; c'est la cause première. »

— L'esprit agit-il directement sur l'objet ou par un intermédiaire quelconque ?

« Par un intermédiaire ; car vous êtes dans un monde trop grossier pour que les esprits puissent se manifester à vous sans intermédiaire. »

— Cet intermédiaire est-il matériel ?

« Il tient le milieu entre la matière et l'esprit ; mais il est plus ou moins matériel selon la nature des globes. »

— Est-ce l'esprit du médium qui est la cause impulsive du mouvement, ou un esprit étranger ?

« Quelquefois l'esprit du médium, d'autres fois un ou plusieurs esprits étrangers. »

210 — Le mouvement imprimé aux objets comporte-t-il toujours un sens ?

« Non. »

— Quel est alors le but de ces manifestations ?

« Convaincre de la présence d'une puissance supérieure à l'homme ; confondre son orgueil, et l'amener à connaître la vérité. »

— Comment prouver que la cause première est un esprit et non l'action purement physique d'un agent quelconque ?

« L'intelligence n'est pas dans la matière. Eh bien ! quand ce mouvement donne des preuves d'intelligence, peux-tu croire que c'est la matière ? Quand une personne te parle en te faisant signe avec son bras ou en frappant des coups avec un bâton, crois-tu que ce soit le bras ou le bâton qui pense ? »

211 — La faculté d'écrire sous l'influence des esprits est-elle donnée à tout le monde ?

« Non, pas à présent ; mais plus tard tout le monde aura cette faculté. »

— Quelle condition devra remplir l'humanité pour que cette faculté devienne générale ?

« Lorsque les hommes seront transformés et meilleurs, ils auront cette fa-

les, sans impulsion matérielle, souvent même sans aucune participation de la volonté, d'autres fois par le seul acte de la pensée.

Pour la production de ce phénomène, le concours de plusieurs personnes est quelquefois nécessaire selon la nature et le volume des objets ; mais il n'est pas toujours indispensable, car le médium seul peut souvent agir sur les volumes les plus considérables.

Cette catégorie de médiums est très nombreuse ; il est peu de personnes qui ne soient douées de cette faculté à un degré quelconque.

Le mouvement est quelquefois imprimé par l'action directe de l'esprit du médium, d'autres fois par celle d'un ou de plusieurs esprits étrangers auxquels le médium sert d'instrument.

210 — Le mouvement imprimé aux objets ne comporte le plus souvent aucun sens, si ce n'est de convaincre de la présence d'un pouvoir occulte et impalpable. Il pourrait dès lors s'expliquer par le seul effet d'un courant fluïdique ou électrique, s'il eût toujours été purement mécanique ; mais l'intervention d'une intelligence surhumaine est devenue patente, lorsque des communications intelligentes ont été faites par ce moyen.

Des manifestations intelligentes doivent avoir une cause intelligente. Or, la matière n'étant point intelligente par elle-même, on ne peut en trouver la cause que dans l'esprit. Lorsqu'une girouette est agitée par le vent, son mouvement est purement physique ; mais si elle transmet des signaux, c'est qu'une intelligence la fait mouvoir.

211 — Les médiums écrivains sont ceux qui sont doués de la faculté d'écrire sous l'influence de la puissance occulte qui les dirige. Leur main est agitée d'un mouvement convulsif involontaire ; ils cèdent à l'impulsion d'un pouvoir évidemment en dehors de leur contrôle, car ils ne peuvent ni s'arrêter ni poursuivre à volonté. Ils saisissent le crayon malgré eux et le quittent de

culté, et bien d'autres dont ils sont privés par leur infériorité morale. »

— Cette transformation aura-t-elle lieu sur la terre, ou n'existe-t-elle que dans les mondes meilleurs ?

« Nous l'avons dit, elle commencera ici-bas. »

— La faculté d'écrire est-elle spontanée, ou bien est-elle susceptible de se développer par l'exercice ?

« L'un et l'autre ; il faut souvent de la patience et de la persévérance ; c'est le désir constant que vous avez qui aide les esprits à venir se mettre en communication avec vous. »

— La foi est-elle nécessaire pour acquérir la faculté de médium écrivain ?

« Pas toujours ; souvent avec la foi on n'écrit pas, et sans la foi on écrit ; mais la foi vient ensuite ; cela dépend des vues de la Providence. »

— Le médium écrivain n'a-t-il jamais conscience de ce qu'il écrit ?

« Jamais, n'est pas le mot ; car il arrive souvent qu'il le voit, l'entend et le comprend au moment où il écrit. »

— Lorsque l'écriture est indéchiffrable comment le médium peut-il se lire lui-même ?

« Espèce de seconde vue ; ou bien c'est l'esprit qui lui parle. »

— Une personne qui ne saurait pas écrire pourrait-elle être médium écrivain ?

« Oui. »

— Quelle conséquence peut-on tirer du changement de caractère dans l'écriture du médium ?

« Esprit différent qui se communique. »

212 — Le médium parlant a-t-il conscience de ce qu'il dit ?

« Quelquefois il le sait très bien, et il est surpris lui-même de sa facilité à s'exprimer ; le plus souvent il est dans un état somnambulique ou extatique ; alors il en a conscience comme esprit, mais non comme homme, et il en perd le souvenir au réveil. »

— Le médium parlant peut-il s'exprimer dans une langue qui lui est étrangère ?

même ; ni la volonté, ni le désir ne peuvent le faire marcher s'il ne doit pas le faire.

L'écriture s'obtient aussi quelquefois par la seule imposition des mains sur un objet convenablement disposé et muni d'un instrument propre à écrire. La puissance occulte imprime à cet objet le mouvement nécessaire pour tracer des caractères, sans qu'il soit besoin de le guider à cet effet.

Suivant la puissance du médium les réponses sont plus ou moins étendues et formulées avec plus ou moins de précision. Quelques-uns n'obtiennent que des mots ; chez d'autres la faculté se développe par l'exercice, et l'on obtient des phrases complètes et souvent des dissertations développées sur des sujets proposés, ou transmises spontanément sans être provoquées par aucune question.

Le plus ordinairement le médium n'a aucune conscience de ce qu'il écrit, et n'en a connaissance qu'après l'avoir lu ; mais il arrive souvent aussi qu'il le voit, l'entend et le comprend en même temps qu'il écrit.

L'écriture est quelquefois nette et lisible ; d'autres fois elle est indéchiffrable pour tout autre que le médium qui l'interprète par une sorte d'intuition.

Sous la main du même médium l'écriture change en général d'une manière complète avec l'intelligence occulte qui se manifeste, et le même caractère d'écriture se reproduit chaque fois que la même intelligence se manifeste de nouveau.

212 — Les médiums *parlants* subissent dans les organes de la parole l'influence de la puissance occulte qui se fait sentir dans la main du médium écrivain. Dans l'état de surexcitation momentanée où ils se trouvent, ils parlent spontanément et d'abondance, ou répondent aux questions qui sont le plus étrangères à leurs connaissances, souvent sans avoir la conscience de ce qu'ils disent, et sans en garder le souvenir. Ils transmettent par la parole tout ce que

« Oui, cela peut arriver. »

— Une personne privée de la parole pourrait-elle la recouvrer comme médium ?

« Oui, momentanément, et l'ouïe aussi. »

213 — Le médium voyant voit-il par les organes ordinaires de la vue ?

« Oui, quelquefois ; mais comme en définitive c'est son âme qui perçoit, il peut aussi bien voir les yeux fermés que les yeux ouverts. »

— D'après cela un aveugle pourrait-il être médium voyant ?

« Oui. »

— Les apparitions que prétendent voir certaines personnes, sont-elles l'effet de la réalité ou d'une illusion ?

« Quelquefois l'imagination surexcitée ; alors c'est une illusion ; mais nous avons déjà dit que les esprits peuvent apparaître tantôt sous la forme humaine, tantôt sous celle d'une flamme, etc. »

214 — Les somnambules et les extatiques peuvent-ils être considérés comme des médiums ?

« Oui, ce sont ceux dont l'esprit est le plus dégagé de la matière et jouit de plus de liberté ; c'est pourquoi ils réunissent plus ou moins toutes les autres facultés. »

215 — Quelle est la faculté qui caractérise les médiums impressibles ?

« On peut donner ce nom à toutes les personnes qui sont, comme la sensitive, très impressionnables, et qui reçoivent des communications mentales sans s'en douter. »

— L'impressionnabilité n'est-elle pas plutôt le résultat d'une irritabilité nerveuse ?

« Oui, quand elle n'est que physique ; mais il y a des personnes qui n'ont pas les nerfs délicats et qui ressentent plus ou moins les impressions morales. »

— Pourrait-on rattacher à cette catégorie de médiums les personnes qu'on appelle inspirées ?

« Oui, et il y en a bien peu qui ne le soient plus ou moins dans certains moments. »

le médium écrivain transmet par l'écriture.

213 — Les médiums *voyants* sont doués de la faculté de voir les esprits lorsqu'ils se manifestent d'une manière ostensible sous une forme quelconque. Il en est qui jouissent de cette faculté dans l'état normal et en conservent un souvenir exact ; d'autres ne l'ont que dans un état somnambulique, ou voisin du somnambulisme.

Cette faculté n'est point permanente ; elle est toujours l'effet d'une crise momentanée et passagère.

On peut placer dans la catégorie des médiums voyants toutes les personnes douées de la seconde vue.

214 — Les médiums *somnambules* et les médiums *extatiques* sont les personnes susceptibles d'entrer dans l'état connu sous le nom de somnambulisme et d'extase, soit naturellement et spontanément, soit à l'aide de la puissance magnétique.

215 — Les médiums *impressibles* sont affectés mentalement d'impressions dont ils ne peuvent se rendre compte, et qui sont pour eux comme des révélations des choses passées ou futures.

A cette catégorie peuvent se rattacher les personnes auxquelles sont suggérées des pensées en opposition avec leurs idées préconçues, souvent incompatibles avec le défaut de culture ou la simplicité de leur intelligence. On peut encore rattacher à cette catégorie les personnes qui, sans être douées d'une puissance spéciale, et sans sortir de l'état normal, ont des éclairs d'une lucidité intellectuelle qui leur donne momentanément une facilité inaccoutumée de conception et d'élocution. Dans ces moments, qu'on appelle justement d'inspiration, les idées abondent, se suivent,

— Un auteur, un peintre, un musicien, par exemple, dans les moments qu'on appelle d'inspiration, pourraient-ils être considérés comme médiums impressionnables ?

« Oui, car dans ces moments leur âme est plus libre et comme dégagée de la matière ; elle recouvre une partie de ses facultés d'esprit, et reçoit plus facilement les communications des autres esprits qui l'inspirent. »

216 — Des différents modes de communication, quels sont ceux que l'on doit préférer ?

« Vous n'êtes pas libres de choisir, car les esprits se communiquent par les moyens qu'ils jugent à propos d'employer ; cela dépend des aptitudes. »

— Les esprits préfèrent-ils un mode plutôt qu'un autre ?

« Pour l'enseignement ils préfèrent les plus prompts : la parole et l'écriture. »

217 — L'esprit qui se manifeste dans les différentes communications est-il toujours errant ?

« Non ; il peut être incarné dans ce monde ou dans un autre. »

— Dans quel état est le corps au moment où l'esprit se manifeste ?

« Il dort ou sommeille. C'est quand le corps repose et que les sens sont engourdis, que l'esprit est plus libre. »

— Les esprits incarnés se manifestent-ils aussi facilement que les esprits errants ?

« Cela dépend des mondes qu'ils habitent. Moins le corps est matériel, plus l'esprit se dégage facilement : c'est à peu près comme s'il n'était pas incarné. »

218 — Les communications écrites ou autres sont-elles toujours celles d'un esprit étranger, ou bien peuvent-elles aussi provenir de l'esprit même incarné dans le médium ?

« L'âme du médium peut se communiquer comme celle de tout autre ; si elle jouit d'un certain degré de liberté, elle recouvre ses qualités d'esprit. Vous en avez la preuve dans l'âme des personnes vivantes qui viennent vous vi-

s'enchaîner pour ainsi dire d'elles-mêmes et par une impulsion involontaire et presque fébrile ; il leur semble qu'une intelligence supérieure vienne aider la leur, et que leur esprit soit débarrassé d'un fardeau.

Tous les médiums sont nécessairement impressionnables ; l'impressionnabilité est la faculté rudimentaire indispensable au développement de toutes les autres.

216 — L'écriture et la parole sont les moyens les plus complets et les plus prompts pour la transmission de la pensée des esprits, soit par la précision des réponses, soit par l'étendue des développements qu'elles comportent. L'écriture a l'avantage de laisser des traces matérielles, et d'être un des moyens les plus propres à combattre le doute.

217 — Dans les communications écrites, verbales ou autres, l'esprit qui se manifeste peut être errant, ou bien incarné dans ce monde ou dans un autre.

L'incarnation n'est point un obstacle absolu à la manifestation des esprits ; mais dans les mondes où les corps sont moins matériels, l'esprit se dégageant plus aisément, peut se communiquer presque aussi facilement que s'il n'était pas incarné.

L'esprit incarné se manifeste dans les moments où le corps repose et où les sens sont inactifs. Au réveil l'esprit retourne dans le corps. C'est ainsi que notre propre esprit peut se manifester en d'autres lieux soit directement, soit par l'intermédiaire d'un médium.

218 — Dans les communications écrites ou autres, l'esprit qui se manifeste est le plus souvent un esprit étranger ; mais il peut arriver aussi que ce soit celui-même qui est incarné dans le médium, lorsqu'il est dans un état de liberté suffisante pour agir comme esprit.

On reconnaît l'intervention d'un esprit étranger à la nature des communications. Lorsqu'elles sont en dehors des idées, du caractère et de l'opinion du

siter, et se communiquent à vous par l'écriture souvent sans que vous les appeliez. Car sachez bien que parmi les esprits que vous évoquez il y en a qui sont incarnés sur la terre ; *alors ils vous parlent comme esprits et non pas comme hommes*. Pourquoi voudriez-vous qu'il n'en fût pas de même du médium ? »

— Comment distinguer si l'esprit qui répond est celui du médium ou un esprit étranger ?

« A la nature des communications. Etudiez les circonstances et le langage, et vous distinguerez. »

— L'esprit du médium ne pourrait-il pas, par un effet somnambulique, pénétrer la pensée de la personne qui interroge et y puiser ses idées ? Dès lors qui prouvera que c'est un esprit étranger ?

« Oui ; mais encore une fois étudiez les circonstances, et vous le reconnaîtrez facilement. »

— Puisque l'esprit du médium a pu acquérir dans des existences antérieures des connaissances qu'il a oubliées sous son enveloppe corporelle et dont il se rappelle comme esprit, qu'est-ce qui peut établir que tout ne vient pas de lui ?

« Je viens de répondre. Il est des circonstances qui ne permettent pas le doute. Etudiez *longtemps* et méditez. »

219 — Les communications provenant de l'esprit du médium sont-elles toujours inférieures à celles qui sont faites par des esprits étrangers ?

« Toujours, non ; car l'esprit étranger peut être lui-même d'un ordre inférieur à celui du médium, et pour lors te parler moins sensément. Tu le vois dans le somnambulisme ; car là c'est le plus souvent l'esprit du somnambule qui se manifeste et qui te dit pourtant quelquefois de très bonnes choses. »

220 — L'esprit qui se communique par un médium transmet-il directement sa pensée, ou bien cette pensée a-t-elle pour intermédiaire l'esprit incarné dans le médium ?

« C'est l'esprit du médium qui est l'interprète, parce qu'il est lié au corps

médium, il demeure évident qu'elles doivent avoir une source étrangère.

L'esprit du médium peut, il est vrai, pénétrer la pensée de celui qui interroge et la refléter alors même qu'elle ne serait pas formulée par la parole ; mais il ne peut en être ainsi lorsqu'il exprime des idées contraires à celles de l'interrogateur, ou quand il répond à une question *qui n'a de solution dans la pensée de personne*.

L'esprit du médium le plus ignorant peut, il est vrai aussi, posséder des connaissances acquises dans les existences antérieures et dont il se souvient comme esprit ; mais ce serait également une erreur de croire qu'il puise en lui-même tout ce qu'il dit. S'il en était ainsi, pourquoi attribuerait-il à une intervention étrangère ce qui serait en lui ? Une observation attentive des faits en démontre l'impossibilité dans une foule de circonstances.

Les communications transmises par le médium peuvent donc provenir soit d'esprits étrangers, soit de l'esprit du médium ; c'est à l'observateur attentif d'en faire la distinction.

Lorsqu'un homme nous parle, nous reconnaissons aisément les idées qui lui sont propres de celles qui lui sont étrangères ; il en est de même lorsque nous conversons avec les esprits.

219 — La valeur des communications dépend de l'élévation de l'esprit qui les fait. Celles qui proviennent de l'esprit du médium ne sont point, à cause de leur origine même, entachées d'erreurs ; car l'esprit étranger qui se manifeste peut être d'un ordre inférieur à celui du médium, et par conséquent mériter moins de confiance que ce dernier. C'est principalement dans l'état somnambulique que l'âme du médium agit par elle-même.

220 — Les esprits dégagés de la matière peuvent communiquer entre eux sans intermédiaire ; mais pour arriver à nos sens il leur faut un intermédiaire matériel. Pour les communications verbales ou écrites, l'intermédiaire est le médium.

qui sert à parler, et qu'il faut bien une chaîne entre vous et les esprits étrangers qui se communiquent, comme il te faut un fil électrique pour transmettre une nouvelle au loin, et au bout du fil une personne intelligente qui la reçoit et la transmet. »

— L'esprit incarné dans le médium exerce-t-il une influence sur les communications qu'il doit transmettre et qui proviennent d'esprits étrangers ?

« Oui, car s'il ne leur est pas sympathique, il peut altérer leurs réponses, et les assimiler à ses propres idées et à ses penchants ; *mais il n'influence pas les esprits eux-mêmes* ; ce n'est qu'un mauvais interprète ; et puis l'esprit du médium peut être plus ou moins bien disposé à cause de son enveloppe, et les manifestations se font plus ou moins bien. Souvent le médium veut tout dire et tout faire, c'est ce qui le perd, car alors nous le laissons à ses propres forces ; et s'il est vicieux, ce ne sont que des esprits de sa catégorie qui se communiquent à lui. »

221 — Outre l'influence directe de l'esprit du médium sur la sincérité des manifestations, d'autres esprits peuvent-ils contribuer à les altérer ?

« Oui, car l'esprit du médium attire à lui des esprits sympathiques qui l'aident et l'excitent dans tout ce qu'il peut faire de mal si sa nature est mauvaise. »

222 — Le milieu dans lequel se trouve le médium exerce-t-il une influence sur les manifestations ?

« Tous les esprits qui entourent le médium l'aident dans le bien comme dans le mal. »

— Les esprits supérieurs ne peuvent-ils triompher du mauvais vouloir de l'esprit qui leur sert d'interprète, et de ceux qui l'entourent ?

« Oui, quand ils le jugent utile, et selon l'intention de la personne qui s'adresse à eux. Les esprits les plus élevés peuvent quelquefois se communiquer par une faveur spéciale, malgré l'imperfection du médium et du milieu ;

Le médium lui-même est animé par son propre esprit, celui qui est incarné en lui, et cet esprit est l'interprète de l'esprit étranger qui se communique. S'il n'y a pas entre eux sympathie, l'esprit du médium est un antagoniste qui apporte une certaine résistance, et devient un interprète de mauvais vouloir et souvent infidèle. S'il est vicieux, la pensée qu'il doit transmettre peut donc être dénaturée ou refléter son caractère et ses penchants. Il en est souvent ainsi dans le monde quand l'avis d'un sage est transmis par la voix d'un étourdi ou d'un homme de mauvaise foi.

Outre les qualités morales, il est des dispositions spéciales qui rendent le médium plus ou moins apte à transmettre les communications ; c'est un instrument plus ou moins bon, ou commode, dont les esprits supérieurs ne se servent volontiers que lorsqu'ils y rencontrent *le moins d'obstacles possible* à la libre transmission de leur pensée. Les esprits inférieurs y attachent peu d'importance.

221 — L'esprit incarné attire à lui les esprits qui lui sont sympathiques et forment autour de lui comme une *colonne d'esprits*. Si donc celui du médium est imparfait, il sera secondé par une foule d'acolytes de même nature qui l'exciteront à repousser ou à travestir la pensée qu'il doit communiquer.

222 — Chaque homme étant l'incarnation d'un esprit, ceux des personnes qui entourent le médium agissent sur ses manifestations en raison de leur sympathie ou de leur antipathie pour l'esprit évoqué. Selon leur imperfection ils opposent leur mauvais vouloir, corrobore par celui des esprits également imparfaits qu'ils attirent à eux.

Ainsi s'explique l'influence du milieu sur la nature des communications spirites ; toutefois, lorsque les esprits le jugent utile, et selon l'intention de la personne à laquelle ils se communiquent, le médium et le milieu peuvent y restent étrangers, et n'être point un

mais alors ceux-ci y demeurent complètement étrangers. »

223 — Le même esprit se communiquant à deux centres différents, peut-il leur transmettre sur le même sujet des réponses contradictoires ?

« Si les deux centres diffèrent entre eux d'opinions et de pensées, la réponse pourra leur arriver travestie, parce qu'ils sont sous l'influence de différentes colonnes d'esprits : ce n'est pas la réponse qui est contradictoire, c'est la manière dont elle est rendue. »

« Pour discerner l'erreur de la vérité, il faut approfondir ces réponses et les méditer longtemps sérieusement ; c'est toute une étude à faire. Il faut le temps pour cela comme pour étudier toutes choses. »

224 — On conçoit qu'une réponse puisse être altérée ; mais lorsque les qualités du médium excluent toute idée de mauvaise influence, comment se fait-il que des esprits supérieurs tiennent un langage différent et contradictoire sur le même sujet à des personnes parfaitement sérieuses ?

« Les esprits réellement supérieurs ne se contredisent jamais, et leur langage est toujours le même *avec les mêmes personnes*. Il peut être différent selon les personnes et les lieux ; mais il faut y faire attention, la contradiction n'est souvent qu'apparente ; elle est plus dans les mots que dans la pensée ; car en réfléchissant on trouve que l'idée fondamentale est la même. Et puis le même esprit peut répondre différemment sur la même question, suivant le degré de perfection de ceux qui l'évoquent, car il n'est pas toujours bon que tous aient la même réponse, puisqu'ils ne sont pas aussi avancés. C'est exactement comme si un enfant et un savant te faisaient la même question ; certes tu répondrais à l'un et à l'autre de manière à être compris et à les satisfaire ; la réponse quoique différente aurait d'ailleurs le même fond. Il faut que nous nous rendions compréhensibles. Si tu as une conviction bien arrêtée sur un point ou une doc-

obstacle à la sincérité des manifestations.

223 — Deux centres différant entre eux d'opinions et de pensées peuvent recevoir des réponses contradictoires sur un même sujet, quoique provenant de la même source, parce qu'ils sont sous l'influence de différentes colonnes d'esprits qui leur sont sympathiques, et concourent à dénaturer la pensée première.

Tels seraient deux hommes recevant le jour l'un par un carreau rouge, l'autre par un carreau bleu ; prenant l'effet pour la cause, le premier dira que la lumière est rouge, et l'autre qu'elle est bleue, et pourtant ce sera toujours la lumière blanche, mais altérée par le milieu qu'elle aura traversé.

224 — La contradiction que l'on remarque dans les réponses des esprits selon les personnes auxquelles ils se communiquent n'est quelquefois qu'apparente ; ils approprient leur langage à ceux qui les écoutent, et peuvent dire la même chose avec des mots différents.

Pour les esprits supérieurs la forme n'est rien, la pensée est tout. Ils jugent les choses à un point de vue tout autre que nous ; *ce qui nous paraît le plus important n'est souvent que très secondaire à leurs yeux*. Ils peuvent donc se mettre à l'unisson de certaines opinions, et emprunter même le langage de certains préjugés, afin d'être mieux compris, sans être pour cela en contradiction avec eux-mêmes. Peu importe la route, pourvu qu'ils arrivent au but ; *car la vérité est au-dessus de toutes les mesquines distinctions dont les sectes et les partis font leurs actes de foi*. Que l'Être suprême s'appelle Dieu, Allah, Brahmah, Visnou ou grand Esprit, il n'en est pas moins le souverain maître.

Sur les questions de métaphysique, les hommes eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord quant à la valeur des mots. Les esprits peuvent donc employer les mots selon l'idée de chacun afin d'être mieux compris, car ils ne sont pas chargés de réformer la langue.

trine, même fausse, il faut que nous ta détournions de cette conviction, mais peu à peu; c'est pourquoi nous nous servons souvent de *tes termes*, et que nous avons l'air d'abonder dans tes idées, afin que tu ne t'offusques pas tout à coup, et que tu ne cesses pas de t'instruire près de nous. »

225 — Quelles sont les conditions nécessaires pour que la parole des esprits supérieurs nous arrive pure de toute altération ?

« Vouloir le bien; chasser l'égoïsme et l'orgueil; l'un et l'autre sont nécessaires. »

— Pourquoi les esprits supérieurs permettent-ils à des personnes douées d'une grande puissance comme médiums, et qui pourraient faire beaucoup de bien, d'être les instruments de l'erreur ?

« Ils tâchent de les influencer; mais quand elles se laissent entraîner dans une mauvaise voie, ils les laissent aller. C'est pourquoi ils s'en servent avec répugnance, car *la vérité ne peut être interprétée par le mensonge*. »

226 — Puisque les qualités morales du médium éloignent les esprits imparfaits, comment se fait-il qu'un médium doué de bonnes qualités transmette des réponses fausses ou grossières ?

« Connais-tu tous les replis de son âme ? D'ailleurs sans être vicieux il peut être léger et frivole; et puis quelquefois aussi il a besoin d'une leçon, afin qu'il se tienne en garde. »

227 — Pourquoi certaines personnes ne transmettent-elles, ou ne reçoivent-elles d'habitude que des communications absurdes ou triviales malgré leur désir d'en avoir de sérieuses ?

« C'est la conséquence de l'infériorité de leur esprit qui sympathise avec des esprits imparfaits. Mais au milieu même de communications insignifiantes, *il y a souvent quelque bon enseignement*. Un esprit supérieur qui sera venu à votre appel, ne restera pas longtemps

Le tort est aux hommes de prendre l'accessoire pour le principal.

La langue humaine est toujours subordonnée à l'étendue des idées; elle est donc insuffisante pour exprimer toutes les nuances de la pensée des esprits, comme celle du sauvage serait impuissante à rendre toutes les idées de l'homme civilisé.

225 — La vérité se distingue de l'erreur quand la lumière arrive sans obstacle; cette condition se trouve dans la pureté des sentiments, l'amour du bien et le désir de s'instruire, soit du médium, soit des personnes qui l'entourent.

Pour avoir des communications des esprits supérieurs pures de toute altération, il ne suffit donc pas d'avoir un médium quelque puissant qu'il soit; il faut avant tout, et de condition expresse, un médium pur lui-même, c'est-à-dire dont l'âme ne soit souillée par aucune des passions qui sont les attributs des esprits inférieurs; car l'eau la plus pure s'altère en passant sur un sol fangeux.

226 — Un médium, doué de bonnes qualités morales, transmet cependant quelquefois des communications inconsequentes, fausses ou même de la plus révoltante grossièreté. C'est que, sans être vicieux, le médium peut être privé des qualités *solides* qui font le véritable homme de bien. A côté de quelques qualités peuvent se trouver des vices cachés, ou tout au moins la futilité et la légèreté.

227 — Tout médium qui ne transmet d'habitude, et toute personne qui ne reçoit le plus souvent que des communications absurdes, grossières ou simplement frivoles, doit le déplorer comme un indice de l'infériorité de son esprit. En provoquant de telles communications dans un but de curiosité on attire à soi les esprits inférieurs toujours à l'affût des occasions de plaisanter ou de faire le mal. Heureux, au contraire, ceux qui n'entendent que des paroles

si vous êtes trop léger ; mais en passant il vous dira quelque bonne vérité, afin de vous engager à être moins frivoles.»

228 — Si la parole des esprits supérieurs ne nous arrive pure que dans des conditions difficiles à rencontrer, n'est-ce pas un obstacle à la propagation de la vérité ?

« Non, car la lumière arrive toujours à celui qui veut la recevoir. Quiconque veut s'éclairer doit fuir les ténèbres, et les ténèbres sont dans l'impureté du cœur. »

229 — A quels signes peut-on reconnaître la supériorité ou l'infériorité des esprits ?

« A leur langage, comme tu distingues un étourdi d'un homme sensé. Nous l'avons déjà dit, les esprits supérieurs ne se contredisent jamais et ne disent que de bonnes choses ; ils ne veulent que le bien ; c'est leur préoccupation. »

» Les esprits inférieurs sont encore sous l'empire des idées matérielles ; leurs discours se ressentent de leur ignorance et de leur imperfection. Il n'est donné qu'aux esprits supérieurs de connaître toutes choses et de les juger sans passions et sans préjugés. »

230 — Suffit-il qu'une question soit sérieuse pour obtenir une réponse sérieuse ?

« Non, car cela dépend de l'esprit qui répond. »

— Mais une question sérieuse n'éloigne-t-elle pas les esprits légers ?

« Ce n'est pas la question qui éloigne les esprits légers, c'est le caractère de celui qui la fait. Les esprits légers répondent à tout ; mais comme des étourdis. »

231 — La science, chez un esprit, est-elle toujours un signe certain de son élévation ?

« Non, car s'il est encore sous l'influence de la matière il peut avoir vos vices et vos préjugés. Tu as des gens qui sont dans ce monde excessivement jaloux et orgueilleux ; crois-tu que dès qu'ils le quittent ils perdent ces défauts ? Il reste, après le départ d'ici, surtout à

empreintes de sagesse, car ils sont les élus des bons esprits.

228 — Si les esprits supérieurs ne se communiquent qu'avec un concours de circonstances exceptionnelles, ce n'est point un obstacle à la propagation de la lumière. Que ceux-là donc qui veulent la recevoir dépouillent l'orgueil et humilient leur raison devant la puissance infinie du créateur, ce sera la meilleure preuve de leur sincérité ; et cette condition, chacun peut la remplir.

229 — On reconnaît le caractère de l'homme à son langage, à ses maximes et à ses actes. Il en est ainsi des esprits. En étudiant avec soin le caractère de ceux qui se présentent, surtout au point de vue moral, on reconnaît leur nature et le degré de confiance qu'on peut leur accorder. Le bon sens ne saurait tromper.

Un langage toujours sérieux, sans trivialités ni contradictions, la sagesse des réponses, l'élévation des pensées, la pureté de la doctrine morale, joints aux marques de bieuveillance et de bonté, sont les signes qui caractérisent les esprits supérieurs.

230 — Il ne suffit pas d'interroger un esprit pour connaître la vérité. Il faut avant tout savoir à qui l'on s'adresse ; car les esprits inférieurs, ignorants eux-mêmes, traitent avec frivolité les questions les plus sérieuses.

Il ne suffit pas non plus qu'un esprit ait été un grand homme sur la terre pour avoir dans le monde spirite la souveraine science. La vertu seule peut, en le purifiant, le rapprocher de Dieu et étendre ses connaissances (note 8).

231 — Chez les esprits qui ne sont point encore complètement dématérialisés, la moralité n'est pas toujours en rapport avec la science. Les connaissances dont ils se parent souvent avec une sorte d'ostentation ne sont pas un signe irrécusable de leur supériorité. L'inaltérable pureté des sentiments moraux est à cet égard la véritable pierre de touche.

ceux qui ont eu des passions bien tranchées, une sorte d'atmosphère qui les enveloppe et leur laisse toutes ces mauvaises choses. »

232 — Les esprits imparfaits peuvent-ils semer la discorde entre amis, exciter à de fausses démarches, etc. ?

« Oui, ils sont satisfaits de vous mettre dans l'embarras et ne sont pas scrupuleux sur les moyens. »

« Les esprits supérieurs sont toujours conséquents avec eux-mêmes. Tenez-vous donc en garde quand un de nous vous aura dit du bien de quelqu'un, et que dans un autre cercle où vous nous évoquerez on vous en dira du mal; vous croyez que c'est nous, et vous avez tort. »

« Les esprits qui ne sont pas parfaits, quoique assez élevés, ont aussi dans certains moments leurs antipathies. Crois toujours le bien, défie-toi du mal, et cherche à approfondir l'état vrai. Ce n'est qu'à force de converser avec les uns et avec les autres que vous acquerez cette connaissance. Le bon sens doit vous guider. »

233 — Lorsqu'un esprit inférieur se manifeste peut-on l'obliger à se retirer ?

« Oui. »

— De quelle manière ?

« En ne l'écoutant pas. Mais comment voulez-vous qu'il se retire quand vous vous amusez de ses turpitudes ? Ceux qui veulent sérieusement s'en délivrer le peuvent toujours avec le secours des bons esprits, lorsqu'on les en prie avec ferveur au nom de Dieu. Les esprits inférieurs s'attachent à ceux qui les écoutent avec complaisance, comme les sots parmi vous. »

L'esprit le plus savant trahit ses imperfections morales par son langage, mais ces imperfections peuvent être aussi le reflet de celles du médium.

232 — Les esprits imparfaits ne se bornent pas à semer le trouble dans notre âme; ils profitent souvent des moyens de communication dont ils disposent pour donner de perfides conseils; ils excitent la défiance et l'animosité contre ceux qui leur sont antipathiques, suscitent d'injustes préventions, et sont satisfaits du mal qu'ils peuvent faire commettre.

Les hommes faibles sont leur point de mire pour les induire au mal; ceux qui peuvent démasquer leurs impostures sont l'objet de leur animadversion. Employant tour à tour les sophismes, les sarcasmes, les injures et jusqu'aux signes matériels de leur puissance occulte pour mieux convaincre, ils tâchent de les détourner du sentier de la vérité. Sans être mauvais, les esprits qui ne sont pas assez élevés, ont aussi, par moments, des antipathies non motivées qui tiennent à leur perfection incomplète.

233 — Les esprits inférieurs finissent toujours par se retirer si l'on met de la persistance et de la fermeté à ne point les écouter. Quiconque en a la volonté peut les y contraindre en les sommant au nom de Dieu de le faire, et en appelant à soi les bons esprits avec ferveur et confiance, et toujours au nom de Dieu.

Qu'on se garde de croire que le nom de Dieu soit ici une vaine formule d'exorcisme; s'il n'est qu'un mot banal dans la bouche de celui qui le prononce, mieux vaudrait ne rien dire.

Nature des communications spirites.

234 — Les esprits répondent-ils volontiers aux questions qui leur sont adressées ?

« C'est suivant les questions. »

— Quelles sont celles auxquelles ils répondent le plus volontiers ?

234 — Les esprits supérieurs répondent plus ou moins volontiers aux questions qui leur sont adressées, selon la nature de ces questions. Celles qui ont pour but le bien, et de rechercher avec bonne foi la vérité, sont toujours favorablement

« Les esprits supérieurs répondent toujours avec plaisir aux questions qui ont pour but le bien et les moyens de vous faire avancer. Ils n'écoutent pas les questions futiles, et ne s'attachent qu'aux personnes sérieuses. »

— Y a-t-il des questions qui soient antipathiques aux esprits imparfaits ?

« Non, parce qu'ils répondent à tout, sans se soucier de la vérité. »

235 — Que penser des personnes qui ne voient dans les communications spirites qu'une distraction et un passe-temps, ou un moyen d'obtenir des révélations sur ce qui les intéresse ?

» Ces personnes plaisent beaucoup aux esprits inférieurs qui, comme elles, veulent s'amuser, et sont contents quand ils les ont mystifiées. »

236 — Les esprits supérieurs sont-ils absolument ennemis de toute gaité ?

« Non ; ils veulent bien quelquefois condescendre à vos faiblesses et se prêter à vos puérilités, quand ils y voient surtout un moyen d'atteindre un but plus sérieux. »

— Se prêtent-ils quelquefois à la plaisanterie ?

« Oui, ils la provoquent même souvent ; mais quand ils parlent sérieusement ils veulent qu'on soit sérieux, autrement ils se retirent ; c'est alors que les esprits légers prennent leur place. »

237 — Peut-on demander aux esprits des signes matériels comme preuve de leur existence et de leur puissance ?

« Non, ils ne sont pas au caprice des hommes. »

— Mais lorsqu'une personne demande ces signes pour se convaincre, n'y aurait-il pas utilité à la satisfaire, puisque ce serait un adepte de plus ?

« Les esprits ne font que ce qu'ils veulent et ce qui leur est permis. En vous parlant et en répondant à vos questions, ils attestent leur présence ; cela doit suffire à l'homme sérieux qui cherche la vérité dans la parole. »

238 — Y a-t-il utilité à provoquer les

accueillies par eux, et leur sont particulièrement agréables.

Les questions oiseuses et frivoles, celles qui ont pour objet de *mettre les esprits à l'épreuve* ou le désir de faire le mal, sont surtout antipathiques aux bons esprits qui ne daignent pas y répondre et s'éloignent.

Les esprits légers répondent à tout sans se soucier de la vérité.

235 — Ceux qui ne cherchent dans les communications spirites que l'occasion de satisfaire une vaine curiosité, ou n'y voient qu'un moyen d'obtenir des révélations, sont dans l'erreur. Ces idées même dénotent l'infériorité de leur propre esprit ; ils doivent s'attendre à être le jouet d'esprits moqueurs (note 9).

236 — Les esprits supérieurs ne sont point ennemis de la gaité ; ils se prêtent à la plaisanterie dans une certaine mesure et savent condescendre à nos faiblesses. Ils le font toutefois sans s'écarter des convenances, et c'est en cela qu'on peut apprécier leur nature. La plaisanterie chez eux n'est jamais triviale ; elle est souvent fine et piquante, et l'épigramme mordante frappe toujours juste. Mais comme leur mission est d'enseigner, ils se retirent s'ils voient qu'on ne veut pas les écouter. Chez les esprits railleurs qui ne sont pas grossiers, la satire est souvent pleine d'à-propos.

237 — C'est en vain que le sceptique demande aux esprits des phénomènes sensibles comme témoignage de leur existence et de leur puissance, soi-disant pour se convaincre, et qu'il veut les soumettre à des épreuves.

Les esprits ont des conditions d'être qui nous sont inconnues ; ce qui est en dehors de la matière ne peut être soumis au creuset de la matière. C'est donc s'égarer que de les juger à notre point de vue. S'ils croient utile de se révéler par des signes particuliers, ils le font ; mais ce n'est jamais à notre volonté, car ils ne sont point soumis à notre caprice.

238 — Les effets ostensibles et extra-

phénomènes ostensibles de la manifestation des esprits ?

« Les hommes sont de grands enfants, il faut bien les amuser ; mais la sagesse est dans la parole du sage et non dans la puissance matérielle qui peut appartenir *aux mauvais comme aux bons*, et plus encore aux mauvais, car ce ne sont que les esprits inférieurs qui s'occupent de ces choses ; les esprits supérieurs s'en servent quelquefois comme tu ferais d'un portefaix, afin d'amener à les écouter. Dans ce moment, il y a des esprits de toutes sortes qui ont pour mission de vous frapper d'étonnement, afin de vous faire comprendre que la vie ne finit pas avec cette enveloppe. »

239 — Lorsque les esprits ne répondent pas à certaines questions, est-ce par un effet de leur volonté, ou bien parce qu'une puissance supérieure s'oppose à certaines révélations ?

« Puissance supérieure ; il est des choses qui ne peuvent être révélées. »

— Pourrait-on, par une forte volonté, contraindre un esprit à dire ce qu'il ne veut pas ?

« Non. Nous avons dit qu'il est difficile aux esprits de préciser certains faits ; il est assez important de s'entendre là-dessus : c'est parce que l'esprit n'est pas lui-même dans un état convenable, le médium trop léger, ou le milieu peu sympathique. C'est pourquoi il est toujours bon d'attendre quand on vous dit de le faire, et surtout ne pas vous opiniâtrer à vouloir nous faire répondre. »

240. — Les esprits peuvent-ils nous faire connaître l'avenir dans certains cas ?

« Dans certain cas, oui ; toujours, non ; car cela ne leur est pas permis. Si l'homme connaissait l'avenir, il négligerait le présent. »

« Et c'est encore là un point sur lequel vous insistez toujours pour avoir une réponse précise ; c'est un grand tort, car la manifestation des esprits n'est pas un moyen de divination. Vous

ordinaires par lesquels les esprits peuvent attester leur présence, ne sont pas le but essentiel de leurs manifestations. Ce but est l'amélioration morale de l'homme par les enseignements qu'ils lui transmettent, soit sur la nature des choses, soit sur la conduite qu'il doit tenir pour atteindre à la perfection qui doit assurer son bonheur futur. S'attacher aux phénomènes plus qu'à l'enseignement, c'est agir comme *des écoliers qui ont plus de curiosité que d'envie de s'instruire*. Les esprits supérieurs nous instruisent par la parole, les esprits inférieurs en frappant nos sens ; mais l'homme déjà élevé et plein de foi n'a pas besoin de ces choses ; il les attend, sans les provoquer.

239 — La Providence a posé des bornes aux révélations qui peuvent être faites à l'homme. Les esprits sérieux gardent le silence sur tout ce qu'il leur est interdit de faire connaître. En insistant pour avoir une réponse on s'expose aux fourberies des esprits inférieurs, toujours prêts à saisir les occasions de tendre des pièges à notre crédulité.

Celui qui s'occupe plus d'approfondir les mystères impénétrables de l'essence et de l'origine des choses que des moyens d'arriver à l'amélioration, s'écarte des vues de la Providence. Il peut cependant être révélé de grandes vérités touchant les connaissances extra-humaines, mais cela dépend de la pureté d'intention de celui qui interroge et de son aptitude à recevoir certains enseignements, ainsi que de l'élévation de l'esprit qui veut bien se communiquer à lui.

240 — La Providence, dans sa sagesse, a jugé utile de nous cacher l'avenir. Ce n'est que dans certaines limites qu'il peut nous être révélé, et cesserait en vain qu'on tenterait de pénétrer au delà des bornes tracées à ce qu'il nous est permis de connaître ici-bas. Dieu a voulu par là que nous appliquassions toute notre intelligence à l'accomplissement de la mission que nous avons à remplir comme êtres corporels. Si l'homme connaissait son avenir avec

voulez absolument une réponse ; elle sera donnée par un esprit follet : nous vous le disons à chaque instant. »

« Souvent c'est nous qui ne voulons pas vous avertir, afin que vous compreniez par vous-même qu'il y a danger, et que vous vous rendiez plus tard à nos conseils. »

241. — Quel moyen de contrôle avons-nous pour reconnaître le degré de probabilité de ce qui nous est annoncé par les esprits ?

« Cela dépend des circonstances : la nature de l'esprit, le but que vous vous proposez, puis le caractère des personnes. »

— Certains événements sont annoncés spontanément et sans être provoqués par des questions ; quel est le caractère de ces prévisions ?

« Cesont les plus positives ; l'esprit voit les choses et il juge utile de les faire connaître. »

— Pourquoi les esprits se trompent-ils généralement sur les dates ?

« C'est qu'ils n'apprécient pas le temps de la même manière que vous, et c'est souvent vous qui faites l'erreur en interprétant à votre idée ce que nous disons ; et puis ce sont les termes de votre langage matériel qui souvent nous manquent. Nous voyons les choses, mais nous ne pouvons pas toujours vous en fixer l'époque, *ou nous ne le devons pas* ; nous vous avertissons, voilà tout.

« Encore une fois, notre mission est de vous faire progresser ; nous vous aidons autant que nous pouvons. Celui qui demande aux esprits supérieurs les conseils de la sagesse ne sera jamais trompé ; mais ne croyez pas que nous perdions notre temps à écouter toutes vos niaiseries et à vous dire la bonne aventure ; nous laissons cela aux esprits légers qui s'en amusent, comme des enfants espiègles. »

242 — N'y a-t-il pas des hommes doués d'une faculté spéciale qui leur fait entrevoir l'avenir ?

« Oui, ceux dont l'âme se dégage de la matière ; alors c'est l'esprit qui voit ;

certitude, il négligerait le présent au préjudice de l'harmonie générale à laquelle tous ses actes doivent concourir. C'est pourquoi l'avenir ne lui est montré que comme un but qu'il doit atteindre par ses efforts, mais sans connaître la filière par laquelle il doit passer pour y arriver.

241. — Le degré de probabilité des événements futurs annoncés dépend de la supériorité des esprits qui se communiquent, du milieu plus ou moins sympathique dans lequel ils se trouvent, et du but plus ou moins sérieux que l'on se propose. En général, les communications *spontanées*, c'est-à-dire celles qui émanent de l'initiative des esprits, sans être provoquées par des questions, offrent plus de certitude, car alors l'esprit ne les fait que parce qu'il en voit l'utilité.

Les esprits voient, ou pressentent par induction, les événements futurs ; ils les voient s'accomplir dans un temps qu'ils ne mesurent pas comme nous ; pour en préciser l'époque, il leur faudrait s'identifier avec notre manière de supputer la durée, ce qu'ils ne jugent pas toujours nécessaire ; de là souvent une cause d'erreurs apparentes.

Il ne faut pas perdre de vue que c'est se méprendre sur le but des communications spiritiques que d'y voir un moyen de divination pour nos petits intérêts privés. Ce but est bien autrement sérieux, c'est de nous faire avancer dans la voie du progrès. L'enseignement qu'ils nous donnent à cet effet peut avoir pour objet l'humanité en général, ou chaque individu en particulier. Quiconque s'adresse à des esprits élevés avec sincérité et bonne foi n'en recevra que des conseils salutaires soit pour sa conduite morale, *soit même pour ses intérêts matériels*, et jamais ne sera induit en erreur.

242 — Quelques hommes dont l'âme se dégage par anticipation des liens terrestres et jouit de ses facultés d'esprit, ont reçu de Dieu le don de connaître certaines parties de l'avenir et de le

et lorsque cela est utile, Dieu leur permet de révéler certaines choses pour le bien; mais il y a encore plus d'imposeurs et de charlatans. »

243 — Les esprits peuvent-ils nous révéler nos existences passées ?

« En général, non; Dieu le défend. Cependant quelquefois elles sont révélées avec vérité; mais encore c'est suivant dans le but; si c'est pour votre édification et votre instruction elles seront vraies; *surtout si la révélation est spontanée.* »

— Pourquoi certains esprits ne se refusent-ils jamais à ces sortes de révélations ?

« Ce sont des esprits railleurs qui s'amuse à vos dépens. »

244 — Peut-on demander des conseils aux esprits ?

« Oui; les bons esprits ne refusent jamais d'aider ceux qui les invoquent avec confiance, principalement en ce qui touche l'âme. »

— Peuvent-ils nous éclairer sur des choses d'intérêt privé ?

« Quelquefois; suivant le motif. »

— Peuvent-ils guider dans les recherches scientifiques et les découvertes ?

« Oui, si c'est d'une utilité générale; mais il faut se défier des conseils des esprits moqueurs et ignorants. »

— Peuvent-ils nous donner des renseignements sur nos parents, nos amis et les personnes qui nous ont précédés dans l'autre vie ?

« Oui, quand cela leur est permis. »

245 — Les esprits peuvent-ils donner des conseils sur la santé ?

« Oui, certains esprits particulièrement. La santé est une condition nécessaire pour la mission que l'on doit remplir sur la terre; c'est pourquoi ils s'en occupent volontiers. »

246 — La science des esprits est-elle universelle ?

« Ils savent tout quand ils sont supérieurs; les autres, non. »

révéler pour le bien de l'humanité; mais combien d'ambitieux se sont affublés d'un faux manteau de prophète pour servir leurs passions en abusant de la crédulité.

243 — Dieu jette également un voile sur les existences que nous avons parcourues. Ce voile n'est cependant pas absolument impénétrable. Elles peuvent nous être révélées si les esprits jugent utile de le faire pour notre édification et notre instruction, et selon le but que nous nous proposons en le demandant; hors cela, c'est en vain que nous chercherions à les connaître: les esprits sérieux se taisent à cet égard, les autres s'amuse à flatter la vanité par de prétendues origines.

244 — Les esprits peuvent nous aider de leurs conseils, principalement de ceux qui touchent l'âme et la perfection morale. Les esprits supérieurs n'ont jamais refusé leur secours à ceux qui les invoquent avec sincérité et confiance; ils repoussent les hypocrites, ceux qui ont l'air de demander la lumière et se complaisent dans les ténèbres.

Ils peuvent également, dans certaines limites, nous aider en ce qui touche les choses d'ici-bas, mettre sur la voie de recherches utiles à l'humanité, guider dans tout ce qui tient à l'accomplissement du progrès moral et matériel de l'homme, et jeter la lumière sur les points obscurs de l'histoire.

Ils peuvent enfin nous parler de nos parents, de nos amis ou des divers personnages qui nous ont précédés parmi eux.

245 — La connaissance que les esprits supérieurs ont des lois de la nature leur permet de donner d'utiles conseils sur la santé, et de fournir sur la cause des maladies et sur les moyens de guérison des indications qui laissent bien loin en arrière la science humaine (note 10).

246 — Les savants de la terre, une fois dans le monde des esprits, ne sont pas plus savants que les autres. S'ils sont esprits vraiment supérieurs, leur

— Les savants de la terre sont-ils également savants dans le monde des esprits ?

« Non, ils n'en savent pas plus que d'autres et souvent moins. »

— Le savant, devenu esprit, reconnaît-il ses erreurs scientifiques ?

« Oui ; et si tu l'évoques il les avoue sans honte, s'il est arrivé à un degré assez élevé pour être débarrassé de sa vanité, et comprendre que son développement n'est pas complet. »

247 — Les esprits conservent-ils quelque trace du caractère qu'ils avaient sur la terre ?

« Oui ; lorsqu'ils ne sont pas complètement dématérialisés, ils ont le même caractère bon ou mauvais ; ils ont encore quelques-uns de leurs préjugés. »

— Ne comprennent-ils pas que ces préjugés étaient des erreurs ?

« Ils le comprennent plus tard. »

248 — Les esprits peuvent-ils faire découvrir les trésors cachés ?

« Non, les esprits supérieurs ne s'occupent pas de ces choses ; mais des esprits trompeurs te feront voir un trésor dans tel ou tel endroit quand il est à l'opposé. Ce sont à vrai dire des esprits épiègles, et cela a son utilité en te donnant l'idée qu'il faut travailler, et non courir après toutes ces choses futiles. Si la Providence te destine ces richesses tu les trouveras ; autrement non. »

249 — Que penser de la croyance aux esprits gardiens des trésors cachés ?

« Il y a des esprits qui existent dans l'air ; il y a aussi les esprits de la terre qui sont chargés de diriger les transformations intérieures. Il est vrai que certains esprits ne s'attachent qu'aux personnes, et moi je te dis qu'il peut y avoir une catégorie qui s'attache aux objets ; comme on te le disait l'autre jour, des avares décédés qui ont caché leurs trésors et qui ne sont pas assez dématérialisés peuvent garder ces choses jusqu'à ce qu'ils en comprennent l'inutilité pour eux. »

science est sans limite, et ils reconnaissent les erreurs qu'ils ont prises pour des vérités pendant leur vie corporelle. S'ils sont esprits inférieurs, leur savoir est borné, et ils peuvent se tromper.

Toutefois, ceux qui pendant une ou plusieurs existences ont approfondi un sujet déterminé, s'en occupent avec plus de sollicitude et souvent plus de succès, *parce que c'est le point dans lequel ils ont progressé.*

247 — L'esprit des hommes qui ont eu sur la terre une préoccupation unique, matérielle ou morale, s'ils ne sont pas parfaitement purs et dégagés de l'influence de la matière, sont encore sous l'empire des idées terrestres, et portent avec eux une partie des préjugés, des prédilections et même des manières qu'ils avaient ici-bas. C'est ce qu'il est aisé de reconnaître à leur langage.

248 — C'est inutilement qu'on interrogerait les esprits sur l'existence de trésors cachés. Les esprits supérieurs ne révèlent que les choses utiles, et à leurs yeux celle-ci n'est pas de ce nombre. Les esprits inférieurs se font un malin plaisir de donner de fausses indications.

Lorsque des richesses enfouies doivent être découvertes, elles sont révélées à ceux qui sont destinés à en profiter, et c'est souvent pour eux une épreuve à laquelle les soumet la Providence.

249 — Plus l'esprit de l'homme est imparfait, plus il reste attaché aux choses de ce monde. C'est ainsi que l'esprit de l'avare qui a enfoui un trésor, s'attache souvent à ce qui faisait sa joie pendant sa vie ; et quoique ces richesses ne puissent plus lui servir, il oppose son influence à ceux qui tenteraient de les découvrir, jusqu'à ce que le temps lui ait fait comprendre l'inutilité de sa garde. Il peut donc, dans ce but, soit par lui-même, soit avec l'aide d'autres esprits aussi imparfaits que lui, dérouter les recherches par la fascination.

Tel est le véritable sens de la croyance aux esprits gardiens des trésors.

250 — Les personnes qui n'ont pas la possibilité d'avoir des communications verbales ou écrites, sont-elles pour cela privées du secours des lumières des esprits ?

« Non ; l'inspiration vient à leur aide, puis les circonstances que les esprits amènent. »

— Ne peuvent-elles recevoir une inspiration pernicieuse ?

« Oui ; mais quand elles ne veulent que le bien, leur esprit protecteur leur en suggère une bonne à côté. »

250 — Les personnes qui n'ont pas la possibilité d'obtenir des esprits des communications verbales ou écrites, soit par elles-mêmes, soit par l'intermédiaire des médiums, ne sont point pour cela privées des secours de leurs lumières. L'inspiration, suscitée par leurs esprits familiers ou protecteurs, ainsi que les circonstances qu'ils amènent, leur viennent en aide. Heureux pour elles quand elles ont assez de foi et de volonté pour secouer toute influence pernicieuse !

Des évocations.

251 — Comment doit être faite l'évocation des esprits ?

« Il faut les évoquer au nom du Dieu tout-puissant et pour le bien de tous. »

— La foi est-elle nécessaire pour les évocations ?

« La foi en Dieu, oui. »

— La foi aux esprits est-elle aussi nécessaire ?

« Non, si vous voulez le bien et si vous avez le désir de vous instruire ; la foi viendra ensuite. »

252 — Tout le monde peut-il évoquer les esprits ?

« Oui. »

— L'esprit évoqué se rend-il toujours à l'appel qui lui est fait ?

« Oui, s'il en a la permission ? »

253 — L'esprit évoqué manifeste-t-il toujours sa présence d'une manière ostensible ?

« Non, car il n'en a pas toujours la permission ; mais s'il est auprès de la personne qui l'évoque, il l'assiste et lui suscite des pensées utiles. »

254 — Les hommes réunis dans une communauté de pensées et d'intentions, ont-ils plus de puissance pour évoquer les esprits ?

« Oui, quand tous sont réunis par la foi et pour le bien, ils obtiennent de grandes choses. »

— Les évocations à jours et heures fixes sont-elles préférables ?

« Oui, et dans le même lieu : les

251 — Toute évocation doit être faite au nom de Dieu, avec foi, ferveur, recueillement et pour le bien de tous ; mais surtout que le nom de Dieu ne soit pas un vain mot dans la bouche de celui qui le prononce !

La foi en Dieu est nécessaire ; à l'égard des esprits, à défaut d'une conviction acquise par l'expérience, l'amour du bien et le désir sincère de s'instruire suffisent pour obtenir des manifestations sérieuses.

252 — Tout le monde peut évoquer un ou plusieurs esprits déterminés, et l'esprit évoqué se rend à cet appel selon les circonstances où il se trouve, s'il le peut et s'il lui est permis de le faire.

253 — Si l'esprit évoqué ne manifeste pas sa présence d'une manière ostensible, il n'en est pas moins, s'il est pour cela dans les conditions propices, auprès de celui qui l'évoque, et il l'aide autant qu'il est en son pouvoir.

254 — Les hommes réunis dans une communauté de pensées et d'intentions, avec la foi et le désir du bien, sont plus puissants pour évoquer les esprits *supérieurs*. En élevant leur âme par quelques instants de recueillement au moment de l'évocation, ils s'assimilent aux bons esprits qui viennent alors à eux plus facilement.

L'évocation faite à des époques ré-

esprits y viennent plus volontiers et plus facilement ; car c'est le désir constant que vous avez qui aide les esprits à venir se mettre en communication avec vous. »

255 — L'esprit évoqué vient-il volontairement, ou bien y est-il contraint ?

« Il obéit à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à la loi générale qui régit l'univers ; et pourtant contraint n'est pas le mot, car il juge s'il est utile de venir : et là est encore pour lui le libre arbitre. »

256 — L'évocation est-elle pour les esprits une chose agréable ou pénible ?

« C'est selon la demande qu'on leur fait. C'est pour eux une chose agréable et même très attrayante quand le but est louable. »

— Les esprits voient-ils avec plaisir les personnes qui cherchent à s'instruire ?

« Oui, tous ceux-là sont aimés des bons esprits et en obtiennent les moyens d'arriver à la vérité. »

257 — Les esprits, pour se manifester, ont-ils toujours besoin d'être évoqués ?

« Non, ils se présentent souvent sans être appelés, et là est la preuve que c'est par mission et non pour s'attacher au médium. »

— On conçoit qu'il peut en être ainsi de ceux qui viennent dire de bonnes choses ; mais ceux qui viennent dire des turpitudes, quel est leur but ?

« C'est encore une mission afin de mettre à l'épreuve votre caractère. »

258 — Les esprits supérieurs cherchent-ils à ramener les réunions futiles à des idées plus sérieuses ?

« Oui, ils tâchent d'influencer et y disent souvent de bonnes choses ; mais quand ils voient qu'ils ne sont pas écoutés, ils se retirent et les esprits légers ont toute liberté de s'amuser aux dépens de ceux qui les écoutent. »

— L'accès des réunions sérieuses est-il interdit aux esprits inférieurs ?

« Non, mais ils se taisent afin de profiter des enseignements qui vous sont donnés. »

gulières, à jours et heures fixes et dans un même lieu, sont plus favorables aux manifestations sérieuses. Les esprits ont leurs occupations, et ne les quittent pas toujours à l'improviste.

255 — En se rendant à l'évocation, les esprits obéissent à une nécessité de l'ordre général des choses, tout en restant juges, selon le degré de leur élévation, de l'utilité des communications qu'on sollicite de leur part ; c'est pourquoi ils restent plus ou moins longtemps, ou ajournent leurs réponses.

256 — Les esprits se rendent à l'évocation plus ou moins volontiers, selon le but qu'on se propose en les appelant.

Pour les esprits supérieurs ce n'est une chose ni pénible, ni désagréable de se rendre à cet appel toutes les fois que le but est sérieux et louable ; loin de là ! ils y viennent avec plaisir, car ils aiment ceux qui cherchent à s'instruire en élevant leur intelligence vers l'infini.

257 — Dans les manifestations écrites ou autres, les esprits se présentent quelquefois spontanément et sans appel direct ; c'est alors une mission qu'ils accomplissent, soit pour nous instruire, soit pour nous mettre à l'épreuve.

Les esprits qui se manifestent sans évocation, se font généralement connaître par un nom quelconque, soit par celui d'une des personnes les plus connues en qui ils ont été incarnés sur la terre, soit par un nom allégorique ou de fantaisie (*note 11*).

258 — Les esprits supérieurs s'éloignent des réunions légères où dominent le caprice, la futilité et les passions terrestres, lorsqu'ils reconnaissent leur présence inutile. Ils laissent alors le champ libre aux esprits légers qui y sont mieux écoutés.

Les esprits imparfaits ne sont pas exclus des réunions sérieuses ; ils y viennent afin de s'instruire, parce que le progrès est la loi commune ; mais ils y sont sans influence, et se taisent en présence des esprits supérieurs, *comme des étourdis dans l'assemblée des sages.*

259 — Les esprits peuvent-ils quelquefois emprunter un nom révéral ?

« Oui, cela arrive quelquefois ; mais on le découvre facilement ; du reste ils ne le peuvent pas si le bon esprit a le dessus, c'est pourquoi on fait l'évocation au nom de Dieu. Marche droit et tu n'auras rien à craindre. »

— Peut-on contraindre les esprits à se faire connaître ou à se retirer ?

« Oui, tous s'inclinent devant le nom de Dieu. »

— Comment constater l'identité des esprits qui se présentent ?

« Etudiez leur langage, et les circonstances vous les feront reconnaître. »

260 — Lorsque l'évocation est faite sans désignation spéciale, quel est l'esprit qui vient ?

« Celui qui est le plus près de vous dans le moment, ou qui a le plus de sympathie pour vous. »

261 — L'esprit qui se rend d'habitude auprès de certaines personnes peut-il cesser de venir ?

« Oui. »

— Quelle cause peut l'en empêcher ?

« Sa volonté, s'il voit sa présence inutile ; ou bien il peut être occupé ailleurs, ou bien encore il peut n'en pas avoir la permission pour le moment. »

262 — Peut-on évoquer les purs esprits, ceux qui ont terminé la série de leurs incarnations ?

« Oui, ce sont les esprits supérieurs et bienheureux ; mais ils ne se communiquent qu'aux cœurs purs et sincères, et non *aux orgueilleux et aux égoïstes* ; aussi il faut se délier des esprits inférieurs qui prennent leur nom. »

— Peut-on évoquer l'esprit de ses parents et de ses amis et entrer en communication avec eux ?

« Oui, et quand ils sont heureux ils voudraient vous faire comprendre que vous avez tort de vous affliger de ce qu'ils ne sont plus sur la terre. »

263 — Comment des esprits dispersés dans les différents mondes peuvent-ils entendre de tous les points de l'uni-

259. — Les esprits imparfaits empruntent quelquefois des noms révéral, soit par espérerie, soit pour tromper la bonne foi et induire plus sûrement en erreur ; mais ils ne peuvent soutenir longtemps leur rôle ; le caractère de leurs réponses fait aisément découvrir la supercherie, et ne laisse aucun doute sur la nature de l'esprit qui se présente.

Du reste, quel qu'il soit, l'esprit ne peut refuser de se faire connaître par son véritable nom et de se retirer s'il est sommé de le faire au nom de Dieu, car tous s'inclinent devant ce nom redoutable quand il est invoqué *avec ferveur*.

260 — Lorsque l'évocation est faite d'une manière générale et sans désignation spéciale, l'esprit qui vient est celui qui est le plus près de vous dans le moment, ou qui a le plus de sympathie pour le centre où est faite l'évocation.

261 — L'esprit qui se rend d'habitude auprès de certaines personnes peut quelquefois cesser de venir d'une manière définitive ou pour un temps plus ou moins long. Cela peut être par l'effet de sa volonté, ou de la nécessité pour lui d'être ailleurs, ou bien encore parce qu'il n'en a pas la permission pour le moment.

262 — La possibilité d'évoquer n'est point circonscrite ; elle s'étend à tous les êtres incorporels, quel que soit leur rang dans la hiérarchie spirite : aux purs esprits comme aux esprits inférieurs ; à l'esprit de nos parents ou de nos amis avec lesquels nous pouvons entrer en communication ; à celui des hommes les plus illustres, comme à celui des plus obscurs, quelle que soit d'ailleurs l'antiquité de l'existence que nous leur connaissons sur la terre, ou le lieu de l'univers qu'ils habitent, car pour les esprits le temps et l'espace s'effacent devant l'infini.

263 — Les esprits évoqués ne viennent pas toujours immédiatement lorsqu'on les appelle, parce qu'ils ne sont

vers les évocations qui sont faites, et être toujours prêts à se rendre instantanément à notre appel ?

« Les esprits familiers qui nous entourent vont chercher ceux que vous évoquez et les amènent *lorsqu'ils peuvent venir*, car *toujours prêts* n'est pas le mot, puisque ceux que vous évoquez n'ont pas toujours la possibilité de venir ; et puis s'ils sont incarnés, les besoins de leur corps peuvent les retenir ; c'est pourquoi ils ne viennent pas toujours immédiatement, et vous quittez plus tôt que vous ne voudriez. »

— Puisque, dans les évocations, les esprits familiers servent en quelque sorte de messagers, ont-ils une influence sur la venue des esprits évoqués ?

« Sans doute ; ils amènent plus facilement ceux qui leur sont sympathiques, et lorsqu'ils sont imparfaits, ils ne peuvent sympathiser avec les esprits supérieurs. »

264 — Comment se fait-il que l'esprit des hommes les plus illustres vienne aussi facilement et aussi familièrement à l'appel des hommes les plus obscurs ?

« Les hommes jugent les esprits d'après eux, et c'est là l'erreur ; après la mort du corps ils ne sont pas plus les uns que les autres ; les bons seuls sont supérieurs, et ceux qui sont bons vont partout où il y a du bien à faire. »

265 — L'esprit évoqué en même temps sur plusieurs points peut-il répondre simultanément à plusieurs questions ?

« Il répond d'abord à celui qui l'évoque le premier ou qui a le plus de force. Il peut très souvent répondre en même temps, si les deux évocations sont aussi sérieuses et aussi ferventes l'une que l'autre ; puis encore un mystère : c'est que, par un effet de la divine Providence, les deux évocations auront presque toujours le même but, et la même réponse peut servir aux deux, et être entendue des deux. »

266 — Peut-on évoquer plusieurs esprits dans un même but ?

« Oui ; s'ils sont sympathiques, ils

pas constamment à nos côtés ; mais nos esprits familiers, qui nous accompagnent sans cesse, vont les chercher. Les esprits évoqués peuvent être incarnés ou occupés ; leur venue est souvent ajournée, parce qu'il leur faut quelque temps pour se dégager, et qu'ils ne peuvent pas toujours quitter à l'improviste ce qu'ils font ; c'est la raison pour laquelle les évocations à jours et heures fixes sont préférables, parce que les esprits étant prévenus se tiennent prêts, et c'est aussi pourquoi ils aiment et recommandent l'exactitude.

Les esprits évoqués viennent plus ou moins volontiers selon leur sympathie pour l'esprit qui les appelle. Ils jugent l'évocat par les qualités de son message ; c'est pourquoi les personnes dont le caractère attire les esprits imparfaits, entrent plus difficilement en relation avec les esprits supérieurs.

264 — C'est à tort qu'on s'étonnerait de voir l'esprit des plus illustres personnages de la terre se rendre à l'évocation des plus humbles mortels. En quittant la terre ils ont dépouillé toute grandeur mondaine ; celui qui était le plus grand ici-bas est peut-être bien petit dans le monde des esprits, car la vertu seule y donne la supériorité ; s'ils sont bons, ils viennent pour le bien.

265 — L'esprit évoqué en même temps sur plusieurs points différents répond d'abord à la personne qui l'évoque la première ou qui a le plus de force, ou bien encore à celle dont la ferveur est la plus grande et le but le plus utile ; il ajourne l'autre à un temps déterminé ; mais il peut aussi répondre simultanément à plusieurs évocations, si le but est le même. Plus il est pur et élevé, plus sa pensée rayonne et s'étend comme la lumière. Telle une étincelle qui projette au loin sa clarté, et peut être aperçue de tous les points de l'horizon.

266 — On peut évoquer simultanément plusieurs esprits pour concourir au même but. Ceux qui se rendent à cet

agissent de concert et ont plus de force.»

— Lorsque plusieurs esprits sont évoqués simultanément, quel est celui qui répond ?

« L'un d'eux répond pour tous. »

267 — Comment deux esprits évoqués simultanément, et s'exprimant par deux médiums différents, peuvent-ils échanger des paroles acerbes ? Il semble qu'ils devraient être au-dessus de semblables faiblesses.

« Les esprits inférieurs sont sujets à vos passions, et quand ils ne sont pas sympathiques ils peuvent se disputer ; mais souvent tu crois que c'est nous qui nous disputons, tandis que c'est vous qui le faites ; c'est-à-dire que très souvent, quand vous êtes de trop grands entêtés, et que vous ne voulez pas nous laisser parler convenablement, nous nous taisons ; alors ce sont des esprits follets, ou même les vôtres, qui se disputent ; car tout y est. »

268 — Peut-on évoquer l'esprit d'une personne à l'instant de la mort ?

« Oui. »

— Bien que la séparation de l'âme et du corps ait lieu instantanément, l'esprit a-t-il immédiatement une perception claire et nette de sa nouvelle situation ?

« Non ; il lui faut quelque temps pour se reconnaître jusqu'à ce qu'il soit tout à fait dégagé de la matière. »

269 — Peut-on évoquer l'esprit d'un enfant mort en bas âge ?

« Oui. »

— Comment répondra-t-il s'il est mort à un âge où il n'avait pas encore la conscience de lui-même ?

« L'âme de l'enfant est un esprit *encore enveloppé dans les langes de la matière* ; mais dégagé de la matière il jouit de ses facultés d'esprit, car les esprits n'ont pas d'âge. »

270 — Les esprits incarnés dans d'autres mondes peuvent-ils se manifester ?

« Oui, et même ceux qui sont réincarnés sur la terre ; mais moins la ma-

appel collectif sont des esprits sympathiques entre eux. Dans ce cas, c'est ordinairement l'un d'eux qui répond au nom de tous, et comme étant l'expression de la pensée collective.

267 — Deux esprits évoqués simultanément peuvent répondre chacun par un médium différent, et établir entre eux une conversation sur un sujet déterminé. Le caractère de la conversation répond au degré de supériorité des esprits ou à la sympathie qui existe entre eux. Elle est grave et instructive s'ils sont également supérieurs et animés de la même pensée pour le bien. Dans le cas contraire, ou suivant l'influence que peut exercer l'esprit du médium ou des assistants sur les communications, la discussion peut prendre les caractères de la passion par un échange de paroles plus ou moins acerbes. Le champ reste toujours à l'esprit le plus élevé qui contraint l'autre au silence.

268 — L'esprit peut être évoqué à l'instant même de la mort de la personne qu'il animait ; mais quoique la séparation de l'âme et du corps ait lieu instantanément, il lui faut quelque temps pour se dégager complètement de la matière et se reconnaître. C'est pourquoi les premières réponses expriment souvent une certaine confusion d'idées jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec sa nouvelle situation (*note 12*).

269 — L'esprit d'un enfant mort en bas âge étant évoqué, ses réponses seront aussi positives que celles de l'esprit d'un adulte, attendu qu'il n'est pas d'âge pour les esprits. Débarrassé des liens terrestres, il recouvre ses facultés, quel que soit l'âge de l'être qu'il a animé. Toutefois, jusqu'à ce qu'il soit complètement dématérialisé, il conserve dans son langage quelques traces du caractère de l'enfance.

270 — L'esprit évoqué peut être libre, c'est-à-dire à l'état d'esprit errant. Il peut aussi être réincarné dans un autre globe ou dans le nôtre. Plus sa nouvelle existence corporelle est éle-

tière de leur corps est grossière, plus il leur est facile de s'en dégager. »

271 — Peut-on évoquer l'esprit d'une personne vivante ?

« Oui, puisqu'on peut évoquer un esprit réincarné. Il peut aussi, dans ses moments de liberté, se présenter *sans être évoqué*; cela dépend de sa sympathie pour les personnes auxquelles il se communique.

— Dans quel état est le corps de la personne dont l'esprit est évoqué ?

« Il dort ou sommeille : c'est alors que l'esprit est libre. »

— Que fait l'esprit lorsque le corps se réveille ?

« Il est forcé de *rentrer chez lui*; c'est alors qu'il vous quitte, et souvent il vous en dit le motif (*note 13*). »

272 — Une personne vivante évoquée en a-t-elle conscience ?

« Non, vous l'êtes vous-mêmes plus souvent que vous ne pensez. »

— Qui est-ce qui peut nous évoquer si nous sommes des êtres obscurs ?

« Dans d'autres existences vous pouvez avoir été des personnes connues dans ce monde ou dans d'autres; et puis vos parents et vos amis également dans ce monde ou dans d'autres. Supposons que ton esprit ait animé le corps du père d'une autre personne; eh bien ! quand cette personne évoquera son père, c'est ton esprit qui sera évoqué et qui répondra. »

— L'esprit évoqué d'une personne vivante répond-il comme esprit ou avec les idées de l'état de veille ?

« Cela dépend de son élévation, mais il juge plus sainement et a moins de préjugés, absolument comme les somnambules; c'est un état semblable. »

— Pourrait-on modifier les idées de l'état normal en agissant sur l'esprit ?

« Oui, quelquefois. »

273. — L'évocation d'une personne vivante a-t-elle des inconvénients ?

« Oui, elle n'est pas toujours sans danger; cela dépend de la position de la personne, car si elle est malade on peut augmenter ses souffrances. »

vée, moins il est lié à la matière, et plus il se communique facilement.

274 — L'esprit d'une personne vivante, présente ou absente, peut se communiquer soit spontanément, soit par l'évocation, et répondre par l'intermédiaire du médium aux questions qui lui sont adressées. Cette communication n'a lieu que dans les moments de liberté de l'esprit, c'est-à-dire pendant le sommeil du corps. Elle peut avoir lieu spontanément, lorsque l'esprit est déjà presque dégagé, ou bien lorsque Dieu lui accorde cette faculté en vue d'un enseignement à transmettre.

Si l'évocation est faite pendant l'état de veille, elle provoque le sommeil, ou tout au moins la prostration des forces physiques et intellectuelles.

272 — Une personne vivante évoquée répond comme elle le ferait directement elle-même; seulement, dans cet état, son esprit, quoique toujours sous l'influence des passions terrestres, ne tient plus à la matière par des liens aussi intimes; c'est pourquoi il peut juger les choses plus sainement et avec moins de préjugés, et peut, jusqu'à un certain point, être accessible aux impressions qu'on veut lui faire subir, et ces impressions peuvent influencer sur sa manière de voir dans l'état ordinaire.

Une personne vivante évoquée n'en a point conscience dans son état normal; son esprit seul le sait, et peut lui en laisser une vague impression, comme d'un songe.

L'esprit rayonne quelquefois vers le lieu de l'évocation sans quitter le corps; dans ce cas, la personne évoquée peut conserver tout ou partie de ses facultés de la vie de relation. Si elle est présente, elle peut interroger son propre esprit et se répondre à elle-même.

273 — L'évocation d'une personne vivante n'est pas toujours sans inconvénient. La brusque suspension des facultés intellectuelles pourrait offrir du danger si la personne se trouvait en ce moment avoir besoin de toute sa pré-

— Puisque nous pouvons être évoqués à notre insu, sommes-nous exposés par ce fait à un danger permanent ; et certaines morts subites ne pourraient-elles avoir cette cause ?

« Non, les circonstances ne sont pas les mêmes. »

274 — En évoquant une personne dont le sort est inconnu, peut-on savoir d'elle-même si elle existe encore ?

« Oui. »

— Si elle est morte, peut-elle faire connaître les circonstances de sa mort ?

« Oui, si elle y attache quelque importance ; autrement elle s'en soucie peu. »

275 — L'esprit évoqué d'une personne vivante est-il libre de dire ou de ne pas dire ce qu'il veut ?

« Oui, il a ses facultés d'esprit et par conséquent son libre arbitre. »

— Si la personne sait qu'elle est évoquée, sa volonté peut-elle influencer sur les réponses de son esprit ?

« Oui. »

— Si l'évocation est faite à son insu, sa volonté a-t-elle de l'influence ?

« L'esprit ne dit que ce qu'il veut. »

— D'après cela on ne pourrait pas arracher d'une personne en l'évoquant ce qu'elle voudrait taire ?

« Non, moins que de la personne même, si elle y tient. »

276 — Deux personnes en s'évoquant réciproquement pourraient-elles se transmettre leurs pensées et correspondre ?

« Oui, et cette télégraphie humaine sera un jour un moyen universel de correspondance. »

— Pourquoi ne serait-elle pas praticable dès à présent ?

« Elle l'est pour certaines personnes, mais pas pour tout le monde ; il faut que les hommes s'épurent pour que leur esprit se dégage de la matière, et c'est encore une raison pour faire l'évocation au nom de Dieu. »

sence d'esprit. Si elle est affaiblie par l'âge ou les maladies, ses souffrances pourraient être augmentées en relâchant les liens qui unissent l'âme et le corps.

274 — De la possibilité d'évoquer une personne vivante découle celle d'évoquer une personne dont le sort est inconnu, et de savoir ainsi par elle-même si elle est encore de ce monde. Les renseignements que son esprit fournit sont en rapport avec l'importance qu'il attache aux choses.

275 — Lorsqu'une personne vivante a connaissance de l'évocation qui est faite de son esprit au moment où elle a lieu, sa volonté peut dicter les réponses transmises par le médium. Si au contraire l'évocation se fait à son insu, les réponses étant spontanées peuvent exprimer sa pensée réelle si elle n'a aucun intérêt à la déguiser.

L'esprit conserve toujours son libre arbitre et ne dit que ce qu'il veut dire, et comme il a plus de perspicacité, il est plus circonspect même que dans l'état de veille. On serait donc dans l'erreur si l'on croyait pouvoir en abuser pour arracher à quelqu'un un secret qu'il voudrait taire (note 14).

276 — Deux personnes s'évoquant réciproquement peuvent correspondre ensemble, et se transmettre leurs pensées qu'elles écrivent chacune de son côté, à quelque distance qu'elles soient l'une de l'autre.

Cette télégraphie humaine deviendra un jour universelle et sera le moyen le plus prompt et le plus simple de communication entre les hommes, quand leur esprit en s'épurant pourra s'isoler plus aisément de la matière : jusque-là elle est circonscrite aux âmes d'élite.

LIVRE DEUXIÈME.

LOIS MORALES.

CHAPITRE PREMIER.

LOI DIVINE OU NATURELLE.

Caractère et objet de la loi divine ou naturelle. — Le bien et le mal. — Différence entre la loi naturelle et l'état de nature. — Connaissance intuitive de la loi naturelle. — Révélation. — Prophètes. — Caractère de la loi de Jésus. — But de l'enseignement donné par les esprits. — Division de la loi naturelle.

277 — La loi de Dieu est-elle éternelle ?

« Oui, et immuable. »

— Dieu a-t-il pu prescrire aux hommes dans un temps ce qu'il leur aurait défendu dans un autre temps ?

« Dieu ne peut se tromper ; ce sont les hommes qui sont obligés de changer leurs lois, parce qu'elles sont imparfaites. »

L'harmonie qui règle l'univers matériel et l'univers moral est fondée sur les lois que Dieu a établies de toute éternité. Ces lois sont immuables comme Dieu même.

278 — Les lois divines ne concernent-elles que la conduite morale ?

« Toutes les lois de la nature sont des

lois divines, puisque Dieu est l'auteur de toutes choses. Le savant étudie les lois de la matière, l'homme de bien étudie et pratique celles de l'âme. »

— Est-il donné à l'homme d'approfondir les unes et les autres ?

« Oui, mais une seule existence ne suffit pas. »

Parmi les lois divines, les unes régissent le mouvement et les rapports de la matière brute : ce sont les lois physiques ; leur étude est du domaine de la science.

Les autres concernent spécialement l'homme en lui-même et dans ses rapports avec Dieu et avec ses semblables. Elles comprennent les règles de la vie du corps aussi bien que celles de la

(1) Une modification a été apportée dans la disposition matérielle à partir de ce livre. Dorénavant les deux colonnes feront suite l'une à l'autre et ne présenteront pas deux parties distinctes. Comme précédemment, les réponses *textuelles* données par les esprits font suite immédiate aux questions et sont placées entre des guillemets. Ce qui suit les réponses en est un développement émanant de même des esprits, mais plutôt pour le sens que pour la forme, et du reste toujours revu, approuvé et souvent corrigé par eux. Ce sont des pensées qu'ils ont émises partiellement à diverses époques ; on les a réunies sous une forme plus courante, en élaguant ce qui faisait double emploi avec le texte de la réponse précédente.

vie de l'âme : ce sont les lois morales.

279 — Qu'est-ce que la morale ?

« C'est la règle pour se bien conduire ; c'est-à-dire la distinction entre le bien et le mal. »

« L'homme se conduit bien quand il fait tout en vue et pour le bien de tous, car alors il observe la loi de Dieu. »

— Sur quoi est fondée la morale ?

« Sur l'observation de la loi de Dieu. »

Toute saine morale doit être fondée sur la loi de Dieu ; car le bien est tout ce qui est conforme à cette loi, et le mal tout ce qui s'en écarte. Ainsi faire le bien, c'est se conformer à la loi de Dieu ; faire le mal, c'est enfreindre cette loi.

280 — Dieu a-t-il donné à tous les hommes les moyens de connaître sa loi ?

« Tous peuvent la connaître, mais il y en a qui la comprennent mieux que d'autres. »

— Quels sont ceux qui comprennent le mieux la loi de Dieu ?

« Les hommes de bien et ceux qui veulent la chercher ; mais tous la comprendront un jour, car il faut que le progrès s'accomplisse. L'enfant ne peut comprendre aussi bien que l'adulte. »

C'est là qu'est la justice des diverses existences de l'homme, puisqu'à chaque existence nouvelle son intelligence est plus développée, et qu'il comprend mieux ce qui est bien et ce qui est mal.

281 — La loi de Dieu est-elle ce qu'on appelle *loi naturelle* ?

« Oui, et c'est la seule vraie pour le bonheur de l'homme ; elle lui indique ce qu'il doit faire ou ne pas faire, et il n'est malheureux que parce qu'il s'en écarte. »

282 — L'état de nature et la loi naturelle sont-ils la même chose ?

« Non, l'état de nature est l'état primitif. La civilisation est incompatible avec l'état de nature, tandis que la loi naturelle contribue au progrès de l'humanité. »

— Que penser de l'opinion d'après laquelle l'état de nature serait l'état de parfaite félicité sur la terre ?

« Que veux-tu ! c'est le bonheur de

la brute ; il y a des gens qui n'en comprennent pas d'autre. »

L'état de nature est l'enfance de l'humanité et le point de départ de son développement intellectuel et moral. L'homme étant perfectible, et portant en lui le germe de son amélioration, il n'est point destiné à vivre perpétuellement dans l'état de nature : il en sort par le progrès et la civilisation. La loi naturelle, au contraire, régit l'humanité entière, et l'homme s'améliore à mesure qu'il comprend mieux et pratique mieux cette loi.

283 — Où est écrite la loi de Dieu ?

« Dans la conscience. »

— L'homme a donc ainsi par lui-même les moyens de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ?

« Oui, quand il croit en Dieu et qu'il veut le savoir. Dieu lui a donné l'intelligence pour discerner l'un de l'autre. »

284 — L'homme, qui est sujet à erreur, ne peut-il se tromper dans l'appréciation du bien et du mal, et croire qu'il fait bien quand en réalité il fait mal ?

« Jésus vous l'a dit ; voyez ce que vous voudriez qu'on fit ou ne fit pas pour vous. Tout est là. Vous ne vous tromperez pas. »

285 — La règle du bien et du mal, qu'on pourrait appeler de *réciprocité* ou de *solidarité*, ne peut s'appliquer à la conduite personnelle de l'homme envers lui-même. Trouve-t-il, dans la loi naturelle, la règle de cette conduite et un guide sûr ?

« Quand vous mangez trop cela vous fait mal. Eh bien ! c'est Dieu qui vous donne la mesure de ce qu'il vous faut. Quand vous la dépassez vous êtes puni. Il en est de même de tout. »

La loi naturelle trace à l'homme la limite de ses besoins ; quand il la dépasse il en est puni par la souffrance. Si l'homme écoutait en toutes choses cette voix qui lui dit *assez*, il éviterait la plupart des maux dont il accuse la nature.

286 — Les différentes positions sociales créent des besoins nouveaux qu'

ne sont pas les mêmes pour tous les hommes. La loi naturelle paraîtrait ainsi n'être pas une règle uniforme ?

« Ces différentes positions sont dans la nature et selon la loi du progrès. Cela n'empêche pas l'unité de la loi naturelle qui s'applique à tout. »

Les conditions d'existence de l'homme changent selon les temps et les lieux ; il en résulte pour lui des besoins différents et des positions sociales appropriées à ces besoins. Puisque cette diversité est dans l'ordre des choses, elle est conforme à la loi de Dieu, et cette loi n'en est pas moins une dans son principe. C'est à la raison de distinguer les besoins réels des besoins factices ou de convention.

287 — Le bien et le mal sont-ils absolus pour tous les hommes ?

« Oui, car la loi de Dieu est la même pour tous. »

— Ce qui est mal pour les uns, l'est-il également et au même degré pour tous ?

« Non ; le mal dépend de la volonté qu'on a de le faire. »

— D'après ce principe, le bien serait toujours bien et le mal toujours mal, quelle que soit la position de l'homme ; la différence serait dans le degré de responsabilité ?

« C'est bien cela. »

— Le sauvage qui cède à son instinct en se nourrissant de chair humaine, est-il coupable ?

« J'ai déjà dit que le mal dépend de la volonté ; eh bien ! l'homme est plus coupable à mesure qu'il sait mieux ce qu'il fait. »

Les conditions d'existence où l'homme se trouve placé par la nature donnent au bien et au mal une gravité relative. L'homme commet souvent des fautes qui, pour être la suite de la position où l'a placé la société, n'en sont pas moins répréhensibles ; mais la responsabilité est en raison des moyens qu'il a de comprendre le bien et le mal. C'est ainsi que l'homme éclairé qui commet une simple injustice est plus coupable aux yeux de Dieu que le sau-

vage ignorant qui s'abandonne à ses instincts.

288 — Le mal semble quelquefois être une conséquence de la force des choses. Telle est, par exemple, dans certains cas, la nécessité de destruction, même sur son semblable. Peut-on dire alors qu'il y ait prévarication à la loi de Dieu ?

« Ce n'en est pas moins le mal, quoique nécessaire ; mais cette nécessité disparaît à mesure que l'âme s'épure en passant d'une existence à l'autre ; et alors l'homme n'en est que plus coupable lorsqu'il le commet, parce qu'il le comprend mieux. »

— Pourquoi le mal est-il dans la nature des choses ? Dieu ne pouvait-il créer l'humanité dans des conditions meilleures ?

« Nous te l'avons déjà dit : les esprits ont été créés simples et ignorants. L'homme est fait de matière et d'esprit. Le corps est un vêtement dont l'esprit se revêt afin de pouvoir s'instruire. S'il n'y avait pas de montagnes, l'homme ne pourrait pas comprendre que l'on peut monter et descendre, et s'il n'y avait pas de rochers, il ne comprendrait pas qu'il y a des corps durs. Il faut que l'esprit acquière de l'expérience, et pour cela il faut qu'il connaisse le bien et le mal ; c'est pourquoi il y a union de l'esprit et du corps. »

289 — Le mal que l'on commet n'est-il pas souvent le résultat de la position que nous ont faite les autres hommes ; et dans ce cas quels sont les plus coupables ?

« Le mal retombe sur celui qui en est cause. »

Ainsi l'homme qui est conduit au mal par la position qui lui est faite par ses semblables est moins coupable que ceux qui en sont cause ; car chacun portera la peine, non-seulement du mal qu'il aura fait, mais de celui qu'il aura provoqué.

290 — Celui qui ne fait pas le mal, mais qui profite du mal fait par un autre, est-il coupable au même degré ?

« C'est comme s'il le commettait; en profiter c'est y participer. »

291 — Le désir du mal est-il aussi répréhensible que le mal même ?

« C'est selon; il y a vertu à résister volontairement au mal dont on éprouve le désir; si ce n'est que l'occasion qui manque, on est coupable. »

292 — Le bien et le mal sont-ils éternels ?

« Le bien seul est éternel, car c'est le but final de toutes choses: le mal aura une fin. »

— Quand aura lieu la fin du mal ?

« Dans la vie éternelle. »

— Le mal est-il une condition permanente de l'humanité sur la terre ?

« Non; le mal aura un commencement de fin en ce monde quand les hommes pratiqueront la loi de Dieu. »

Le bien consistant dans l'observation de la loi de Dieu, la diminution du mal sur la terre sera la conséquence de l'observation de cette loi; il disparaîtra quand cette loi sera sincèrement et universellement pratiquée.

293 — Suffit-il de ne point faire de mal ?

« Non, il faut faire le bien dans la limite de ses forces; car chacun répondra de tout le mal qui aura été fait *à cause du bien qu'il n'aura pas fait.* »

294 — Y a-t-il des personnes qui, par leur position, n'aient pas la possibilité de faire du bien ?

« Non, il n'y a personne qui ne puisse faire du bien; l'égoïste seul n'en trouve jamais l'occasion. »

Il suffit d'être en rapport avec d'autres hommes pour trouver l'occasion de faire le bien, et chaque jour de la vie peut la fournir à quiconque n'est pas aveuglé par l'égoïsme; car faire le bien ce n'est pas seulement être charitable, c'est être utile dans la mesure de notre pouvoir toutes les fois que notre secours peut être nécessaire.

295 — Le mérite du bien que l'on fait est-il subordonné à certaines conditions; autrement dit, y a-t-il différents degrés dans le mérite du bien ?

« Le mérite du bien est dans la dif-

ficulté; il n'y en a point à faire le bien sans peine et quand il ne coûte rien. »

Il n'y a nul mérite à faire le bien sans sacrifices. Dieu tient plus de compte au pauvre qui partage son unique morceau de pain, qu'au riche qui ne donne que son superflu. Jésus l'a dit à propos du denier de la veuve.

296 — L'âme, avant son union avec le corps, comprend-elle la loi de Dieu mieux qu'après son incarnation ?

« Oui; elle la comprend selon le degré de perfection auquel elle est arrivée, et en conserve le souvenir intuitif après son union avec le corps, mais les mauvais instincts de l'homme la lui font oublier. »

297. — Puisque tout vient de Dieu, les mauvais instincts ne sont-ils pas aussi son œuvre, et l'homme doit-il en être responsable ?

« L'homme n'est pas un animal. Dieu lui laisse le choix de la route; tant pis pour lui s'il prend la mauvaise: son pèlerinage sera plus long. »

298 — Que doit-on entendre par révélation ?

« C'est le don de savoir et de comprendre les vérités qu'on ne voit pas. »

— Puisque l'homme porte dans sa conscience la loi de Dieu, quelle nécessité y avait-il de la lui révéler ?

« Il l'avait oubliée et méconnue: Dieu a voulu qu'elle lui fût révélée. »

299 — Dieu a-t-il donné à certains hommes la mission de révéler sa loi ?

« Oui, certainement; dans tous les temps des hommes ont reçu cette mission. Ce sont des esprits supérieurs incarnés dans le but de faire avancer l'humanité. »

— A quels signes peut-on reconnaître les hommes qui ont reçu cette mission ?

« Ce sont des hommes de bien et de génie qui ont mérité une récompense dans une autre vie; leurs actions vous les font connaître. »

300 — Ceux qui ont prétendu instruire les hommes dans la loi de Dieu, ne se sont-ils pas quelquefois trompés,

et ne les ont-ils pas souvent égarés par de faux principes ?

« Oui, ceux qui n'étaient pas inspirés de Dieu, et qui se sont donné, par ambition, une mission qu'ils n'avaient pas. Cependant, comme en définitive c'étaient des hommes de génie, au milieu des erreurs qu'ils ont enseignées, il se trouve souvent de grandes vérités. »

— Quel est le caractère du vrai prophète ?

« J'ai dit que le prophète est un homme de bien inspiré de Dieu. On peut le reconnaître à ses paroles et à ses actions. Dieu ne peut se servir de la bouche du menteur pour enseigner la vérité. »

Si quelques-uns de ceux qui ont prétendu instruire l'homme dans la loi de Dieu, l'ont quelquefois égaré par de faux principes, c'est pour s'être laissé dominer eux-mêmes par des sentiments trop terrestres et pour avoir confondu les lois qui régissent les conditions de la vie de l'âme avec celles qui régissent la vie du corps. Plusieurs ont donné comme des lois divines ce qui n'était que des lois humaines créées pour servir les passions et dominer les hommes.

301 — Quel est le type le plus parfait que Dieu ait offert à l'homme pour lui servir de guide et de modèle ?

« Voyez Jésus. »

Jésus est pour l'homme le type de la perfection morale à laquelle peut prétendre l'humanité sur la terre. Dieu nous l'offre comme le plus parfait modèle, et la doctrine qu'il a enseignée est la plus pure expression de sa loi, parce qu'il était animé de l'esprit divin, et l'être le plus pur qui ait paru sur la terre.

302 — Les lois divines et naturelles n'ont-elles été révélées aux hommes que par Jésus, et avant lui n'en ont-ils eu connaissance que par l'intuition ?

« N'avons-nous pas dit qu'elles sont écrites partout ? Tous les hommes qui ont médité sur la sagesse ont donc pu les comprendre et les enseigner dès les siècles les plus reculés. Par leurs enseignements, même incomplets, il ont préparé le terrain à recevoir la semence.

Les lois divines étant inscrites dans le livre de la nature, l'homme a pu les connaître quand il a voulu les chercher ; c'est pourquoi les préceptes qu'elles consacrent ont été proclamés de tous temps par les hommes de bien, et c'est aussi pourquoi on en trouve les éléments dans la morale de tous les peuples sortis de la barbarie, mais incomplets ou altérés par les préjugés de l'ignorance, la superstition.

303 — Puisque Jésus a enseigné les véritables lois de Dieu, quelle est l'utilité de l'enseignement donné par les esprits ? Ont-ils à nous apprendre quelque chose de plus ?

« La parole de Jésus était souvent allégorique et en paraboles, parce qu'il parlait selon les temps et les lieux. Il faut maintenant que la vérité soit intelligible pour tout le monde. Notre mission est de frapper les yeux et les oreilles pour confondre les orgueilleux et démasquer les hypocrites : ceux qui affectent les dehors de la vertu pour cacher leurs turpitudes. »

— Pourquoi la vérité n'a-t-elle pas toujours été mise à la portée de tout le monde ?

« Il faut que chaque chose vienne en son temps. La vérité est comme la lumière : il faut s'y habituer peu à peu, autrement elle éblouit. »

304 — Pourquoi les communications avec le monde spirite, qui ont eu lieu dans tous les temps, sont-elles plus générales aujourd'hui ?

« Les temps marqués pour une manifestation universelle sont arrivés. Ces communications deviendront de plus en plus générales ; elles frapperont les yeux des plus incrédules, et le jour n'est pas loin où le doute ne sera plus permis. Alors la face du monde moral changera, et peu à peu les vices et les préjugés qui font le malheur du genre humain disparaîtront. »

La manifestation universelle des esprits est une ère nouvelle qui commence pour l'humanité, et prépare sa régénération en lui ouvrant en quelque sorte les arcanes du monde spirituel sa

véritable patrie; ceux qui ne verront pas, c'est qu'ils voudront rester aveugles.

305 — Toute la loi de Dieu n'est-elle pas renfermée dans la maxime de l'amour du prochain enseignée par Jésus?

« Certainement cette maxime renferme tous les devoirs des hommes entre eux; mais il faut leur en montrer l'application, autrement ils la négligeront comme ils le font aujourd'hui; d'ailleurs la loi naturelle comprend toutes les circonstances de la vie, et cette maxime n'en est qu'une partie. »

— La division de la loi naturelle en dix parties comprenant les lois sur l'*adoration, le travail, la reproduction, la conservation, la destruction, la société, le progrès, l'égalité, la liberté*, enfin celle de *justice, d'amour et de charité*, embrasse-t-elle toutes les phases de la vie individuelle et sociale de l'homme?

« Oui, cette division de la loi de Dieu en dix parties est celle de Moïse. La dernière est la plus importante; c'est par elle que l'homme peut avancer le plus dans la vie spirituelle, car elle les résume toutes. »

CHAPITRE II.

I. LOI D'ADORATION.

But et forme de l'adoration. — Vie contemplative. — Effets de la prière.

306 — En quoi consiste l'adoration?
« C'est l'élévation de la pensée vers Dieu. »

307 — L'adoration est-elle le résultat d'un sentiment inné, ou le produit d'un enseignement?

« Sentiment inné, comme celui de la divinité. La conscience de sa faiblesse porte l'homme à se courber devant celui qui peut le protéger. »

— Y a-t-il eu des peuples dépourvus de tout sentiment d'adoration?

« Non, car il n'y a jamais eu de peuples d'athées. Tous comprennent qu'il y a au-dessus d'eux un être suprême. »

— Quel est le but de l'adoration?

« Plaire à Dieu en rapprochant notre âme de lui. »

L'adoration de la divinité est un acte spontané de l'homme, et le résultat de sa croyance intuitive à l'existence de l'être suprême. On la trouve sous diverses formes à toutes les époques et chez tous les peuples, parce que c'est un

sentiment naturel, autrement dit une loi de *nature*.

308 — L'adoration a-t-elle besoin de manifestations extérieures?

« Non; la véritable adoration est dans le cœur. Dans toutes vos actions songez toujours qu'un maître vous regarde. »

— L'adoration extérieure est-elle utile?

« Oui, si elle n'est pas une grimace. Il est toujours utile de donner un bon exemple; mais ceux qui ne le font que par affectation et amour-propre, et dont la conduite dément leur piété apparente, donnent un exemple plus mauvais que bon, et font plus de mal qu'ils ne pensent. »

— Dieu accorde-t-il une préférence à ceux qui l'adorent de telle ou telle façon?

« Dieu préfère ceux qui l'adorent du fond du cœur, avec sincérité, en faisant le bien et en évitant le mal, à ceux qui croient l'honorer par des cérémonies qui ne les rendent pas meilleurs pour leurs semblables. »

— Je demande s'il y a une forme extérieure plus convenable l'une que l'autre?

« C'est comme si tu demandais s'il est plus agréable à Dieu d'être adoré dans une langue plutôt que dans une autre. »

« Tous les hommes sont frères et enfants de Dieu ; il appelle à lui tous ceux qui suivent ses lois. »

L'adoration est indépendante de la forme ; elle est toujours agréable à Dieu si elle procède d'un cœur sincère et fidèle observateur de la justice.

L'adoration qui n'est que dans la forme est un acte d'hypocrisie par lequel on peut abuser les hommes, mais qui ne saurait abuser Dieu, car il voit le fond de nos cœurs. Que de gens ont l'air de s'humilier devant Dieu pour s'attirer l'approbation des hommes !

309 — L'adoration en commun est-elle préférable à l'adoration individuelle ?

« Nous avons dit que les hommes réunis par une communion de pensées et de sentiments ont plus de force pour appeler à eux les bons esprits. Eh bien ! il en est de même quand ils se réunissent pour adorer Dieu. Mais ne crois pas pour cela que l'adoration particulière soit moins bonne, car chacun peut adorer Dieu en pensant à lui. »

310 — Quel est le but de la prière ?

« Attirer sur soi des grâces particulières. »

— Ne pouvons-nous mériter ces grâces que par la prière ?

« Non, Dieu sait ce qu'il vous faut ; mais par la prière vous attirez plus particulièrement son attention, car prier Dieu c'est penser à lui et l'adorer. »

311 — Peut-on prier les esprits ?

« Oui, les bons ; les prier c'est les évoquer ; et quand la prière est sincère ils ne manquent pas de venir à vous et de vous assister autant que cela leur est permis : c'est leur mission ; ils sont vos interprètes auprès de Dieu. »

312 — La prière est-elle agréable à Dieu ?

« Oui, quand elle part d'un cœur

pur. L'intention est tout pour lui, et la prière du cœur est préférable à celle que tu peux lire, quelque belle qu'elle soit. »

La prière à laquelle l'intelligence et la pensée n'ont aucune part n'est pas une prière : ce sont des mots qui n'ont aucun mérite aux yeux de Dieu.

313 — La prière rend-elle l'homme meilleur ?

« Oui, celle du cœur ; mais celle des lèvres en fait des hypocrites. »

— Comment la prière peut-elle rendre l'homme meilleur ?

« Dieu lui envoie de bons esprits pour lui suggérer de bonnes pensées et le rendre plus fort pour supporter *sans murmure* les souffrances de la vie. »

314 — Peut-on prier utilement de nous pardonner nos fautes ?

« Dieu sait discerner le bien et le mal ; la prière ne cache pas les fautes.

« Celui qui demande à Dieu le pardon de ses fautes ne l'obtient qu'en changeant de conduite. Les bonnes actions sont la meilleure des prières, car les actes valent mieux que les paroles. »

315 — Les hommes qui s'adonnent à la vie contemplative, tout en ne faisant aucun mal et ne pensant qu'à Dieu, ont-ils un mérite à ses yeux ?

« Non, car s'ils ne font pas de mal, ils ne font pas de bien et sont inutiles ; d'ailleurs ne pas faire de bien est déjà un mal. »

Dieu veut bien qu'on pense à lui, mais il ne veut pas qu'on ne pense qu'à lui, puisqu'il a donné à l'homme des devoirs à remplir sur la terre. Celui qui se consume dans la méditation et dans la contemplation ne fait rien de méritoire aux yeux de Dieu, parce que sa vie est inutile à l'humanité, et Dieu lui demandera compte du bien qu'il n'aura pas fait.

316 — Peut-on prier utilement pour autrui ?

« L'esprit de celui qui prie agit par sa volonté de faire le bien. Par la prière il attire à lui les bons esprits qui s'associent au bien qu'il veut faire. »

Nous possédons en nous-mêmes, par

la pensée et la volonté, une puissance d'action qui s'étend bien au delà des limites de notre sphère corporelle. La prière pour autrui est un acte de cette volonté. Si elle est ardente et sincère, elle peut appeler à son aide les bons esprits, afin de lui suggérer de bonnes pensées et lui donner la force du corps et de l'âme dont il a besoin. Mais là encore la prière du cœur est tout, celle des lèvres n'est rien.

317 — Les prières d'autrui peuvent-elles nous faire obtenir le pardon de nos fautes ?

« Jésus a dit : A chacun selon ses œuvres. Nul que vous ne peut réparer le mal que vous avez fait. La prière d'autrui peut vous donner la force, mais elle ne peut vous faire obtenir un pardon que vous n'aurez mérité par aucun effort. »

318 — Y a-t-il du mérite à consacrer sa vie à la prière ?

« Demandez à ceux-là les sacrifices qu'ils s'imposent pour leur prochain, et vous jugerez de leur mérite. »

Consacrer sa vie à la prière pour soi-même, c'est de l'égoïsme ; le faire pour

les autres est une paresse déguisée. Il y a plus de mérite à secourir le prochain par les privations effectives et les sacrifices volontaires que l'on s'impose, qu'à l'assister de prières qui ne coûtent que la peine de les dire.

319 — Peut-on prier utilement Dieu de détourner les maux qui nous affligent ?

« Nous l'avons dit, la prière n'est jamais inutile quand elle est bien faite, parce qu'elle donne la force, et c'est déjà un grand résultat. Aide-toi, le Ciel t'aidera, tu sais cela. D'ailleurs Dieu ne peut changer l'ordre de la nature au gré de chacun ; et puis combien n'y a-t-il pas de maux dont l'homme est le propre auteur par son imprévoyance ou par ses fautes ! Il est puni par où il a péché. »

Ces maux sont souvent dans les décrets de la Providence et pour un bien que nous ne pouvons comprendre ; mais souvent aussi Dieu nous suggère, par l'intermédiaire des esprits, les pensées par lesquelles nous pouvons les détourner nous-mêmes ou en atténuer les effets.

CHAPITRE III.

II. LOI DU TRAVAIL.

But et obligation du travail. — Limite du travail. — Repos.

320 — La nécessité du travail est-elle une loi de nature ?

« Oui, et la civilisation t'oblige à plus de travail. »

— Pourquoi la nature pourvoit-elle d'elle-même à tous les besoins des animaux ?

« Tout travaille dans la nature ; les animaux travaillent comme toi. »

L'homme ne doit sa nourriture, sa sécurité et son bien-être qu'à son tra-

vail et à son activité. A celui qui est trop faible de corps, Dieu a donné l'intelligence pour y suppléer.

321 — Pourquoi le travail est-il imposé à l'homme ?

« C'est une conséquence de la grossièreté de sa nature corporelle. C'est une expiation, et en même temps un moyen de perfectionner son intelligence. Sans le travail l'homme resterait dans l'enfance de l'intelligence. »

— Dans les mondes plus perfectionnés, l'homme est-il soumis à la même nécessité du travail ?

« Non, parce qu'il n'a pas les mêmes besoins ; mais ne crois pas pour cela qu'il soit inactif et inutile. »

322 — Ne doit-on entendre par le travail que les occupations matérielles ?

« Non ; l'esprit travaille comme le corps. Toute occupation utile est un travail. »

323 — N'y a-t-il pas des hommes qui sont dans l'impuissance de travailler et dont l'existence est inutile ?

« Dieu est juste ; il ne condamne que celui dont l'existence est volontairement inutile ; car celui-là vit aux dépens du travail des autres. Il veut que chacun se rende utile selon ses facultés. »

324 — L'homme qui possède des biens suffisants pour assurer son existence est-il affranchi de la loi du travail ?

« Non, car il a plus de moyens de se rendre utile. »

— Pourquoi Dieu favorise-t-il des dons de la fortune certains hommes qui ne semblent pas l'avoir mérité ?

« C'est une faveur aux yeux de ceux qui ne voient que le présent ; mais sache-le bien, la fortune est une épreuve aussi grande que la misère, et souvent plus dangereuse. »

Si l'homme à qui Dieu a départi des biens suffisants pour assurer son existence, n'est pas contraint de se nourrir à la sueur de son front, l'obligation d'être utile à ses semblables est d'autant plus grande pour lui que la part qui lui est faite d'avance lui donne plus de loisirs pour faire le bien.

325 — Le repos étant un besoin après le travail, n'est-il pas une loi de nature ?

« Oui, et il est aussi nécessaire afin de laisser un peu plus de liberté à l'intelligence pour s'élever au-dessus de la matière. »

— Quelle est la limite du travail ?

« La limite des forces ; du reste Dieu laisse l'homme libre. »

326 — Que penser de ceux qui abusent de leur autorité pour imposer à leurs inférieurs un excès de travail ?

« C'est une des plus mauvaises actions. »

Tout homme qui a le pouvoir de commander est responsable de l'excès de travail qu'il impose à ses inférieurs, car il transgresse la loi de Dieu.

327 — L'homme a-t-il droit au repos dans sa vieillesse ?

« Oui, il n'est obligé que selon ses forces. »

— Mais quelle ressource a le vieillard qui a besoin de travailler pour vivre, et qui ne le peut pas ?

« Le fort doit travailler pour le faible : c'est la loi de charité. »

— La loi de nature impose-t-elle aux enfants l'obligation de travailler pour leurs parents ?

« Oui, comme les parents pour leurs enfants, et c'est ce qui est méconnu dans votre société actuelle. »

Ce n'est pas sans motif que Dieu a fait de l'amour filial et de l'amour paternel un sentiment de nature ; c'est afin que, par cette affection réciproque, les membres d'une même famille fussent portés à s'entraider mutuellement.

CHAPITRE IV.

III. LOI DE REPRODUCTION.

Obstacles à la reproduction. — Perfectionnement des races. — Célibat. — Mariage. — Polygamie.

328 — La reproduction des êtres vivants est-elle une loi de nature ?

« Oui, cela est évident ; sans la reproduction le monde corporel périrait. »

329 — Si la population suit toujours la progression croissante que nous voyons, arrivera-t-il un moment où elle sera exubérante sur la terre ?

« Non ; Dieu y pourvoit et maintient toujours l'équilibre. »

330 — Il y a en ce moment des races humaines qui diminuent évidemment ; arrivera-t-il un moment où elles auront disparu de dessus la terre ?

« Oui, c'est vrai ; mais c'est que d'autres ont pris leur place, comme d'autres prendront la vôtre un jour. »

— Les hommes actuels sont-ils une nouvelle création, ou les descendants perfectionnés des êtres primitifs ?

« Ce sont les mêmes qui sont *revenus* se perfectionner, mais qui sont encore loin de la perfection. »

Ainsi la race humaine qui, par son augmentation, tend à envahir toute la terre et à remplacer les races qui s'éteignent, aura sa période de décroissance et de disparition. D'autres races plus perfectionnées la remplaceront, qui descendront de la race actuelle, comme les hommes civilisés de nos jours descendent des êtres bruts et sauvages des temps primitifs.

331 — Les lois et les coutumes qui ont pour but d'apporter des obstacles à la reproduction sont-elles contraires à la loi de nature ?

« Oui. »

— Cependant il y a des espèces d'ê-

tres vivants, animaux et plantes, dont la reproduction indéfinie serait nuisible à d'autres espèces, et dont l'homme lui-même serait bientôt la victime ; comment-il un acte répréhensible en arrêtant cette reproduction ?

« Non ; Dieu a donné à l'homme sur tous les êtres vivants un pouvoir dont il doit user pour le bien, mais non abuser. Il peut régler la reproduction selon les besoins ; il ne doit pas l'entraver sans nécessité. »

332 — Que faut-il penser des usages, qui ont pour effet d'arrêter la reproduction en vue de satisfaire la sensualité ?

« Cela prouve combien l'homme est dans la matière et la prédominance du corps sur l'âme. »

333. — Le perfectionnement des races par la science est-il contraire à la loi de nature ?

« Non, on doit tout faire pour arriver à la perfection, et l'homme lui-même est un instrument dont Dieu se sert pour arriver à ses fins. »

La perfection étant le but auquel tend la nature, c'est répondre à ses vœux que de favoriser cette perfection. L'homme se conforme donc à la loi de Dieu quand il demande à l'art ou à la science le perfectionnement des races.

334 — Le célibat volontaire est-il un état de perfection méritoire aux yeux de Dieu ?

« Non, et ceux qui vivent ainsi par égoïsme déplaisent à Dieu et trompent tout le monde. »

— Le célibat n'est-il pas de la part

de certaines personnes un sacrifice dans le but de se vouer plus entièrement au service de l'humanité ?

« Cela est bien différent ! Tout sacrifice personnel est méritoire quand c'est pour le bien ; plus le sacrifice est grand, plus le mérite est grand. »

Dieu ne peut pas se contredire, ni trouver mauvais ce qu'il a fait ; il ne peut donc voir un mérite dans la violation de sa loi ; mais si le célibat par lui-même n'est pas un état méritoire, il n'en est pas de même lorsqu'il constitue, par la renonciation aux joies de la famille, un sacrifice accompli au profit de l'humanité. Tout sacrifice personnel en vue du bien, *et sans arrière-pensée d'égoïsme*, élève l'homme au-dessus de sa condition matérielle.

335 — Le mariage, c'est-à-dire l'union permanente de deux êtres, est-il conforme ou contraire à la loi de nature ?

« C'est un progrès dans la marche de l'humanité. »

— Quel serait l'effet de l'abolition du mariage sur la société humaine ?

« Le retour à la vie des bêtes. »

Le mariage est un des premiers actes de progrès dans les sociétés humaines, et se retrouve chez tous les peuples, quoique dans des conditions diverses, car l'union libre et fortuite des sexes est l'état de nature. L'abolition du mariage serait donc le retour à l'enfance de l'humanité, et placerait l'homme au-dessous même de certains animaux qui

lui donnent l'exemple d'unions constantes.

336 — L'indissolubilité absolue du mariage est-elle dans la loi de nature ou seulement dans la loi humaine ?

« C'est une loi humaine très contraire à la loi de nature. Mais les hommes peuvent changer leurs lois ; celles de la nature sont immuables. »

237 — L'égalité numérique qui existe à peu de chose près entre les sexes, est-elle un indice de la proportion selon laquelle ils doivent être unis ?

« Oui. »

— Laquelle des deux, de la polygamie ou de la monogamie est la plus conforme à la loi de nature ?

« La polygamie est une loi humaine dont l'abolition marque un progrès social. »

— En quoi l'abolition de la polygamie marque-t-elle un progrès social ?

« Le mariage, selon les vues de Dieu, doit être fondé sur l'affection des êtres qui s'unissent. Avec la polygamie, il n'y a pas d'affection réelle ; il n'y a que sensualité. »

Si la polygamie était selon la loi de nature, elle devrait pouvoir être universelle, ce qui serait matériellement impossible vu l'égalité numérique des sexes.

La polygamie doit être considérée comme un usage, ou une législation particulière appropriée à certaines mœurs, et que le perfectionnement social fait peu à peu disparaître.

CHAPITRE V.

IV. LOI DE CONSERVATION.

Instinct de conservation. — Jouissance des biens terrestres. — Nécessaire et superflu. — Limite des besoins et des jouissances de l'homme. — Excès et abus. — Privations volontaires. — Mortifications ascétiques. — Mutilations. — Suicide.

338 — L'instinct de conservation est-il une loi de nature ?

« Sans doute ; il est donné à tous les êtres vivants. »

— Dans quel but Dieu a-t-il donné à tous les êtres vivants l'instinct de leur conservation ?

« Parce que tous doivent concourir aux vues de la Providence ; c'est pour cela que Dieu leur a donné le besoin de vivre. »

Jusqu'au moment fixé par la nature pour le terme de la vie corporelle, l'homme appréhende la mort, et fait tout pour se rattacher à l'existence. Dieu veut que l'homme vive pour accomplir sa mission sur la terre.

339 — Dieu en donnant à l'homme le besoin de vivre, lui en a-t-il toujours fourni les moyens ?

« Oui, et s'il ne les trouve pas, c'est qu'il ne les comprend pas. »

Dieu n'a pu donner à l'homme le besoin de vivre sans lui en donner les moyens. C'est pourquoi il fait produire à la terre de quoi fournir le nécessaire à tous ses habitants, car le nécessaire seul est utile : le superflu ne l'est jamais.

340 — Pourquoi la terre ne produit-elle pas toujours assez pour fournir le nécessaire à l'homme ?

« C'est que l'homme la néglige, l'ingrat ! c'est pourtant une excellente mère. »

La terre produirait toujours le nécessaire si l'homme savait s'en contenter. Si elle ne suffit pas toujours aux besoins, c'est que l'homme la néglige et qu'il emploie au superflu ce qui pourrait être donné au nécessaire.

341 — L'usage des biens de la terre est-il un droit pour tous les hommes ?

« Oui, puisque sans cela ils ne pourraient vivre. »

— Que penser de ceux qui accaparent les biens de la terre pour se procurer le superflu au préjudice de ceux qui manquent du nécessaire ?

« Ils méconnaissent la loi de Dieu. »

Dieu a donné à l'homme la faculté de jouir des biens de la terre dans la mesure de ses besoins. L'usage de ces biens est donc une loi de nature dépendante de la loi de conservation ; mais quiconque les accapare pour avoir le

superflu et priver ses semblables du nécessaire, aura à répondre des privations qu'il aura fait endurer.

342 — Les biens de la terre ne doivent-ils s'entendre que des produits du sol ?

« Non, de tout ce dont l'homme peut jouir ici-bas. »

343 — Comment l'homme peut-il connaître la limite du nécessaire ?

« Le sage seul la connaît. »

— La nature n'a-t-elle pas tracé la limite de nos besoins par notre organisation ?

« Oui, mais l'homme est insatiable et il se crée des besoins factices. »

La nature a tracé la limite de nos besoins par notre organisation ; mais les vices de l'homme ont altéré sa constitution et créé pour lui des besoins qui ne sont pas les besoins réels.

344 — Dans quel but Dieu a-t-il attaché un attrait à la jouissance des biens de la terre ?

« C'est pour exciter l'homme à l'accomplissement de sa mission, et aussi pour l'éprouver par la tentation. »

— Quel est le but de cette tentation ?

« Développer sa raison qui doit le préserver des excès. »

Si l'homme n'eût été excité à l'usage des biens de la terre qu'en vue de l'utilité, son indifférence eût pu compromettre l'harmonie de l'univers : Dieu lui a donné l'attrait du plaisir qui le sollicite à l'accomplissement des vues de la Providence. Mais par cet attrait même Dieu a voulu en outre l'éprouver par la tentation qui l'entraîne vers l'abus dont sa raison doit le défendre.

345 — Les jouissances ont-elles des bornes tracées par la nature ?

« Oui. »

— Pourquoi Dieu a-t-il mis des bornes aux jouissances ?

« Pour vous indiquer la limite du nécessaire ; mais par vos excès vous arrivez à la satiété et vous vous en punissez vous-mêmes. »

Les maladies, les infirmités, la mort même qui sont la conséquence de l'abus

sont en même temps la punition de la transgression de la loi de Dieu.

346 — Que penser de l'homme qui cherche dans les excès de tous genres un raffinement de jouissances ?

« Pauvre nature qu'il faut plaindre et non envier, car il est bien près de la mort ! »

— Est-ce de la mort physique ou de la mort morale dont il s'approche ?

« L'une et l'autre. »

L'homme qui cherche dans les excès de tous genres un raffinement de jouissances, se met au-dessous de la brute, car la brute sait s'arrêter à la satisfaction du besoin. Il abdique la raison que Dieu lui a donnée pour guide, et plus les excès sont grands, plus il donne à sa nature animale d'empire sur sa nature spirituelle.

347 — La loi de conservation oblige-t-elle à pourvoir aux besoins du corps ?

« Oui, sans la force et la santé le travail est impossible. »

— L'homme est-il blâmable de rechercher le bien-être ?

« Non, le bien-être est un désir naturel ; Dieu ne défend que l'abus, parce que l'abus est contraire à la conservation. »

348 — Les privations volontaires en vue d'une expiation également volontaire ont-elles un mérite aux yeux de Dieu ?

« Faites le bien aux autres et vous mériterez davantage. »

— Y a-t-il des privations volontaires qui soient méritoires ?

« Oui, la privation des jouissances inutiles, parce qu'elle détache l'homme de la matière et élève son âme. »

Les privations méritoires sont celles qui consistent, soit à résister à la tentation qui nous sollicite aux excès ou à la jouissance des choses inutiles, soit à retrancher de son nécessaire pour donner à ceux qui n'ont pas assez. Si la privation n'est qu'un vain simulacre, c'est une dérision.

349 — La vie de mortifications ascétiques est-elle méritoire ?

« Demandez-vous à qui elle sert et

vous aurez la réponse. Si elle ne sert qu'à vous et vous empêche de faire le bien, c'est de l'égoïsme. Se priver et travailler pour les autres, c'est la vraie mortification. »

350 — Que penser des mutilations opérées sur le corps de l'homme ou des animaux ?

« A quoi bon une pareille question ? Demandez-vous donc encore une fois si une chose est utile. Ce qui est inutile ne peut être agréable à Dieu, et ce qui est nuisible lui est toujours désagréable ; car sachez-le bien, Dieu n'est sensible qu'aux sentiments qui élèvent l'âme vers lui, et c'est en pratiquant sa loi que vous pourrez secouer votre matière terrestre. »

351 — L'homme a-t-il le droit de disposer de sa propre vie ?

« Non, Dieu seul a ce droit. Le suicide volontaire est une transgression de cette loi. »

— Le suicide n'est-il pas toujours volontaire ?

« Non, le fou qui se tue ne sait ce qu'il fait. »

352 — Que penser du suicide qui a pour cause le dégoût de la vie ?

« Insensés ! pourquoi ne travaillaient-ils pas ; l'existence ne leur aurait pas été à charge ! »

353. — Que penser du suicide qui a pour but d'échapper aux misères et aux déceptions de ce monde ?

« Pas le courage de supporter les misères de l'existence ; pauvres esprits ! Dieu aide ceux qui souffrent, et non pas ceux qui n'ont ni force, ni courage. Les tribulations de la vie sont des épreuves ou des expiations ; heureux ceux qui les supportent sans murmurer, car ils en seront récompensés ! »

— Que penser de ceux qui ont conduit le malheureux à cet acte de désespoir ?

« Oh ! ceux-là, ils seront punis de Dieu, et malheur à eux ! *ils en répondront comme d'un meurtre.* »

354 — Que penser du suicide qui a pour but d'échapper à la honte d'une mauvaise action ?

« Je ne l'absous pas, car le suicide

n'efface pas la faute, au contraire, il y en a deux au lieu d'une. Quand on a eu le courage de faire le mal, il faut avoir celui d'en subir les conséquences. Dieu juge, et selon la cause peut quelquefois diminuer ses rigueurs. »

— Le suicide est-il excusable lorsqu'il a pour but d'empêcher la honte de rejaillir sur les enfants ou la famille ?

« Celui qui agit ainsi ne fait pas bien, mais il le croit, et Dieu lui en tient compte, car c'est une expiation qu'il s'impose lui-même. Il atténue sa faute par l'intention, mais il n'en commet pas moins une faute. Du reste, abolissez les abus de votre société et vos préjugés, et vous n'aurez plus de ces suicides. »

Celui qui s'ôte la vie pour échapper à la honte d'une mauvaise action, prouve qu'il tient plus à l'estime des hommes qu'à celle de Dieu, car il va rentrer dans la vie spirituelle chargé de ses iniquités, et il s'est ôté les moyens de réparer ses fautes. Dieu est souvent moins inexorable que les hommes; il pardonne au repentir sincère et nous tient compte de la réparation.

355 — Que penser de celui qui s'ôte la vie dans l'espoir d'arriver plus tôt à une meilleure ?

« Autre folie ! qu'il fasse le bien et il

sera plus sûr d'y arriver ; car il retarde son entrée dans un monde meilleur, et lui-même demandera à venir *finir cette vie* qu'il a tranchée par une fausse idée. Une faute, quelle qu'elle soit, n'ouvre jamais le sanctuaire des élus. »

356 — Le sacrifice de sa vie n'est-il pas quelquefois méritoire quand il a pour but de sauver celle d'autrui ou d'être utile à ses semblables ?

« Cela est sublime, selon l'intention ; mais Dieu s'oppose à un sacrifice inutile et ne peut le voir avec plaisir s'il est terni par l'orgueil. Un sacrifice n'est méritoire que par le désintéressement, et celui qui l'accomplit a souvent une arrière-pensée qui en diminue la valeur aux yeux de Dieu. »

Tout sacrifice fait aux dépens de son propre bonheur est un acte souverainement méritoire aux yeux de Dieu, car c'est la pratique de la loi de charité. Or, la vie étant le bien terrestre auquel l'homme attache le plus de prix, celui qui y renonce pour le bien de ses semblables, ne commet point un attentat : c'est un sacrifice qu'il accomplit. Mais avant de l'accomplir, il doit réfléchir si sa vie ne peut pas être plus utile que sa mort.

CHAPITRE VI.

V. LOI DE DESTRUCTION.

Destruction nécessaire et destruction abusive. — Alimentation. — Meurtre. — Duel. — Peine de mort. — Fléaux destructeurs. — Guerres.

357 — Comment se fait-il qu'à côté de tous les moyens de préservation et de conservation dont la nature a entouré les êtres organiques, elle ait également placé à côté d'eux leurs agents destructeurs ?

« Le remède à côté du mal. »

— Le principe de destruction est-il une loi de nature ?

« Oui, il faut que tout se détruise pour renaître et se régénérer. »

Le principe de destruction est ainsi

une loi de nature dont le but est le renouvellement et l'amélioration des êtres vivants de la création.

358 — La destruction des êtres vivants les uns par les autres est-elle une loi de nature ?

« Oui, pour se nourrir les hommes et les animaux se détruisent entre eux ; mais quand c'est par vengeance ou méchanceté, c'est la loi humaine, ou bien leurs mauvais instincts qui les dominent. »

359 — La nécessité de destruction existera-t-elle toujours chez les hommes ?

« Non, elle cessera avec un état physique et moral plus épuré. »

— Dans les mondes où l'organisation est plus épurée, les êtres vivants ont-ils besoin d'alimentation ?

« Oui, mais leurs aliments sont en rapport avec leur nature. Ces aliments ne seraient point assez substantiels pour vos estomacs grossiers ; de même ils ne pourraient digérer les vôtres. »

Le besoin de destruction s'affaiblit chez l'homme à mesure que l'esprit l'emporte sur la matière. Dès ici-bas nous voyons l'horreur de la destruction suivre le développement intellectuel et moral.

360 — L'abstention volontaire de nourriture animale est-elle contraire à la loi de nature ?

« Dans votre état matériel, la chair nourrit la chair ; autrement l'homme dépérit. La loi de conservation fait à l'homme un devoir d'entretenir ses forces et sa santé pour accomplir la loi du travail. »

— L'abstention de certains aliments, prescrite chez divers peuples, est-elle fondée en raison ?

« Tout ce dont l'homme peut se nourrir sans préjudice pour sa santé est permis ; mais des législateurs ont pu interdire certains aliments dans un but utile, et pour donner plus de crédit à leurs lois, ils les ont présentées comme venant de Dieu. »

361 — En vertu de la loi de conservation, Dieu a-t-il donné à l'homme le

droit de destruction sur les animaux ?

« Oui, sur ceux qui peuvent servir à sa nourriture ou nuire à sa sécurité ; là se borne le droit de destruction donné à l'homme. Quand il vivra au moins autant par l'esprit que par la matière, il n'aura plus besoin de détruire, surtout son semblable. »

— Que penser de la destruction qui dépasse les limites des besoins et de la sécurité ; de la chasse, par exemple, quand elle n'a pour but que le plaisir de détruire sans utilité ?

« Prédominance de la bestialité sur la nature spirituelle. Toute destruction qui dépasse les limites du besoin est une violation de la loi de Dieu. »

362 — L'instinct de destruction a-t-il été donné à l'homme dans des vues providentielles ?

« Tout doit être détruit pour être régénéré, et les créatures de Dieu sont les instruments dont il se sert. Les animaux ne détruisent que pour leurs besoins ; mais l'homme, qui a le libre arbitre, détruit sans nécessité ; il devra compte de l'abus de la liberté qui lui a été accordée. »

363 — Le droit de destruction donne-t-il à l'homme celui de disposer de la vie de son semblable ?

« Non, Dieu seul a ce droit. »

— Le meurtre est-il un crime aux yeux de Dieu ?

« Oui, un grand crime ; car comme l'homme a son libre arbitre, il est maître de tuer son semblable ; mais en le faisant, il tranche *une vie d'expiation ou de mission*, et là est le crime ? »

364 — Le meurtre a-t-il toujours le même degré de culpabilité ?

« Non, nous l'avons déjà dit, Dieu est juste ; il juge l'intention plus que le fait ?

— Dieu excuse-t-il le meurtre en cas de légitime défense ?

« Oui, mais on doit l'éviter si on le peut ; la nécessité seule peut l'excuser ; car si l'on peut préserver sa vie sans porter atteinte à celle de son agresseur, on doit le faire. »

365 — Le duel peut-il être considéré

comme un cas de légitime défense ?

« Non, c'est un meurtre et une habitude absurde digne des barbares. Avec une civilisation plus avancée et *plus morale*, l'homme comprendra que le duel est aussi ridicule que les combats que l'on regardait jadis comme le jugement de Dieu. »

— Le duel peut-il être considéré comme un meurtre de la part de celui qui, connaissant sa propre faiblesse, est à peu près sûr de succomber ?

« C'est un suicide. »

— Le duel peut-il être considéré comme un meurtre ou un suicide quand les chances sont égales ?

« C'est l'un et l'autre. »

Dans tous les cas, même celui où les chances sont égales, le duelliste est coupable, d'abord parce qu'il attente froidement et de propos délibéré à la vie de son semblable ; secondement, parce qu'il expose sa propre vie inutilement et sans profit pour personne.

366 — Quelle est la valeur de ce qu'on appelle le *point d'honneur* en matière de duel ?

« L'orgueil et la vanité : deux plaies de l'humanité. »

— Mais n'est-il pas des cas où l'honneur se trouve véritablement engagé, et où un refus serait une lâcheté ?

« Cela dépend des mœurs et des usages ; chaque pays et chaque siècle a là-dessus une manière de voir différente ; lorsque les hommes seront meilleurs et plus avancés en morale, ils comprendront que le véritable point d'honneur est au-dessus des passions terrestres, et que ce n'est point en se tuant qu'on répare un tort. »

Il y a plus de grandeur et de véritable honneur à s'avouer coupable si l'on a tort, ou à pardonner si l'on a raison ; et dans tous les cas à mépriser les insultes qui ne peuvent nous atteindre.

367 — Que pensez-vous de la peine de mort ? Pourra-t-elle un jour disparaître de la législation humaine ?

« Oui, la peine de mort pourra disparaître. Sa suppression marquera un progrès dans l'humanité. »

Le progrès social laisse sans doute encore beaucoup à désirer, mais on serait injuste envers la société moderne, si l'on ne voyait un progrès dans les restrictions apportées à la peine de mort chez les peuples les plus avancés, et dans la nature des crimes auxquels on en borne l'application. Si l'on compare les garanties dont la justice, chez ces mêmes peuples, s'efforce d'entourer l'accusé, l'humanité dont elle use envers lui, alors même qu'il est reconnu coupable, avec ce qui se pratiquait dans des temps qui ne sont pas encore très éloignés, on ne peut méconnaître la voie progressive dans laquelle marche l'humanité.

368 — D'où vient que la cruauté est le caractère dominant des peuples primitifs ?

« Chez les peuples primitifs, comme tu les appelles, la matière l'emporte sur l'esprit ; ils s'abandonnent aux instincts de la brute, et, comme ils n'ont pas d'autres besoins que ceux de la vie du corps, ils ne songent qu'à leur conservation personnelle, c'est ce qui les rend généralement cruels. Et puis, les peuples dont le développement est imparfait sont sous l'empire d'Esprits également imparfaits qui leur sont sympathiques, jusqu'à ce que des peuples plus avancés viennent détruire ou affaiblir cette influence. »

369 — La cruauté ne tient-elle pas à l'absence du sens moral ?

« Dis que le sens moral n'est pas développé, mais ne dis pas qu'il est absent, car il existe en principe chez tous les hommes ; c'est ce sens moral qui en fait plus tard des êtres bons et humains. Il existe donc chez le sauvage, mais il y est comme le principe du parfum est dans le germe de la fleur avant qu'elle ne soit épanouie. »

Toutes les facultés existent chez l'homme à l'état rudimentaire ou latent ; elles se développent selon que les circonstances leur sont plus ou moins favorables.

370 — Comment se fait-il qu'au sein de la civilisation la plus avancée, il se

trouve des êtres quelquefois aussi cruels que des sauvages ?

« Comme sur un arbre chargé de bons fruits, il se trouve des avortons. Ce sont, si tu veux, des sauvages qui n'ont de la civilisation que l'habit ; des loups égarés au milieu des moutons. »

371 — La société des hommes de bien sera-t-elle un jour purgée des êtres malfaisants ?

« L'humanité progresse ; ces hommes dominés par l'instinct du mal, et qui sont déplacés parmi les gens de bien, disparaîtront peu à peu, comme le mauvais grain se sépare du bon après que celui-ci a été vanné ; mais pour renaître sous une autre enveloppe ; et, comme ils auront plus d'expérience, ils comprendront mieux le bien et le mal. Tu en as un exemple dans les plantes et les animaux que l'homme a trouvé l'art de perfectionner, et chez lesquels il développe des qualités nouvelles. Eh bien ! ce n'est qu'après plusieurs générations que le perfectionnement devient complet. C'est l'image des différentes existences de l'homme. »

372 — Dans quel but Dieu frappe-t-il l'humanité par des fléaux destructeurs ?

« Pour la faire avancer plus vite. »

« La destruction est nécessaire à la régénération morale des esprits qui puissent dans chaque nouvelle existence un nouveau degré de perfection. »

373 — Dieu ne pouvait-il employer pour l'amélioration de l'humanité d'autres moyens que les fléaux destructeurs ?

« Oui, et il les emploie tous les jours, puisqu'il a donné à chacun les moyens de progresser par la connaissance du bien et du mal. C'est l'homme qui n'en profite pas ; il faut bien le châtier dans son orgueil et lui faire sentir sa faiblesse. »

— Mais dans ces fléaux l'homme de bien succombe comme le pervers ; cela est-il juste ?

« Pendant la vie l'homme rapporte tout à son corps ; mais après la mort il pense autrement, et comme nous l'a-

vons dit : la vie du corps est peu de chose ; un siècle de votre monde est *un éclair dans l'éternité* ; donc les souffrances de ce que vous appelez de quelques mois ou de quelques jours, ne sont rien : c'est un enseignement pour vous, et qui vous sert dans l'avenir. »

Les fléaux ne nous semblent de si grands malheurs que parce que nous jugeons tout au point de vue restreint de la vie matérielle. Ces fléaux ne frappent que le corps, et aux yeux de Dieu les esprits sont tout, *les corps sont peu de chose*.

Que la mort arrive par un fléau ou par une cause ordinaire, il n'en faut pas moins mourir quand l'heure du départ a sonné : la seule différence est qu'il en part un plus grand nombre à la fois.

Si nous pouvions nous élever par la pensée de manière à dominer l'humanité et à l'embrasser tout entière, ces fléaux si terribles ne nous paraîtraient plus que des orages passagers dans la destinée du monde.

374 — Les fléaux destructeurs ont-ils une utilité au point de vue physique, malgré les maux qu'ils occasionnent ?

« Oui, ils changent quelquefois l'état d'une contrée ; mais le bien qui en résulte n'est souvent ressenti que par les générations futures. »

375 — Les fléaux ne seraient-ils pas également pour l'homme une épreuve morale en le mettant aux prises avec les plus dures nécessités ?

« Oui, et qui lui fournissent l'occasion de développer toutes les facultés de son âme ; heureux pour lui s'il sait en profiter. »

Les fléaux sont des épreuves qui fournissent à l'homme l'occasion de montrer sa patience et sa résignation à la volonté de Dieu, et le mettent à même de déployer ses sentiments d'abnégation, de désintéressement et d'amour du prochain, s'il n'est dominé par l'égoïsme.

376 — Est-il donné à l'homme de conjurer les fléaux dont il est affligé ?

« Oui, d'une partie ; mais pas comme

on l'entend généralement. Beaucoup de fléaux sont la suite de son imprévoyance ; à mesure qu'il acquiert des connaissances et de l'expérience il peut les conjurer, c'est-à-dire les prévenir s'il sait en rechercher les causes. »

377 — Quelle est la cause qui porte l'homme à la guerre ?

« Prédominance de la nature animale sur la nature spirituelle, et assouvissement des passions. »

378 — L'homme est-il coupable des meurtres qu'il commet pendant la guerre ?

« Non, lorsqu'il y est contraint par la force ; mais il est coupable des cruautés qu'il commet, et il lui sera tenu compte de son humanité. »

379 — Quel est le but providentiel de la guerre ?

« La liberté et le progrès. »

— Si la guerre doit avoir pour effet d'arriver à la liberté, comment se fait-il qu'elle ait souvent pour but et pour résultat l'asservissement ?

« Asservissement momentané pour *lasser* les peuples, afin de les faire arriver plus vite. »

Dans l'état de barbarie, les peuples ne connaissent que le droit du plus fort ; c'est pourquoi la guerre est pour eux un état normal. A mesure que l'homme progresse elle devient moins fréquente, parce qu'il en évite les causes ; et quand elle est nécessaire, il sait y allier l'humanité.

— La guerre disparaîtra-t-elle un jour de dessus la terre ?

« Oui, quand les hommes comprendront la justice et pratiqueront la loi de Dieu ; alors tous les peuples seront frères. »

CHAPITRE VII.

VI. LOI DE SOCIÉTÉ.

Nécessité de la vie sociale. — Vie d'isolement. — Vœu de silence. — Conditions d'amélioration sociale. — Caractère des lois humaines.

380 — La vie sociale est-elle dans la nature ?

« Certainement ; Dieu a fait l'homme pour vivre en société. »

Dieu n'a pas donné inutilement à l'homme la parole et toutes les autres facultés nécessaires à la vie de relation. La vie sociale est ainsi une loi de nature.

381 — L'isolement absolu est-il contraire à la loi de nature ?

« Oui, puisque les hommes cherchent la société par instinct, et qu'ils doivent tous concourir au progrès en s'aidant mutuellement. »

— L'homme, en recherchant la société, ne fait-il qu'obéir à un sentiment

personnel, ou bien y a-t-il dans ce sentiment un but providentiel plus général ?

« L'homme doit progresser ; seul il ne le peut pas, parce qu'il n'a pas toutes les facultés ; il lui faut le contact des autres hommes. »

« Dans l'isolement il s'abrutit et s'étirole. »

Nul homme n'a des facultés complètes ; par l'union sociale ils se complètent les uns par les autres pour assurer leur bien-être et progresser : c'est pourquoi, ayant besoin les uns des autres, ils sont faits pour vivre en société et non isolés.

382 — On conçoit que, comme principe général, la vie sociale soit dans la nature; mais comme tous les goûts sont aussi dans la nature, pourquoi celui de l'isolement absolu serait-il condamnable, si l'homme y trouve sa satisfaction?

« Satisfaction d'égoïste. Il y a aussi des hommes qui trouvent une satisfaction à s'enivrer; les approuves-tu? »

« Dieu ne peut avoir pour agréable une vie par laquelle on se condamne à n'être utile à personne. »

383 — Que penser des hommes qui vivent dans la reclusion absolue pour fuir le contact pernicieux du monde?

« Double égoïsme. »

— Mais si cette retraite a pour but une expiation en s'imposant une privation pénible, n'est-elle pas méritoire?

« Faire plus de bien qu'on n'a fait de mal, c'est la meilleure expiation. »

« En évitant un mal il tombe dans un autre, puisqu'il oublie la loi d'amour et de charité. »

384 — Que penser de ceux qui fuient le monde pour se vouer au soulagement des malheureux?

« Ceux-là s'élèvent en s'abaissant. Ils ont le double mérite de se placer au-dessus des jouissances matérielles, et de faire le bien par l'accomplissement de la loi du travail. »

— Et ceux qui cherchent dans la retraite la tranquillité que réclament certains travaux?

« Ce n'est point là la retraite absolue de l'égoïste; ils ne s'isolent pas de la société, puisqu'ils travaillent pour elle. »

385 — Que penser du vœu de silence prescrit par certaines sectes dès la plus haute antiquité?

« Demandez-vous plutôt si la parole est dans la nature, et pourquoi Dieu l'a donnée. Dieu condamne l'abus et non l'usage des facultés qu'il a accordées. »

« Cependant le silence est utile; car dans le silence tu te recueilles; ton esprit devient plus libre, et peut alors entrer en communication avec nous; mais vœu de silence est une sottise. »

« Sans doute ceux qui regardent ces

privations volontaires comme des actes de vertu ont une bonne intention; mais ils se trompent, parce qu'ils ne comprennent pas suffisamment les véritables lois de Dieu. »

Le vœu de silence absolu, de même que le vœu d'isolement, prive l'homme des relations sociales qui peuvent lui fournir les occasions de faire le bien et d'accomplir la loi du progrès.

386 — La société pourrait-elle être régie par les seules lois naturelles sans le secours des lois humaines?

« Oui; si on les comprenait bien et si l'on avait la volonté de les pratiquer, elles suffiraient; mais la société a ses exigences, et il lui faut des lois particulières. »

— Quelle est la cause de l'imperfection des lois humaines?

« L'égoïsme et l'orgueil. Dans les temps de barbarie, ce sont les plus forts qui ont fait les lois, et ils les ont faites pour eux. Il a bien fallu les modifier à mesure que les hommes ont mieux compris la justice. »

La civilisation a créé pour l'homme de nouveaux besoins, et ces besoins sont relatifs à la position sociale qu'il s'est faite. Il a dû régler les droits et les devoirs de cette position par les lois humaines; mais sous l'influence de ses passions, il a souvent créé des droits et des devoirs imaginaires que condamne la loi naturelle, et que les peuples effacent de leurs codes à mesure qu'ils progressent.

387 — L'instabilité des lois humaines tient assurément à leur imperfection; arrivera-t-il un moment où elles seront moins variables?

« Oui, ce moment n'est pas si éloigné que tu le penses; on y marche à pas de géant par le progrès qui s'accomplit tous les jours dans les idées. Les lois humaines sont plus stables à mesure qu'elles se rapprochent de la véritable justice, c'est-à-dire à mesure qu'elles sont faites pour tous, sans distinction de sectes, de classes, ni de nations. »

— Vous dites qu'on marche à pas de géant vers un état plus parfait; la per-

versité de l'homme est pourtant bien grande, et ne semble-t-il pas marcher à reculons au lieu d'avancer, du moins au point de vue moral ?

« Tu te trompes ; observe bien l'ensemble et tu verras qu'il avance, puisqu'il comprend mieux ce qui est mal, et que chaque jour il réforme des abus. Il faut l'excès du mal pour faire comprendre la nécessité du bien et des réformes. »

388 — La sévérité des lois pénales n'est-elle pas une nécessité dans l'état actuel de la société ?

« Oui, dans une société dépravée il faut des lois sévères ; malheureusement ces lois n'attaquent pas les passions qui sont la source du mal. Il n'y a que l'éducation qui puisse réformer les hommes ; alors ils n'auront plus besoin de lois aussi rigoureuses. »

389 — Le malheur, en aigrissant le caractère ne développe-t-il pas les mauvais instincts ?

« Il développe certains mauvais instincts, comme l'excès des jouissances en développe d'autres ; mais quand l'homme est heureux il songe moins au mal, c'est incontestable. »

— Alors pourquoi voit-on des hommes qui ne manquent de rien, et qui ont toutes les satisfactions de la vie matérielle, commettre des crimes ?

« Effet d'une mauvaise éducation qui développe et entretient de mauvais instincts, surtout l'orgueil et l'égoïsme. Du reste nous parlons de l'humanité en général : c'est la règle ; les individus sont les exceptions. »

390 — Le milieu dans lequel certains hommes se trouvent placés n'est-il pas pour eux la source première de beaucoup de vices et de crimes ?

« Oui, mais c'est encore là une épreuve choisie par l'esprit à l'état de liberté ; il a voulu s'exposer à la tentation pour avoir le mérite de la résistance. »

— Quand l'homme est en quelque sorte plongé dans l'atmosphère du vice, le mal ne devient-il pas pour lui un entraînement presque irrésistible ?

« Entraînement, oui ; irrésistible, non ; car au milieu de cette atmosphère du vice tu trouves quelquefois de grandes vertus. Ce sont des esprits qui ont eu la force de résister, et qui ont eu en même temps pour mission d'exercer une bonne influence sur leurs semblables. »

CHAPITRE VIII.

VII. LOI DU PROGRÈS.

État de nature. — Caractère du progrès. — Peuples dégénérés. — Civilisation. — Races rebelles au progrès.

391 — L'homme puise-t-il en lui la force progressive, ou bien le progrès n'est-il que le produit d'un enseignement ?

« L'homme se développe lui-même naturellement ; mais tous ne progressent pas en même temps et de la même

manière ; c'est alors que les plus avancés aident au progrès des autres. »

L'intelligence de l'homme se développe spontanément par l'exercice et l'observation. Ce développement, favorisé et augmenté par le contact social, constitue le progrès qui est ainsi un

condition inhérente à l'esprit humain et une loi de nature.

392 — Le progrès moral suit-il toujours le progrès intellectuel ?

« Il en est la conséquence, mais il ne le suit pas toujours *immédiatement*. »

— Comment le progrès intellectuel peut-il conduire au progrès moral ?

« En faisant comprendre le bien et le mal ; l'homme alors peut choisir. »

C'est ainsi que le développement du libre arbitre suit le développement de l'intelligence et augmente la responsabilité des actes.

393 — L'état de nature n'est-il pas l'état le plus heureux pour l'homme, parce qu'ayant moins de besoins, il n'a pas toutes les tribulations qu'il se crée dans un état plus avancé ?

« Oui, s'il devait vivre comme les bêtes. Les enfants aussi sont plus heureux que les hommes faits. »

394 — L'homme peut-il rétrograder vers l'état de nature ?

« Non, l'homme doit progresser sans cesse. »

L'état de nature est l'enfance de l'humanité, et l'homme n'est point destiné à vivre perpétuellement dans l'enfance. S'il progresse, c'est que Dieu le veut ainsi ; vouloir le faire rétrograder vers sa condition première serait une négation de la loi du progrès.

395 — Est-il donné à l'homme de pouvoir arrêter la marche du progrès ?

« Non, mais de l'entraver quelquefois. »

— Que penser des hommes qui tentent d'arrêter la marche du progrès et de faire rétrograder l'humanité ?

« Pauvres êtres que Dieu châtierait ; ils seront renversés par le torrent qu'ils veulent arrêter. »

Le progrès étant une condition de la nature humaine, il n'est au pouvoir de personne de s'y opposer. C'est une *force vive* que de mauvaises lois peuvent retarder, mais non étouffer. Lorsque ces lois lui deviennent incompatibles, il les brise avec tous ceux qui tentent de les maintenir, et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'homme ait mis

ses lois en rapport avec la justice divine qui veut le bien pour tous, et non des lois faites pour le fort au préjudice du faible.

396 — N'y a-t-il pas des hommes, qui entravent le progrès de bonne foi en croyant le favoriser, parce qu'ils le voient à leur point de vue, et souvent là où il n'est pas ?

« Petite pierre mise sous la roue d'une grosse voiture et qui ne l'empêche pas d'avancer. »

397 — Le perfectionnement de l'humanité suit-il toujours une marche progressive et lente ?

« Il y a le progrès régulier et lent qui résulte de la force des choses ; mais quand un peuple n'avance pas assez vite, Dieu lui suscite de temps à autre une secousse physique ou morale qui le transforme. »

398 — L'histoire nous montre une foule de peuples qui, après les secousses qui les ont bouleversés, sont retombés dans la barbarie ; où est le progrès dans ce cas ?

« Quand ta maison menace ruine, tu l'abats pour en reconstruire une plus solide et plus commode ; mais jusqu'à ce qu'elle soit reconstruite, il y a trouble et confusion. »

« Comprends encore cela : tu étais pauvre et tu habitais uneasure ; tu deviens riche et tu la quittes pour habiter un palais. Puis un pauvre diable comme tu étais vient prendre ta place dans taasure, et il est encore très content, car avant il n'avait pas d'abri. Eh bien ! apprend donc que les esprits qui sont incarnés dans ce peuple dégénéré ne sont pas ceux qui le composaient au temps de sa splendeur ; ceux d'alors qui étaient avancés sont allés dans des habitations plus parfaites et ont progressé, tandis que d'autres moins avancés ont pris leur place qu'ils quitteront à leur tour. »

L'homme n'aperçoit souvent dans ces commotions que le désordre et la confusion momentanés qui le frappent dans ses intérêts matériels ; celui qui élève sa pensée au-dessus de la person-

nalité admire les desseins de la Providence qui du mal fait sortir le bien. C'est la tempête et l'orage qui assainissent l'atmosphère après l'avoir bouleversée.

399 — Pourquoi la civilisation ne réalise-t-elle pas immédiatement tout le bien qu'elle pourrait produire ?

« Parce que les hommes ne sont pas encore prêts ni disposés à obtenir ce bien. »

— Ne serait-ce pas aussi parce qu'en créant de nouveaux besoins elle surexcite des passions nouvelles ?

« Oui, et parce que toutes les facultés de l'esprit ne progressent pas en même temps ; il faut le temps pour tout. »

400 — La civilisation est-elle un progrès, ou, selon quelques philosophes, une décadence de l'humanité ?

« Progrès incomplet ; l'homme ne passe pas subitement de l'enfance à l'âge mur. »

— Est-il rationnel de condamner la civilisation ?

« Condamnez plutôt ceux qui en abusent, et non pas l'œuvre de Dieu. »

— La civilisation s'épurera-t-elle un jour de manière à faire disparaître les maux qu'elle aura produits ?

« Oui, quand le moral sera aussi développé que l'intelligence. Le fruit ne peut venir avant la fleur. »

La civilisation a ses degrés comme

toutes choses. Une civilisation incomplète est un état de transition qui engendre des maux spéciaux, inconnus à l'état primitif ; mais elle n'en constitue pas moins un progrès naturel, nécessaire, qui porte avec soi le remède au mal qu'il fait.

A mesure que la civilisation se perfectionne, elle fait cesser quelques-uns des maux qu'elle a engendrés, et ces maux disparaîtront avec le progrès moral.

401 — Outre le progrès social, la civilisation constitue-t-elle un progrès moral ?

« Oui, et c'est le préférable. L'homme civilisé comprend mieux, et c'est en cela qu'il est plus coupable de commettre le mal ; nous l'avons déjà dit. »

402 — N'y a-t-il pas des races rebelles au progrès par leur nature ?

« Oui, mais celles-là s'anéantissent chaque jour *corporellement*. »

— Quel sera le sort à venir des âmes qui animent ces races ?

« Elles arriveront comme toutes les autres à la perfection en passant par d'autres existences ; Dieu ne déshérite personne. »

— Ainsi, les hommes les plus civilisés ont pu être sauvages et anthropophages ?

« Toi-même tu l'as été plus d'une fois avant d'être ce que tu es. »

CHAPITRE IX.

VIII. LOI D'ÉGALITÉ.

Égalité naturelle. — Inégalité des aptitudes. — Inégalités sociales. — Inégalité des richesses. — Épreuves de la richesse et de la misère. — Pompe des funérailles. — Condition sociale de la femme.

403 — Tous les hommes sont-ils égaux devant Dieu ?

« Oui, tous tendent au même but, et Dieu a fait ses lois pour tout le monde. Vous dites souvent : Le soleil luit pour tout le monde, et vous dites là une vé-

rité plus grande et plus générale que vous ne pensez. »

Tous les hommes sont soumis aux mêmes lois de la nature, tous naissent avec la même faiblesse, sont sujets aux mêmes douleurs, et le corps du riche se pourrit comme celui du pauvre.

Dieu n'a donc donné à aucun homme de supériorité naturelle, ni par la naissance, ni par la mort : tous sont égaux devant lui.

404 — La diversité des aptitudes chez l'homme tient-elle au corps ou à l'esprit ?

« A l'un et à l'autre ; souvent le défaut d'aptitude tient à l'imperfection des organes ; ce peut être aussi un esprit inférieur, ignorant, et qui n'est pas encore épuré. »

C'est par la diversité des aptitudes que chacun concourt aux vues de la Providence, dans la limite des forces physiques et intellectuelles qui lui ont été départies.

405 — Pourquoi Dieu n'a-t-il pas donné les mêmes aptitudes à tous les hommes ?

« Dieu nous a tous créés égaux ; la différence qui existe est en nous, par notre mauvais vouloir ou notre volonté qui est le libre arbitre : de là les uns se sont perfectionnés plus rapidement. Puis tous les mondes étant *solidaires les uns des autres*, il faut bien que les habitants des mondes supérieurs, et qui, pour la plupart, sont créés avant le vôtre, viennent y habiter pour vous donner l'exemple. »

— En passant d'un monde supérieur dans un monde inférieur, l'esprit conserve-t-il l'intégralité des facultés acquises ?

« Oui, nous l'avons déjà dit, l'esprit qui a progressé ne rechute point ; il peut choisir, dans son état d'esprit, une enveloppe plus engourdie, ou une position plus précaire que celle qu'il a eue, mais tout cela toujours pour lui servir d'enseignement et l'aider à progresser. »

Ainsi la diversité des aptitudes de l'homme ne tient pas à la nature intime de sa création, mais au degré de

perfectionnement auquel sont arrivés les esprits incarnés en lui. Dieu n'a donc pas créé l'inégalité des facultés, mais il a permis que les différents degrés de développement fussent en contact, afin que les plus avancés pussent aider au progrès des plus arriérés, et aussi afin que les hommes, ayant besoin les uns des autres, comprissent la loi de charité qui doit les unir.

406 — L'inégalité des conditions sociales est-elle une loi de nature ?

« Non, elle est l'œuvre de l'homme et non celle de Dieu. »

— Cette inégalité disparaîtra-t-elle un jour ?

« Oui, il n'y a d'éternel que les lois de Dieu. Ne la vois-tu pas s'effacer peu à peu chaque jour ? Cette inégalité disparaîtra avec la prédominance de l'orgueil et de l'égoïsme ; il ne restera que l'inégalité du mérite. »

407 — Que penser de ceux qui abusent de leur supériorité pour opprimer le faible à leur profit ?

« Ceux-là méritent l'anathème ; malheur à eux ! ils seront opprimés à leur tour, et ils *renaitront* dans une existence où ils endureront tout ce qu'ils ont fait endurer. »

408 — L'inégalité des richesses n'a-t-elle pas sa source dans l'inégalité des facultés qui donne aux uns plus de moyens d'acquérir qu'aux autres ?

« Oui et non ; et la ruse et le vol, qu'en dis-tu ? »

— La richesse héréditaire n'est pourtant pas le fruit des mauvaises passions ?

« Qu'en sais-tu ? remonte à la source et tu verras. »

409. — L'égalité absolue des richesses est-elle possible, et a-t-elle jamais existé ?

« Non, elle n'est pas possible. »

— Qu'est-ce qui s'y oppose ?

« La diversité des facultés. »

— Il y a pourtant des hommes qui croient que là est le remède aux maux de la société ; qu'en pensez-vous ?

« Ce sont des systématiques ou des ambitieux jaloux ; ils ne comprennent pas que l'égalité qu'ils rêvent serait

bientôt rompue par la force des choses. Combattez l'égoïsme, c'est là votre plaie sociale, et ne cherchez pas des chimères. »

410 — Si l'égalité des richesses n'est pas possible, en est-il de même du bien-être ?

« Non, mais le bien-être est relatif, et chacun pourrait en jouir si l'on s'entendait bien... car le véritable bien-être consiste dans l'emploi de son temps à sa guise, et non à des travaux pour lesquels on ne se sent aucun goût; et comme chacun a des aptitudes différentes, aucun travail utile ne resterait à faire. L'équilibre existe en tout, c'est l'homme qui veut le déranger. »

— Est-il possible de s'entendre ?

« Oui. »

— Comment cela ?

« En pratiquant la loi de justice. »

— Pourquoi y a-t-il des gens qui manquent du nécessaire ?

« Parce que l'homme a toujours été égoïste, et le paresseux ne pouvant vivre dans une oisiveté complète, cherche et emploie tous les moyens qu'il trouve bons pour dépouiller celui qui travaille, et qui certes ne lui refuserait pas le nécessaire, mais se révolte contre celui qui, ne faisant rien, lui enlève tout son travail et le laisse mourir de faim lui et les siens. »

— Il y a des gens qui tombent dans le dénuement et la misère par leur faute; la société ne peut en être responsable ?

« Si nous l'avons déjà dit, elle est souvent la première cause de ces fautes; et d'ailleurs ne doit-elle pas veiller à leur éducation morale ? C'est souvent la mauvaise éducation qui a faussé leur jugement au lieu d'étouffer chez eux les tendances pernicieuses. »

411 — Pourquoi Dieu a-t-il donné aux uns les richesses et la puissance, aux autres la misère ?

« Pour les éprouver chacun d'une manière différente. D'ailleurs, nous l'avons dit, ces épreuves, ce sont les esprits eux-mêmes qui les ont choisies, et souvent ils y succombent. »

— Laquelle des deux épreuves est la

plus redoutable pour l'homme, celle du malheur ou celle de la fortune ?

« Elles le sont autant l'une que l'autre. La misère provoque le *murmure* contre la Providence, la richesse excite à tous les excès. »

— Si le riche a plus de tentations, n'a-t-il pas aussi plus de moyens de faire le bien ?

« Oui, et c'est justement ce qu'il ne fait pas; il devient égoïste, orgueilleux et insatiable; ses besoins augmentent avec sa fortune, et il croit n'en avoir jamais assez pour lui seul. »

L'élévation dans ce monde et l'autorité sur ses semblables sont des épreuves tout aussi grandes et tout aussi glissantes que le malheur; car plus on est riche et puissant, *plus on a d'obligations à remplir*, et plus sont grands les moyens de faire le bien et le mal.

Dieu éprouve le pauvre par la résignation, et le riche par l'usage qu'il fait de ses biens et de sa puissance.

La richesse et le pouvoir font naître toutes les passions qui nous attachent à la matière et nous éloignent de la perfection spirituelle; c'est pourquoi Jésus a dit : Je vous le dis, en vérité, il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'un aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

412 — D'où vient le désir de perpétuer sa mémoire par des monuments funèbres ?

« Dernier acte d'orgueil. »

— Mais la somptuosité des monuments funèbres n'est-elle pas plus souvent le fait des parents qui veulent honorer la mémoire du défunt, que celui du défunt lui-même ?

« Orgueil des parents qui veulent se glorifier eux-mêmes. Oh ! oui, ce n'est pas pour le mort que l'on fait toutes ces grimaces : c'est par amour-propre et pour le monde ! »

— Blâmez-vous d'une manière absolue la pompe des funérailles ?

« Non ; quand elle honore la mémoire d'un homme de bien, elle est juste et d'un bon exemple. »

La tombe est le rendez-vous de tous

les hommes; là finissent impitoyablement toutes distinctions humaines. C'est en vain que le riche veut perpétuer sa mémoire par de fastueux monuments : le temps les détruira comme le corps; ainsi le veut la nature. Le souvenir de ses bonnes et de ses mauvaises actions sera moins périssable que son tombeau, et la pompe des funérailles ne le lavera pas de ses turpitudes, et ne le fera pas monter d'un échelon dans la hiérarchie spirituelle.

413 — L'homme et la femme sont-ils égaux devant Dieu et ont-ils les mêmes droits?

« Oui, ils sont faits pour s'aimer; mais ce sont les hommes qui ont fait les lois. Dieu n'a-t-il pas donné à tous les deux l'intelligence du bien et du mal et la faculté de progresser? »

— D'où vient l'infériorité morale de la femme en certaines contrées?

« C'est par l'empire injuste et cruel que l'homme a pris sur elle. C'est un résultat des institutions sociales, et de l'abus de la force sur la faiblesse. »

414 — Dans quel but la femme a-t-elle plus de faiblesse physique que l'homme?

« Pour lui assigner des fonctions particulières. L'homme est pour les travaux rudes, comme étant le plus fort; la femme pour les travaux doux, et tous deux pour s'entraider à passer les épreuves d'une vie pleine d'âpreté. »

— La faiblesse physique de la femme ne la place-t-elle pas naturellement sous la dépendance de l'homme?

« Nous l'avons dit : Dieu a donné aux uns la force pour protéger le faible, et non pour l'asservir. »

Dieu a approprié l'organisation de chaque être aux fonctions qu'il doit accomplir. S'il a donné à la femme une moins grande force physique, il l'a douée en même temps d'une plus grande sensibilité en rapport avec la délica-

tesse des fonctions maternelles, et la faiblesse des êtres confiés à ses soins.

415 — Les fonctions auxquelles la femme est destinée par la nature, ont-elles une importance aussi grande que celles qui sont dévolues à l'homme?

« Oui, et plus grande; c'est elle qui lui donne les premières notions de la vie. »

— D'où vient que, même à l'état sauvage, la femme est considérée comme inférieure à l'homme?

« A cause de sa faiblesse physique. »

416 — Les hommes étant égaux devant la loi de Dieu, doivent-ils l'être également devant la loi des hommes?

« C'est le premier principe de justice : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. »

— D'après cela une législation, pour être parfaitement juste, doit-elle consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme?

« Des droits, oui; des fonctions, non; il faut que chacun ait une place attitrée; que l'homme s'occupe du dehors et la femme du dedans, chacun selon son aptitude. »

La loi humaine, pour être équitable, doit consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme; tout privilège accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice. *L'émancipation de la femme suit le progrès de la civilisation*; son asservissement marche avec la barbarie.

417 — Quelle est la source des privilèges consacrés par la loi des hommes?

« L'égoïsme et l'orgueil. »

— Comment l'homme pourrait-il être amené à réformer les lois?

« Cela vient naturellement par la force des choses et l'influence des gens de bien qui le conduisent dans la voie du progrès. Il en a déjà beaucoup réformé, et il en réformera bien d'autres. Attends! »

CHAPITRE X.

IX. LOI DE LIBERTÉ.

Liberté naturelle. — Esclavage. — Liberté de penser. — Liberté de conscience. — Libre arbitre.
— Fatalité.

418 — Est-il des positions dans le monde où l'homme puisse se flatter de jouir d'une liberté absolue ?

« Non. »

— Pourquoi cela ?

« Parce que tous vous avez besoin les uns des autres, les petits comme les grands. »

— Quelle serait la condition dans laquelle l'homme pourrait jouir d'une liberté absolue ?

« L'ermite dans un désert. »

La liberté absolue n'existerait que pour l'homme vivant seul dans un pays qui n'appartiendrait à personne. *Des qu'il y a deux hommes ensemble, ils ont des droits à respecter, et n'ont, par conséquent, plus de liberté absolue.*

419 — L'obligation de respecter les droits d'autrui ôte-t-elle à l'homme le droit de s'appartenir à lui-même ?

« Non. »

— Y a-t-il des hommes qui soient, par la nature, voués à être la propriété d'autres hommes ?

« Non, l'esclavage est un abus de la force ; il disparaîtra avec le progrès, comme disparaîtront peu à peu tous les abus. »

Nul n'est par droit de nature la propriété d'un autre homme ; toute sujétion absolue d'un homme à un autre homme est contraire à la loi de Dieu.

La loi humaine qui consacre l'esclavage est une loi contre nature, puis- qu'elle assimile l'homme à la brute,

et le dégrade moralement et physiquement.

420 — Lorsque l'esclavage est dans les mœurs d'un peuple, ceux qui en profitent sont-ils répréhensibles, puisqu'ils ne font que se conformer à un usage qui leur paraît naturel ?

« Nous l'avons dit plusieurs fois : le mal est toujours le mal, et tous vos sophismes ne feront pas qu'une mauvaise action devienne bonne ; mais la responsabilité du mal est relative aux moyens qu'on a de le comprendre. »

Celui qui tire profit de la loi de l'esclavage est toujours coupable d'une violation de la loi de nature ; mais en cela, comme en toutes choses, la culpabilité est relative. L'esclavage étant passé dans les mœurs de certains peuples, l'homme a pu en profiter de bonne foi et comme d'une chose qui lui semblait naturelle ; mais dès que sa raison plus développée lui a montré dans l'esclave son égal devant Dieu, il n'a plus d'excuse.

421 — L'inégalité naturelle des aptitudes ne place-t-elle pas certaines races humaines sous la dépendance des races les plus intelligentes ?

« Oui, pour les relever, et non pour les abrutir encore davantage par la servitude. »

422 — Il y a des hommes qui traitent leurs esclaves avec humanité ; qui ne leur laissent manquer de rien, et qui pensent que la liberté les exposerait

à plus de privations ; qu'en dites-vous ?

« Je dis que ceux-là comprennent mieux leurs intérêts ; ils ont aussi grand soin de leurs bœufs et de leurs chevaux, afin d'en tirer plus de profit au marché. »

Ils ne sont pas aussi coupables que ceux qui les traitent avec inhumanité, mais ils n'en disposent pas moins comme d'une marchandise, en les privant du droit de s'appartenir.

423 — Y a-t-il en l'homme quelque chose qui échappe à toute contrainte, et pour laquelle il jouisse d'une liberté absolue ?

« Oui, la liberté de penser. »

— Peut-on entraver la manifestation de la pensée ?

« Oui ; mais la pensée, non. C'est dans la pensée que l'homme jouit d'une liberté sans limite. »

424 — L'homme est-il responsable de sa pensée ?

« Oui, devant Dieu. Dieu seul pouvant la connaître, il la condamne ou l'absout selon sa justice. »

425 — La liberté de conscience est-elle une conséquence de la liberté de penser ?

« Oui, puisque la conscience est une pensée intime. »

— L'homme a-t-il le droit de mettre des entraves à la liberté de conscience ?

« Pas plus qu'à la liberté de penser. »

— Quel est le résultat des entraves mises à la liberté de conscience ?

« Faire des hypocrites. »

A Dieu seul appartient le droit de juger le bien et le mal absolu. Si l'homme règle par ses lois les rapports d'homme à homme, Dieu, par les lois de la nature, règle les rapports de l'homme avec Dieu.

426 — L'homme est-il valablement lié dans sa croyance par l'engagement que l'on a pris pour lui, alors qu'il n'avait pas la connaissance de lui-même ?

« Le bon sens répond à cette question ; pourquoi en faire d'inutiles ? »

427 — Toutes les croyances sont-elles respectables ?

« Oui, quand elles sont sincères et

qu'elles conduisent à la pratique du bien. »

— Y a-t-il des croyances blâmables ?

« Celles qui conduisent à faire le mal. »

428 — Est-on répréhensible de scandaliser dans sa croyance celui qui ne pense pas comme nous ?

« C'est manquer de charité et porter atteinte à la liberté de penser. »

429 — Est-ce porter atteinte à la liberté de conscience que d'apporter des entraves à des croyances de nature à troubler la société ?

« On peut réprimer les actes, mais la croyance intime est inaccessible. »

Réprimer les actes extérieurs d'une croyance quand ces actes portent un préjudice quelconque à autrui, ce n'est point porter atteinte à la liberté de conscience, car cette répression laisse à la croyance son entière liberté.

430 — Doit-on, par respect pour la liberté de conscience, laisser se propager des doctrines pernicieuses, ou bien peut-on, sans porter atteinte à cette liberté, chercher à ramener dans la voie de la vérité ceux qui sont égarés par de faux principes ?

« Certainement on le peut et même on le doit ; mais enseignez, à l'exemple de Jésus, *par la douceur et la persuasion*, et non par la force, ce qui serait pis que la croyance de celui que l'on voudrait convaincre. S'il y a quelque chose qu'il soit permis d'imposer, c'est le bien et la fraternité ; mais nous ne croyons pas que le moyen de les faire admettre, soit d'agir avec violence. Par la contrainte et la persécution on ne fait que des hypocrites : la conviction ne s'impose pas. »

431 — Toutes les doctrines ayant la prétention d'être l'unique expression de la vérité, à quels signes peut-on reconnaître celle qui a le droit de se poser comme telle ?

« Ce sera celle qui fait plus d'hommes de bien et le moins d'hypocrites ; c'est-à-dire pratiquant la loi de Dieu *envers leurs semblables* dans sa plus grande pureté. »

432 — L'homme a-t-il le libre arbitre de ses actes ?

« Oui, puisqu'il a la liberté de penser. »

Nier à l'homme le libre arbitre serait nier en lui l'existence d'une âme intelligente, et l'assimiler à la brute, au moral comme au physique.

433 — L'homme apporte-t-il en naissant, par son organisation, une prédisposition à tels ou tels actes ?

« Oui. »

— La prédisposition naturelle qui porte l'homme à certains actes lui ôte-t-elle son libre arbitre ?

« Non, puisque c'est lui qui a demandé à avoir telle ou telle prédisposition. Si tu as demandé à avoir les dispositions du meurtre, c'est afin d'avoir à combattre contre cette propension. »

— L'homme peut-il surmonter tous ses penchants, quelque véhéments qu'ils soient ?

« Oui, vouloir c'est pouvoir. »

L'organisation physique de l'homme le prédispose à tels ou tels actes auxquels il est poussé par une force pour ainsi dire instinctive. Cette propension naturelle, si elle le porte au mal, peut lui rendre le bien plus difficile, mais ne lui ôte pas la liberté de faire ou de ne pas faire. Avec une ferme volonté et l'aide de Dieu, s'il le prie avec ferveur et sincérité, il n'est point de penchant qu'il ne puisse surmonter, quelque véhéments qu'ils soient. L'homme ne saurait donc chercher une excuse dans son organisation sans abdiquer sa raison et sa condition d'être humain, pour s'assimiler à la brute.

434 — L'aberration des facultés ôte-t-elle à l'homme la responsabilité de ses actes ?

« Oui ; mais comme nous te l'avons dit, cette aberration est souvent une punition pour l'esprit qui, dans une autre existence, a peut-être été vain et orgueilleux et a fait un mauvais usage de ses facultés. Il peut renaître dans le corps d'un idiot, comme le despote dans le corps d'un esclave, et le mauvais riche dans celui d'un mendiant. »

435 — L'aberration des facultés intellectuelles par l'ivresse excuse-t-elle les actes répréhensibles ?

« Non, car l'ivrogne s'est volontairement privé de sa raison pour satisfaire des passions brutales : au lieu d'une faute il en commet deux. »

436 — Les animaux ont-ils le libre arbitre de leurs actes ?

« Ce ne sont pas de simples machines comme vous le croyez ; mais leur liberté d'action est bornée à leurs besoins, et ne peut se comparer à celle de l'homme. Etant de beaucoup inférieurs à lui, ils n'ont pas les mêmes devoirs. »

Les animaux suivent plus aveuglément l'impulsion de l'instinct que la nature leur a donné pour leur conservation. Il ne suit pas de là qu'ils soient totalement privés de la liberté d'agir ; mais cette liberté est restreinte aux actes de la vie matérielle.

437 — Puisque les animaux ont une intelligence qui leur donne une certaine liberté d'action, y a-t-il en eux un principe indépendant de la matière ?

« Oui, et qui survit au corps. »

— Ce principe conserve-t-il son individualité ?

« Oui. »

— Ce principe est-il une âme semblable à celle de l'homme ?

« Non ; l'âme de l'homme est un esprit incarné ; pour les animaux c'est aussi une âme, si vous voulez, *cela dépend du sens que l'on attache à ce mot* ; mais elle est toujours inférieure à celle de l'homme. Il y a entre l'âme des animaux et celle de l'homme autant de distance qu'entre l'âme de l'homme et Dieu. »

— Les animaux suivent-ils une loi progressive comme les hommes ?

« Oui, c'est pourquoi dans les mondes supérieurs où les hommes sont plus perfectionnés, les animaux le sont aussi, mais toujours inférieurs et soumis à l'homme. »

— Dans les mondes supérieurs les animaux connaissent-ils Dieu ?

« Non, l'homme est un Dieu pour eux. »

-- Les animaux seraient-ils l'incarnation d'un ordre d'esprits inférieurs formant dans le monde spirite une catégorie à part ?

« Oui, et qui ne peuvent dépasser un certain degré de perfection. »

— Les animaux progressent-ils comme l'homme, par le fait de leur volonté, ou par la force des choses ?

« Par la force des choses ; c'est pourquoi il n'y a point pour eux d'expiation. »

438 — Quel est, chez l'homme à l'état sauvage, la faculté dominante : l'instinct, ou le libre arbitre ?

« L'instinct. »

— Le développement de l'intelligence augmente-t-il la liberté des actes ?

« Certainement, et par conséquent toi qui es plus éclairé qu'un sauvage, tu es aussi plus responsable de ce que tu fais qu'un sauvage. »

439 — La position sociale n'est-elle pas quelquefois un obstacle à l'entière liberté des actes ?

« Oui, quelquefois ; le monde a ses exigences. »

— La responsabilité, dans ce cas, est-elle aussi grande ?

« Dieu est juste ; il tient compte de tout, mais il vous laisse la responsabilité du peu d'efforts que vous faites pour surmonter les obstacles. »

440 — Le libre arbitre n'est-il pas aussi subordonné à l'organisation physique, et ne peut-il être entravé dans certains cas par la prédominance de la matière ?

« Le libre arbitre peut être entravé, mais non pas annulé ; celui qui annihile sa pensée pour ne s'occuper que de la matière devient semblable à la brute et pire encore, car il ne songe plus à se prémunir contre le mal, et c'est en cela qu'il est fautif. »

L'esprit dégagé de la matière fait choix de ses existences corporelles futures selon le degré de perfection auquel il est arrivé, et c'est en cela, comme nous l'avons dit, que consiste surtout son libre arbitre. Cette liberté n'est point annulée par l'incarnation ;

s'il cède à l'influence de la matière, c'est qu'il succombe sous les épreuves mêmes qu'il a choisies, et c'est pour l'aider à les surmonter qu'il peut invoquer l'assistance des bons esprits.

441 — Y a-t-il une fatalité dans les événements de la vie, selon le sens attaché à ce mot ; c'est-à-dire, tous ces événements sont-ils arrêtés d'avance, et dans ce cas que devient le libre arbitre ?

« La fatalité n'existe que par le choix que tu as fait de subir telle ou telle épreuve ; puis à ce choix d'épreuves se joignent les connaissances que tu dois acquérir, et l'un est tellement lié à l'autre que c'est ce qui constitue ce que tu appelles la fatalité. Et comme nous le disions tout à l'heure, l'homme étant libre de ses actions se laisse aller trop à la matière, et attire sur ceux qui l'entourent une foule de désagréments ; cela diminuera à mesure que les vices de ton monde seront extirpés. »

— L'instant de la mort est-il invariablement fixé ?

« Oui, l'heure est comptée. »

— Ainsi quel que soit le danger qui nous menace, nous ne mourrons pas si cette heure n'est pas arrivée ?

« Non, tu ne périras pas, et tu en as des milliers d'exemples ; mais quand ton heure est venue de partir, rien ne peut t'y soustraire. Dieu a écrit à l'avance de quel genre de mort tu partiras d'ici, et souvent ton esprit le sait, car cela lui est révélé quand il fait choix de telle ou telle existence. »

— Si la mort ne peut être évitée quand elle doit avoir lieu, en est-il de même de tous les accidents qui nous arrivent dans le cours de la vie ?

« Non, ce sont souvent d'assez petites choses pour que nous puissions vous en prévenir, et quelquefois vous les faire éviter en dirigeant votre pensée, car nous n'aimons pas la souffrance matérielle ; mais cela est peu important à la vie que vous avez choisie. La fatalité, véritablement, ne consiste que dans l'heure où vous devez apparaître et

disparaître ici-bas. Comme vous devez revêtir votre enveloppe afin de pouvoir subir vos épreuves et recevoir nos enseignements, c'est pourquoi vous tenez à la vie; vous regardez cela comme une fatalité, tandis que c'est un bonheur. »

La fatalité, telle qu'on l'entend vulgairement, suppose la décision préalable et irrévocable de tous les événements de la vie, quelle qu'en soit l'importance. Si tel était l'ordre des choses, l'homme serait une machine sans volonté. A quoi lui servirait son intelligence, puisqu'il serait invariablement dominé dans tous ses actes par la puissance du destin? Une telle doctrine, si elle était vraie, serait la destruction de toute liberté morale; il n'y aurait plus pour l'homme de responsabilité, et par conséquent ni bien, ni mal, ni crimes, ni vertus. Dieu, souverainement juste, ne pourrait châtier sa créature pour des fautes qu'il n'aurait pas dépendu d'elle de ne pas commettre, ni la récompenser pour des vertus dont elle n'aurait pas le mérite.

Une pareille loi serait en outre la négation de la loi du progrès, car l'homme qui attendrait tout du sort ne tenterait rien pour améliorer sa position, puisqu'il n'en serait ni plus, ni moins.

La fatalité n'est pourtant pas un vain mot; elle existe dans la position que l'homme occupe sur la terre, et dans les fonctions qu'il y remplit, par suite du genre d'existence dont son esprit a fait choix, comme *épreuve*, *expiation* ou *mission*; il subit fatalement toutes les vicissitudes de cette existence, et toutes les *tendances* bonnes ou mauvaises qui y sont inhérentes; mais là s'arrête la fatalité, car il dépend de sa volonté de céder ou non à ces tendances. *Le détail des événements est subordonné aux circonstances qu'il provoque lui-même par ses actes*, et sur lesquelles peuvent influencer les esprits par les pensées qu'ils lui suggèrent.

La fatalité est donc dans les événements qui se présentent, puisqu'ils sont la conséquence du choix de l'existence fait par l'esprit; elle peut ne pas être dans le résultat de ces événements, puisqu'il peut dépendre de l'homme d'en modifier le cours par sa prudence.

C'est dans la mort que l'homme est soumis d'une manière absolue à l'inexorable loi de la fatalité; car il ne peut échapper à l'arrêt qui fixe le terme de son existence, ni au genre de mort qui doit en interrompre le cours (*note 15*).

CHAPITRE XI.

X. LOI DE JUSTICE, D'AMOUR ET DE CHARITÉ.

Justice et droits naturels. — Amour du prochain. — Droit de propriété.

442 — La nécessité pour l'homme de vivre en société, entraîne-t-elle pour lui des obligations particulières?

« Oui, et la première de toutes est de respecter les droits de ses semblables; celui qui respectera ces droits sera toujours juste. Dans votre monde où tant

d'hommes ne pratiquent pas la loi de justice, chacun use de représailles, et c'est là ce qui fait le trouble et la confusion de votre société. »

— En quoi consiste la justice?

« La justice consiste dans le respect des droits de chacun. La vie sociale

donne des droits et impose des devoirs réciproques. »

443 — L'homme pouvant se faire illusion sur l'étendue de son droit, qui est-ce qui peut lui en faire connaître la limite ?

« La limite du droit qu'il reconnaît à son semblable dans la même circonstance et réciproquement. »

— Mais si chacun s'attribue les droits de son semblable, que devient la subordination envers les supérieurs ? N'est-ce pas l'anarchie de tous les pouvoirs ?

« Les droits naturels sont les mêmes pour tous les hommes depuis le plus petit jusqu'au plus grand ; Dieu n'a pas fait les uns d'un limon plus pur que les autres, et tous sont égaux devant lui. Ces droits sont éternels ; ceux que l'homme a établis périssent avec ses institutions. Du reste, chacun sent bien sa force ou sa faiblesse, et saura toujours avoir de la déférence pour celui qui mérite l'estime par sa vertu et sa sagesse. C'est important de mettre cela, afin que ceux qui se croient supérieurs connaissent leurs devoirs pour mériter ces déférences. La subordination ne sera point compromise, quand l'autorité sera donnée à la sagesse. »

Dieu a mis dans le cœur de l'homme la règle de toute véritable justice, par le désir de chacun de voir respecter ses droits. Jésus a donné cette règle : *Agir envers les autres, comme nous voudrions que les autres agissent envers nous-mêmes.*

Dans l'incertitude de ce qu'il doit faire à l'égard de son semblable dans une circonstance donnée, que l'homme se demande comment il voudrait qu'on en usât envers lui en pareille circonstance : Dieu ne pouvait lui donner un guide plus sûr que sa propre conscience.

444 — Quel serait le caractère de l'homme qui pratiquerait la justice dans toute sa pureté ?

« Le vrai juste, à l'exemple de Jésus ; car il pratiquerait aussi l'amour du prochain et la charité sans lesquels il n'y a pas de véritable justice. »

— Quel est le véritable sens du mot *charité* tel que l'entendait Jésus ?

« Bienveillance pour tout le monde, indulgence pour les imperfections d'autrui, pardon des offenses. »

L'amour et la charité sont le complément de la loi de justice ; car aimer son prochain, c'est lui faire tout le bien qui est en notre pouvoir et que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes. Tel est le sens des paroles de Jésus : *Aimez-vous les uns les autres comme des frères.*

445 — Jésus a dit aussi : *Aimez même vos ennemis.* Or, l'amour pour nos ennemis n'est-il pas contraire à nos tendances naturelles, et l'inimitié ne provient-elle pas du défaut de sympathie entre les esprits ?

« Sans doute on ne peut pas avoir pour ses ennemis un amour tendre et passionné ; ce n'est pas ce qu'il a voulu dire ; aimer ses ennemis, c'est leur pardonner et leur rendre le bien pour le mal ; par là on leur devient supérieur ; par la vengeance on se met au-dessous d'eux. »

446 — Quel est le premier de tous les droits naturels de l'homme ?

« C'est de vivre ; c'est pourquoi nul n'a le droit d'attenter à la vie de son semblable, ni de rien faire qui puisse compromettre son existence. »

447 — Que penser de l'aumône ?

« L'homme réduit à demander l'aumône se dégrade au moral et au physique ; il s'abrutit. »

— Est-ce que vous blâmez l'aumône ?

« Non ; ce n'est pas l'aumône qui est blâmable, c'est souvent la manière dont elle est faite. L'homme de bien qui comprend la charité selon Jésus, va au-devant du malheur sans attendre qu'il lui tende la main. »

— N'y a-t-il pas des hommes réduits à la mendicité par leur faute ?

« Oui ; si une bonne éducation morale leur eût appris à pratiquer la loi de Dieu, ils ne tomberaient pas dans les excès qui causent leur perte ; c'est de là surtout que dépend l'amélioration de votre globe. »

Il faut distinguer l'aumône proprement dite de la bienfaisance. Le plus nécessaire n'est pas toujours celui qui demande; la crainte d'une humiliation le retient, et souvent il souffre sans se plaindre; c'est celui-là que l'homme vraiment humain sait aller chercher sans ostentation.

448 — Le droit de vivre donne-t-il à l'homme le droit d'amasser de quoi vivre pour se reposer quand il ne pourra travailler ?

« Oui, mais il doit le faire en famille, comme l'abeille, par un travail honnête, et ne pas amasser comme un égoïste. Certains animaux même lui donnent l'exemple de la prévoyance. »

449 — L'homme a-t-il le droit de défendre ce qu'il a amassé par le travail ?

« Dieu n'a-t-il pas dit : Tu ne déroberas point; et Jésus : Il faut rendre à César ce qui appartient à César ? »

Ce que l'homme amasse par un travail honnête est une propriété légitime qu'il a le droit de défendre, car la propriété qui est le fruit du travail est un droit naturel aussi sacré que celui de travailler et de vivre.

450 — Le désir de posséder n'est-il pas dans la nature ?

Oui; mais quand c'est pour soi seul et pour sa satisfaction personnelle, c'est de l'égoïsme. »

— Cependant le désir de posséder n'est-il pas légitime, puisque celui qui a de quoi vivre n'est à charge à personne ?

« Oui, pour celui qui met des bornes à ses désirs; mais il y a des hommes insatiables et qui accumulent sans profit pour personne, ou pour assouvir leurs passions, et cela parce qu'ils ont reçu une fausse éducation, et qu'ils se laissent entraîner par l'exemple. Crois-tu que cela soit bien vu de Dieu ? »

« Celui au contraire qui amasse par son travail en vue de venir en aide à ses semblables, pratique la loi d'amour et de charité, et son travail est béni de Dieu. »

451 — Quel est le caractère de la propriété légitime ?

« Il n'y a de propriété légitime que celle qui a été acquise sans préjudice pour autrui. »

La loi d'amour et de justice défendant de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit, condamne par cela même tout moyen d'acquérir qui serait contraire à cette loi.

452 — Le droit de propriété est-il indéfini ?

« Sans doute tout ce qui est acquis légitimement est une propriété; mais la législation des hommes étant imparfaite consacre souvent des droits de convention que la justice naturelle réprouve. C'est pourquoi ils réforment leurs lois à mesure que le progrès s'accomplit et qu'ils comprennent mieux la justice. Ce qui semblait parfait dans un siècle, semble barbare dans le siècle suivant. »

LIVRE TROISIÈME.

ESPÉRANCES ET CONSOLATIONS.

CHAPITRE PREMIER.

PERFECTION MORALE DE L'HOMME.

453 — Puisque le principe des passions est dans la nature, est-il mauvais en lui-même ?

« Non ; la passion est dans l'excès joint à la volonté ; car le principe en a été donné à l'homme pour le bien ; c'est l'abus qu'il en fait qui cause le mal. »

Toutes les passions ont leur principe dans un sentiment ou besoin de nature. Le principe des passions n'est donc point un mal, puisqu'il repose sur une des conditions providentielles de notre existence. La passion, proprement dite, est l'exagération d'un besoin ou d'un sentiment ; elle est dans l'excès et non dans la cause ; et cet excès devient un mal quand il a pour conséquence un mal quelconque.

Toute passion qui rapproche l'homme de la nature animale l'éloigne de la nature spirituelle.

Tout sentiment qui élève l'homme au-dessus de la nature animale, annonce la prédominance de l'esprit sur la matière et le rapproche de la perfection.

454 — L'homme pourrait-il toujours vaincre ses mauvais penchants par ses efforts ?

« Oui, et quelquefois de faibles efforts ; c'est la volonté qui lui manque. Hélas ! combien peu de vous en font des efforts ! Vous êtes trop du siècle : c'est assez dire, je pense. »

— L'homme peut-il trouver dans les

esprits une assistance efficace pour surmonter ses passions ?

« Oui, s'il prie Dieu et son bon génie avec sincérité, les bons esprits lui viendront certainement en aide, car c'est leur mission. »

— Mais n'y a-t-il pas des passions tellement vives et irrésistibles que la volonté est impuissante pour les surmonter ?

« Il y a beaucoup de personnes qui disent : *Je veux*, mais la volonté n'est que sur les lèvres ; ils veulent, et ils sont bien aises que cela ne soit pas. Quand on croit ne pas pouvoir vaincre ses passions, c'est que l'esprit s'y complait par suite de son infériorité. Celui qui cherche à les réprimer comprend sa nature spirituelle ; les vaincre est pour lui un triomphe de l'esprit sur la matière. »

455 — Quelle est la source première des vices de l'homme ?

« Nous l'avons dit bien des fois, c'est l'égoïsme : de là dérive tout le mal, et l'égoïsme lui-même a sa source dans la prédominance de la nature animale sur la nature spirituelle. »

L'égoïsme engendre l'orgueil, l'ambition, la cupidité, la jalousie, la haine, la sensualité et toutes les passions qui dégradent l'homme et l'éloignent de la perfection morale.

456 — L'égoïsme étant fondé sur le

sentiment de l'intérêt personnel, il paraît bien difficile de l'extirper complètement du cœur de l'homme; y parviendra-t-on jamais ?

« Plus tôt que vous ne croyez; nous y travaillons. »

— Mais l'égoïsme, loin de diminuer, croît avec la civilisation qui semble l'exciter et l'entretenir; comment la cause pourra-t-elle détruire l'effet ?

« Plus le mal est grand, plus il devient hideux; il fallait que l'égoïsme fit beaucoup de mal, pour faire comprendre la nécessité de l'extirper. »

— Comment parviendra-t-on à l'extirper ?

« A mesure que les hommes s'éclaireront sur les choses spirituelles, ils attachent moins de prix aux choses matérielles; cela dépend de l'éducation; et puis il faut réformer les institutions humaines qui l'entretiennent et l'excitent. »

— Quelles sont, dans ce but, les réformes les plus importantes qu'il serait utile d'apporter dans les institutions humaines ?

« C'est tout un enseignement *que nous te donnerons*; mais, nous le répétons, l'humanité marche au progrès moral malgré les apparences, et le bien naîtra de l'excès du mal; Dieu a l'œil sur vous. »

Lorsque les hommes auront dépouillé l'égoïsme qui les domine, ils vivront comme des frères, ne se faisant point de mal, s'entraïdant réciproquement par le sentiment mutuel de la *solidarité*; alors le fort sera l'appui et non l'oppresseur du faible, et l'on ne verra plus d'hommes manquer du nécessaire, parce que tous pratiqueront la loi de justice. C'est le règne du bien que sont chargés de préparer les esprits.

— Que devons-nous faire en attendant ?

« Chacun doit y concourir dans la mesure de ses forces. Celui qui veut approcher dès cette vie de la perfection morale doit extirper de son cœur tout sentiment d'égoïsme, car l'égoïsme est incompatible avec la justice, l'amour et la charité. »

457 — A quels signes peut-on reconnaître chez un homme le progrès réel qui doit élever son esprit dans la hiérarchie spirite ?

« L'esprit prouve son élévation lorsque tous les actes de sa vie corporelle sont la pratique de la loi de Dieu; et lorsqu'il sort de la sphère des choses matérielles pour pénétrer dans la vie spirituelle qu'il comprend par anticipation. »

Le véritable homme de bien est celui qui pratique la loi de justice, d'amour et de charité dans sa plus grande pureté. S'il interroge sa conscience sur les actes accomplis, il se demandera s'il n'a point violé cette loi; s'il n'a point fait de mal; s'il a fait tout le bien *qu'il a pu*; si nul n'a eu à se plaindre de son égoïsme et de son orgueil, enfin s'il a fait à autrui tout ce qu'il eût voulu qu'on fit pour lui.

L'homme pénétré du sentiment de charité et d'amour du prochain fait le bien pour le bien, sans espoir de retour, et sacrifie son intérêt à la justice.

Il est bon, humain et bienveillant pour tout le monde, parce qu'il voit des frères dans tous les hommes, sans acception de races ni de croyances.

Si Dieu lui a donné la puissance et la richesse, il regarde ces choses comme un *dérot* dont il doit faire usage pour le bien; il n'en tire pas vanité, car il sait que Dieu qui les lui a données peut les lui retirer.

Si l'ordre social a placé des hommes sous sa dépendance, il les traite avec bonté et bienveillance, parce qu'ils sont ses égaux devant Dieu; il use de son autorité pour relever leur moral, et non pour les écraser par son orgueil.

Il est indulgent pour les faiblesses d'autrui, parce qu'il sait que lui-même a besoin d'indulgence et se rappelle cette parole du Christ : *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre.*

Il n'est point vindicatif : à l'exemple de Jésus il pardonne les offenses pour ne se souvenir que des bienfaits; car il sait qu'il lui sera pardonné comme il aura pardonné lui-même.

Il respecte enfin dans ses semblables tous les droits que donnent les lois de la nature, comme il voudrait qu'on les respectât envers lui.

438 — Pouvons-nous toujours racheter nos fautes ?

« Oui, en les réparant ; mais ne croyez pas les racheter par quelques privations puériles, ou en donnant après votre mort quand vous n'aurez plus plus besoin de rien. »

— N'y a-t-il aucun mérite à assurer, après sa mort, un emploi utile des biens que nous possédons ?

« Aucun mérite n'est pas le mot ; cela vaut toujours mieux que rien ; mais le malheur est que celui qui ne donne qu'après sa mort est souvent plus égoïste

que généreux ; il veut avoir l'honneur du bien sans en avoir la peine. »

Le mal n'est réparé que par le bien, et la réparation n'a aucun mérite si elle ne nous atteint *ni dans notre orgueil, ni dans nos intérêts matériels.*

Que sert, pour notre justification, de restituer après la mort le bien mal acquis, alors qu'il nous devient inutile et que nous en avons profité ?

Que sert la privation de quelques jouissances futiles ou de quelques superfluités, si le tort que nous avons fait à autrui reste le même ?

Que sert enfin de s'humilier devant Dieu, si nous conservons notre orgueil devant les hommes ?

CHAPITRE II.

BONHEUR ET MALHEUR SUR TERRE.

439 — L'homme peut-il jouir sur la terre d'un bonheur complet ?

« Non, puisque la vie lui a été donnée comme épreuve ou expiation ; mais il dépend de lui d'adoucir ses maux et d'être aussi heureux qu'on le peut sur la terre. »

460 — On conçoit que l'homme sera heureux sur la terre lorsque l'humanité aura été transformée ; mais, en attendant, chacun peut-il s'assurer un bonheur relatif ?

« Oui, l'homme est le plus souvent l'artisan de son propre malheur. En pratiquant la loi de Dieu il s'épargne bien des maux et se procure une félicité aussi grande que le comporte votre existence grossière. »

L'homme qui est bien pénétré de sa destinée future, ne voit dans la vie corporelle qu'une station temporaire. C'est pour lui une halte momentanée dans

une mauvaise hôtellerie ; il se console aisément de quelques désagréments passagers d'un voyage qui doit le conduire à une position d'autant meilleure qu'il aura mieux fait d'avance ses préparatifs.

Nous sommes punis dès cette vie de l'infraction aux lois de l'existence corporelle par les maux qui sont la suite de cette infraction et de nos propres excès. Si nous remontons de proche en proche à l'origine de ce que nous appelons nos malheurs terrestres, nous les verrons, pour la plupart, être la suite d'une première déviation du droit chemin. Par cette déviation nous sommes entrés dans une mauvaise voie, et de conséquence en conséquence nous tombons dans le malheur.

461 — Le bonheur terrestre est relatif à la position de chacun ; ce qui suffit au bonheur de l'un fait le malheur de

l'autre. Y a-t-il cependant une mesure de bonheur commune à tous les hommes ?

« Oui, pour la vie matérielle : la possession du nécessaire ; pour la vie morale : la bonne conscience et la foi en l'avenir. »

— Mais ce qui serait du superflu pour l'un ne devient-il pas le nécessaire pour d'autres suivant la position ?

« Oui, selon vos idées matérielles, vos préjugés, votre ambition et tous vos travers ridicules dont l'avenir fera justice quand vous comprendrez la vérité. Sans doute celui qui a cinquante mille livres de revenu et qui se trouve réduit à dix se croit bien malheureux, parce qu'il ne peut plus faire une aussi grande figure, tenir ce qu'il appelle son rang, avoir des chevaux, des laquais, faire des orgies, etc., etc. Il croit manquer du nécessaire, mais franchement le croistu bien à plaindre quand à côté de lui il y en a qui meurent de faim et de froid, et n'ont pas un abri pour reposer leur tête ? Le sage, pour être heureux, regarde au-dessous de lui, et jamais au-dessus, si ce n'est pour élever son âme vers l'infini. »

462 — Il est des maux qui sont indépendants de la manière d'agir et qui frappent l'homme le plus juste ; n'a-t-il aucun moyen de s'en préserver ?

« Non ; il doit se résigner et les subir *sans murmure*, s'il veut progresser ; mais il puise toujours une consolation dans sa conscience qui lui donne l'espoir d'un meilleur avenir, s'il fait ce qu'il faut. »

463 — Les vicissitudes de la vie sont-elles toujours la punition des fautes actuelles ?

« Non ; nous l'avons déjà dit : ce sont des épreuves de Dieu, ou choisies par vous-mêmes à l'état d'esprit et avant votre réincarnation pour expier les fautes commises dans une autre existence ; car jamais l'infraction aux lois de Dieu, et surtout à la loi de justice, ne reste impunie ; si ce n'est dans cette vie ce sera nécessairement dans une autre ; c'est pourquoi celui qui est juste à vos yeux est souvent frappé pour son passé. »

464 — La civilisation, en créant de nouveaux besoins, n'est-elle pas la source d'afflictions nouvelles ?

« Oui, les maux de ce monde sont en raison des besoins *factices* que vous vous créez. Celui qui sait borner ses désirs, et voit sans envie ce qui est au-dessus de lui, s'épargne bien des mécomptes dans cette vie. »

L'homme n'est souvent malheureux que par l'importance qu'il attache aux choses d'ici-bas ; c'est la vanité, l'ambition et la cupidité déçues qui font son malheur. S'il se place au-dessus du cercle étroit de la vie matérielle, s'il élève ses pensées vers l'infini qui est sa destinée, les vicissitudes de l'humanité lui semblent alors mesquines et puériles, comme les chagrins de l'enfant qui s'afflige de la perte d'un jouet dont il faisait son bonheur suprême.

Celui qui ne voit de félicité que dans la satisfaction de l'orgueil, de la vanité et des appétits grossiers, est malheureux quand il ne peut les satisfaire, tandis que celui qui ne demande rien au superflu est heureux de ce que d'autres regardent comme des calamités.

465 — Sans doute le superflu n'est pas indispensable au bonheur ; mais il n'en est pas ainsi du nécessaire ; or le malheur de ceux qui sont privés de ce nécessaire n'est-il pas réel ?

« Oui, l'homme n'est véritablement malheureux que lorsqu'il souffre du manque de ce qui est nécessaire à la vie et à la santé du corps. Cette privation peut être sa faute, alors il ne doit s'en prendre qu'à lui-même ; si elle est la faute d'autrui, la responsabilité retombe sur celui qui en est la cause. »

Avec une organisation sociale sage et prévoyante, l'homme ne peut manquer du nécessaire que par sa faute ; mais ses fautes mêmes sont souvent le résultat du milieu où il se trouve placé. Lorsque l'homme pratiquera la loi de Dieu, il aura un ordre social fondé sur la justice et la solidarité, et lui-même aussi sera meilleur, car « la terre sera le paradis terrestre lorsque les hommes seront bons. »

466 — Par la spécialité des aptitudes naturelles, Dieu indique évidemment notre vocation en ce monde. Beaucoup de maux ne viennent-ils pas de ce que nous ne suivons pas cette vocation ?

« Oui, et ce sont souvent les parents qui, par orgueil ou par avarice, font sortir leurs enfants de la voie tracée par la nature, et par ce déplacement compromettent leur bonheur ; ils en seront responsables. »

— Ainsi vous trouveriez juste que le fils d'un homme haut placé dans le monde fit des sabots, par exemple, s'il avait de l'aptitude pour cet état ?

« Il ne faut pas tomber dans l'absurde, ni rien exagérer : la civilisation a ses nécessités. Pourquoi le fils d'un homme haut placé, comme tu le dis, ferait-il des sabots s'il n'a pas besoin de cela pour vivre ? Mais cela ne l'empêche pas de se rendre utile dans la mesure de ses facultés si elles ne sont pas appliquées à contre-sens. Ainsi, par exemple, au lieu d'un mauvais avocat, il pourrait faire un très-bon mécanicien, etc. »

Le déplacement des hommes hors de leur sphère intellectuelle est assurément une des causes les plus fréquentes de déception. L'inaptitude pour la carrière embrassée est une source intarissable de revers ; puis l'amour-propre venant s'y joindre empêche l'homme tombé de chercher une ressource dans une profession plus humble, et lui montre le suicide comme le remède suprême pour échapper à ce qu'il croit une humiliation. *Si une éducation morale l'avait élevé au-dessus des sots préjugés de l'orgueil, il ne serait jamais pris au dépourvu.*

467 — D'où vient le dégoût de la vie qui s'empare de certains individus, sans motifs plausibles ?

« Effet de l'oisiveté, du manque de foi et souvent de la satiété. »

Pour celui qui exerce ses facultés dans un but utile et selon ses aptitudes naturelles, le travail n'a rien d'aride, et la vie s'écoule plus rapidement ; il en supporte les vicissitudes avec d'autant plus

de patience et de résignation, qu'il agit en vue du bonheur plus solide et plus durable qui l'attend.

468 — Outre les peines matérielles de la vie, l'homme est en butte à des peines morales qui ne sont pas moins vives. La perte des personnes qui nous sont chères, par exemple, n'est-elle pas une de celles qui nous causent un chagrin d'autant plus légitime, que cette perte est irréparable ?

« Oui, et elle atteint le riche comme le pauvre ; c'est une épreuve ou expiation, et la loi commune ; mais il est doux de pouvoir entrer en communication avec vos amis par les moyens que vous avez et qui se propagent chaque jour davantage, *en attendant que vous en ayez d'autres plus directs et plus accessibles à vos sens.* »

La possibilité d'entrer en communication avec les esprits est une bien douce consolation, puisqu'elle nous procure le moyen de nous entretenir avec nos parents et nos amis qui ont quitté la terre avant nous. Par l'évocation nous les rapprochons de nous ; ils sont à nos côtés, nous entendent et nous répondent ; il n'y a pour ainsi dire plus de séparation entre eux et nous. Ils nous aident de leurs conseils, nous témoignent leur affection et le contentement qu'ils éprouvent de notre souvenir. C'est pour nous une satisfaction de les savoir heureux, d'apprendre *par eux-mêmes* les détails de leur nouvelle existence, et d'acquiescer à la certitude de les rejoindre à notre tour.

— Que penser de l'opinion des personnes qui regardent ces sortes d'évocations comme une profanation ?

« Il ne peut y avoir profanation quand il y a recueillement, et quand l'évocation est faite avec respect et convenance ; ce qui le prouve c'est que les esprits qui vous affectionnent viennent avec plaisir ; ils sont heureux de votre souvenir et de s'entretenir avec vous. »

469 — Les déceptions que nous font éprouver l'ingratitude et la fragilité des liens de l'amitié, ne sont-elles pas aussi

pour l'homme de cœur une source d'amertume?

« Oui; mais nous vous apprenons à plaindre les ingrats et les amis infidèles: ils seront plus malheureux que vous. L'ingratitude est fille de l'égoïsme, et l'égoïste trouvera plus tard des cœurs insensibles comme il l'a été lui-même. »

— Ces déceptions ne sont-elles pas faites pour endurcir le cœur et le fermer à la sensibilité?

« Ce serait un tort; car l'homme de cœur, comme tu dis, est toujours heureux du bien qu'il fait. Il sait que si l'on ne s'en souvient pas en cette vie on s'en souviendra dans une autre, et que l'ingrat en aura de la honte et des remords. »

— Cette pensée n'empêche pas son cœur d'être ulcéré; et cela ne peut-il faire naître en lui l'idée qu'il serait plus heureux s'il était moins sensible?

« Oui, s'il préfère le bonheur de l'égoïste; c'est un triste bonheur que celui-là! Qu'il sache donc que les amis ingrats qui l'abandonnent ne sont pas dignes de son amitié, et qu'il s'est trompé sur leur compte; dès lors il ne doit pas les regretter. Plus tard il en trouvera qui sauront mieux le comprendre. »

La nature a donné à l'homme le besoin d'aimer et d'être aimé. Une des plus grandes jouissances qui lui soit accordée sur la terre, c'est de rencontrer des cœurs qui sympathisent avec le sien; elle lui donne ainsi les prémices du bonheur qui lui est réservé dans le monde des esprits parfaits où tout est amour et bienveillance: c'est une jouissance inconnue à l'égoïste.

470 — Puisque les esprits sympathiques sont portés à s'unir, comment se fait-il que, parmi les esprits incarnés, l'affection ne soit souvent que d'un côté, et que l'amour le plus sincère soit accueilli avec indifférence et même répulsion; comment en outre l'affection la plus vive de deux êtres peut-elle se changer en antipathie et quelquefois en haine?

« Tu ne comprends donc pas que

c'est une punition, mais qui n'est que passagère? Puis, combien n'y en a-t-il pas qui croient aimer éperdument, parce qu'ils ne jugent que sur les apparences, et quand ils sont obligés de vivre avec ces personnes, ils ne tardent pas à reconnaître que ce n'est qu'un engottement matériel! Il ne suffit pas de se croire enflammé pour une personne belle et à qui vous croyez de belles qualités; c'est en vivant réellement avec elle que vous pourrez l'apprécier. Combien aussi n'y a-t-il pas de ces unions qui tout d'abord paraissent ne devoir jamais être sympathiques, et quand l'un et l'autre se sont bien connus et bien étudiés finissent par s'aimer d'un amour tendre et durable, parce qu'il repose sur l'estime! Il ne faut pas oublier que c'est l'esprit qui aime et non le corps, et quand l'illusion matérielle est dissipée, l'esprit voit la réalité. »

471 — Le défaut de sympathie entre les êtres destinés à vivre ensemble n'est-il pas également une source de chagrins d'autant plus amers qu'ils empoisonnent toute l'existence?

« Très amers en effet; mais c'est un de ces malheurs dont vous êtes le plus souvent la première cause; d'abord ce sont vos lois qui ont tort, car crois-tu que Dieu t'astreint à rester avec ceux qui te déplaisent? et puis parce que, dans ces unions, vous cherchez plus la satisfaction de votre orgueil et de votre ambition que le bonheur d'une affection mutuelle; vous subissez la conséquence de vos préjugés?

— Mais dans ce cas n'y a-t-il pas presque toujours une victime innocente?

« Oui, et c'est pour elle une dure expiation; mais la responsabilité de son malheur retombera sur ceux qui en auront été la cause. Si la lumière de la vérité a pénétré son âme, elle puisera sa consolation dans sa foi en l'avenir; du reste, à mesure que les préjugés s'affaibliront, les causes de ces malheurs privés disparaîtront aussi. »

472 — L'appréhension de la mort est pour beaucoup de gens une cause de

perplexités; d'où vient cette appréhension, puisqu'ils ont devant eux l'avenir?

« Oui, et c'est à tort qu'ils ont cette appréhension; mais que veux-tu! on cherche à leur persuader dans leur jeunesse qu'il y a un enfer et un paradis, mais qu'il est certain qu'ils iront en enfer, parce qu'on leur dit que ce qui est dans la nature est un péché mortel pour l'âme : alors quand ils deviennent grands, s'ils ont un peu de jugement ils ne peuvent admettre cela, et ils deviennent athées ou matérialistes; c'est ainsi qu'on les amène à croire qu'en dehors de la vie présente il n'y a plus rien. Quant à ceux qui ont persisté dans leurs croyances d'enfance, ils redoutent ce feu éternel qui doit les brûler sans les consumer. »

« La mort n'inspire au juste aucune crainte, parce qu'avec la foi, il a la certitude de l'avenir; l'espérance lui fait attendre une vie meilleure, et la charité dont il a pratiqué la loi lui donne l'assurance qu'il ne rencontrera dans le monde où il va entrer aucun être dont il ait à redouter le regard. »

L'homme charnel, plus attaché à la vie corporelle qu'à la vie spirituelle, a, sur la terre, des peines et des jouissances matérielles; son bonheur est dans la satisfaction fugitive de tous ses

désirs. Son âme, constamment préoccupée et affectée des vicissitudes de la vie, est dans une anxiété et une torture perpétuelles. La mort l'effraie, parce qu'il doute de son avenir et qu'il laisse sur la terre toutes ses affections et toutes ses espérances.

L'homme moral, qui s'est élevé au-dessus des besoins factices créés par les passions, a, dès ici-bas, des jouissances inconnues à l'homme matériel. La modération de ses désirs donne à son esprit le calme et la sérénité. Heureux du bien qu'il fait, il n'est point pour lui de déceptions, et les vicissitudes de la vie glissent sur son âme sans y laisser d'empreinte douloureuse.

473 — Certaines personnes ne trouveront-elles pas ces conseils pour être heureux sur la terre un peu banals; et n'y verront-elles pas ce qu'elles appellent des lieux communs, des vérités rebattues; et ne diront-elles pas qu'en définitive le secret pour être heureux c'est de savoir supporter son malheur?

« Oui, il y en a qui diront cela, et beaucoup. Que veux-tu! Il en est d'eux comme de certains malades à qui le médecin prescrit la diète; ils voudraient être guéris sans remèdes et en continuant à se donner des indigestions. »

CHAPITRE III.

PEINES ET RÉCOMPENSES FUTURES.

474 — Pourquoi l'homme a-t-il instinctivement horreur du néant?

« Parce que le néant n'existe pas. »

L'idée du néant a quelque chose qui répugne à la raison. L'homme le plus insouciant pendant sa vie, arrivé au moment suprême, se demande ce qu'il va devenir, et involontairement il espère.

475 — D'où vient à l'homme le sentiment instinctif de la vie future?

« Nous l'avons déjà dit: avant son incarnation l'esprit connaissait toutes ces choses, et l'âme garde un vague souvenir de ce qu'elle sait et de ce qu'elle a vu dans son état spirituel. »

Croire en Dieu sans admettre la vie future serait un non-sens. Le senti-

ment d'une existence meilleure est dans le for intérieur de tous les hommes ; Dieu n'a pu l'y placer en vain.

La vie future implique la conservation de notre individualité après la mort. Si tout est fini avec nous sur la terre, ou s'il ne s'opère en nous qu'une transformation qui ne nous laisse aucune conscience de nos actes passés, il n'y a plus de bien ni de mal réels, plus de nécessité de mettre un frein à nos passions, la morale est un vain mot ; l'homme n'a plus pour mobile que la satisfaction de ses désirs, sans scrupule du tort qu'il peut faire à ses semblables.

La conséquence de la vie future est la responsabilité de nos actes. La raison et la justice nous disent que dans la répartition du bonheur auquel tout homme aspire, les bons et les méchants ne sauraient être confondus. Dieu ne peut vouloir que les uns jouissent sans peine de biens auxquels d'autres n'atteignent qu'avec effort et persévérance.

476 — D'où vient la croyance que l'on retrouve chez tous les peuples de peines et de récompenses à venir ?

« C'est toujours la même chose : Pressentiment de la réalité apporté à l'homme par l'esprit incarné en lui ; car, sachez-le bien, ce n'est pas en vain qu'une voix intérieure vous parle ; votre tort est de ne pas assez l'écouter. Si vous y pensiez bien et souvent, vous deviendriez meilleurs. »

477 — Au moment de la mort quel est le sentiment qui domine le plus grand nombre des hommes, est-ce le doute, la crainte ou l'espérance ?

« Le doute pour les sceptiques endurcis, la crainte pour les coupables, l'espérance pour les hommes de bien. »

— Pourquoi y a-t-il des sceptiques, puisque l'âme apporte à l'homme le sentiment des choses spirituelles ?

« Il y en a moins qu'on ne croit ; beaucoup font les esprits forts pendant leur vie par orgueil, mais au moment de mourir ils ne sont pas si fanfarons. »

L'idée que Dieu nous donne de sa

justice et de sa bonté par la sagesse de ses lois, ne nous permet pas de croire que le juste et le méchant soient au même rang à ses yeux, ni de douter qu'ils ne reçoivent un jour, l'un la récompense, l'autre le châtiment, du bien ou du mal qu'ils auront fait.

478 — Dieu s'occupe-t-il personnellement de chaque homme ? N'est-il pas trop grand et nous trop petits pour que chaque individu en particulier ait quelque importance à ses yeux ?

« Dieu s'occupe de tous les êtres qu'il a créés quelque petits qu'ils soient ; rien n'est trop peu pour sa bonté. »

— Dieu a-t-il besoin de s'occuper de chacun de nos actes pour nous récompenser ou nous punir, et la plupart de ces actes ne sont-ils pas insignifiants pour lui ?

« Dieu a ses lois qui règlent toutes vos actions : si vous les violez, c'est votre faute. Sans doute quand un homme commet un excès, Dieu ne rend pas un jugement contre lui pour lui dire, par exemple : Tu as été gourmand, je vais te punir ; mais il a tracé une limite ; les maladies et souvent la mort sont la conséquence des excès ; voilà la punition : elle est le résultat de l'infraction à la loi. Il en est ainsi en tout. »

Toutes nos actions sont soumises aux lois de Dieu ; il n'en est aucune, *quelque insignifiante qu'elle nous paraisse*, qui ne puisse en être la violation. Si nous subissons les conséquences de cette violation, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes qui nous faisons ainsi les propres artisans de notre bonheur ou de notre malheur à venir (*note*).

479 — Les peines et les jouissances de l'âme après la mort, ont-elles quelque chose de matériel, ou bien sont-elles purement spirituelles ?

« Elles ne peuvent être matérielles, puisque l'âme n'est pas matière ; le bon sens le dit. »

— Pourquoi l'homme se fait-il des peines et des jouissances de la vie future une idée souvent si grossière et si absurde ?

« Intelligence qui n'est point encore assez développée. L'enfant comprend-il comme l'adulte ? D'ailleurs cela dépend aussi de ce qu'on lui a enseigné : c'est là qu'il y a besoin d'une réforme. »

« Votre langage est trop incomplet pour exprimer ce qui est en dehors de vous ; alors il a bien fallu des comparaisons, et ce sont ces images et ces figures que vous avez prises pour la réalité ; mais à mesure que l'homme s'éclaire, sa pensée comprend les choses que son langage ne peut rendre. »

L'homme se fait des peines et des jouissances de l'âme après la mort une idée plus ou moins élevée selon l'état de son intelligence. Plus il se développe, plus cette idée s'épure et se dégage de la matière ; il comprend les choses sous un point de vue plus rationnel, il cesse de prendre à la lettre les images d'un langage figuré. La raison plus éclairée nous apprenant que l'âme est un être tout spirituel, nous dit, par cela même, qu'elle ne peut être affectée par les impressions qui n'agissent que sur la matière ; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'elle soit exempte de souffrances, ni qu'elle ne reçoive pas la punition de ses fautes.

480 — Les esprits ne font-ils que comprendre le bonheur infini, ou commencent-ils à l'éprouver ?

« Ils éprouvent le bonheur ou le malheur, selon le rang qu'ils occupent. »

Les peines et les jouissances des esprits sont inhérentes à l'état de perfection auquel ils sont parvenus. Ils sont plus ou moins heureux, selon le degré d'épuration qu'ils ont subi dans les épreuves de la vie corporelle, et l'âme s'épure par la pratique de la loi de Dieu.

L'homme pouvant hâter ou retarder cette perfection selon sa volonté, ces peines et ces jouissances sont la punition de sa négligence ou la récompense de ses efforts pour y arriver ; c'est pourquoi Jésus a dit que chacun serait récompensé selon ses œuvres.

481 — L'homme, devenu esprit après sa mort, reconnaît-il toujours ses fautes ?

« Oui, l'esprit errant n'a plus de voile ; *il est comme sorti du brouillard* et voit ce qui l'éloigne du bonheur ; alors il souffre davantage, car il comprend combien il a été coupable. Pour lui *il n'y a plus d'illusion* ; il voit la réalité des choses. »

L'esprit à l'état errant embrasse d'un côté toutes ses existences passées, de l'autre il voit l'avenir promis et comprend ce qui lui manque pour l'atteindre. Tel un voyageur parvenu au faite d'une montagne, voit la route parcourue et celle qui lui reste à parcourir pour arriver à son but.

482 — La vue des esprits qui souffrent n'est-elle pas pour les bons une cause d'affliction, et alors que devient leur bonheur si ce bonheur est troublé ?

« Leur souffrance est légère, puisqu'ils savent que le mal aura une fin ; ils aident les autres à s'améliorer et leur tendent la main : c'est là leur occupation, et une jouissance quand ils réussissent. »

483 — Tous les esprits voient-ils Dieu ?

« Tous voient l'infini, mais les esprits parfaits peuvent seuls approcher Dieu. »

— Qu'est-ce qui empêche les esprits imparfaits d'approcher Dieu ?

« Leur impureté. »

484 — Les esprits inférieurs comprennent-ils le bonheur du juste ?

« Oui, et c'est ce qui fait leur supplice ; car ils comprennent qu'ils en sont privés par leur faute : c'est pourquoi l'esprit dégagé de matière aspire après une nouvelle existence corporelle, parce que chaque existence peut abrégier la durée de ce supplice *si elle est bien employée*. C'est alors qu'il fait choix des épreuves par lesquelles il pourra expier ses fautes ; car sachez-le bien, l'esprit souffre de tout le mal qu'il a fait, ou dont il a été la cause volontaire, de tout le bien qu'il aurait pu faire et qu'il n'a pas fait, *et de tout le mal qui résulte du bien qu'il n'a pas fait*. »

485 — Les esprits ne pouvant se cacher réciproquement leurs pensées, et tous les actes de la vie étant connus, ij

s'ensuivrait que le coupable est en présence perpétuelle de sa victime?

« Cela ne peut être autrement, le bon sens le dit. »

— Cette divulgation de tous nos actes répréhensibles, et la présence perpétuelle de ceux qui en ont été les victimes sont-elles un châtiment pour le coupable?

« Plus grand qu'on ne pense, mais seulement jusqu'à ce qu'il ait expié ses fautes. Si l'on savait ce qu'il en coûte de faire le mal! »

Lorsque nous sommes nous-mêmes dans le monde des esprits, tout notre passé étant à découvert, le bien et le mal que nous aurons faits seront également connus. C'est en vain que le méchant voudra échapper à la vue constante de ses victimes : leur présence inévitable sera pour lui un châtiment et un remords incessant jusqu'à ce qu'il ait expié ses torts, tandis que l'homme de bien, au contraire, ne rencontrera partout que des regards amis et bienveillants.

Pour le méchant il n'est pas de plus grand tourment sur terre que la présence de ses victimes ; c'est pourquoi il les évite sans cesse. Que sera-ce quand l'illusion des passions étant dissipée, il comprendra le mal qu'il a fait, verra ses actes les plus secrets dévoilés, son hypocrisie démasquée, et qu'il ne pourra se soustraire à leur vue ? Tandis que l'âme de l'homme pervers est en proie à la honte, au regret et au remords, celle du juste jouit d'une sérénité parfaite.

486 — L'âme, en quittant sa dépouille mortelle, voit-elle immédiatement ses parents et ses amis qui l'ont précédée dans le monde des esprits ?

« Immédiatement n'est pas toujours le mot ; car, comme nous l'avons dit, il lui faut quelque temps pour se reconnaître et secouer le voile matériel ; mais souvent aussi les parents et les amis viennent à sa rencontre et la félicitent : c'est pour elle une récompense. »

— La durée de ce premier moment de trouble qui suit la mort est-elle la même pour tous les esprits ?

« Non, cela dépend de leur élévation. Celui qui est déjà purifié se reconnaît presque immédiatement, parce qu'il s'est déjà dégagé de la matière pendant la vie du corps, tandis que l'homme charnel, et dont la conscience n'est pas pure, conserve bien plus longtemps l'impression de cette matière. »

487 — Le souvenir des fautes que l'âme a pu commettre, alors qu'elle était imparfaite, ne trouble-t-il pas son bonheur, même après qu'elle s'est épurée ?

« Non, parce qu'elle a racheté ses fautes et qu'elle est sortie victorieuse des épreuves auxquelles elle s'était soumise *dans ce but*. »

— Les épreuves qui restent à subir pour achever la purification, ne sont-elles pas pour l'âme une appréhension pénible qui trouble son bonheur ?

« Pour l'âme qui est encore souillée, oui ; c'est pourquoi elle ne peut jouir d'un bonheur parfait que lorsqu'elle sera tout à fait pure ; mais pour celle qui est déjà élevée, la pensée des épreuves qui lui restent à subir n'a rien de pénible. »

L'âme qui est arrivée à un certain degré de pureté goûte déjà le bonheur ; un sentiment de douce satisfaction la pénètre ; elle est heureuse de tout ce qu'elle voit, de tout ce qui l'entoure ; le voile se lève pour elle sur les mystères et les merveilles de la création, et les perfections divines lui apparaissent dans toute leur splendeur.

488 — Le lien sympathique qui unit les esprits du même ordre, n'est-il pas pour eux une source de félicité ?

« Oui, l'union des esprits qui sympathisent *pour le bien*, est pour eux une des plus grandes jouissances ; car ils ne craignent pas de voir cette union troublée par l'égoïsme. »

L'homme goûte les prémices de ce bonheur sur la terre quand il rencontre des âmes avec lesquelles il peut se confondre dans une union pure et sainte. Dans une vie plus épurée, cette jouissance sera ineffable et sans bornes, parce qu'il ne rencontrera que des âmes

sympathiques que *l'égoïsme ne refroidira pas* ; car tout est amour dans la nature : c'est l'égoïsme qui le tue.

489 — L'esprit qui expie ses fautes dans une nouvelle existence, n'a-t-il pas des souffrances matérielles, et dès lors est-il exact de dire qu'après la mort l'âme n'a que des souffrances morales ?

« Il est bien vrai que lorsque l'âme est réincarnée les tribulations de la vie sont pour elle une souffrance ; mais il n'y a que le corps qui souffre matériellement. »

« Vous dites souvent de celui qui est mort qu'il n'a plus à souffrir ; cela n'est pas toujours vrai. Comme esprit, il n'a plus de douleurs physiques ; mais, selon les fautes qu'il a commises, il peut avoir des douleurs morales plus cuisantes, et dans une nouvelle existence il peut être encore plus malheureux. Le mauvais riche y demandera l'aumône, et sera en proie à toutes les privations de la misère, l'orgueilleux à toutes les humiliations ; celui qui abuse de son autorité et traite ses subordonnés avec mépris et dureté, y sera forcé d'obéir à un maître plus dur qu'il ne l'a été. Toutes les peines et les tribulations de la vie sont l'expiation des fautes d'une autre existence, lorsqu'elles ne sont pas la conséquence des fautes de la vie actuelle. Quand vous serez sortis d'ici, vous le comprendrez. »

L'homme qui se croit heureux sur la terre, parce qu'il peut satisfaire ses passions, est celui qui fait le moins d'efforts pour s'améliorer. Il expie souvent dès cette vie ce bonheur éphémère, mais il l'expiera certainement dans une autre existence tout aussi matérielle.

490 — La réincarnation de l'âme dans un monde moins grossier, est-elle une récompense ?

« Oui, c'est la conséquence de son épuration ; car à mesure que les esprits s'épurent, ils s'incarnent dans des mondes de plus en plus parfaits, jusqu'à ce qu'ils aient dépouillé toute matière et se soient lavés de toutes leurs souillures pour jouir éternellement de la félicité des purs esprits dans le sein de Dieu. »

Dans les mondes où l'existence est moins matérielle qu'ici-bas, les besoins sont moins grossiers et toutes les souffrances physiques moins vives. Les hommes ne connaissent plus les mauvaises passions qui, dans les mondes inférieurs, les font ennemis les uns des autres. N'ayant aucun sujet de haine ni de jalousie, ils vivent entre eux en paix, parce qu'ils pratiquent la loi de justice, d'amour et de charité ; ils ne connaissent point les ennuis et les soucis qui naissent de l'envie, de l'orgueil et de l'égoïsme, et font le tourment de notre existence terrestre.

491 — L'esprit qui a progressé dans son existence terrestre, peut-il quelquefois être réincarné dans le même monde ?

« Oui, s'il n'a pu accomplir sa mission, et lui-même peut demander à la compléter dans une nouvelle existence ; mais alors ce n'est plus pour lui une expiation. »

— Dans ce cas aura-t-il à subir les mêmes vicissitudes ?

« Non ; moins il a à se reprocher, moins il a à expier. »

492 — Que devient l'homme qui, sans faire de mal, ne fait rien pour secouer l'influence de la matière ?

« Puisqu'il ne fait aucun pas vers la perfection, il doit recommencer une existence de la nature de celle qu'il quitte ; il reste là où il est, et c'est ainsi qu'il peut prolonger les souffrances de l'expiation. »

493 — Il y a des gens dont la vie s'écoule dans un calme parfait ; qui, n'ayant besoin de rien faire pour eux-mêmes, sont exempts de soucis. Cette existence heureuse est-elle une preuve qu'ils n'ont rien à expier d'une existence antérieure ?

« En connais-tu beaucoup ? Tu le crois ; tu te trompes ; souvent le calme n'est qu'apparent. Ils peuvent avoir choisi cette existence, mais quand ils la quittent, ils s'aperçoivent qu'elle ne leur a point servi à progresser : et alors, comme le paresseux, ils regrettent le temps perdu. Sachez bien que l'esprit

ne peut acquérir des connaissances et s'élever que par l'activité ; s'il s'endort dans l'insouciance il n'avance pas. Il est semblable à celui qui a besoin (d'après vos usages) de travailler, et qui va se promener ou se coucher, et cela dans l'intention de ne rien faire. »

494 — Un lieu circonscrit dans l'univers est-il affecté aux peines et aux jouissances des esprits selon leurs mérites ?

« Nous avons déjà répondu à cette question. Les peines et les jouissances sont inhérentes au degré de perfection des esprits ; chacun puise en lui-même le principe de son propre bonheur ou malheur ; et comme ils sont partout, aucun lieu circonscrit ni fermé n'est affecté à l'un plutôt qu'à l'autre. Quant aux esprits incarnés, ils sont plus ou moins heureux ou malheureux, selon que le monde qu'ils habitent est plus ou moins avancé. »

495 — D'après cela l'enfer et le paradis n'existeraient pas tels que l'homme se les représente ?

« Ce ne sont que des figures : il y a partout des esprits heureux et malheureux. Cependant, comme nous l'avons dit aussi, les esprits du même ordre se réunissent par sympathie ; mais ils peuvent se réunir où ils veulent quand ils sont parfaits. »

La localisation absolue des lieux de peines et de récompenses n'existe que dans l'imagination de l'homme ; elle provient de sa tendance à *matérialiser et à circonscire* les choses dont il ne peut comprendre l'essence infinie.

496 — D'où vient la doctrine du feu éternel ?

« Image, comme tant d'autres choses, prise pour la réalité. C'est absolument comme quand on fait peur de Croquemitaine aux petits enfants. »

— Mais cette crainte ne peut-elle avoir un bon résultat ?

« Vois donc si elle en retient beaucoup, même parmi ceux qui l'enseignent. Si vous enseignez des choses que la raison ne rejette pas plus tard, vous ferez une impression durable et salutaire. »

— Est-ce que le remords des fautes et le plaisir des bonnes actions ne nous donnent pas une idée des peines et des jouissances de la vie spirituelle ?

« Oui, mais les peines et les joies que vous éprouvez sont toujours mêlées à votre vie terrestre. »

L'homme impuissant à rendre, par son langage, la nature de ces souffrances n'a pas trouvé de comparaison plus énergique que celle du feu, car pour lui le feu est le type du plus cruel supplice et le symbole de l'action la plus énergique ; c'est pourquoi la croyance au feu éternel remonte à la plus haute antiquité, et les peuples modernes en ont hérité des peuples anciens ; c'est pourquoi aussi, dans son langage figuré, il dit : Le feu des passions ; brûler d'amour, de jalousie, etc., etc.

497 — Que doit-on entendre par le *purgatoire* ?

« Douleurs physiques et morales ; c'est le temps de l'expiation. C'est presque toujours sur terre que vous faites votre purgatoire et que Dieu vous fait expier vos fautes. »

Ce que l'homme appelle *purgatoire* est de même une figure par laquelle on doit entendre, non pas un lieu déterminé quelconque, mais l'état des esprits imparfaits qui sont en expiation jusqu'à la purification complète qui doit les élever au rang des esprits bienheureux. Cette purification s'opérant dans les diverses incarnations, le purgatoire consiste dans les épreuves de la vie corporelle.

498 — Les prières adressées à Dieu pour les âmes en expiation sont-elles utiles ?

« Cela dépend de l'intention. Nous l'avons déjà dit, les prières banales sont des mots vides de sens. *Pour qu'une prière soit écoutée, il faut qu'elle parte d'un cœur profondément pénétré de ce qu'il dit* ; alors c'est une communication de votre esprit avec les autres esprits. Vous vous unissez à eux en vue de seconder leurs efforts pour soutenir les esprits incarnés dans les épreuves qu'ils ont à subir. »

— Puisque ce sont les esprits qui agissent directement, qui doit-on prier de préférence, Dieu ou les esprits ?

« Les esprits entendent les prières adressées à Dieu et exécutent ses ordres ; nous sommes ses ministres. »

— Pourquoi, lorsqu'on prie avec ferveur, se sent-on soulagé ?

« Parce que l'esprit vient en aide à celui qui prie avec ferveur, et c'est cette assistance qui lui donne la force et la confiance. »

499 — Tous les esprits devant atteindre à la perfection, s'ensuit-il qu'il n'y a pas de peines éternelles ?

« Nous l'avons dit, le bien seul est éternel, le mal aura une fin ; mais avant que l'esprit ait acquis toutes les connaissances qu'il doit posséder, et subi toutes les épreuves nécessaires, sur la terre ou autres lieux semblables, pour être complètement purifié, c'est quelquefois bien long, et pour vous c'est comme l'éternité. »

500 — Comment se fait-il que des esprits qui, par leur langage, révèlent leur supériorité, aient répondu à des personnes très sérieuses, au sujet de l'enfer et du purgatoire, selon l'idée que l'on s'en fait vulgairement ?

« Il faut, comme nous l'avons dit, que nous nous rendions compréhensibles, et pour cela nous nous servons de vos termes, ce qui peut vous faire croire quelquefois que nous abondons dans vos préjugés. D'ailleurs il n'est pas bon de heurter trop brusquement les préjugés ; ce serait le moyen de n'être pas écouté ; voilà pourquoi les esprits parlent souvent dans le sens de l'opinion de ceux qui les écoutent, afin de les amener peu à peu à la vérité. Ils approprient leur langage aux personnes, comme tu le fais toi-même si tu es un orateur un peu habile ; c'est pourquoi ils ne parleront pas à un Chinois ou à un mahométan comme ils parleront à un Français ou à un chrétien, car ils seraient bien sûrs de n'être pas écoutés. Des esprits ont donc pu se servir des mots *enfer* et *pur-*

gatoire ou autres semblables quand ils parlent à des personnes trop imbuës de ces idées, sans être en contradiction. Et puis souvent on emploie pour avoir nos réponses des moyens incommodes et trop longs, comme des tables qui frappent, etc., et cela nous ennuit ; alors, ne pouvant pas développer notre pensée, nous répondons par oui et par non, quand cela n'a pas une importance assez grande et quand cela ne dénature pas le sens de nos enseignements vrais. »

— On conçoit qu'il puisse en être ainsi de la part des esprits qui veulent nous instruire ; mais comment se fait-il que des esprits interrogés sur leur situation aient répondu qu'ils souffraient les tortures de l'enfer ou du purgatoire ?

« Quand ils sont inférieurs, et pas complètement dématérialisés, ils conservent une partie de leurs idées terrestres et ils rendent leurs impressions par les termes qui leur sont familiers. *Enfer* peut se traduire par une vie d'épreuve extrêmement pénible, avec l'incertitude d'une meilleure ; *purgatoire*, une vie aussi d'épreuve, mais avec conscience d'un avenir meilleur. Lorsque tu éprouves une grande douleur, ne dis-tu pas toi-même que tu souffres comme un damné ? Ce ne sont que des mots, et toujours au figuré. »

501 — Des esprits ont dit habiter le 4^e, le 5^e ciel, etc. ; qu'entendaient-ils par là ?

« Vous leur demandez quel ciel ils habitent, parce que vous avez l'idée de plusieurs ciels placés comme les étages d'une maison ; alors ils vous répondent selon votre langage ; mais pour eux ces mots 4^e, 5^e ciel expriment différents degrés d'épuration, et par conséquent de bonheur. C'est absolument comme quand on demande à un esprit s'il est dans l'enfer ; s'il est malheureux, il dira oui, parce que pour lui *enfer* est synonyme de souffrance ; mais il sait très bien que ce n'est pas une fournaiise. Un païen aurait dit qu'il était dans le *Tartare* ou dans les *Champs-Élysées*. »

FIN.

ÉPILOGUE.

Le scepticisme, touchant la doctrine spirite, lorsqu'il n'est pas le résultat d'une opposition systématique intéressée, a presque toujours sa source dans une connaissance incomplète des faits, ce qui n'empêche pas certaines gens de trancher la question comme s'ils la connaissaient parfaitement. On peut avoir beaucoup d'esprit, de l'instruction même, et manquer de jugement ; or, le premier indice d'un défaut dans le jugement, c'est de croire le sien infaillible. Beaucoup de personnes aussi ne voient dans les manifestations spirites qu'un objet de curiosité ; nous espérons que, par la lecture de ce livre, elles trouveront dans ces phénomènes étranges autre chose qu'un simple passe-temps.

La science spirite comprend deux parties : l'une expérimentale sur les manifestations matérielles, l'autre philosophique sur les manifestations intelligentes. Quiconque n'a observé que la première est dans la position de celui qui ne connaîtrait la physique que par des expériences récréatives, sans avoir pénétré dans la philosophie de la science. La véritable doctrine spirite est dans l'enseignement donné par les esprits, et les connaissances que cet enseignement comporte sont trop graves pour pouvoir être acquises autrement que par une étude sérieuse et suivie, faite dans le silence et le recueillement ; car dans cette condition seule on peut observer un nombre infini de faits de détail et de nuances qui permettent de formuler une opinion, et qui échappent à l'observateur superficiel. Ce livre n'aurait-il pour résultat que de montrer le côté sérieux de la question, et de provoquer des études dans ce sens, ce serait déjà beaucoup, et nous nous applaudirions d'avoir été choisi pour accomplir une œuvre dont nous ne prétendons, du reste, nous faire aucun mérite personnel. Nous espérons qu'il aura un autre résultat, c'est de guider les hommes désireux de s'éclairer, en leur montrant, dans ces études, un but grand et sublime : celui du progrès individuel et social, et de leur indiquer la route à suivre pour l'atteindre. Nous nous associerons de tout cœur à leurs travaux, et nous serons heureux de toutes les communications qu'ils voudront bien nous adresser à ce sujet.

L'enseignement donné par les esprits se poursuit en ce moment sur diverses parties dont ils ont ajourné la publication pour avoir le temps de les élaborer et de les compléter. La prochaine publication qui fera suite aux trois livres contenus dans ce premier ouvrage, comprendra, entre autres choses, les moyens pratiques par lesquels l'homme peut arriver à neutraliser l'égoïsme, source de la plupart des maux qui affligent la société. Ce sujet touche à toutes les questions de sa position dans le monde, et de son avenir terrestre.

Nota. — Cette seconde partie sera publiée par voie de souscription, et adressée aux personnes qui se seront inscrites à cet effet en en faisant la demande par écrit (franco, sans rien payer d'avance).

NOTES.

NOTE I. — (N° 20).

La chimie nous montre les molécules des corps inorganiques s'unissant pour former des cristaux d'une régularité constante, selon chaque espèce, dès qu'ils sont dans les conditions voulues. Le moindre trouble dans ces conditions suffit pour empêcher la réunion des éléments, ou tout au moins la disposition régulière qui constitue le cristal. Pourquoi n'en serait-il pas de même des éléments organiques? Nous conservons pendant des années des semences de plantes et d'animaux qui ne se développent qu'à une température donnée et dans un milieu propice; on a vu des grains de blé germer après plusieurs siècles. Il y a donc dans ces semences un principe latent de vitalité qui n'attend qu'une circonstance favorable pour se développer. Ce qui se passe journellement sous nos yeux ne peut-il avoir existé dès l'origine du globe? Cette formation des êtres vivants sortant du chaos par la force même de la nature, ôte-t-elle quelque chose à la grandeur de Dieu? Loin de là, elle répond mieux à l'idée que nous nous faisons de sa puissance s'exerçant sur des mondes infinis par des lois éternelles. Cette théorie ne résout pas, il est vrai, la question de l'origine des éléments vitaux; mais Dieu a ses mystères, et a posé des bornes à nos investigations.

NOTE II. — (N° 23).

Plusieurs questions sur les propriétés de la matière ont été résolues de la manière la plus logique et la plus précise; mais comme elles ne seraient point à leur place dans cet ouvrage, elles feront partie, ainsi que la série méthodique des questions scientifiques, d'un recueil spécial.

NOTE III. — (N° 134).

Selon les esprits, de tous les globes qui composent notre système planétaire, la terre est un de ceux dont les habitants sont le moins avancés physiquement et moralement. Mars lui serait encore inférieur. Ils pourraient être classés dans l'ordre suivant, en commençant par le dernier degré : *Mars* et plusieurs autres petits globes, la *Terre*, (*Mercur*e, *Saturne*), (*la Lune*, *Vénus*), (*Junon*, *Uranus*), *Jupiter*; sans compter, bien entendu, les milliers de mondes inconnus qui composent les autres tourbillons, et parmi lesquels il en est encore de bien supérieurs.

Plusieurs esprits qui ont animé des personnes connues sur la terre, ont dit être réincarnés dans Jupiter, l'un des mondes les plus voisins de la perfection, et l'on a pu s'étonner de voir, dans ce globe si avancé, des hommes que l'opinion ne plaçait pas ici-bas sur la même ligne. Cela n'a rien qui doive surprendre, si l'on considère que certains esprits habitant cette planète, ont pu être envoyés sur la terre pour y remplir une mission qui, à nos yeux, ne les plaçait pas au premier rang; secondement qu'entre leur existence terrestre et celle dans Jupiter, ils ont pu en avoir d'intermédiaires dans les-

quelles ils se sont améliorés; troisièmement, enfin, que dans ce monde, comme dans le nôtre, il y a différents degrés de développement, et qu'entre ces degrés il peut y avoir la distance qui sépare chez nous le sauvage de l'homme civilisé. Ainsi, de ce que l'on habite Jupiter, il ne s'ensuit pas que l'on soit au niveau des êtres les plus avancés, pas plus qu'on n'est au niveau d'un savant de l'institut, parce qu'on habite Paris.

Les conditions de longévité ne sont pas non plus partout les mêmes que sur la terre, et l'âge ne peut se comparer. Une personne décédée depuis quelques années étant évoquée, dit être incarnée depuis six mois dans un monde dont le nom nous est inconnu. Interrogée sur l'âge qu'elle avait dans ce monde, elle répondit : « Je ne puis l'apprécier, parce que nous ne comptons pas comme vous ; ensuite le mode d'existence n'est plus le même ; on se développe ici bien plus promptement ; pourtant quoiqu'il n'y ait que six de vos mois que j'y sois, je puis dire que, pour l'intelligence, j'ai trente ans de l'âge que j'avais sur la terre. »

Beaucoup de réponses analogues ont été faites par d'autres esprits, et cela n'a rien d'in vraisemblable. Ne voyons-nous pas sur la terre une foule d'animaux acquérir en quelques mois leur développement normal ? Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'homme dans d'autres sphères ? Remarquons, en outre, que le développement acquis par l'homme sur la terre à l'âge de 30 ans, n'est peut-être qu'une sorte d'enfance, comparé à celui qu'il doit atteindre. C'est avoir la vue bien courte que de nous prendre en tout pour les types de la création, et c'est bien rabaisser la divinité de croire qu'en dehors de nous il n'y ait rien qui lui soit possible.

Les croyances mythologiques étaient fondées sur l'existence d'êtres supérieurs à l'humanité, mais ayant encore quelques-unes de ses passions. On se les figurait doués de la prescience et de la pénétration de la pensée, avec des corps moins denses que les nôtres, se transportant à travers l'espace, et se nourrissant de nectar et d'ambrosie, c'est-à-dire, d'aliments moins substantiels et moins grossiers que ceux des mortels. Ces êtres surnaturels, qui avaient vécu parmi les hommes, et s'occupaient encore de leur bonheur et de leur malheur, étaient-ils un simple produit de l'imagination ? Non : nous les retrouvons dans les habitants des mondes supérieurs ; seulement les anciens en faisaient des divinités qu'ils adoraient, comme le sauvage adore tout ce qui est au-dessus de lui ; les esprits nous les montrent comme de simples créatures arrivées à un certain degré de perfection physique, morale et intellectuelle. Ils se manifestaient sur la terre, comme les esprits se manifestent parmi nous : les oracles et les sybilles étaient les médiums qui leur servaient d'interprètes. L'idée intuitive de ces êtres supérieurs à notre humanité ne s'est point éteinte avec le paganisme ; nous les retrouvons plus tard sous les noms de fées, génies, sylphes, willis, houris, gnomes, esprits familiers.

NOTE IV. — (N° 139).

Certaines personnes voient, dans la nécessité de subir de nouveau les tribulations de la vie, quelque chose de pénible, et pensent que Dieu, dans sa justice, a dû en combler la mesure ici-bas. Elles croient ainsi que notre sort est irrévocablement fixé après notre départ de la terre. Il nous semble plus rationnel, au contraire, que Dieu, dans sa justice, ait laissé aux hommes les moyens d'accomplir dans une autre vie ce qu'il n'a pas toujours dépendu d'eux de faire dans celle-ci. Nous invitons ceux qui ne partageraient pas cette opinion, à vouloir bien, dans leur âme et conscience, répondre aux questions suivantes :

Supposons qu'un homme ait trois ouvriers, le premier faisant bien et beaucoup, parce qu'il est laborieux et a de l'expérience dans son métier; le second peu et médiocrement, parce qu'il n'est pas encore assez habile; le troisième rien ou mal, parce qu'il n'est qu'apprenti. Cet homme doit-il rémunérer ses trois ouvriers de la même manière? — Supposons que vous soyez l'un de ces ouvriers, et qu'ayant été empêché de faire votre tâche, par maladie ou autre cause majeure indépendante de votre volonté, trouveriez-vous juste que le patron vous mît à la porte? — Que penseriez-vous de ce patron s'il vous disait au contraire : Mon ami, ce que vous n'avez pu faire aujourd'hui, vous le ferez demain et vous réparerez le temps perdu : Je ne vous chasse pas parce que vous ne faites pas aussi bien que votre camarade qui a plus d'expérience que vous : travaillez, instruisez-vous, recommencez ce que vous avez mal fait, et quand vous serez aussi habile que lui, je vous paierai comme lui?

Croyez-vous avoir atteint toute la perfection morale dont l'homme soit susceptible sur la terre; autrement dit, croyez-vous qu'il y ait des gens qui valent mieux que vous? — Croyez-vous qu'il y en ait qui valent moins que vous? — Parmi tous les hommes qui ont vécu sur la terre depuis qu'elle est habitée y en a-t-il beaucoup qui aient atteint la perfection? — Y en a-t-il beaucoup qui n'ont pu atteindre à cette perfection par des causes indépendantes de leur volonté, c'est-à-dire qui ne se sont pas trouvés en position d'être éclairés sur le bien et le mal? — Si la condition des hommes après la mort est la même pour tous, y a-t-il nécessité de faire le bien plutôt que le mal? — Si, au contraire, cette condition est relative au mérite acquis, trouveriez-vous juste que ceux de qui il n'a pas dépendu de devenir parfaits soient privés du bonheur pour l'éternité? — Si vous reconnaissez qu'il y a des gens meilleurs que vous, trouveriez-vous juste d'être récompensé comme eux sans avoir fait autant de bien? — Si Dieu vous proposait cette alternative, ou de voir votre sort irrévocablement fixé après cette existence et d'être ainsi privé pour l'éternité du bonheur de ceux qui valent mieux que vous, ou de pouvoir jouir de ce bonheur en vous permettant de vous améliorer dans de nouvelles existences, lequel choisiriez-vous? — Si, une fois en présence de l'éternité, voyant devant vous des êtres mieux partagés, ne seriez-vous pas le premier à demander à Dieu de vouloir bien vous permettre de recommencer afin de mieux faire?

C'est ainsi que, par une déduction logique, nous arrivons à reconnaître que le dogme de la réincarnation est à la fois le plus juste et le plus consolant, puisqu'il laisse à l'homme l'espérance. Il se trouve d'ailleurs explicitement exprimé dans l'Évangile :

« Lorsqu'ils descendaient de la montagne (après la transfiguration), Jésus fit ce commandement et leur dit : Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. Ses disciples l'interrogèrent alors, et lui dirent : Pourquoi donc les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne auparavant? Mais Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie doit venir et qu'il rétablira toutes choses. Mais je vous déclare qu'Élie est déjà venu, et ils ne l'ont point connu, mais l'ont fait souffrir comme ils ont voulu. C'est ainsi qu'ils feront mourir le fils de l'homme. Alors ses disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé. » (Saint Mathieu, chap. 17)

Puisque Jean-Baptiste était Élie, il y a donc eu réincarnation de l'esprit ou de l'âme d'Élie dans le corps de Jean-Baptiste.

Le progrès que nous devons accomplir comprend le développement de toutes les facultés. Chaque existence nouvelle, soit dans ce monde, soit dans un autre, nous avance d'un pas dans le perfectionnement de quelques-unes de ces facultés. Il faut que nous

ayons toutes les connaissances et toutes les vertus morales pour atteindre à la perfection, c'est pourquoi nous devons parcourir successivement toutes les phases de la vie pour acquérir l'expérience en toutes choses. La vie corporelle est un instant dans la vie spirituelle qui est la vie normale ; or pendant cet instant on peut faire bien peu pour s'améliorer, voilà pourquoi Dieu a permis que ces instants se répétassent comme les jours dans la vie terrestre. Les différents globes sont pour les esprits comme les différentes contrées pour l'homme sur la terre ; ils les parcourent tous et fixent leur résidence dans tel ou tel selon que leur état le leur permet, afin de s'instruire en tout.

Un homme dont l'existence serait assez longue pour pouvoir passer par tous les degrés de l'échelle sociale, exercer toutes les professions, vivre parmi tous les peuples de la terre, approfondir tous les arts et toutes les sciences, aurait sans contredit des connaissances et une expérience sans égales. Eh bien ! ce que l'homme ne peut pas faire dans une seule existence, il l'accomplit dans autant d'existences que cela est nécessaire ; c'est dans ces existences qu'il apprend ce qu'il ignore, qu'il se perfectionne peu à peu et s'épure, et quand il en a parconru le cercle entier il jouit de la vie éternelle et du souverain bonheur dans le sein de Dieu.

NOTE V. — (N° 143.)

La doctrine de la liberté dans le choix de nos existences et des épreuves que nous devons subir, cesse de paraître extraordinaire si l'on considère que les esprits, dégagés de la matière, apprécient les choses d'une manière différente que nous ne le faisons nous-mêmes. Ils aperçoivent le but, but bien autrement sérieux pour eux que les jouissances fugitives du monde ; après chaque existence ils voient le pas qu'ils ont fait, et comprennent ce qui leur manque encore en pureté pour l'atteindre : voilà pourquoi ils se soumettent volontairement à toutes les vicissitudes de la vie corporelle en demandant eux-mêmes celles qui peuvent les faire arriver le plus promptement. C'est donc à tort que l'on s'étonne de ne pas voir l'esprit donner la préférence à l'existence la plus douce. Cette vie exempte d'amertume, il ne peut en jouir dans son état d'imperfection : il l'entrevoit, et c'est pour y arriver qu'il cherche à s'améliorer.

N'avons-nous pas, d'ailleurs, tous les jours sous les yeux l'exemple de choix pareils ? L'homme qui travaille une partie de sa vie sans trêve ni relâche pour amasser de quoi se procurer le bien-être, qu'est-ce que c'est, sinon une tâche qu'il s'impose en vue d'un avenir meilleur ? Le militaire qui s'offre pour une mission périlleuse, le voyageur qui brave des dangers non moins grands dans l'intérêt de la science ou de sa fortune, qu'est-ce que c'est encore, sinon des épreuves volontaires qui doivent leur procurer honneur et profit s'ils en reviennent ? A quoi l'homme ne se soumet-il pas et ne s'expose-t-il pas pour son intérêt ou pour sa gloire ? Tous les concours ne sont-ils pas aussi des épreuves volontaires auxquelles on se soumet en vue de s'élever dans la carrière que l'on a choisie ? On n'arrive à une position sociale transcendante quelconque dans les sciences, les arts, l'industrie, qu'en passant par la filière des positions inférieures qui sont autant d'épreuves. La vie humaine est ainsi le calque de la vie spirituelle ; nous y retrouvons en petit toutes les mêmes péripéties. Si donc, dans la vie, nous choisissons souvent les épreuves les plus rudes en vue d'un but plus élevé, pourquoi l'esprit qui voit plus loin que le corps, et pour qui la vie du corps n'est qu'un incident fugitif, ne ferait-il pas choix d'une existence pénible et laborieuse, si elle doit le conduire à une éternelle félicité ? Ceux qui disent que si l'homme a le choix de son existence, ils demanderont à être princes ou

millionnaires, sont comme les myopes qui ne voient que ce qu'ils touchent, ou comme ces enfants gourmands à qui l'on demande l'état qu'ils préfèrent, et qui répondent : Pâtissier ou confiseur.

NOTE VI. — (N° 156.)

N'est-il pas étrange que les savants qui sondent la matière jusque dans ses éléments moléculaires et en étudient toutes les transformations, aient regardé comme au-dessous d'eux l'étude de ces phénomènes si vulgaires, et pourtant si dignes d'attention ? Les rêves, dit-on, ne sont qu'un produit de l'imagination et de la mémoire, et dès lors à quoi bon s'en préoccuper ! Mais en admettant même cette explication, qui n'en est pas une, il resterait encore à savoir où et comment se forment ces images, souvent si claires et si précises qui nous apparaissent en songe ; le tableau de ces choses dont la mémoire n'a gardé aucun souvenir, souvent même de localités que l'on n'a jamais vues et que l'on retrouve plus tard dans la vie ? Quant au somnambulisme naturel, dont personne ne peut contester l'existence, il offre des phénomènes bien autrement remarquables, et pourtant il n'a jamais fait partie des investigations sérieuses de la science officielle.

NOTE VII. — (N° 171.)

La doctrine spirite jette un nouveau jour sur le magnétisme et le somnambulisme. Le phénomène si singulier de la clairvoyance, que, par une contradiction non moins singulière, certaines personnes contestent aux somnambules magnétiques, alors qu'elles ne peuvent s'empêcher de l'admettre chez les somnambules naturels, se trouve clairement défini. Mais à la question de la cause, il s'en rattache une foule d'autres de la plus haute importance au point de vue philosophique, psychologique, moral et même social, qui n'ont point encore été élucidées d'une manière complète et qui, par cela même, sont la source de beaucoup d'erreurs et de préjugés. L'examen de ces questions ne pouvant trouver place ici, l'auteur les a traitées dans un ouvrage spécial qui paraîtra prochainement.

NOTE VIII. — (N° 230.)

Si des émigrés nombreux se rendent dans un pays étranger, il y en aura de toutes les classes, de toutes les capacités, de tous les caractères, de tous les degrés d'instruction et de moralité. Si on leur demande des renseignements sur les lois et les mœurs de leur pays, ils les donneront plus ou moins exacts, selon leurs connaissances et leur position sociale. Assurément on se ferait de l'état physique et moral de ce pays une idée bien fautive si l'on s'en rapportait au premier venu, par cela seul qu'il en vient. Il en est de même du monde spirite ; les esprits nous en parlent selon ce qu'ils savent, et c'est à leur langage que nous pouvons juger de leur aptitude à nous le faire connaître.

NOTE IX. — (N° 235.)

On ne saurait trop insister sur l'importance de la manière de poser les questions, et plus encore peut-être sur la nature des questions. Il en est sur lesquelles les esprits ne peuvent pas ou ne doivent pas répondre par des motifs qui nous sont inconnus : il est donc inutile d'insister ; mais ce que l'on doit éviter par-dessus tout, ce sont les questions

faites dans le but de mettre leur perspicacité à l'épreuve. Quand une chose existe, dit-on, ils doivent la savoir ; or, c'est précisément parce que la chose est connue de vous, ou que vous avez les moyens de la vérifier vous-mêmes, qu'ils ne se donnent pas la peine de répondre ; cette suspicion les irrite et l'on n'obtient rien de satisfaisant : elle éloigne toujours les esprits *sérieux* qui ne parlent volontiers qu'aux personnes qui s'adressent à eux avec confiance et sans arrière-pensée. Sur la terre on ne leur aurait parlé qu'avec déférence, à plus forte raison doit-on le faire, alors qu'ils sont bien au-dessus de ce qu'ils étaient ici-bas. N'en avons-nous pas tous les jours l'exemple parmi nous ? Des hommes supérieurs, et qui ont conscience dans leur valeur, s'amuseraient-ils à répondre à toutes les sottes questions qui tendraient à les soumettre à un examen comme des écoliers ? Le désir de faire un adepte de telle ou telle personne, n'est point pour les esprits un motif de satisfaire une vaine curiosité ; ils savent que la conviction arrivera tôt ou tard, et les moyens qu'ils emploient pour l'amener ne sont pas toujours ceux que nous pensons.

L'ordre et la tenue des séances d'évocation doivent répondre à la gravité de l'intention des personnes réunies. Les esprits d'un ordre élevé ne peuvent voir des réunions sérieuses dans celles où il n'y a ni silence ni recueillement ; où les questions personnelles les plus futiles et souvent les plus ridicules, croisent incessamment les questions les plus graves ; où chacun vient jeter dans la corbeille son petit secret sous pli cacheté, comme dans l'urne du destin. Autant vaudrait se faire dire la bonne aventure par le devin de la place publique.

Supposez un homme grave occupé de choses utiles et sérieuses, incessamment harcelé par les puériles demandes d'un enfant, et vous aurez une idée de ce que doivent penser les esprits supérieurs de toutes les niaiseries qu'on leur débite. Il ne s'ensuit point de là qu'on ne puisse obtenir de la part des esprits d'utiles renseignements et surtout de bons conseils touchant les intérêts privés, mais ils répondent plus ou moins bien, selon les connaissances qu'ils possèdent eux-mêmes, l'intérêt que nous méritons de leur part et l'affection qu'ils nous portent, et enfin selon le but qu'on se propose et l'utilité qu'ils voient à la chose ; mais si toute notre pensée se borne à les croire sorciers, ils ne peuvent avoir pour nous une profonde sympathie ; dès lors ils ne font que des apparitions très courtes et souvent témoignent leur mauvaise humeur d'avoir été dérangés inutilement.

NOTE X. — (N° 245.)

Parmi les esprits qui s'occupent avec une sorte de prédilection du soulagement de l'humanité, de préférence à toutes autres questions, plusieurs ont animé sur terre d'illustres médecins de l'antiquité ou des temps modernes, et parmi ces derniers nous citerons entre autres Hanemann et Dupuytren qui, bien que peu d'accord de leur vivant ici-bas, s'entendent à merveille dans le monde des esprits, et s'unissent volontiers quand il y a du bien à faire. La bonté, qui était l'essence du caractère d'Hanemann, ne se dément pas dans sa nouvelle situation ; c'est toujours la même bienveillance et la même sollicitude pour ceux qu'il a entrepris de soigner, et les résultats qu'il obtient tiennent souvent du prodige.

NOTE XI. — (N° 257.)

Les esprits empruntent quelquefois des noms mythologiques, tels que ceux de : Jupiter, Saturne, Flore, Zéphyr, Borée, Bacchus, le dieu Mars, et l'on tomberait dans une étrange erreur si l'on prenait ces noms au sérieux ; il en est de même de ceux de

Belzébut, Satan, Ange Gabriel. Ce sont des qualifications emblématiques qui spécifient leur nature ou leurs inclinations ; tels sont encore les noms suivants : la Vérité, la Discorde, la Prudence, la Folie, la Tempête, Tourmentine, Brillant Soleil, Zoricoco, etc. Certains noms disent suffisamment à qui l'on a à faire, et l'attention que méritent les communications de ceux qui les portent. Toutefois, sous les noms les plus grotesques, et à côté d'une facétie, ils disent souvent des choses d'un grand sens et d'une profonde vérité. Lorsqu'ils lancent leurs traits satiriques contre quelqu'un, ils le piquent au vif, et manquent rarement le défaut de la cuirasse ; les travers connus ou cachés et les ridicules sont saisis avec finesse, et celui qui excite leur verve n'a pas toujours le dernier mot pour rire. Ce sont, en un mot, les pasquins du monde spirite. Les esprits plus élevés s'en servent quelquefois selon les circonstances.

NOTE XII. — (N° 268.)

A l'appui de ce qui a été dit sur la confusion des pensées qui suivent le premier moment de la mort, et comme confirmation de plusieurs points essentiels de la doctrine spirite, nous croyons devoir citer l'évocation d'un assassin par vengeance et jalousie, faite quelques heures après son exécution, et qui jusqu'au dernier moment n'avait témoigné ni repentir ni sensibilité ; les sentiments qu'il exprime seront un enseignement utile pour ceux qui doutent de l'avenir de l'âme.

(Le supplicié, étant évoqué, répond) : Je suis encore retenu dans mon corps.

Est-ce que ton âme n'est pas entièrement dégagée de ton corps ? — Non... j'ai peur... je ne sais... attends que je me reconnaisse... Je ne suis pas mort, n'est-ce pas ?

Te repens-tu de ce que tu as fait ? — J'ai eu tort de tuer ; mais j'y ai été poussé par mon caractère qui ne pouvait souffrir les humiliations. Tu m'évoqueras une autre fois.

Pourquoi veux-tu déjà t'en aller ? — J'aurais trop peur si je le voyais ; je craindrais qu'il ne m'en fasse autant (sa victime).

Mais tu n'as rien à craindre de lui, puisque ton âme est dégagée de ton corps ; bannis toute inquiétude ; elle n'est pas raisonnable. — Que veux-tu ! es-tu toujours maître de tes impressions ?... Je ne sais pourquoi je ne puis chasser mes impressions ;... je ne sais où je suis ;... je suis fou.

Tâche de te remettre. — Je ne puis, puisque je suis fou... Attends ! je vais rappeler toute ma lucidité.

Si tu priais, cela pourrait t'aider à recueillir tes idées. — Je crains... je n'ose prier.

Prie ; la miséricorde de Dieu est grande ; nous allons prier avec toi. — Oui, la miséricorde de Dieu est infinie ; je l'ai toujours cru.

Maintenant, te rends-tu mieux compte de ta position ? — C'est si extraordinaire que je ne peux encore me rendre compte !

Vois-tu ta victime ? — Il me semble entendre une voix qui ressemble à la sienne et qui me dit : Je ne t'en veux pas... mais c'est un effet de mon imagination !... Je suis fou, te dis-je, car je vois mon corps d'un côté et ma tête de l'autre, et il me semble que je vis, mais dans l'espace qui est entre la terre et ce que tu appelles le ciel... Je sens même le froid d'un couteau tombant sur mon cou... mais c'est la peur que j'ai de mou-

rir... Il me semble que je vois quantité d'esprits autour de moi, me regardant avec compassion ; ils me *causent*, mais je ne les comprends pas.

Parmi ces esprits y en a-t-il un dont la présence t'humilie à cause de ton crime? — Je te dirai qu'il n'y en a qu'un que je redoute : c'est celui que j'ai frappé.

Te rappelles-tu tes existences antérieures? — Non ; je suis dans le vague... je crois rêver... Une autre fois ; il faut que je me reconnaisse.

(Trois jours plus tard) : Te reconnais-tu mieux maintenant? — Je sais maintenant que je ne suis plus de ce monde, et je ne le regrette pas. J'ai regret de ce que j'ai fait, mais mon esprit est plus libre, et sait mieux qu'il y a une série d'existences qui nous donnent les connaissances utiles pour devenir parfaits autant que la créature le peut.

Es-tu puni du crime que tu as commis? — Oui ; j'ai regret de ce que j'ai fait et j'en souffre.

De quelle manière? — J'en suis puni, car je reconnais ma faute et j'en demande pardon à Dieu ; j'en suis puni par la conscience de mon manque de foi en Dieu, et parce que je sais maintenant que nous ne devons point trancher les jours de nos frères ; j'en suis puni par le remords d'avoir retardé mon avancement en faisant fausse route, et n'ayant point écouté le cri de ma conscience qui me disait que ce n'était point en tuant que j'arriverais à mon but ; mais je me suis laissé dominer par l'orgueil et la jalousie ; je me suis trompé et je m'en repens, car l'homme doit toujours faire des efforts pour maîtriser ses mauvaises passions et je ne l'ai point fait.

Quel sentiment éprouves-tu quand nous t'évoquons? — Un plaisir et une crainte ; car je ne suis pas méchant.

En quoi consistent ce plaisir et cette crainte? — Un plaisir de m'entretenir avec les hommes, et de pouvoir en partie réparer ma faute en l'avouant. Une crainte que je ne saurais définir, une sorte de honte d'avoir été meurtrier.

Voudrais-tu être réincarné sur cette terre? — Oui, je le demande, et je désire me trouver constamment en butte d'être tué et en avoir la peur.

NOTE XIII. — (N^o 271.)

Une personne évoquée par un de ses parents répondit qu'elle habitait la planète de Junon. Après quelques instants d'entretien, dont les détails sur des choses privées ne permettaient pas de douter de son identité, elle lui dit adieu, ajoutant : Il faut que je te quitte ; j'ai quatre enfants et ils ont besoin de mes soins.

Un autre esprit étant évoqué répondit qu'il était réincarné sur la terre, mais que pour le moment son corps était malade et couché, et probablement ne vivrait pas longtemps. Adieu, dit-il, mon corps se réveille, il faut qu'il prenne de la tisane.

NOTE XIV. — (N^o 275.)

La crainte de la révélation des secrets intimes est pour beaucoup de gens une cause d'appréhension et de répulsion contre le somnambulisme et le spiritisme. Selon eux il y a dans cette révélation un danger social, et dès lors c'est une nécessité de proscrire ce que les uns appellent des pratiques superstitieuses et d'autres des pratiques diaboliques. Ils ne font pas attention que reconnaître le danger d'une chose c'est reconnaître la chose ; ou le fait existe ou il n'existe pas ; s'il n'existe pas, à quoi bon s'en préoccuper ? il tombera de lui-même ; s'il existe, fût-il mille fois plus dangereux, et dût-il même bou-

leverser le monde, il n'est pas de proscription qui puisse l'anéantir. Si jamais la nature fournit à l'homme un moyen de mettre à nu ses pensées les plus intimes, ce sera un nouvel ordre de chose et une transformation dans les mœurs, les habitudes et le caractère ; il faudra bien s'en accommoder comme on s'est accommodé de la transformation sociale produite par la presse, les nouvelles doctrines politiques, la vapeur, les chemins de fer, etc. Ce serait, il faut en convenir, l'anéantissement de l'hypocrisie, et il n'y a que ceux qui ont intérêt à rester dans l'ombre qui pourraient s'en plaindre, mais non ceux qui peuvent dire comme le sage : Je voudrais que ma maison fût de verre, afin que tout le monde sût ce que je fais.

NOTE XV. — (N^o 441.)

Comme développement de la doctrine du libre arbitre et de plusieurs autres questions traitées dans ce livre, nous rapportons textuellement l'évocation d'un homme éminent par son savoir, mort dans ces derniers temps ; l'élévation des pensées qu'il exprime est un indice de la supériorité de son esprit.

Au nom du Dieu tout-puissant, esprit de Théophile Z..... nous te prions de venir parmi nous et de vouloir bien, avec la permission de Dieu, répondre à nos questions. — Je suis là, que me veux-tu ?

Voudrais-tu nous faire part de tes impressions depuis que tu as quitté ton corps ? — Je te dirai que je ne m'y attendais nullement, et que l'étonnement a été plus grand chez moi que chez beaucoup d'autres ; car, je l'avoue, j'étais loin de penser à ces impressions que l'on ressent à ce moment, et je croyais que cette parcelle de vie qui nous anime retournait au grand tout.

Tu ne croyais donc pas à l'immortalité de l'âme ? — Tu comprends qu'il est pénible à un homme qui a un peu de jugement de croire à cet enfer pour tant d'êtres si peu avancés ; j'aimais mieux croire que ce n'était (la vie) qu'une étincelle électrique qui retournait à son foyer.

Ta manière de voir, sur l'âme, est-elle la même qu'avant la mort ? — Non ; j'avais bien des doutes : maintenant je n'en ai plus. Je sais que tout ne finit pas quand l'enveloppe matérielle tombe ; au contraire, ce n'est qu'alors qu'on est véritablement soi.

Où es-tu maintenant ? — Errant sur ce globe pour contribuer au bonheur des hommes.

En quoi peux-tu contribuer au bonheur des hommes ? — En aidant aux réformes qui sont nécessaires.

Resteras-tu longtemps errant ? — Ma mission comme errant ne fait, en quelque sorte, que commencer ; je vais tâcher d'influencer les hommes sur diverses questions graves.

Réussiras-tu dans ta mission ? — Pas aussi facilement que je le voudrais ; car, vois-tu, quand on a de vieilles habitudes on a de la peine à s'en défaire, et les hommes sont entêtés.

Es-tu heureux dans l'état où tu te trouves maintenant ? — Je suis très heureux dans mon état actuel ; car je sais que ma tâche est belle quoique difficile, et je sais également que je prendrai naissance dans un monde supérieur quand ma mission sera finie.

Tu confirmes donc la doctrine de la réincarnation ? — Oui, et pourquoi voudrais-tu qu'il en fût autrement ? Crois-tu que dans cette existence tu aies acquis toutes les connaissances ? Certes que si tu as mal fait tu en seras puni, mais par une vie d'épreuves dans laquelle tu auras conscience de ce qui est mal.

Avant ta dernière existence étais-tu incarné sur la terre ? — Non, dans Saturne.

Lorsque tu habitais Saturne, tu avais donc reconnu du mal en toi ? — Oui, comme toi tu en vois en toi ; car oserais-tu dire que tu es parfait ? Maintenant je te dirai que je sentais en moi le mal de l'ignorance, et que m'étant trouvé dans Saturne, où l'on est un peu plus parfait que sur la terre, je me sentais comme déplacé, parce que je savais que je n'avais point acquis, par les épreuves des mondes inférieurs, le bonheur que je goûtais en me trouvant dans un monde si humain et si fraternel. J'étais absolument comme un paysan ignorant et grossier qui se trouve tout à coup au milieu de la cour la plus brillante.

Comment se fait-il que tu aies été dans Saturne avant d'être assez parfait pour y être bien à ta place ? — Pour me donner l'envie de m'instruire dans les autres mondes, afin de pouvoir aller dans les mondes supérieurs même à Saturne qui est encore bien imparfait.

Sous quelle forme es-tu au milieu de nous, et comment pouvons-nous nous faire une idée de ta présence ? — Une forme semi-matérielle.

Cette forme semi-matérielle a-t-elle l'apparence que tu avais de ton vivant ? — Oui. *C'est donc alors comme les personnes que nous voyons en rêve ?* — Oui.

Es-tu content que nous t'évoquions ? — Oui, parce qu'en m'évoquant je puis vous parler des impressions après que l'on a quitté cette vie, et cela est d'un grand enseignement pour vous.

Quelle était de ton vivant ton opinion sur le libre arbitre de l'homme, et quelle est-elle maintenant ? — Je croyais l'homme libre de se bien ou de se mal conduire ; maintenant je le définis mieux ; car alors je croyais à cette liberté, parce que je ne voyais que la vie présente ; maintenant j'y crois plus fermement, parce que je sais que l'homme, à l'état d'esprit, choisit lui-même sa carrière. Ce que je fais maintenant, je l'ai demandé : ce n'est que la continuation de l'existence que j'avais ici-bas. La liberté est relative à l'épreuve que l'on a choisie. Toujours liberté du bien et du mal quand cela dépend de la volonté ; mais encore une fois la liberté est relative à l'épreuve que l'on a choisie.

Oui, le libre arbitre de l'homme existe, et il n'y a point de fatalité comme vous l'entendez. Le libre arbitre consiste à choisir, dans un moment de dégagement de l'esprit, l'existence future, et alors on en accepte toutes les conséquences. Ainsi, que chacun de vous examine sa position passée et sa position présente dans cette vie, et il verra qu'il a eu toujours à lutter contre le mal, et que souvent il a été le plus fort. Conséquence de la position que vous avez acceptée.

Le mal est-il une nécessité ? — Oui, sans le mal nous serions impropres à juger le bien ; c'est parce que j'avais conscience du mal qui était en moi que j'ai choisi cette existence. Fais le bien qui est l'extirpation du mal ; car le progrès se faisant toujours, il faut bien que le mal cesse, et notre libre arbitre consiste principalement à nous améliorer dans chacune des phases de notre existence.

L'homme, par sa volonté et par ses actes, peut-il faire que des événements qui devraient avoir lieu ne soient pas, et réciproquement ? — Il le peut si cette déviation apparente peut entrer dans la vie qu'il a choisie. Puis, pour faire le bien, comme ce doit être, et comme c'est le seul but de la vie, il peut empêcher le mal, surtout celui qui peut contribuer à ce qu'un plus grand s'accomplisse ; car ici, comme dans les autres mondes, c'est un progrès continu : il n'y a point de rechutes.

Y a-t-il des faits devant forcément arriver ? — Oui, mais que toi, à l'état d'esprit, tu as vus et pressentis quand tu as fait ton choix. Si tu te brûles le doigt, ce n'est rien : c'est la conséquence de la matière. Il n'y a que les grandes douleurs influant sur le

moral qui sont prévues par Dieu, parce qu'elles sont utiles à ton épuration et à ton instruction.

Écoute ! quand nous choisissons une existence, l'heure, comme tu l'appelles, ne nous est pas connue. Nous savons qu'en choisissant telle route, nous acquerrons des connaissances qui nous sont nécessaires ; mais, comme on te disait tout à l'heure, nous ne calculons pas le temps comme vous, et surtout à l'état d'esprit, où nous avons parfaitement conscience que ce que tu appelles un siècle n'est qu'un point dans l'éternité ; nous nous préoccupons peu de l'époque. *Celui qui meurt assassiné savait-il d'avance à quel genre de mort il succomberait, et peut-il l'éviter ?* — Quand nous savons que nous mourrons assassiné, nous ne savons pas par qui... Attends ! je dis que nous mourrons assassiné ; mais nous savons que si nous choisissons une vie dans laquelle nous serons assassiné, nous savons également les luttes que nous aurons à subir pour l'éviter, et que, si Dieu le permet, nous ne le serons point.

L'homme qui commet un meurtre sait-il, en choisissant son existence, qu'il deviendra assassin ? — Non ; il sait que, choisissant une vie de lutte, il y a chance pour lui de tuer un de ses semblables ; mais il ignore s'il le fera ; car il y a presque toujours eu lutte en lui.

Pourquoi ne devons-nous pas connaître la nature et le temps des événements à venir ? — Afin qu'ils arrivent quand Dieu le voudra, et que toi, l'ignorant, tu y travailles avec zèle ; car tous doivent y concourir, même les adversaires. Si tu savais qu'une chose doit arriver dans six mois, par exemple, tu dirais : Je n'ai rien à faire, puisque cela doit arriver dans six mois ; et il ne doit pas en être ainsi.

La question du libre arbitre et de la fatalité ne saurait être mieux élucidée qu'elle ne l'est par cette communication. Elle peut se résumer ainsi : L'homme n'est point fatalement conduit au mal ; les actes qu'il accomplit ne sont point écrits d'avance ; les crimes qu'il commet ne sont point le fait d'un arrêt du destin. Il peut, comme épreuve et comme expiation, choisir une existence où il aura les entraînements du crime, soit par le milieu où il se trouve placé, soit par les circonstances qui surviennent, soit enfin par l'organisation même du corps qui peut lui donner telle ou telle prédisposition ; mais il est toujours libre de faire ou de ne pas faire. Ainsi le libre arbitre existe à l'état d'esprit dans le choix de l'existence et des épreuves, et à l'état corporel dans la faculté de céder ou de résister aux entraînements auxquels nous nous sommes volontairement soumis. C'est à l'éducation à combattre ces mauvaises tendances ; elle le fera utilement quand elle sera basée sur l'étude approfondie de la nature morale de l'homme. Quand on connaîtra bien les lois qui régissent cette nature morale, on modifiera le caractère, comme on modifie l'intelligence par l'instruction, et le tempérament par l'hygiène.

NOTE XVI. — (N° 478.)

Cette vérité est rendue sensible par l'apologue suivant :

« Un père a donné à son enfant l'éducation et l'instruction, c'est-à-dire les moyens de savoir se conduire. Il lui cède un champ à cultiver et lui dit : Voilà la règle à suivre pour rendre ce champ fertile et assurer ton existence. Je t'ai donné l'instruction pour comprendre cette règle ; si tu la suis, ton champ te produira beaucoup et te procurera le re-

pos sur tes vieux jours ; sinon il ne te produira rien et tu mourras de faim. Cela dit, il le laisse agir à son gré. »

N'est-il pas vrai que ce champ produira en raison des soins donnés à la culture, et que toute négligence sera au détriment de la récolte ? Le fils sera donc, sur ses vieux jours, heureux ou malheureux selon qu'il aura suivi ou négligé la règle tracée par son père. Dieu est encore plus prévoyant, car il nous avertit à chaque instant si nous faisons bien ou mal : il nous envoie les esprits pour nous inspirer, mais nous ne les écoutons pas. Il y a encore cette différence, que Dieu donne toujours à l'homme une ressource dans ses nouvelles existences pour réparer ses erreurs passées, tandis que le fils dont nous parlons n'en a plus s'il a mal employé son temps.

NOTE XVII. — (N° 500.)

D'après ce que les esprits disent eux-mêmes, soit de leur tendance à proportionner leur langage aux personnes auxquelles ils s'adressent, soit de l'influence du milieu sur la nature des communications, on pourrait se demander si ce livre n'est pas le reflet des idées de celui qui l'a écrit sous leur dictée. Quelques mots répondront à cette question. L'auteur a longtemps été incrédule en ce qui touche les communications spirites ; il a dû céder à l'évidence des faits. En second lieu, avant d'écrire ce livre, il avait sur un grand nombre de points importants des opinions diamétralement opposées à celles qui y sont exprimées, et il n'a modifié ses convictions que d'après l'enseignement qui lui a été donné par les esprits. Cet enseignement lui a été donné par l'intermédiaire de plusieurs médiums écrivains et parlants, différant complètement entre eux de caractère, et dont les connaissances sur beaucoup de questions ne leur permettaient pas d'avoir une opinion préconçue ; malgré cela il y a toujours eu identité parfaite dans la théorie qu'ils ont transmise, et souvent l'un a complété, à plusieurs mois d'intervalle, la pensée exprimée par l'autre. Mais ce par quoi l'auteur a dû exercer une influence réelle, c'est par le désir et la volonté de s'éclairer, par l'ordre et la suite méthodiques qu'il a mis dans son travail, ce qui a permis aux esprits de lui donner un enseignement complet et régulier, comme le ferait un professeur enseignant une science en suivant l'enchaînement des idées. Ce sont en effet de véritables leçons que les esprits lui ont données pendant près de deux ans, lui assignant eux-mêmes les jours et les heures des entretiens. C'est surtout dans les communications intimes et suivies que se révèlent avec évidence l'intelligence de la puissance occulte qui se manifeste, son individualité, sa supériorité ou son infériorité.

Plusieurs esprits ont concouru simultanément à ces instructions auxquelles tous assistaient, prenant tour à tour la parole, et l'un d'eux parlant au nom de tous. Parmi ceux qui ont animé des personnages connus, nous citerons *Jean l'Évangéliste, Socrate, Fénelon, saint Vincent de Paul, Hannemann, Franklin, Swedenborg, Napoléon I^{er}* ; d'autres habitent les sphères les plus élevées et n'ont jamais vécu sur la terre, ou n'y ont paru qu'à une époque immémoriale. On conçoit que d'une telle réunion il ne pouvait sortir que des paroles graves et empreintes de sagesse ; aussi cette sagesse ne s'est jamais démentie un seul instant, et jamais un mot équivoque et inconvenant n'en a souillé la pureté.

TABLE DES CHAPITRES.

	Pages.
INTRODUCTION.....	1
PROLÉGOMÈNES.....	29

LIVRE PREMIER. — DOCTRINE SPIRITE.

CHAP. I. Dieu.....	34
II. Création.....	36
III. Monde corporel.....	39
IV. Monde spirite ou des esprits.....	43
V. Incarnation des esprits.....	53
VI. Retour de la vie corporelle à la vie spirituelle.....	59
VII. Différentes incarnations des esprits.....	64
VIII. Émancipation de l'âme pendant la vie corporelle.....	72
IX. Intervention des esprits dans le monde corporel.....	79
X. Manifestation des esprits.....	88

LIVRE DEUXIÈME. — LOIS MORALES.

CHAP. I. Lois divines ou naturelles.....	113
II. Loi d'adoration.....	118
III. Loi du travail.....	120
IV. Loi de reproduction.....	122
V. Loi de conservation.....	123
VI. Loi de destruction.....	126
VII. Loi de société.....	130
VIII. Loi du progrès.....	132
IX. Loi d'égalité.....	134
X. Loi de liberté.....	138
XI. Loi de justice, d'amour et de charité.....	142

LIVRE TROISIÈME. — ESPÉRANCES ET CONSOLATIONS.

CHAP. I. Perfection morale de l'homme.....	145
II. Conditions du bonheur sur terre.....	147
III. Peines et récompenses futures.....	151
Épilogue.....	158

TABLE ALPHABÉTIQUE.

NOTA. — Les nos indiqués sans spécification sont ceux des paragraphes.

A

ADAM, 21.

ADORATION (loi d'), 306 et suiv.

AFFECTION des esprits entre eux, 79. — Id. pour les personnes, 184. — Id. pour les parents et amis qu'ils ont laissés sur la terre, 185.

ALIMENTATION. (Voy. *Nourriture*.)

AMÉROISIE, note 3.

ÂME, introduction, page 1. — Âme universelle, 28. — Âme, esprit incarné, 81, 82. — Instant de l'union de l'âme et du corps, 86. (Voy. *Enfant*.) — Indivisibilité de l'âme, 92. — Siège de l'âme, 93. — Âme externe ou interne, 94. — Rapports entre l'âme et le corps, 95 et suiv. — Âme après la mort, 101 et suiv. (Voy. *Individualité*). 122, 123, 124, 196. — L'âme indépendante du principe vital; le corps peut-il vivre sans âme? 104. — Séparation de l'âme et du corps, 105 et suiv. — Sensation de l'âme en rentrant dans le monde des esprits; modification des pensées de l'âme après la mort, 109, 481, 486, notes 12, 15. — Accueil fait à l'âme à son retour dans le monde des esprits, 121. — Les parents et amis viennent à sa rencontre, 486. — Emancipation de l'âme pendant la vie corporelle, 153 et suiv. — Etat de l'âme pendant le sommeil du corps, 154 et suiv.

AMOUR du prochain (loi d'), 442 et suiv. — Id. de la famille, 327.

ANGES, 55. — Anges rebelles; chute des anges, 61. — Ange-gardien, 189 et suiv.

ANIMAUX, 32 et suiv. — Leur langage, 33. — Différence entre l'homme et les animaux, 34 et suiv., 436. — L'homme a-t-il été animal? 127. Deviendra-t-il animal? 128.

ANTAGONISTES, introduction, page 13.

APPARITIONS, 42, 202, 213.

APTITUDES (inégalité des), 404, 405, 421, 466.

ARCHANGES, 55.

ATHÉISME, 171.

AUMÔNE, 447.

AUTORITÉ (abus de l'), 326, 407, 443.

AVENIR (connaissance de l'), 72, 99, 240 et suiv.

AVERTISSEMENT de l'esprit familier, 193.

B

BÉNÉDICTION, 197.

BESOINS (limite des), 343.

BIEN (le) absolu ou relatif, 285, 287 et suiv. — Bien fait après la mort, 458.

BIEN-ÊTRE, 347, 410.

BIENS de la terre (usage des), 341, 342.

BONHEUR sur terre, 459 et suiv.

C

CAUSE première, 4 et suiv.

CÉLIBAT, 334.

CHARITÉ (loi de), 442 et suiv.

CHASSE, 361.

CHOIX. (Voy. *Epreuves, Existences*.)

CHUTE des anges, 61.

CIEL (1er, 2e, 3e ciel), 501.

CIVILISATION, 399 et suiv., 456.

CLAIRVOYANCE. (Voy. *Lucidité*.)

CLAUSTRATION. (Voy. *Isolement*.)

COMMUNICATION des esprits entre eux, 52. — Id. des hommes avec les esprits, 204 et suiv., 250.

— Modes préférables de communication, 216.

(Voy. *Médiums, Esprits*.) — Conditions pour avoir de bonnes communications, 225 et suiv.

— Communications triviales et grossières, 226, 227. — Comment distinguer la nature des esprits qui se communiquent? 229 et suiv., note 8. — Nature des communications que l'on peut obtenir; questions sympathiques ou antipathiques aux esprits, 234 et suiv., note 9. — Pourquoi les communications des esprits sont-elles plus fréquentes aujourd'hui? 304.

CONSEILS que l'on peut demander aux esprits, 244 et suiv.

CONSERVATION (loi de), 338 et suiv.
 CONSOLATIONS, liv. 3.
 CONTRADICTIONS, introd., page 21. — Id. 223 et
 s^e suiv.
 COUPS frappés, 202 et suiv.
 CRÉATION, 11 et suiv.
 CRÉTINS, 98.
 CRISIAQUES, 170.
 CROYANCES intuitives, 100.

D

DANGER. (Voy. *Folie*.)
 DANSE des tables, introd., page 4 et suiv.
 DATES ; causes d'erreurs, 69, 241.
 DÉMONS, 62, 83, 170.
 DÉSIR du mal, 291.
 DESTRUCTION (loi de), 357 et suiv.
 DEVOIRS naturels, 442 et suiv.
 DIEU, 1 et suiv. — Dieu s'occupe-t-il de chaque
 individu et de chacun de nos actes pour nous
 récompenser et nous punir ? 478, note 16.
 DROITS naturels, 442 et suiv. — Droit de vivre,
 446. — Id. de propriété, 448 et suiv.
 DUEL, 365 et suiv.
 DURÉE. (Voy. *Dates*.)

E

ÉCRITURE des esprits, introd., page 20. — Id.,
 211.
 ÉGALITÉ (loi d'), 403 et suiv., 466.
 ÉGOÏSME, 455 et suiv.
 ÉMANCIPATION de l'âme, 153 et suiv.
 ENFANTS ; esprits enfants de Dieu, 40. — Avant
 la naissance, les enfants ont-ils une âme ? 86.
 — Les parents transmettent-ils une portion
 de leur âme à leurs enfants ? 87. — Influence
 de l'esprit des parents sur les enfants, 89. —
 L'esprit d'un enfant est-il aussi développé
 que celui d'un adulte ? 97. — L'enfant mort
 en bas âge devient-il ange après sa mort ?
 141. (Voy. *Similitudes*.)
 ENFER, 495 et suiv.
 ENNEMIS (aimer ses), 447.
 ENSEIGNEMENTS donnés par les esprits, 303.
 ÉPREUVES (choix des), 145, 411, notes 5, 15.
 ERRANTS (esprits), 140, 217.
 ESCLAVAGE, 419 et suiv.
 ESPACE universel, 16.
 ESPÉRANCES, liv. 3.
 ESPRITS, 38 et suiv. — Création des esprits, 38.
 Sont-ils immatériels ? 39 et suiv. — Ils sont
 distincts de la divinité, 40. — Leur forme, 41.
 — Leur individualité, 43. — Ils sont partout
 et se transportent partout, 46, 47. — Leur in-
 divisibilité, 48, 90. — Mode de vision chez les
 esprits, 49. — Peuvent-ils se soustraire à la

vue les uns des autres et se dissimuler leurs
 pensées ? 50, 51. — Ont-ils un langage ? 52.
 — Les esprits ont été créés simples et igno-
 rants, 53. — Différents ordres d'esprits, 54 et
 suiv. — Purs esprits, 55, 136, 137. — Esprits
 neutres, impurs, légers, 57. — Esprits errants,
 140, 217. — Les esprits sont-ils bons ou mau-
 vais par leur nature ? 58, 83. — Progression
 des esprits ; ils ne peuvent dégénérer, 59, 60
 et suiv. — Occupation des esprits, 63. — At-
 tributs spéciaux des esprits ; esprits présidant
 aux phénomènes de l'air, de la terre, 64 et
 suiv. — Esprits gardiens des trésors, 248, 249.
 — Perceptions des esprits, 67 et suiv. —
 Connaissent-ils le passé et l'avenir ? 70 et suiv.
 — Eprouvent-ils la fatigue et le besoin de
 repos ? 73. — Peines et jouissances des esprits,
 74 et suiv. — Relations entre les esprits de
 différents ordres, 76 et suiv. — Affection des
 esprits entre eux, 79. — Comment se recon-
 naissent les esprits qui ont cohabité la terre,
 116 et suiv. — Souvenir des inimitiés terres-
 tres, 118. — Pouvons-nous dissimuler quelque
 chose aux esprits ? 119, 172. — Conservent-ils
 quelques-unes des passions humaines ? 120. —
 Id. des traces du caractère qu'ils avaient
 sur la terre, 247. — Sont-ils de différents sexes ?
 131. — Influence des esprits sur nos pensées
 et nos actions, 173 et suiv. — Dans quel but
 certains esprits nous poussent-ils au mal ? On
 peut s'affranchir de leur influence, 177, 178.
 — Manifestation des esprits ; esprits frap-
 peurs et autres, 200 et suiv. — Comment ils
 agissent sur la matière, 202. — Les esprits
 qui se manifestent sont-ils tous errants ? 217.
 — Peuvent-ils se manifester dans plusieurs
 endroits à la fois ? 223, 265. (Voy. *Âme*,
Manifestations, *Communications*, *Médiums*,
Enfants, *Evocations*.)
 ESPRITS familiers, 187 et suiv.
 ÊTRES organiques ; leur formation et leur ori-
 gine, 20, 21, note 1. — Êtres des différents
 mondes, 132, note 3.
 ÉVOCATIONS ; manière d'évoquer ; conditions les
 plus favorables à l'évocation ; esprits que l'on
 peut évoquer, 251 et suiv. — Identité des es-
 prits évoqués ; ils peuvent emprunter de faux
 noms, introd., page 20. — Id., 259. — Causes
 qui peuvent empêcher un esprit évoqué de
 venir, 260, 261, note 13. — Evocation des
 hommes illustres ; pourquoi ils viennent à
 l'appel des hommes les plus obscurs, 264. —
 Evocation simultanée de plusieurs esprits,
 266. — Evocation à l'instant de la mort, 268,
 notes 12, 15. — Id. de l'esprit d'un enfant,
 269. — Id. des esprits incarnés dans d'autres
 mondes, 270. — Id. des personnes vivantes,
 271 et suiv.

EXISTENCES (différentes), 125 et suiv., 280. Notes 4, 5, 12, 13. — Souvenir, oubli, révélation des existences passées, 146, 147, 148, 243. — Dans de nouvelles existences l'homme peut-il décroître ? 149 et suiv.

EXPIATIONS, 125, 141, 144, 489 et suiv.

EXTASE, 165.

F

FACULTÉS ; obstacles à la libre manifestation des facultés de l'esprit incarné, 95 et suiv.

FAMILLES d'esprits, 76, 91.

FARFADETS, 57.

FATALITÉ, 183, 441, note 15. — Lieux fatalement propices ou funestes, 186.

FAUTES ; rachat des fautes, 458.

FÉES, note 3.

FEMME ; sa condition sociale, 413 et suiv.

FLÉAUX destructeurs, 372 et suiv.

FOI ; est-elle nécessaire pour être médium ou faire une évocation ? 211.

FOLIE, 98, introduct., page 23.

FOLLETS (esprits), 57.

FORCE (abus de la), 406 et suiv.

FORME des esprits, 41, 42.

FORTUNE. (Voy. Richesses.)

FRAPPEURS (esprits), 202, 237.

FUNÉRAILLES, 113, 412.

G

GÉNIES, 66, note 3. — Génies familiers, 187 et suiv.

GNÔMES, 66, note 3.

GUERRES, 377 et suiv.

H

HABITANTS des différents mondes, 132 et suiv. note 3. (Voy. Terre.)

HALLUCINATIONS, 170.

HASARD, 5.

HOMICIDE. (Voy. Meurtre.) 363 et suiv.

HOMME ; première apparition de l'homme sur la terre, 19. (Voy. Adam, Races.) — Trois parties dans l'homme, 82. — Double nature de l'homme, 84. — L'homme a-t-il parcouru les différents degrés de l'échelle animale ? 127.

I

IDÉES innées, 100, 169. — Idées surgissant sur plusieurs points à la fois ; idées dans l'air, 163. — Idées semblables et simultanées chez deux personnes, 164.

IDÉNTITÉ des esprits évoqués, 259 et suiv., introduction, page 20.

IDIOTS, 98.

INCARNATION des esprits ; but de l'incarnation,

80 et suiv. — Un esprit peut-il s'incarner dans deux corps différents à la fois ? 90. — Différentes incarnations, 125 et suiv. — Toutes les incarnations s'accomplissent-elles sur la terre ? 130, 490. — Incarnation d'un monde supérieur dans un monde inférieur, 133, note 15. — Dernière incarnation, 137. — Intervalle entre chaque incarnation, 139 et suiv., note 4. (Voy. Existences.)

INDIVIDUALITÉ des esprits, 43. — Id. de l'âme après la mort, 102, 103, note 15.

INDIVISIBILITÉ des esprits, 48. — Id. de l'âme, 92.

INÉGALITÉ des esprits, 54. — Id. des aptitudes, 404 et suiv., 421. — Id. des positions sociales, 406.

INFINI, 7.

INITIÉS après la mort, 118, 196.

INSPIRATIONS, 215, 260.

INSTINCT, 30 à 36. — Instinct du mal, 179. — Mauvais instincts ; l'homme en est-il responsable ? 297. — Ils sont développés par la société, 389 et suiv. — Instinct de conservation. (Voy. Conservation.)

INTELLIGENCE, 29 à 36. — Alliance de l'intelligence et du vice, 85.

INTERVENTION des esprits dans le monde corporel, 172 et suiv. (Voy. Esprits.)

INTUITION, 100, 169.

ISOLEMENT absolu, 381 et suiv.

J

JOUISSANCES des esprits, 74 et suiv. — Id. des biens de la terre, 344 et suiv.

JUMEAUX, leur ressemblance morale, 90.

JUSTICE (loi de), 442 et suiv.

L

LANGAGE des animaux, 33. — Id. des esprits, 52.

LIBERTÉ (loi de), 418 et suiv. — Liberté de penser, 423 et suiv. — Liberté de conscience, 425 et suiv.

LIBRE ARBITRE, 145, 297, 432, 436 et suiv., note 15.

LIEUX propices ou funestes, 186.

LOIS divines ou naturelles, 277 et suiv. — Elles sont écrites dans la conscience, 280 et suiv. — L'âme les connaissait avant son incarnation 296. — Enseignées par le Christ, 301, 302. — Leur principe fondamental, 305. — Division de la loi naturelle, 305. — Loi d'adoration, 306 ; — du travail, 320 ; — de reproduction, 328 ; — de conservation, 338 ; — de destruction, 357 ; — de société, 380 ; — du progrès, 391 ; — d'égalité, 403 ; — de liberté, 418 ; — de justice, d'amour et de charité, 442.

LOIS humaines ; leur caractère, leur instabilité, 386 et suiv., 416, 417.

LUCIDITÉ somnambulique, 167 et suiv.

M

MAL (induction au), 177, 178. — Instinct du mal, 179. — Mal absolu ou relatif, 284 et suiv.
MALADIES. (Voy. *Santé*.)
MALÉDICTION, 197.
MALHEUR; part que les esprits prennent à nos malheurs; peuvent-ils les détourner? 181 et suiv. — Source des malheurs terrestres, 459 et suiv.
MANIFESTATIONS des esprits; premières manifestations, introduction, pages 5, 7. — Id. 200 et suiv. — Id. matérielles, tangibles, visibles, coups frappés, mouvement d'objets, leur but, 202, 237 et suiv. (Voy. *Médiums, Esprits, Communications*.)
MARIAGE, 335 et suiv.
MATÉRIALISME, introduction, page 1. — Id. 171.
MATIÈRE, 24 et suiv.
MÉDIUMS, 204 et suiv. — Différentes natures de médiums, 208. — Médiums moteurs, 209. — Id. écrivains, 211. — Id. parlants, 212. — Id. voyants, 213. — Id. somnambules et extatiques, 214. — Id. inspirés et impressibles, 215. — Influence du médium et du milieu sur les communications, 218 et suiv., 222 et suiv., 230, note 17.
MENDICITÉ, 447.
MESSAGERS (esprits), 263.
MÉTÉPSYCOSE, 128 et suiv.
MEURTRE, 363 et suiv.
MILIEU (influence du), 222 et suiv.
MISÈRE (épreuve de la), 410, 411, 447.
MONDES; leur conformation, 12. — Pluralité des mondes, 17. — Constitution physique des mondes, 18. — État des êtres dans les différents mondes, 132, 490, notes 3, 13. — Transformation de chaque monde, 133, 136.
MONDE corporel, 23 et suiv.
MONDE spirite, 38 et suiv.
MORALE, 279 et suiv.
MORT, cause, définition, 27. — Respect instinctif pour les morts, 115. — Pourquoi la mort frappe-t-elle l'homme dès l'enfance? 141. — Appréhension de la mort, 472.
MORT (peine de), 367 et suiv.
MORTIFICATIONS ascétiques, 349.
MOUVEMENT; nature du premier mouvement de l'âme, 176, 194. — Mouvement des objets matériels sous l'influence d'un médium, sa cause, sa signification, 209, 210, 237.
MUTILATIONS, 350.
MYTHOLOGIE, note 3.

N

NATURE; double nature de l'homme, 84.
NATURE (état de), 282. — Est-ce le plus heureux pour l'homme? 393 et suiv.

NATURELLE (loi), 277 et suiv.
NECESSAIRE et superflu, 339, 340, 410, 465 et suiv.
NECTAR, note 3.
NOURRITURE, 358 et suiv.
NÉANT (horreur du), 474.

O

OBJECTIONS à la doctrine spirite; introd., page 13 et suiv.
ORACLES, 170, note 3.
ORDRES (différents) d'esprits, 55 et suiv.
ORTHOGRAPHE des esprits, introd., page 23.
OUBLI des existences passées, 147 et suiv.

P

PACTES, 180.
PANTHÉISME, introd., page 2.
PARADIS, 494 et suiv.
PARENTS. (Voy. *Enfants, Similitude*.)
PASSÉ (connaissance du), 71, 99, 100.
PASSIONS (source des), 84. — Leur principe est-il bon ou mauvais? 453 et suiv.
PEINES des esprits, 74. — Peines et récompenses futures, 474 et suiv.
PEINE de mort, 367 et suiv. — Id. du talion, 370.
PÉNÉTRATION de la matière par les esprits, 47. — Id. de notre pensée, 172.
PENSÉE. (Voy. *Idées*.) — Pensées suggérées, 172 et suiv. — Liberté de la pensée, 423.
PERFECTION morale de l'homme, 453 et suiv.
PÉRISPRIT, 42, 136, 138.
PERTE des personnes qui nous sont chères, 468. — Perte du souvenir. (Voy. *Souvenir*.)
PEUPLES; caractère moral distinctif de chaque peuple, 91. — Peuples dégénérés, 397, 398.
POINT d'honneur, 366.
POLYGAMIE, 337.
POPULATION; sera-t-elle exubérante sur la terre? 329.
POSSEDÉS, 198, 199.
PRÉSENT (connaissance du), 70.
PRESSSENTIMENT, 193.
PRIÈRE, 310 et suiv., 498.
PRINCIPE des choses, 12 et suiv.
PRINCIPE vital, 24 et suiv.
PRIVATIONS volontaires, 348.
PRODUCTIONS de la terre; pourquoi insuffisantes? 340.
PROFANATION; l'invocation des morts est-elle une profanation? 468.
PROGRÈS (loi du), 391 et suiv. — Races rebelles au progrès, 402.
PROPHÈTES, 300 et suiv.
PROPRIÉTÉ (droit de), 448 et suiv.
PUISSANCE terrestre; état des puissants de la

terre dans le monde des esprits ; élévation des petits et abaissement des grands, 124.
 PUNITIONS, 470. (Voy. *Peines*.)
 PURGATOIRE, 497 et suiv.
 PURS esprits, 55, 126.

Q

QUALITÉS morales et intellectuelles ; leur principe, 83, 85.
 QUESTIONS. (Voy. *Communications*.)

R

RACES ; différences physiques des races humaines, 22. — Disparition des races, 330. — Perfectionnement des races, 333. — Races rebelles au progrès, 402.
 RAISON ; pourquoi est-elle faillible ? 36.
 RECLUSION. (Voy. *Isolement*.)
 RÉCOMPENSES, 474 et suiv.
 RÉINCARNATION, 125 et suiv. (Voy. *Incarnation*.)
 REPENTIR, 142 et suiv.
 REPOS, 325 et suiv.
 REPRODUCTION (loi de), 328 et suiv.
 RESSEMBLANCE. (Voy. *Similitudes*.)
 RETOUR de la vie corporelle à la vie spirituelle, 101 et suiv.
 RÉVÉLATION sur le principe des choses, 15. — Id. des existences passées, 148. — Id. des lois divines ou naturelles, 298 et suiv.
 RÊVES, 155 et suiv., note 6.
 RICHESSES, 324. — Inégalité des richesses, 408 et suiv. — Épreuves de la richesse et de la misère, 411.

S

SANTÉ (conseils sur la), 245, note 10.
 SAVANTS (opposition des corps), introd., page 14.
 — Savants dans le monde des esprits ; reconnaissent-ils leurs erreurs ? 245, 246.
 SAUVAGE (le) qui se nourrit de chair humaine est-il coupable ? 287, 438.
 SCEPTICISME, 14, 477.
 SECRETS (révélation des), 275, note 14.
 SÉRAPHINS, 55.
 SERVIUS-TULLIUS (flamme de), 202.
 SEXE chez les esprits, 131.
 SILENCE, 385.
 SIMILITUDES physiques et morales entre les enfants et les parents, 88. — Id. entre frères, 90. — Id. entre les individus d'un même peuple, 91. — Id. de l'homme à ses différentes existences, 151, 152.
 SOCIÉTÉ (loi de), 380 et suiv.

SOLIDARITÉ, 456. (Voy. *Justice*.) — Solidarité des mondes, 405.
 SOLITUDE. (Voy. *Isolement*.)
 SOMMEIL (état de l'âme pendant le sommeil, 154 et suiv., 162.
 SOMNAMBULISME naturel, 156 et suiv., 214. — Id. magnétique, 166 et suiv.
 SOUFFRANCES des esprits, 74, 75, 148, 479 et suiv.
 SOUVENIR du passé, 99. — Id. de l'existence corporelle après la mort, 112, 146.
 SPIRITE, définition, introd. page 1. — Doctrine spirite ; on en trouve la trace chez tous les peuples, 100.
 SUICIDE, 251 et suiv.
 SUPERFLU, 339, 340, 461.
 SURNATURELLES (y a-t-il des choses), 203.
 SYBILLE, 170, note 3.
 SYLPHES, 66, note 3.
 SYMPATHIE ; esprits sympathiques, 88, 90, 91, 164. — Id. de nos parents et amis d'outre-tombe, 185.

T

TABLES tournantes, introd., page 4.
 TALION (peine du), 370.
 TÉLÉGRAPHIE humaine, 276.
 TERRE (la) n'est pas le seul globe habité, 17. — A-t-elle toujours été habitée ? Ses premiers habitants, 19 et suiv. — Différences physiques de ses habitants, 22.
 THÉORIES (différentes) pour l'explication des phénomènes spirites, introd., page 24.
 TOMBEAUX. Les esprits viennent-ils visiter leurs tombeaux ? 114.
 TOUT (le) universel, 103.
 TRANSMIGRATION, 125 et suiv.
 TRAVAIL (loi du), 320 et suiv.
 TRÉSORS cachés, 248, 249.

U

UBIQUITÉ des esprits, 48.

V

VICES ; leur source, 390, 455.
 VIE organique ; définition, 27. — Vie future (pressentiment de la), 100, 475. — Vie corporelle, étamine ou épuratoire pour les esprits, 129. — Vie éternelle, 137. — Vie contemplative, 315.
 VISIONS, 170, 202.
 VUE (faculté de la) chez les esprits, 49. — Seconde vue, 157 et suiv.
 WILLIS, note 3.

FIN DE LA TABLE.

